

Robert Fossaert (août 2003)

Civiliser les États-Unis

Un document produit en version numérique par Robert Fossaert,
Économiste marxiste
Courriel: robert.fossaert@wanadoo.fr

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"
Fondée et dirigée par Jean-Marie Tremblay, sociologue
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi.
Site web: http://www.uqac.quebec.ca/zone30/Classiques_des_sciences_sociales/index.html

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi
Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par M. Robert Fossaert, économiste marxiste, à partir de :

Robert Fossaert (2003)

Civiliser les États-Unis

Une édition électronique réalisée à partir de l'essai de M. Robert Fossaert (2003), **Civiliser les Arabes**. Paris : Essai rédigé entre mars et août 2003, 121 pages. Texte disponible sur le site web de M. Fossaert :

<http://www.macrosociologie.com/macrosociologie/civiliser.htm>

Autorisation formelle accordée par l'auteur, le 15 octobre 2003, de diffuser cette œuvre, sur le site web des Classiques des sciences sociales. Un immense merci pour cet essai fondamental qui vise à nous permettre de comprendre le système mondial à l'heure actuel, le rôle de l'Europe et la place des États-Unis.

robert.fossaert@wanadoo.fr

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition complétée le 16 octobre 2003 à Chicoutimi, Québec.



Table des matières

[Table des sigles et acronymes](#)

[Présentation](#)

Première partie : [La dérive économique du monde](#)

(Analyse économique-politique du capitalisme planétaire)

- (1) - [Un capitalisme hétéroclite](#)
- (2) - [La prépondérance des firmes multinationales](#)
- (3) - [Les fronts et les frontières du marché](#)
- (4) - [Les États perdent prise sur le marché](#)
- (5) - [Des pouvoirs internationaux sans grande prise sur le marché](#)
- (6) - [Le développement inégal, mais de quoi ?](#)
- (7) - [La dérive économique du monde](#)

Deuxième partie : [Un monde en désarroi](#)

(Analyse politico-culturelle du capitalisme planétaire)

- (8) - [La turbulence des peuples](#)
- (9) - [L'inertie des cultures](#)
- (10) - [Embryons de société civile dans l'international](#)
- (11) - [Le monde comme idéologie](#)
- (12) - [La très inégale densité des États](#)
- (13) - [Les guerres excentrées](#)
- (14) - [Les "coopératives" d'État](#)
- (15) - [La superbe des États-Unis](#)
- (16) - [Les frontières et les fronts politico-culturels](#)

Troisième partie : [Les périls du monde actuel](#)

(Explosions à craindre et réformes envisagées)

- (17) - [La machinerie du monde actuel](#)
- (18) - [Un monde dénaturé ?](#)
- (19) - [Des crises d'un genre nouveau ?](#)
- (20) - [La pax americana](#)
- (21) - [Révoltes et révolutions](#)
- (22) - [Quelques garde-fous autour du marché ?](#)
- (23) - [Quelques boucliers, mais contre quoi ?](#)
- (24) - [Quelques avancées culturelles ?](#)

Quatrième partie : [Civiliser les États-Unis](#)

(Une nouvelle stratégie, pour un monde moins désordonné)

- (25) - [L'erreur stratégique des États-Unis](#)
- (26) - [La chance historique de l'Europe](#)
- (27) - [Assoupir l'OTAN](#)
- (28) - [Décentrer l'Organisation Mondiale du Commerce](#)
- (29) - [Reconvertir le FMI](#)
- (30) - [Accoucher l'Europe](#)
- (31) - [Revaloriser les progrès du 20e siècle](#)
- (32) - [Promouvoir l'État stratège](#)
- (33) - [Civiliser les États-Unis](#)

[Annexes](#)

- (1) - [Les crises cycliques aux États-Unis](#)
- (2) - [Firmes multinationales du monde entier](#)
- (3) - [Firmes multinationales américaines](#)
- (4) - [L'avenir mondial de l'énergie](#)
- (5) - [Investissements directs de/vers les États-Unis](#)
- (6) - [L'Indice de Développement Humain \(IDH\)](#)
- (7) - [Les indices du PIB](#)
- (8) - [Les Organisations non-gouvernementales \(ONG\)](#)
- (9) - [Cinéma et autres produits médiatiques](#)
- (10) - [Internet](#)
- (11) - [Armes nucléaires et missiles](#)
- (12) - [Armements et Désarmement](#)
- (13) - [Droit international et Tribunaux internationaux](#)
- (14) - [Appareillage militaire mondial des États-Unis](#)

Table des sigles et acronymes

A	ABM	Anti Ballistic Missile : traité russo-américain rendu caduc en 2002.
	AIE	Agence Internationale de l'Energie (domiciliée à l'OCDE)
	ALENA	Association de libre-échange du continent nord-américain
	AMI	Accord Multilatéral sur les Investissements
	ANSEA	Abréviation française peu usitée pour l'ASEAN
	APEC	Acronyme américain de l'Association des États du pourtour du Pacifique
	ASEAN	<i>Association of South-east Asia Nations</i>
ATT	<i>American Telegraph and Telephone</i> (filiale chilienne du groupe américain ITT)	
B	BCE	Banque Centrale Européenne
	BIRD	Banque Internationale pour la reconstruction et le Développement (ancêtre de la Banque Mondiale)
	BIT	Bureau International du Travail
	BRI	Banque des Règlements Internationaux
C	CEE	Communauté Economique Européenne (ancêtre de l'UE)
	CEI	Communauté des États Indépendants (ex-membres de l'URSS).
	CIA	<i>Central International Agency</i> (la plus connue des agences américaines d'espionnage et d'intervention clandestine)
	CNN	Chaîne TV d'information en continu, sise à Atlanta et répandue en de très nombreux pays.
	CNUCED COCOM	Commission des Nations-Unies pour le Commerce et le Développement Coordinating Committee for Multilateral Export Controls (ce comité de surveillance du commerce avec les pays communistes ou, depuis la fin de la guerre froide, déclarés terroristes, siège à l'OCDE).
D	DTS	Droits de tirage spéciaux (ouverts par le FMI)
F	FAO	<i>Food and Agriculture Organization</i>
	FMI	Fonds Monétaire International
	FMN	Firmes multinationales
	FRB	<i>Federal Reserve Board</i> (Banque centrale des États-Unis)
G	GATT	<i>General Agreement on Trade and Tariffs</i> (ancêtre de l'OMC)
	G 7	Groupe des sept pays « les plus industrialisés » (États-Unis, Japon, Grande-Bretagne, Allemagne, France, Italie et Canada)
	G 8	G 7 auquel la Russie est adjointe
H	HCR	Haut Commissariat aux Réfugiés (ONU)
I	IAD	International Development Association
	IATA	International Association for Air Transport (?) (Agence Internationale pour le Transport Aérien)
	IDH	Indice de Développement Humain
	INRIA	Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique

M	MERCOSUR MIT	Acronyme espagnol du Marché Commun de l'Amérique du sud Massachussets Institute of Technology
N	NAFTA NASA NORAD	Acronyme mexicain de l'ALENA National Agency for Space and Aeronautics (?) Acronyme de L'Organisation Nord-américaine de Défense
O	OCDE OECE OGM OIT OMC OMS ONG ONU OPEP OSCE OTAN	Organisation pour la Coopération et le Développement économique Organisation Européenne pour la Coopération Économique (ancêtre de l'OCDE) Organismes génétiquement modifiés Organisation Internationale du Travail (inclut le BIT) Organisation Mondiale du Commerce Organisation Mondiale de la Santé Organisation non Gouvernementale (= association reconnue par l'ONU) Organisation des Nations Unies Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe Organisation du Traité de l'Atlantique Nord
P PIB	PAC PME PNUD ppa	Politique agricole commune (de l'Union européenne). Produit Intérieur Brut Sigle français désignant les Petites et Moyennes Entreprises Programme des Nations Unies pour le Développement à parité de pouvoir d'achat ; se dit d'un taux de change corrigé
S	SDF SDN SME START (I et II)	Abréviation désignant, en France, les personnes <u>s</u> ans <u>d</u> omicile <u>f</u> ixe Société des Nations (ancêtre de l'ONU) Système monétaire européen (d'où sortira l'euro) Traités russo-américains réduisant les capacités nucléaires surabondantes) des deux parties.
T	TPI	Tribunal Pénal International
U	UE UEP UNESCO UNICEF UNRWA	Union Européenne Union Européenne de Paiements (organe de clearing de l'OECE) Agence des Nations-Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture Organisation des Nations Unies pour la Jeunesse United Nations Relief and Works Agency (Office des N.-U. pour l'Aide et les Travaux : en fait, en Palestine)
W	W3C WWW	Consortium pilotant le <i>WWW</i> <i>World Wide Web</i> – principale "toile" de réseaux dans Internet

Robert Fossaert (2003)

Civiliser les États-Unis

Paris : août 2003, 121 pages.

Texte disponible sur le site web de M. Fossaert :

Macrosociologie :

<http://www.macrosociologie.com/macrosociologie/civiliser.htm>

[Retour à la table des matières](#)

Civiliser les États-Unis (2003)

Présentation

[Retour à la table des matières](#)

Quand on évoque le 11 septembre, rares sont ceux qui pensent à l'année 1973 où, ce jour-là, le coup d'État de Pinochet contre le gouvernement Allende secoua le Chili, avec l'aide de la CIA américaine. Le vrai 11 septembre est celui de 2001 où des "terroristes" – naguère entraînés par cette même CIA et ses alliés pakistanais, pour chasser d'Afghanistan les envahisseurs soviétiques – détruisirent une aile du Pentagone et les deux tours du *World Trade Center* new-yorkais. Aucun bouclier anti-missiles n'aurait pu entraver l'action de ces "terroristes" qui s'armèrent de Boeing piratés en vol. Et bientôt, toute la planète retentit des rugissements médiatiques du lion américain dont l'orgueil venait d'être blessé. De 1973 à 2001, la différence des 11 septembre résulte du rôle que les États-Unis s'assignent dans le monde actuel et, plus encore, de la place qu'ils y occupent.

Place et rôle, la distinction est essentielle. Leur rôle dépend de choix politiques inspirés par l'idée qu'ils se font de leurs intérêts nationaux. Mais leur place désigne une tout autre réalité qui recoupe très partiellement ces intérêts et ces choix, car les États-Unis sont, dans une grande mesure, inconscients de la structure du système mondial où ils trônent. Ils rapportent volontiers leurs performances à la qualité de leurs entreprises, à l'efficacité de leur main-d'œuvre, à l'inventivité de leurs universités et de leurs autres institutions scientifiques, à l'attrait de leurs industries du

spectacle et du loisir, bref à tout ce qu'ils font, toujours obstinément et généralement bien. De là à ignorer les conditions dans lesquelles s'exerce leur activité, il n'y a qu'un pas, vite franchi, hormis les rares échecs partiels ou les retards patents qui parfois les surprennent. Un Spoutnik qui traverse leur ciel, un Vietnam qu'il faut abandonner dare-dare, un Airbus qui concurrence leur Boeing et quelques autres contre-performances viennent troubler leur idée d'eux-mêmes, mais ils se ragaillassent vite.

Rares, très rares sont les journalistes, les intellectuels et les chercheurs américains qui fassent métier de comprendre ce qu'est l'organisation effective du monde présent et ce que sont les avantages structurels d'ordre économique, politique et culturel qu'il leur procure. Leurs sciences sociales, généralement tournées vers l'étude positiviste des représentations et des comportements manifestés par les individus ou les groupes que ceux-ci semblent constituer, leur donnent accès à des univers fragmentaires, semblables à celui que les économistes se forgent à grand renfort de statistiques marchandes et de modèles bourrés d'équations empiriques. Une telle démarche laisse dans l'ombre la société considérée dans la plénitude de ses déterminations propres et l'énorme système mondial "non-américain" dans lequel leur société est insérée. Sauf exceptions peu fréquentes, la pensée américaine ne peut concevoir ces totalités qu'en ayant recours aux métalangages des religions, des légendes et d'autres fables idéologiques qu'ils produisent selon les besoins, à la manière de Fukuyama ¹, d'Huntington ² et de bien d'autres. D'où l'extraordinaire incompréhension du monde qu'ils professent avec autant de naïveté que d'assurance. Leur discours politique jongle avec le bien et le mal, leurs interventions promeuvent ou dénigrent un Iran, un Irak et vingt autres pays, au gré des urgences qu'ils rencontrent, mais ils ne comprennent pas d'où vient l'accueil mitigé ou hostile qu'ils reçoivent dans les très nombreux pays où ils commercent, guerroient, espionnent ou prêchent leur version de la démocratie.

Comme l'évolution du monde les a promus au rang de superpuissance unique, cependant que leurs foudres, leurs tocades et leurs rebuffades provoquent de plus en plus de crises, il devient indispensable d'observer la marche du monde actuel, considéré dans ses dimensions *objectives* les plus globales - c'est-à-dire les plus enveloppantes - pour bien comprendre la place qu'y occupent les États-Unis, pour discerner les périls auxquels beaucoup de leurs activités internationales peuvent conduire et, enfin, pour repérer les actions qui pourraient utilement réformer l'organisation mondiale, fussent-ils en prendre ombrage. Il ne s'agit pas de les combattre, puisque leur innocence *subjective* est rarement douteuse, mais il s'agit de modifier les règles du jeu mondial, afin que leur superpuissance perde de sa superbe. Bref, il s'agit de faire évoluer le système mondial de façon telle que les États-Unis soient amenés à *se civiliser* plus qu'ils ne le sont aujourd'hui, pour le plus grand bien des puissances anciennes ou nouvelles qui se cherchent un avenir et plus encore pour secourir les classes pauvres, si nombreuses jusque chez eux.

Comprendre la marche du monde, civiliser les États-Unis : l'objectif serait d'une ambition démesurée, si une méthodologie adéquate, élaborée au cours de plusieurs décennies de recherches macro sociologiques ³, n'était disponible, pour cerner les structures sociales essentielles, juger de leurs assemblages nationaux, continentaux et mondiaux et repérer, de la sorte, les pièces à changer dans la machinerie du monde

¹ Francis Fukuyama, *The End of History and the Last Man*, Free Press, 1992.

² Samuel P. Huntington, *The Clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Schuster, 1997.

³ Une part importante de ces recherches est consultable sur www.macrosociologie.com.

actuel. À cette fin, il faut se libérer des épistémologies miniaturisantes que les États-Unis - d'avant et d'après Parsons - ont instillées dans presque toutes les sciences sociales, pour retrouver d'autres élans fondateurs, tels ceux de Marx, de Keynes, d'Elias et de bien d'autres savants de la "vieille Europe", trop souvent enfouis sous la poussière des recherches à l'américaine.

Le lecteur en jugera à travers la centaine de pages du présent ouvrage. La marche du monde actuel ne relève pas de l'essai philosophique, l'ambition de civiliser les États-Unis ne ressortit pas à la politique-fiction, ni au conte de fées. Il s'agit de comprendre ce que produisent les interactions des plus de six milliards d'hommes, aujourd'hui groupés dans environ deux mille peuples, eux-mêmes partagés entre quelque deux cents États. Et de réfléchir sur les moyens d'y insérer des politiques utiles.

Civiliser les États-Unis (2003)

Première partie

La dérive économique du monde

(Analyse économique-politique du capitalisme planétaire)

- (1) - [Un capitalisme hétéroclite.](#)
- (2) - [La prépondérance des firmes multinationales](#)
- (3) - [Les fronts et les frontières du marché](#)
- (4) - [Les États perdent prise sur le marché](#)
- (5) - [Des pouvoirs internationaux sans grande prise sur le marché](#)
- (6) - [Le développement inégal, mais de quoi ?](#)
- (7) - [La dérive économique du monde](#)

[1]. – Un capitalisme hétéroclite

[Retour à la table des matières](#)

Le système mondial actuel s'est esquissé dès que l'ouverture de la Chine au marché mondial et l'implosion du socialisme étatique de l'URSS eurent levé les dernières barrières qui empêchaient l'expansion planétaire du capitalisme. Autrement dit, les premières années 1990 ont achevé un mouvement que la colonisation, puis la décolonisation avaient amorcé. Faute de limites imposées par de puissants États, le capitalisme peut désormais fonctionner sans être bloqué par les frontières politiques.

Mais il en va du capitalisme comme de la mondialisation, c'est un terme aussi enveloppant que vague, ce n'est pas une idée claire. Le concept, clarifié par Marx, est celui du Capital lequel désigne un rapport social très précis, une relation organique entre travailleurs salariés et propriétaires des moyens de production et d'échange.

Historiquement, cette relation s'est structurée selon quatre formes successives d'organisation de la production et des échanges, c'est-à-dire selon quatre modes de production. Le premier, celui du capital marchand, s'est longtemps épanoui dans le commerce et dans ses fréquents corollaires (brigandage, pillage, piraterie, razzia, etc.). Il a durablement prospéré en accaparant les produits fabriqués par des paysans ou des artisans, quand la vente au loin de ces produits était rentable. Non sans transitions, le capital marchand a fini par être subordonné au capitalisme industriel, nouveau mode de production caractérisé par l'investissement de capitaux dans l'acquisition de moyens de production durables, par l'utilisation de salariés sans terre et sans outils propres (c'est-à-dire de producteurs privés de moyens de production), par le développement technique incessant des outils, des machines-outils et de tous les moyens de production subséquents et par la conquête des branches de l'activité sociale connexes de la production industrielle ou adaptables aux formes élaborées par le capital, y compris l'activité commerciale ou bancaire. Le troisième mode de production capitaliste dont Marx a perçu l'émergence et a pressenti le dynamisme propre est le mode de production capitaliste monopoliste, lequel naît d'une concentration du capital en entreprises géantes ou en groupes d'entreprises soumises aux mêmes dirigeants. Ces formes concentrées, grâce auxquelles le capital tente de s'émanciper de la concurrence pour retrouver la position prééminente qui fût celle du capital marchand imposant ses entrepôts urbains ou portuaires comme intermédiaires obligés entre producteurs et consommateurs finals, ont beau user de bien d'autres moyens que l'accaparement des marchandises (captation de mines et autres sites rentiers, brevets techniques, contrôle de la centralisation bancaire des capitaux en attente d'emploi, etc.) elles n'en sont pas moins exposées aux retours de flamme d'une concurrence ravivée par l'innovation technique ou protégée par la loi (n° 3). Enfin, le quatrième mode de production capitaliste, entrevu par Engels mieux que par Marx, s'est développé après la mort de ces derniers : il s'agit du mode de production capitaliste d'État auquel les guerres européennes du 20^e siècle et leurs divers rebonds économiques ont donné un vif élan.

Un dernier mot sur ces quatre modes de production : en aucune société, à aucun moment, ces formes ne se sont épanouies isolément ; l'entremêlement de plusieurs d'entre elles avec d'autres modes de production non-capitalistes (servagiste, latifondiaire, artisanal, paysan ou étatique-socialiste, pour ne citer que les principaux) est la norme de toute société, la caractéristique majeure des formations économiques très variées en vigueur en toutes périodes historiques.

N'était la régression intellectuelle du 20^e siècle finissant, le résumé précédent serait superfétatoire. Il le redeviendra lorsque le génie de Marx, lavé des béatifications staliniennes et autres, sera derechef pleinement reconnu. En attendant, je logerai à l'enseigne du capitalisme les formations économiques dominées par un ou plusieurs des quatre modes de production capitalistes et j'utiliserai les dérivés de ce terme pour qualifier divers aspects de la structure économique des sociétés ou, avec les précautions convenables, pour dénoter divers aspects des structures politiques et économiques de ces mêmes sociétés, dès lors que l'efficace des structures économiques capitalistes s'y fait massivement sentir par des effets bien repérables.

Un siècle avant que la mondialisation ait commencé sa carrière médiatique, Marx avait déjà établi que l'accumulation capitaliste est dépourvue de limite intrinsèque et qu'elle tendrait donc à gagner la planète entière si aucune barrière politique ne la contenait. C'est désormais chose faite. Mais l'extension du capitalisme n'est pas seulement géographique, elle se manifeste plus encore, dans l'intime de chaque société, par la conquête ou la création de nouveaux domaines.

Du 18^e à la fin du 20^e siècle, le capitalisme industriel a gagné la plupart des activités productives qui lui préexistaient et a créé de multiples industries nouvelles - notamment par "application de la science à la production" comme Marx aimait à le souligner en rangeant sous cette rubrique aussi bien les progrès technologiques que les innovations usinières dûes aux travaux de laboratoire. Il a également bouleversé les activités commerciales et bancaires, longtemps enfermées dans les limites du capital marchand. Il a enfin converti maints "services", anciens ou nouveaux, en activités expansives et rentables, contrairement à l'opinion de Marx qui n'a jamais pu se départir de l'idée que toute marchandise doit être matérielle, ni de l'illusion que les "services" (de son temps rendus par des domestiques) n'étaient qu'une modalité de la consommation bourgeoise, tandis que les services publics étaient à ranger parmi les "faux frais de la production", tout comme les armées, les administrations et les autres activités financées par l'impôt. Les historiens de la pensée économique reconnaîtront dans ces errements un prolongement des conceptions physiocratiques dont Marx a certes déplacé les limites, bien au-delà de la terre, supposée seule productrice, jusqu'à concevoir que le travail est le seul producteur réel, dans l'agriculture comme ailleurs, mais sans apercevoir l'essor des productions "immatérielles" que le capitalisme a provoqué. Piégés par ces visions myopes, les économistes soviétiques n'ont pas su comprendre et faire comprendre la portée productive de l'informatique.

Cet élan se poursuit de nos jours par la cristallisation de nouvelles industries, génératrices de marchandises matérielles ou immatérielles, c'est-à-dire par la production de nouveaux "biens et services". Il s'accompagne d'enrichissements multiples des savoir-faire commerciaux et d'une sophistication croissante des activités bancaires, boursières et assurantielles. Ces branches d'activité enveloppent leur production de richesses nouvelles dans une gangue de "services" inutiles, voire nocifs, en quoi elles ressemblent aux productions industrielles qui épuisent des ressources naturelles finies, dégradent l'environnement, programment l'obsolescence de leurs produits, etc. Néanmoins, elles remplissent des fonctions requises par l'accumulation du capital : en premier lieu "la réalisation de la marchandise" car cette dernière ne mûrit, comme valeur nouvelle, qu'après avoir été payée par un quelconque destinataire; et en second lieu la "centralisation du capital", c'est-à-dire la collecte des capitaux monétaires disponibles dans la société, en vue de les faire affluer (en partie) vers l'investissement productif. Ce dernier accroît le "capital en fonction", employeur d'un travail salarié qui met en œuvre le "capital fixe" incorporé dans les moyens de production et d'échange ; il crée ainsi de la valeur nouvelle qui sera "réalisée" par le commerce, assisté du crédit.

L'extraction des activités commerciales et financières, hors la sphère du capital marchand, s'est opérée tardivement et seulement dans les pays où le capitalisme s'est le plus développé : autrement dit, au cours du 19^e et surtout du 20^e siècle, principalement en Europe et en Amérique septentrionale. De ce fait, l'actuelle expansion du capitalisme ne se manifeste pas seulement par la construction d'industries dans les pays les moins développés, mais aussi par la modernisation des commerces, des banques et des autres activités financières. Comme en outre, cette expansion s'opère souvent par annexion d'entreprises existantes (achats, prises de contrôle boursier, fusions-acquisitions, etc.) il en résulte que les montages bancaires et les opérations boursières occupent une position de plus en plus centrale dans l'expansion planétaire du capitalisme.

Reste à noter les deux immenses domaines que Polanyi, amplifiant maintes remarques de Marx, considère comme le siège de La Grande Transformation opérée par le capitalisme bien au-delà de la structure économique des sociétés : la conversion du travail et de la terre en marchandises, c'est-à-dire la généralisation du marché. En caractérisant la force de travail comme une marchandise, Marx a porté jusqu'à sa limite théorique la transformation qui s'accomplissait de son temps dans les entreprises qu'Engels lui décrivait. Depuis lors, toute l'histoire du mouvement ouvrier et des lois "sociales" atteste que la dépréciation de cette marchandise potentielle a été contenue, de plus en plus souvent - dans les pays les plus développés - au prix d'affrontements sans cesse renouvelés. Au 21^e siècle encore, l'installation ou la persistance d'un capitalisme aussi sauvage que celui des premières décennies de la révolution industrielle européenne s'observe en Chine comme au Pakistan et dans tous les autres pays où le développement capitaliste est tardif. De son côté, la conversion de la terre en une valeur marchande définie par la capitalisation de la rente (foncière, minière, immobilière, etc.) qu'elle peut procurer s'est imposée dans la mesure où l'économie capitaliste et les novations juridico-politiques qu'elle a pu induire ont détruit ou déréglé les modes de production ruraux pré-capitalistes et les collectivités serviles ou libres que ceux-ci supportaient, libérant de la sorte des forces de travail potentielles, à destination du "marché du travail". Ainsi deux immenses compartiments nouveaux ont étendu le marché vers les non-produits que sont la terre et l'homme, éléments du donné naturel que des marchandises (matérielles ou non) peuvent enrichir plus ou moins, mais non créer. Deux compartiments dont on verra ([n° 3](#)) qu'ils sont limités par des fronts tout-à-fait spécifiques : l'un nourri surtout d'atavismes, pour "défendre la terre" ; l'autre principalement chargé de modernité, pour "protéger le travail".

[2] - La prépondérance des firmes multinationales

[Retour à la table des matières](#)

Dans tous les pays développés et dans un nombre croissant de pays où le capitalisme est plus récent, le mode de production prédominant est "monopoliste", en raison du reflux quasi général du capitalisme d'État et des effets locaux et mondiaux de la concentration du capital. Cette dernière désigne le mouvement par lequel le capital en voie d'accumulation s'agglutine en entreprises géantes ou en groupes d'entreprises apparentées par un actionnariat commun. La concentration est consubstantielle au capitalisme, elle ne peut être canalisée ou inhibée que par des moyens politiques. Elle a pour effet de réduire le champ de la concurrence dans une zone donnée, que cette zone soit une branche d'activité, un pays ou un ensemble plus vaste. Parfois aussi, elle donne naissance à des conglomérats hétéroclites, si la stratégie de leur noyau capitaliste vise à maximiser la rentabilité globale à court terme, par exemple en multipliant les acquisitions, généralement boursières, suivies de reventes au détail des éléments d'actifs ainsi engrangés. Hormis ce dernier cas - qui est celui des raiders - ou celui des

conglomérats qui tardent à se réorganiser autour de leurs métiers principaux, les groupes capitalistes nés de telles concentrations peuvent être dits monopolistes, non parce qu'il détiendrait effectivement un monopole dans une branche ou un pays donnés, mais parce qu'ils deviennent capables de ce que J. Robinson (*The Economic Imperfect Competition*) et E. Chamberlin (*Theory of Monopolistic Competition*) ont fort bien analysé comme une concurrence monopolistique.

En fait, la caractéristique principale des groupes d'entreprises porteurs du capitalisme monopoliste tient aujourd'hui à leur internationalisation croissante. Jusqu'au milieu du 20^e siècle, la concentration du capital a rarement débordé du cadre national où elle a produit, en maintes branches d'activité, une situation de relatif équilibre entre quelques groupes puissants. Elle a en somme figé la concurrence, sans l'annuler complètement, notamment du fait des branches les plus archaïques ou, à l'inverse, les plus innovantes. Autrement dit, le degré de concentration monopolistique des économies nationales s'est déformé par saccades, à la faveur de crises générales ou de novations majeures. Puis, par un mouvement d'abord très lent, la concentration du capital a débordé du cadre national pour suivre l'expansion du marché à l'échelle "régionale". D'abord à l'échelle des Amériques, puis à celle du groupe des dominions britanniques englobés dans les préférences impériales de 1932 ; plus tard, à celle des pays européens amalgamés dans le marché commun qui s'est enflé en Union européenne ; plus tard, enfin, à l'échelle de la zone est-asiatique largement pénétrée par les firmes japonaises. Depuis deux décennies, la décolonisation et l'ouverture des isolats étatiques-socialistes ont permis à la concentration d'accéder à l'échelle mondiale, d'autant que la déprotection orchestrée par le GATT devenu OMC et, plus tardivement, la déprotection financière stimulée par le FMI et la Banque Mondiale ont donné aux groupes monopolistes d'échelle nationale ou "régionale" pleine licence de se convertir en firmes multinationales.

Dès la fin du 20^e siècle, ces firmes sont devenues "l'élément moteur de la production internationale", comme le souligne la CNUCED qui observe leur activité d'aussi près que le permettent le secret des affaires et la discrétion des statistiques nationales. Les derniers rapports annuels de cette agence onusienne montrent en effet le rôle central des 65.000 groupes multinationaux présents en de très nombreux pays, étant bien noté que leurs maisons-mères sont principalement nord-américaines, européennes ou japonaises. Mais sans exclusivité : de la Corée au Venezuela, des groupes d'origines plus variées ont commencé de proliférer ([annexe 2](#)). Néanmoins les États-Unis demeurent jusqu'ici la source principale de multinationales, lesquelles produisent entre le quart et le tiers de la production américaine totale et réalisent près des deux tiers du commerce extérieur américain, à l'importation comme à l'exportation - une bonne partie de ce trafic "international" s'effectuant d'ailleurs entre filiales et maisons-mères d'un même groupe ([annexe 3](#)).

Les positions monopolistiques conquises par les firmes multinationales se manifestent par leur poids relatif dans certaines branches de la production mondiale, notamment l'équipement électronique et électrique, l'automobile, le pétrole, la chimie et la pharmacie. En revanche, dans les domaines modernes que les États contrôlent de près, tels l'aviation, le spatial ou le nucléaire, la "multinationalisation" des firmes se limite à la disposition d'antennes commerciales en maints pays, sans délocalisation des productions les plus stratégiques, notamment celle des armements. Hormis ce cas particulier, la délocalisation, le dégroupage ou le remembrement des filiales relevant d'une même multinationale sont fréquents, au gré de stratégies diverses que des fusions-acquisitions viennent souvent modifier. En effet, dans la plupart des branches

de l'économie mondiale, le stade d'un relatif équilibre entre monopoles est loin d'être atteint. Les industries pétrolières font exception car deux ligues mondiales y occupent une position prépondérante, à de rares indépendants près. L'une est l'OPEP qui est ligue plus que cartel, tant les États concernés y font sentir leur poids, l'autre est l'AIE (Agence Internationale de l'Énergie) qui est ligue plus qu'organisation internationale de droit commun, bien qu'elle soit logée au sein de l'OCDE, car elle fonctionne en fait comme le club où les cartels non-OPEP se concertent pour utiliser ou contrer cette autre ligue ([annexe 4](#)).

Si les multinationales de l'industrie et du commerce - dont il a été question jusqu'ici - sont les locomotives de l'économie mondiale, elles sont elles mêmes entraînées par les multinationales prestataires de services financiers. Entraînées dans tous les sens du terme, c'est-à-dire conduites vers les crédits bancaires et les opérations boursières qui confortent leurs capitaux propres ; mais aussi guidées vers les marchés étrangers mal connus et vers les fusions-acquisitions de firmes étrangères à leur groupe ; et, enfin, dirigées d'une main sûre vers les montages financiers et les paradis fiscaux qui offrent les meilleures chances de maximiser leurs profits en réduisant leurs impôts et en dissimulant leurs éventuelles turpitudes (trafics illicites, délits d'initiés, manœuvres monétaires, spéculations frauduleuses, etc.). Il est sans doute des firmes multinationales respectueuses de la légalité des divers pays où elles opèrent, mais il leur faut une rare vertu pour ne pas jouer des différences de climat légal, fiscal, comptable etc. que la variété des législations nationales provoque et une vertu à peine moins rare pour ne pas utiliser les havres discrets que sont les paradis fiscaux, lesquels sont aussi dénommés, à juste titre, paradis bancaires, même si les banques et autres sociétés financières ne sont ni leurs seuls créateurs, ni leurs uniques pourvoyeurs. Seules les opérations de bourse prétendent échapper à certains des errements "paradisiaux", car les afflux massifs de capitaux et les échanges qu'opèrent leurs détenteurs ou les mandataires de ceux-ci requièrent le minimum de précautions juridico-comptables que les bourses réglementées par les États les plus riches peuvent offrir. Pourtant cette prime à la bonne gestion ne réussit pas à éliminer les transactions frauduleuses et les faillites délictueuses, même au New-York Stock Exchange qui est la plus grande bourse mondiale.

Bref, l'activité des sociétés financières et bancaires dont les plus grandes sont toutes dotées de succursales et de filiales en de nombreux pays, est la partie la plus périlleuse de l'économie mondiale, tant elle se prête, par nature, à des spéculations difficilement contrôlables. De cette activité découle la masse croissante des crédits bancaires aux entreprises et aux États, alors que les crédits aux particuliers demeurent souvent régis par des normes nationales et gérés à cette échelle. En revanche, les émissions, cotations et cessions boursières s'opèrent d'ores et déjà via des circuits internationalisés ([annexe 5](#)). Les bourses de valeur où ces opérations sont domiciliées sont engagées depuis quelques années dans un processus de concentration internationale qui les raréfiera. Les principales bourses de marchandises (matières premières, énergie, produits agricoles, etc.) suivent ce mouvement avec retard, bien qu'elles l'aient précédé ponctuellement pour l'or, les diamants, le cacao, le café, etc. En fait, ces bourses spéculent sur les prix futurs des marchandises qu'elles cotent, car les transactions n'y portent pas sur des marchandises, mais sur des titres représentatifs de quantités standard dont la livraison matérielle est exceptionnelle.

Ainsi, l'économie mondiale est aujourd'hui pilotée par quelques centaines de firmes multinationales majeures, plus quelques dizaines de banques (et autres sociétés financières). Cette très puissante élite forme le sommet d'une pyramide de firmes

multinationales de moindre envergure, y compris des entreprises de moyenne importance sur leur marché national, qui commencent à prospecter le vaste monde.

La majeure partie de la production mondiale est encore réalisée au sein des économies nationales en vue d'échanges opérés à cette échelle. S'agissant des Amériques ou de l'Europe, cela devient douteux, mais l'évaluation est tout à fait différente si l'on prend en compte l'énorme Asie et la pauvre Afrique. Toutefois, la prédominance des firmes multinationales et de leur marché mondial ne signifie pas qu'un marché planétaire, unique et homogène soit d'ores et déjà en vue ou en construction. Le marché est une abstraction pour économistes, laquelle assemble sous un vocable unique une grande variété de marchés réels, d'envergure et de qualité très inégales. Autrement dit, le marché mondial est couturé de fronts mobiles et cerné de frontières diverses.

[3] - Les fronts et les frontières du marché.

[Retour à la table des matières](#)

Considéré comme l'ensemble des marchés de toute sorte qui existent de par le monde, le marché est plus vaste que le capitalisme en raison de la persistance de modes de production étrangers au capitalisme stricto sensu (n° 1). Les formes tributaires, esclavagistes, servagistes ou latifondiaires encore vivantes, en Asie et en Afrique plus qu'ailleurs, ont divers débouchés marchands. Il en va de même, mais d'autre manière, pour les séquelles du socialisme-étatique qui tardent à se résorber en Chine et en d'autres pays. De leur côté, les pays à dominante capitaliste sont continuellement travaillés par l'effervescence d'une petite production marchande, de caractère artisanal, boutiquier, paysan, libéral. En effet, qu'il s'agisse de santé, de para-judiciaire, d'arts et de spectacles ou de dizaines d'autres activités libérales, les nombreuses professions prestataires de services relèvent généralement du mode de production capitaliste-marchand. De ce vaste secteur marchand émergent de nouvelles générations de petites entreprises capitalistes dont certaines s'enflent vite. Enfin, les appareils d'État dont le domaine est envahi par l'expansion capitaliste se rallient parfois aux formules marchandes avant que leur conquête soit parachevée. Pour toutes ces raisons, le marché - dit aussi : économie de marché - déborde du capitalisme.

Les frontières douanières entourant des villes, des provinces ou des États ont jadis enclos des marchés locaux que l'essor du capitalisme et la maturation des États-nations ont convertis en marchés nationaux à l'intérieur desquels un libre-échange s'est affirmé, cependant qu'aux frontières, les écluses douanières ont été renforcées par l'unification interne de la monnaie, de l'impôt, du droit, etc. Durant les premiers siècles du capitalisme européen, la protection procurée à chaque économie nationale par ces barrières a souvent été complétée par des prohibitions d'importation (ou

d'exportation). Lorsque la modernisation des moyens de transport a affaibli la protection due à la distance, le protectionnisme national s'est renforcé au bénéfice des industries naissantes ou à l'encontre des exportations agricoles des "pays neufs". À l'inverse, la puissance des industries bien assises a conduit les États les plus développés à prôner, voire à imposer un libre-échange international, c'est-à-dire un abaissement des frontières douanières. L'histoire économique mondiale des 18e-20e siècles peut être caractérisée par la progression du libre-échange dans les zones déjà développées en termes capitalistes¹, par la résistance temporaire des zones où l'industrie commençait à mûrir et par d'occasionnels regains de protectionnisme, en toutes zones, pour cause de guerres internationales ou de vives résistances, paysannes ou autres.

Le protectionnisme tant honni renaît sans cesse par ruse ou par nécessité : fraude fiscale des entreprises logeant leurs profits dans des paradis fiscaux bien opaques, avec ou sans la complicité de leurs États ; protections "anti-dumping" accordées aux branches industrielles vieillies, menacées par la concurrence des nouveaux venus ; sauvetage de firmes dont le déclin aurait de lourdes conséquences sociales ; politiques d'aménagement du territoire, pourvoyeuses de subventions ou de travaux publics à finalités diverses ; subventions noyées dans les équivoques comptables de productions à la fois civiles et militaires (aéronautiques ou autres) ; nouvelles opportunités que le 21e siècle élargira au titre des économies d'énergie, des techniques anti-pollution, des productions d'eau potable ou d'air purifié ; etc. Les administrations stimulées par d'éloquents lobbies inventeront de nouvelles façons d'atténuer les chocs du libre-échange, mais sauf novations politiques ([n° 28](#)), ce ne pourront être que des palliatifs. Les frontières des marchés nationaux sont de plus en plus corrodées dans le système mondial actuel.

Cela vaut notamment pour les frontières monétaires. En effet, la défense de monnaies exposées à des spéculations internationales et à des contagions inflationnistes inhibe la plupart des politiques économiques nationales. L'histoire de l'Europe entre 1956 (abolition de l'Union Européenne de Paiements) et 1999 (entrée en vigueur de l'euro) a amplement démontré ce point qui vaut plus encore pour les autres continents où de nombreux pays doivent s'endetter cumulativement et se placer sous la houlette d'un FMI libre-échangiste. Hormis le dollar américain, l'euro et le yen, il est à peine une dizaine d'autres monnaies qui ne soient pas vulnérables et qui puissent surmonter les aléas des transferts de capitaux et de la convertibilité monétaire illimitée, ces corollaires financiers du libre-échange. Autrement dit, les frontières monétaires sont rendues poreuses, elles aggravent les contagions économiques internationales, sauf vers les nombreux pays où l'aléa monétaire demeure dissuasif.

En fait, la fragilisation des frontières entre pays met en lumière une réalité qui n'est pas uniquement d'ordre international : toutes les restrictions au libre jeu des marchés de toute sorte naissent d'affrontements incessants dont il nous faut poursuivre l'examen en deçà des frontières politiques, toutes dessinent des fronts (mobiles) entre des intérêts sociaux contradictoires.

Tous les marchés mettant en cause l'usage du sol et du sous-sol sont bordés de fronts rentiers, lieux de combats dont découle la quotité des rentes. Minières (y compris pétrolières) ces rentes dépendent principalement des États qui régissent la

¹ Libre échange que les États prédominants se gardent d'étendre à leurs "chasses gardées" coloniales.

prospection, l'exploitation et la fiscalité des gisements. Immobilières, elles sont sensibles à l'ensemble des lois et règlements dont dépendent l'urbanisme, la construction et l'exploitation des diverses catégories de bâtiments, étant bien entendu qu'ici comme ailleurs, ce qui importe n'est pas la lettre des codes et des lois mais leur application pratique, y compris judiciaire. Agricoles, enfin, - mais ceci inclut l'élevage, le forage, la pêche ou l'aquaculture, etc. - ces rentes sont influencées par diverses législations, même si le fractionnement des activités productives donne plus de prises aux acteurs des différents marchés (coopératives, grossistes, détaillants, etc.).

Les fronts du travail sont plus complexes encore, car leur cadastre est un droit social de contenu et d'application très mobiles, droit que des coutumes plus vagues précèdent dans les économies non ou peu capitalistes. Tout ce qui concerne l'emploi pour les deux sexes et à tous âges, comme les conditions du travail, s'y trouve mêlé aux multiples aspects du welfare ¹ quand celui-ci prend forme.

Les fronts de la production débordent des précédents, car ils incluent outre l'emploi, les salaires et les lois "sociales" un ensemble de normes que le développement économique densifie, en matière de technologies, d'énergies, de localisations, de précautions, etc. Sans solution de continuité, ces fronts se mêlent à ceux du commerce où se font sentir les règles relatives aux produits finis (marques, brevets, garanties, etc.) mais aussi celles qui rendent délictueuses ou criminelles les productions interdites (contrefaçons, drogue, etc.), y compris les "services" plus ou moins prohibés (banditisme, prostitution, etc.). Plus encore que les fronts du travail, ces fronts de la production et du commerce sont très variables, d'une époque et d'un pays à l'autre, tant il est vrai qu'ici les mœurs l'emportent sur les lois.

Sous d'autres angles, plusieurs fronts traversent la production et ses abords financiers ou commerciaux, en raison des conflits dont leur propriété fait l'objet. Ainsi, les fronts de la petite production marchande dessinent l'ensemble des protections légales ou coutumières dont bénéficient l'artisanat, le "petit" commerce, la "petite" entreprise, les professions libérales et d'autres catégories de "travailleurs individuels" (accompagnés ou non de "quelques" salariés). Ces protections sont elles aussi variables d'un pays et d'une époque à l'autre, notamment en ce qui concerne les termes qui viennent d'être placés entre guillemets. Mais leur dénominateur commun est de modérer la pression concurrentielle des activités pleinement capitalistes pour consolider des "classes moyennes". Un ensemble de protections plus détaillées encore résulte des fronts paysans qui ne se soucient guère du niveau capitaliste de leurs protégés et qui se mêlent intimement à certains des fronts rentiers aperçus plus haut. Dans l'arsenal de ces précautions anti-monopolistes - puisqu'il s'agit d'épargner aux "petits" producteurs les pressions excessives du mode de production prédominant - les fronts paysans jouissent d'une position particulière dans l'Union européenne ², du moins tant que la "politique agricole commune" en restera le socle principal.

Les "petits" épargnants ont eux aussi droit à des protections qui, de fait, concernent souvent les actionnaires de toute taille et les placements financiers de toute sorte. Qui plus est, ces fronts de l'épargne s'adaptent à toute la hiérarchie des placements. Ils se concrétisent en un ensemble de normes juridico-comptables, assorties de contrôles

¹ Ce terme anglais signifiant *bien être* est d'une plus grande généralité que l'expression française *sécurité sociale*.

² Encore qu'à leur échelle propre, les États-Unis et le Japon défendent leurs *fronts paysans*, autant ou plus que l'UE.

(certification des comptes sociaux, surveillance des opérations de bourse, poursuite des délits d'initiés, etc.) qui assureraient la pureté des transactions bancaires et boursières s'ils étaient pleinement appliqués. Les formes d'épargne ou de prêts ajustées aux capacités des classes à revenus modestes participent peu ou prou des redistributions welfaristes (garantie des dépôts bancaires, protection des épargnes salariales collectives contre les abus éventuels des entreprises concernées, crédits à intérêts plafonnés, crédits d'impôt, etc.). Les protections offertes aux actionnaires minoritaires, en cas d'opérations boursières visant à transférer la propriété de leur société ont un tour anti-monopoliste plus net. Plus récemment, des contrôles, voire des protections, se dessinent contre les salaires extravagants, les stock options massives (ventes d'actions à terme et à prix garanti qu'une société consent à ses cadres dirigeants) et les indemnités pour éviction éventuelle (dites parachutes dorés) que s'attribuent les dirigeants des grands groupes, au détriment des bénéfices distribuables à leurs actionnaires. Embrassant le tout, des institutions spécialisées font respecter la concurrence en prohibant les monopoles les plus visibles. Mais, en tout état de cause, ces fronts de l'épargne, diversement dessinés et surveillés d'un pays à l'autre, ne peuvent jamais enrayer les mécanismes fondamentaux de l'accumulation capitaliste, tant celle-ci est servie par d'inventifs auxiliaires.

Une mention particulière doit être accordée aux fronts scientifiques et plus généralement aux fronts culturels de toute sorte, c'est-à-dire aux lois, règlements et coutumes qui maintiennent hors production marchande des secteurs d'activité désormais assaillis par le capitalisme (application biotechnologiques des recherches scientifiques, instruction publique, arts et lettres, etc.). Sur ce terrain-là, ce n'est pas seulement le fonctionnement des formations économiques qui est en jeu, c'est aussi le devenir des cultures et la nature des systèmes politiques qui sont mis en cause ([n° 16](#)).

Le rapide inventaire des fronts internes ou internationaux qui vient d'être dressé se réfère principalement aux pays les plus développés. Il devrait être enrichi de variantes détaillées pour rendre compte des autres pays. Néanmoins, dans tous les cas de figure, les fronts et frontières existants résultent d'équilibres établis par les luttes de classes, pour le partage du revenu national (entre salaires, profits, rentes et intérêts) et pour la ventilation des budgets alimentés par les impôts et les autres "prélèvements obligatoires". Ces équilibres sont provisoires ; leur bon fonctionnement repose sur le consentement des populations qui y sont accoutumées et sur la contrainte exercée par le pouvoir politique. Que cette contrainte s'étiolle ou que le consentement s'érode et les fronts se déplacent, quand ils ne s'effacent pas ! Quant aux frontières, elles dépendent, on le sait, des rapports de force ou de confiance entre les États qu'elles bordent.

[4] - Les États perdent prise sur le marché

[Retour à la table des matières](#)

La principale invention du 19^e siècle a été la gamme des protectionnismes par lesquels les États en voie d'industrialisation ont défendu leurs marchés nationaux et leurs éventuelles chasses gardées coloniales, contre l'invasion des marchandises et des capitaux en provenance des pays déjà plus avancés. À cet égard, il faut distinguer l'agriculture de l'industrie. Les lois anglaises libérant l'importation des grains (1846) ont servi de prototype à une déprotection allégeant les coûts industriels aux dépens des propriétaires fonciers, tandis qu'à l'inverse les lois françaises auxquelles le nom de Méline est attaché (1898) ont été un exemple notoire de protection des paysanneries plus modestes contre l'invasion des blés ou des viandes en provenance des "pays neufs". Non sans variantes, ce dernier modèle l'a souvent emporté en Europe, puis en Amérique du nord, au détriment de pays dont la décolonisation a élargi les rangs. Aujourd'hui encore, l'OMC est gardienne de ces protectionnismes agricoles, nonobstant les aspirations du groupe de Cairns qui rassemble les exportateurs potentiels, de l'Australie à l'Argentine.

L'histoire du protectionnisme industriel a été plus complexe. En Grande-Bretagne, elle a commencé par des prohibitions d'exportation des machines et d'émigration des techniciens qualifiés, pour freiner la construction d'industries rivales de celles des Midlands et de l'Écosse. Cette méthode s'est déplacée, à mesure que des pays plus avancés que d'autres ont protégé, successivement, leurs industries chimiques, aéronautiques, informatiques ou nucléaires. À ces frontières mobiles, mais drapées de patriotismes habillant des intérêts industriels autant que militaires, s'opposent les frontières béantes dont les avocats ont été à chaque époque les pays les plus industrialisés et dont les opposants les plus fermes ont toujours été les pays où grandissaient de nouvelles industries. Ainsi, les États allemands coalisés dans le Zollverein d'après 1834 n'ont pas attendu la consécration de leur Empire (1871) pour se protéger des importations venues d'Europe occidentale ¹. Et ainsi de suite : tout pays libre-échangiste est un ex-protectionniste devenu apte à supporter la concurrence étrangère.

La guerre de 1914 a conduit les États européens à inventer de nouveaux types de protectionnisme pour les besoins de leurs "économies de guerre" (contingentement

¹ Friedrich List (1789-1846) passe bien à tort pour le prophète du protectionnisme. Cet ardent partisan du Zollverein est notamment l'auteur de *Das national System der politischen Ökonomie* (1841) dont l'argument central est que la protection est nécessaire le temps de promouvoir la capacité productive de la nation, afin qu'elle puisse participer, à armes égales, au libre-échange entre les nations industrielles.

des importations, répartition étatique des matières premières prioritaires, rationnement des biens de consommation, etc.). Cette novation a été prolongée, après la crise de 1929, par des politiques autarciques dont l'Allemagne a fourni le modèle le plus achevé (produits de synthèse, accords bilatéraux avec des États fournisseurs ou clients, aides étatiques multiformes aux productions prioritaires, etc.). Après 1939, la guerre, devenue mondiale plus qu'européenne, a généralisé ces traits nouveaux, en leur adjoignant une gestion étatique des transports maritimes et aériens, cependant que les sous-marins donnaient aux protectionnismes la forme extrême de blocus militaires.

Peu d'années après sa défaite de 1945, le Japon a mis au point un nouveau type de protectionnisme qui a ensuite fait école dans un nombre croissant de pays asiatiques, à commencer par la Corée et Taïwan, cependant que plusieurs grands pays latino-américains, dotés de structures sociales moins disciplinables que les groupes industriels et bancaires du Japon, tentaient néanmoins d'en adopter une variante centrée sur les "substitutions d'importation". En effet, le Japon a déployé un modèle que je décris volontiers par les trois termes **serre / jardin / plein champ** : reconstruction (ou création) en serre des industries détruites ou manquantes; puis exposition progressive des entreprises groupées sous la houlette de vastes monopoles à une vive concurrence dans le jardin du marché national; attaque, enfin, des concurrents actifs sur le plein champ du marché mondial, à l'aide de banques nippones devenues internationales et de sociétés de commerce détaillant la connaissance des marchés extérieurs.

En Europe, les "économies de guerre" ont déposé un vaste sédiment d'entreprises étatiques, de services publics et d'appareils d'État tournés vers la production marchande et vers une redistribution welfariste étendue, par bonds, des assurances sociales et des retraites aux "dommages de guerre", puis à de multiples prestations sanitaires, familiales ou autres. La création d'entreprises d'intérêt stratégique (nucléaire, spatial, etc.) et la nationalisation de sociétés industrielles ou bancaires, sont venues enrichir ce dépôt primitif, par un mouvement qui a pris de l'ampleur en 1945 et qui ne s'est inversé qu'après les nationalisations françaises de 1982. Hors d'Europe, les productions minières et pétrolières qui sont sources de rentes pesant lourd dans les budgets étatiques, ont assez souvent été nationalisées.

Ainsi se sont multipliées les variantes d'un mode de production capitaliste d'État qui a partagé avec les monopoles privés la prépondérance dans l'économie nationale, avant d'y être surclassé. Beaucoup de performances sont à inscrire à son actif, notamment en Europe occidentale et en Asie orientale : dynamisme d'une reconstruction européenne d'abord confortée par l'aide Marshall, élans plus puissants encore des pays asiatiques entraînés par l'exemple (puis les capitaux) japonais, succès plus épars ailleurs. Les craintes que l'URSS inspirait en Europe ont permis au mouvement ouvrier d'y imposer de nettes améliorations des salaires et des prestations welfaristes, mais ces "bénéfices du communisme" ne se sont pas étendus au reste du monde, même si le capitalisme d'État a procuré quelque avantage aux classes industrielles. À l'inverse, diverses dérives ont également pu s'observer : en Amérique latine, au Proche-Orient et en Afrique noire, gaspillage des rentes en redistributions populistes ou en dépenses somptuaires, plus qu'en investissements porteurs d'avenir ; en Europe occidentale, affadissement du mouvement ouvrier dans le confort de statuts mal pérennisables ; et, un peu partout, renforcement des intégrations nationales, au détriment de solidarités internationales d'ailleurs mal assurées.

Ces formes de protectionnisme (ou de libre-échange bien tempéré) ont permis au Japon et à ses émules asiatiques de résister à la déferlante néo-libérale que les États-Unis ont impulsée et à laquelle leurs alliés européens se sont associés à partir des années 1960, nonobstant les velléités de la CEE. Obstinement recherchée, l'éradication du mode de production capitaliste d'État n'est nulle part achevée, mais son érosion est partout sensible. En France, par exemple, la quasi totalité des nationalisations industrielles et bancaires de 1936-45 et de 1982 a été revendue, souvent en Bourse, après que les entreprises concernées, menacées de faillite en 1975-82, aient été remises à flot. Mais la mise à l'encan des grands services publics industriels (rail, route, télécommunications, etc.) et des sociétés d'intérêt stratégique (aéronautique, atome, espace, armement, etc.) progresse mal et dans la douleur, en 2003 encore. Savoir si ce processus ira jusqu'à son terme, en France et ailleurs, ou sera inversé par quelque rebond politique est l'une des inconnues majeures du proche avenir ([n° 32](#)).

Le mode de production capitaliste d'État était le fruit des initiatives par lesquelles des États, affrontés à des crises ou à des guerres avaient accru leurs prises sur le marché. Il n'est donc pas surprenant que, dans ce contexte, une alliance offensive des divers fronts anti-monopolistes ([n° 3](#)) ait parfois été recherchée en vue de créer des gouvernements de Front populaire, même si, bien évidemment, des gouvernements de tout autre nature ont également propagé le capitalisme d'État, de l'Allemagne hitlérienne au Japon impérial, sans oublier les États-Unis eux-mêmes où la timide Tennessee Valley Authority de 1935 eut pour successeurs la lourde cohorte des agences militaro-industrielles. Tant il est vrai que le capitalisme d'État survit jusqu'aux États-Unis.

Tel n'est pas le cas du mode de production étatique-socialiste qui prit forme dans la Russie d'après 1917, s'étendit à toute l'URSS, fut imposé à tous les pays du "camp socialiste" d'après 1945 et fut adopté, après le succès maoïste de 1947, par plusieurs pays miséreux de l'immense Asie. Dans tous ces cas, l'État s'empara, autant que faire se pouvait, de la totalité de l'économie - capitaliste ou non - et tenta de la développer à marches forcées, par des méthodes parfois féroces auxquelles le marché n'avait presque aucune part. En effet, il n'y eut qu'une partie de la production rurale qui déboucha sur un marché intérieur, avant que des réformes tardives viennent élargir quelque peu le champ de celui-ci. De même, l'accès au commerce extérieur fut réglé par des écluses grâce auxquelles les achats, les ventes et les règlements furent déconnectés des espaces économiques internes. Même les échanges entre les pays "socialistes" ou "amis" ne connurent jamais la fluidité contractuelle et la convertibilité monétaire qui étaient de règle hors le domaine étatique-socialiste.

En rigidifiant les échanges de toute sorte, les prises étatiques-socialistes sur les économies nationales furent d'une efficacité limitée à quelques secteurs sur-prioritaires (équipements de base, industries militaires, etc.). Pour le reste, une planification détaillée flotta dans le vague de références, administratives plus que marchandes, et de statistiques dont l'incertitude initiale tenait à l'inexpérience bureaucratique des États et dont l'imprécision finale, plus grande encore, résulta du relâchement de la terreur stalinienne ou maoïste. Par diverses étapes, la dislocation du mode de production étatique-socialiste s'étala des années 1970 (Chine) à l'implosion de l'URSS en 1989-90. En maints pays, à commencer par la Russie, une transition vers un capitalisme monopoliste s'est amorcée. Ailleurs, spécialement en Chine, le mode étatique-socialiste se convertit difficilement en un mode capitaliste d'État ressemblant à ses modèles nippon-coréens, cependant que le mode de production capitaliste

monopoliste prospère à grands renforts de capitaux étrangers souvent apportés par la diaspora chinoise.

[5] - Des pouvoirs internationaux sans grande prise sur le marché

[Retour à la table des matières](#)

Les institutions à vocation internationale sont-elles en mesure de se substituer aux États pour canaliser le marché ou, à tout le moins, pour y imposer le respect de normes fixées collectivement ?

De la coordination des services postaux à la validation du chèque, les conventions internationales qui se sont succédées jusqu'au milieu du 20^e siècle ont servi le marché sans le contraindre. Seul fit peut-être exception le Bureau International du Travail qui naquit, en 1922, dans le sillage de la Société des Nations, encore que ce BIT n'eût d'autre force que celle des syndicats nationaux qu'il rassemblait. On peut négliger de même la Banque des Règlements Internationaux (BRI) fondée en 1930 pour gérer les règlements des dettes et des réparations dûes par les pays ayant combattu durant la Première Guerre Mondiale.

Les institutions créées après 1947 pour l'exécution du Plan Marshall et de ses codicilles destinés à l'Allemagne, à la Grèce ou à la Turquie s'écartèrent davantage des usages capitalistes, mais elles procédaient encore de "l'économie de guerre" ([n° 3](#)), puisqu'il s'agissait d'aider à la reconstruction d'une Europe dépourvue de réserves de change. La novation la plus intéressante fut la création d'une Union Européenne de Paiements (UEP) qui permit à tous les États concernés d'économiser leurs trop rares dollars, grâce à un jeu de compensations et de crédits automatiques. Mais, dès 1957, les banques commerciales obtinrent la suppression de ce système qui leur échappait, si bien qu'il ne resta de l'ère Marshall qu'une organisation, bientôt rebaptisée OCDE, qui sermonne chaque année les pays membres dont la politique économique s'éloigne des bienséances libre-échangistes périodiquement redéfinies. Depuis le début des années 1990, le mot d'ordre est, ici, la flexibilité, c'est-à-dire l'assouplissement des lois "sociales" jugées trop rigides et l'abaissement des obstacles à la libre circulation des capitaux.

La Communauté qui a pris forme en Europe occidentale (CEE) s'est peu à peu élargie à quinze pays (UE). Elle est promise à de nouvelles extensions qui pourraient porter son effectif à vingt-cinq États membres, vers 2006. Cette union douanière réussit à coaliser tous ses adhérents au sein de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), sinon à y optimiser leur combativité. Elle gère également une "politique

agricole commune" protectionniste et elle établit des préférences tarifaires au bénéfice d'une soixantaine de pays qui appartinrent naguère aux empires coloniaux européens. Enfin, douze des quinze membres de l'UE ont parachevé, à partir de 2002, le remplacement de leurs monnaies nationales par un euro, piloté par la Banque Centrale Européenne. Cette BCE qui opère sans qu'un pouvoir politique lui soit ajusté est sans précédent dans l'histoire capitaliste de la monnaie et du crédit. S'il n'est pas porté remède à la dissymétrie entre le pouvoir monétaire et le pouvoir politique des États européens, de leur Union ou de quelque agence politique ad hoc désignée par ces États, de redoutables crises sont à craindre. Ainsi l'UE approche d'un carrefour décisif : elle peut devenir une "coopérative" d'États exerçant un pouvoir dûment agencé à l'échelle européenne, mais elle pourrait poursuivre sa carrière de banale zone de libre-échange, ouverte à tous les vents.

Une demi-douzaine d'autres zones de coopération économique ont été créées hors l'Europe, mais aucune n'a jusqu'ici exploré tout le chemin parcouru par l'UE. Le Mercosur qui rassemble avec le Brésil la plupart de ses voisins a mis en place une coopération douanière qui est rongée par des crises monétaires répétées. L'Asean qui regroupe tous les pays du sud-est asiatique a un peu plus progressé, mais sans que ses monnaies soient stabilisées, ni ses échanges intra-zone en progrès régulier et général. Toutefois l'intérêt que le Japon, la Chine et la Corée portent à cette zone pourrait enrayer la tentative américaine de la noyer avec le nord-est asiatique dans une APEC où la Coopération Économique de tout le pourtour du Pacifique se réduirait à un libre-échange directement piloté par les États-Unis, ce qui est déjà le cas de l'ALENA. En effet, cette dernière zone qui associe le Canada et le Mexique avec leur commun voisin n'est pas en état d'imposer une orientation qui s'écarterait des visées de Washington. Enfin, le projet de zone panaméricaine de libre-échange, parallèle à celle de l'APEC, s'est jusqu'à présent heurté à l'insurmontable réticence d'États peu enclins à renforcer l'influence américaine.

La situation est plus complexe et, peut-être, plus mobile, dans une partie des institutions onusiennes qui touchent aux affaires économiques. La FAO qui connaît des problèmes d'agriculture et d'alimentation, l'OMS qui se préoccupe des questions de santé et l'OIT qui a enrichi le Bureau International du Travail ont certes quelque influence en ces matières, mais elles n'ont pas infléchi l'activité des firmes multinationales, ni modifié les règles du jeu commercial. Il n'en va pas de même pour le FMI et l'OMC qui sont les deux principaux leviers internationaux du libre-échange triomphant.

Le FMI (ou Fonds Monétaire International) a été rénové par les réformes de 1970-74 et mis en relief par les crises monétaires d'après 1980. Les orientations ultra-libérales, puis les incertitudes actuelles de cette institution qui est censée sécuriser le système financier international fragilise beaucoup de monnaies ([n° 3](#)) en visant à généraliser une convertibilité monétaire inconditionnelle, tandis que la Banque mondiale qui est son acolyte aide à entretenir l'endettement cumulatif des pays les moins développés, lequel garantit leur fidélité aux principes libre-échangistes. Seuls les pays à fort élan autonome, notamment ceux où survit un suffisant capitalisme d'État et ceux qui jouissent de rentes minières ou pétrolières massives et assez bien utilisées échappent plus ou moins à cette contrainte. Pour le reste, la multiplication des crises monétaires depuis les années 1980 a finalement conduit à mettre en doute la pertinence des orientations et des méthodes du FMI, sans que ce dernier se soit déjà engagé, à l'instar des timides réformes de la Banque Mondiale, dans une révision effective de ses finalités et de ses moyens d'action.

Au sein de l'OMC, par contre, la situation est plus évolutive. Cette organisation poursuit les révisions globales pluri-annuelles des normes du commerce international (les anciens rounds du GATT) et connaît des conflits entre ses membres pour l'application de ces normes. Sous l'impulsion des pays les plus développés - mais non sans contradictions entre eux - elle s'emploie à raboter les protectionnismes et à étendre le libre-échange aux services, voire aux services publics. Elle s'efforce de résorber les dérogations consenties aux pays les moins développés. En fait, les tensions internes s'enveniment, sous le voile des votes consensuels. Elles ont retardé la désignation du premier directeur général de l'OMC rénovée et ont obligé à partager son mandat entre un Néo-Zélandais parrainé par les États-Unis et un Thaïlandais soutenu par une majorité ; elles ont différé jusqu'en 2001 la conférence fixant le programme d'un nouveau round, après que les rudes manifestations de Seattle (1999) eussent contraint d'abriter cette rencontre dans un désert arabe. Des manifestations variées ont continué de scander les rencontres internationales (de l'OMC, mais aussi du FMI ou du G7). À moyen terme, on peut même s'attendre à ce que certains grands pays conjuguent leurs actions avec celles des nombreuses contrées sous-développées qui forment jusqu'ici la majorité quasiment silencieuse de l'OMC.

Les États-Unis du premier 19e siècle, l'Allemagne cinquante ans plus tard, le Japon d'après 1945 prirent leur élan industriel au prix de fortes protections. Il est vraisemblable que d'autres pays essayeront d'agir de même, dans ou contre l'OMC, qu'il s'agisse du Brésil et de l'Inde - leaders de l'opposition à l'ultra-libéralisme lors des rounds précédents - ou bien de la Chine, de l'Indonésie et d'autres pays substantiels.

La prépondérance économique des firmes multinationales conduit à s'interroger sur leur rôle politique dans l'ordre international. Leurs capacités d'intervention se font sentir avec force dans la politique des États les plus puissants, mais la question est, ici, de savoir si ces multinationales adjoignent aux politiques des États qu'elles influencent une action internationale propre à conforter le libre-échange marchand. La réponse est globalement positive, mais de portée limitée. En effet, ces firmes ont les moyens d'instrumentaliser les États faibles, assis sur les territoires qu'elles exploitent ou convoitent, pour en faire les gardiens militaires, policiers et financiers de leurs intérêts, sauf à noter que la distinction des États puissants ou faibles fluctue en raison de leur inégal développement ([n° 6](#)) ou par l'effet de compétitions politiques entre États, voire entre firmes "mariées" à des États rivaux. De façon plus générale, les multinationales doivent s'adapter à des risques locaux divers et fluctuants dont l'appréciation et la prévention deviennent délicates lorsque ces firmes mettent en œuvre des stratégies à long terme, génératrices d'investissements fixes et lourds, tels des forages ou des oléoducs. Outre les concours éventuels de leurs États d'origine, elles ont parfois à se doter de moyens qui débordent de leur fonctionnement économique normal (investigations, espionnage, services paramilitaires, etc.) et qui conduisent parfois à des coopérations clandestines entre États et firmes, illustrées notamment par la collusion ATT-CIA dans l'éviction d'Allende (Chili, 11 septembre 1973). Toutefois cet appareillage quasiment étatique demeure de portée limitée en raison de sa spécialisation : aussi débordante soit-elle, une firme géante n'est jamais un État de plein exercice, c'est-à-dire un gestionnaire, en tous leurs aspects, des luttes de classes qui caractérisent une population et un territoire donnés. Pour canaliser le marché mondial, il faudra donc domestiquer ces firmes.

D'autres organisations internationales - que l'on dit ONG, selon un usage inspiré par l'ONU ([annexe 8](#)) - prennent conscience de cette connexion, notamment les associations qui professent diverses formes d'anti-mondialisation. L'agitation organisée par ces dernières esquisse peut-être certaines des actions politiques qui pourraient endiguer le flot de la mondialisation, voire en organiser le reflux. En outre, la prolifération multiforme des ONG produit, sous forme embryonnaire, une génération nouvelle de forces politiques. Mais la concrétisation éventuelle de politiques infléchissant effectivement l'essor marchand du capitalisme ne pourra pas résulter de leurs seules forces. Des États ou plutôt des coalitions d'États - domiciliées ou non dans certaines des institutions internationales déjà existantes - devront nécessairement servir de leviers pour d'aussi vastes et lourdes réformes.

[6] - Le développement inégal, mais de quoi ?

[Retour à la table des matières](#)

Pour mesurer ce qu'il appelle le développement humain, le Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) combine des indicateurs très variés ([annexe 6](#)) qui révèlent tous un développement inégal d'un pays à l'autre. La richesse produite dans le passé et, plus encore, la capacité de produire acquise par la force de travail jouent un rôle essentiel dans l'évolution de ce que chaque indicateur mesure. Le développement économique est la condition nécessaire du développement humain, même s'il n'en est pas la condition suffisante.

L'inégal développement économique n'est pas un fait de nature. L'histoire des peuples et de leurs sociétés est faite de déclin et de remontées, de nouveaux départs et de tardives résurgences, bref de trajectoires contrastées que l'expérience des derniers siècles permet d'interpréter rétrospectivement, sans s'abandonner à de hasardeuses explications traditionnelles. En effet, depuis la fin du 18^e siècle, l'élan soutenu que le capitalisme industriel et ses suites ont imprimé à l'économie s'est diffusé par divers moyens marchands ou coloniaux, comme par diverses formes d'imitation. L'élan démographique qui a parfois précédé cet essor économique a certes commencé de se ralentir, mais il demeure vif, sinon durable. Néanmoins, du 19^e au 20^e siècle, la progression annuelle moyenne du PIB par tête a quadruplé à l'échelle mondiale, malgré l'ampleur des crises et des guerres. Il n'est pas déraisonnable d'escompter que cette performance sera suivie, au 21^e siècle, d'un nouveau doublement moyen du rythme annuel de croissance du PIB par tête, nonobstant une expansion démographique encore très rapide.

Croissance mondiale (taux annuels moyens)	19e siècle	20e siècle	21e siècle
	estimation	estimation	hypothèse
Population	0,60 %	1,35 %	0,90 %
PIB	1 %	3 %	4,25 %
PIB par tête	0,40 %	1,60 %	3,30 %

(Voir Le monde au 21^e siècle, pp.372 sq.)

Ainsi, les formations économiques assises sur des modes de production capitalistes se sont révélées - par leurs activités propres, par les ponctions qu'elles ont opérées sur le reste du monde et par les réactions qu'elles ont suscitées - d'une capacité et d'une persistance supérieures à celles des formations antérieures. Mais elles ont également accru les inégalités entre pays, sinon toujours au sein de ceux-ci. Savoir si ces inégalités peuvent être réduites sous certaines conditions (et lesquelles ?) fait l'objet de disputes sans cesse renouvelées. Leur réduction durable et continue est généralement souhaitée, mais de façon équivoque. Est-ce l'inégalité des capacités productives nationales dont la réduction est souhaitée ou est-ce l'inégalité des niveaux de vie, d'un pays à l'autre, voire au sein de chaque pays, qu'il faudrait résorber ?

Malgré leurs limites et insuffisances, les indices présentés par les annexes 6 et 7 dressent pour chaque pays un tableau des capacités économiques globales (les PIB) et des niveaux de vie moyens (les PIB par tête). Quant à l'emploi donné à ses richesses par chaque pays, dans les domaines jugés fondamentaux pour tous les humains, il est évalué par les IDH. Des recherches plus poussées permettent de détailler, pays par pays, les niveaux de vie correspondant aux divers barreaux de l'échelle richesse/pauvreté. Mais aussi instructifs que soient ces indicateurs, ils n'éclairent guère les causes de l'inégal développement, ni les voies et moyens pour y porter remède.

Ces causes apparaissent plus clairement si l'on inventorie les handicaps et les chances propres à chaque société, non pas en empilant des analyses empiriques de qualité variable, mais bien en faisant usage d'une théorie convenable. L'inventaire doit être tourné autant vers le donné historique de la société à considérer que vers son bâti présent. Le donné historique ne se réduit pas au sédiment déposé localement par les millénaires d'activités adaptatives des peuples ayant occupé le site considéré, car il inclut aussi l'ensemble des opportunités (positives ou négatives) que l'environnement international offre (ou impose) à la société actuellement installée sur ce site. Pour sa part, le sédiment est formé par le capital fixe incorporé dans les ports, les villes, les campagnes, les routes, etc. comme on peut en juger par le handicap des pays où de tels équipements sont inexistantes ou rudimentaires ; mais il est également incorporé dans la population, sous forme de savoirs et de savoir-faire transmis d'une génération à l'autre et enrichis par la scolarisation, d'où le handicap des peuples où l'analphabétisme est répandu et où les activités traditionnelles requièrent peu d'ingéniosité. De

leur côté, les opportunités dûes à l'environnement peuvent être rendues sensibles par deux exemples : le pétrole d'Arabie a fini par convertir un désert en pays ultra-riche, alors qu'à l'inverse le croît démographique du 20^e siècle a décuplé les besoins de toute sorte dans maintes sociétés, bien avant que les moyens d'y faire face soient devenus disponibles.

Ces exemples tout à fait rudimentaires montrent dans quelles directions l'inventaire des héritages sociaux doit s'engager, pays par pays, avec tout le détail nécessaire. D'une part, il s'agit d'apprécier le stock de capital fixe déjà acquis et les potentialités de la force de travail là-présente ; d'autre part, il s'agit d'évaluer les chances et les obstacles offerts par l'état du monde environnant, non seulement en termes de compétitivité marchande, mais aussi en termes d'adaptabilité : tant il est vrai - par autre exemple - que l'Amérique indépendante et les empires coloniaux aspirant des millions d'immigrés offrirent à beaucoup de pays européens du 19^e siècle, un précieux concours pour alléger les pressions démographiques en leur sein.

Que cet inventaire global des fruits actuels de l'histoire soit apprécié en considérant un ensemble de sociétés dont les interactions historiques ont été fortes, ou qu'il soit détaillé à l'échelle de chacune d'elles, il conduit, en tout cas, à prêter attention au type structurel des sociétés concernées - c'est-à-dire aux particularités typologiques de leurs formations économiques (FE), politiques (FP) et idéologiques (FI) dont l'intime emboîtement caractérise chaque société comme une formation sociale (FS) elle-même inscrite dans quelque repli d'un système mondial (SM) bien définissable. La Société explicite les concepts ici notés par leurs initiales. Une version résumée de cet ouvrage est consultable sur <http://www.macrosociologie.com/>. En effet, il est vrai que des sociétés que la géographie rend voisines et que le calendrier présente comme contemporaines peuvent relever de types très différents, aux potentialités inégales. De cela, les indices de PIB ou d'IDH ne peuvent rendre compte. Il faut pousser l'exploration macrosociologique jusqu'aux sources d'un développement inégal qui est celui de formations sociales dont les capacités propres d'action, comme les capacités de réaction à leur environnement international sont très différentes d'un type à l'autre. Cette diversité essentielle rend ridicules les prophètes d'un libre-échange commercial qui égaliserait les chances de tous les pays, car une telle exposition à tous les vents du large ne peut avoir les mêmes effets dans des formations sociales radicalement différentes. En revanche, elle explique les exploits différenciés que l'histoire des protectionnismes, des capitalismes d'État, voire des socialismes étatiques a produits (n° 4) et elle ouvre la voie à la recherche des gammes nouvelles de politiques économiques qui pourraient se révéler judicieuses au 21^e siècle, tant pour les pays déjà développés - mais inégalement - que pour les nouveaux venus à la recherche d'un développement à finalités économiques prioritaires.

[7] - La dérive économique du monde

[Retour à la table des matières](#)

Il faut prendre un peu de recul pour bien comprendre l'économie mondiale actuelle. Partons de la France au temps où Turgot s'efforçait d'y imposer la libre circulation des grains, forme alors essentielle du libre-échange naissant. Un siècle plus tard, cette France-là était déjà devenue un marché national où la valeur d'échange tendait à s'uniformiser pour toutes les marchandises industrielles et pour ceux des produits agricoles de grande consommation que le chemin de fer commençait de véhiculer un peu partout. Mais dans les énormes interstices provinciaux de cette économie moderne, des marchés locaux et des usages d'entraide ou de troc définissaient, de façon variable d'une zone à l'autre, les équivalences (monétaires ou non) des produits que leur valeur d'usage rendait indispensables, mais dont l'industrie moderne et son marché n'avaient pas encore normalisé la production et l'échange. Plus tard, les industries agro-alimentaires et les chaînes de la grande distribution allaient étaler ce marché national, de mieux en mieux unifié par sa monnaie, ses douanes et ses autres normes étatiques. Il ne reste aujourd'hui, des anciennes équivalences fondées sur les valeurs d'usage, que les "charmants" archaïsmes d'écartés pauvres ou miséreux tel "l'excellent repas trois fois moins cher qu'à Paris" des campagnes reculées.

L'exemple est simplifié, mais il supporte la comparaison avec le marché mondial aujourd'hui en formation, où les industries, les commerces, les banques et les bourses d'envergure multinationale interconnectent d'immenses régions caractérisées par des industries, des commerces ou des banques d'envergure inférieure (et fort inégale d'une région à l'autre) jusqu'à ces zones - parfois vastes comme des pays entiers - où la plupart des productions et des échanges restent régis par des équivalences à l'ancienne, fondées sur des valeurs d'usage diversement ponctionnées par les antennes avancées de l'économie moderne (sociétés minières, plantations, factoreries, collecteurs de produits artisanaux, etc.). Les branches d'industrie et d'autres activités capitalistes où une valeur d'échange de portée mondiale se fait aujourd'hui sentir sont loin d'avoir conquis tous les recoins de la planète. Selon le stade de développement des pays déjà engagés peu ou prou dans les divers compartiments du marché mondial ([n° 2](#)), toute une gamme de valeurs d'échange en flux permanent tendent cahin caha vers une mondialisation des valeurs, dont les signes perceptibles par les économistes de l'événementiel sont des gammes de prix, de salaires, de profits, d'impôts et de services publics qui tendent non point vers une parfaite identité, mais vers une quasi égalité des niveaux de vie entre les pays concernés. Concrètement, l'Amérique du nord, l'Europe occidentale et le Japon - c'est-à-dire le centre du monde actuel - en sont à ce stade, cependant qu'à l'entour s'étalent les pyramides disparates de régions moins développées, c'est-à-dire moins engagées dans l'internationalisation de la valeur

d'échange. Au passage, je souligne que l'effondrement du socialisme étatique et le net recul du capitalisme d'État enregistrés durant le dernier quart du 20^e siècle ont modifié la dialectique internationale de la valeur, en étouffant quasiment les promesses de la valeur de développement visée par les États aptes à activer ces modes de production. Il ne subsiste de celle-ci que des capacités de protectionnisme à l'échelle des "marchés nationaux" contrôlés par lesdits États. Et, de façon embryonnaire, diverses transformations des coûts et des valeurs, au sein des groupes multinationaux effectivement - et efficacement - intégrés ¹.

Donc, au stade actuel de la mondialisation, les différentiels de prix, de profits et de salaires demeurent importants - quoique fluctuants. D'où une série de questions dont la plus grave est celle du mauvais emploi mondial des capitaux. Les nouveaux capitaux investissables sont drainés vers des emplois qui dépendent peu des États (circuits financiers publics, incitations fiscales, etc.) et dont nulle autorité internationale ne fixe les priorités. Leur emploi est guidé par deux séries de stratégies contradictoires. La première est celle des stratégies d'entreprise, communément pratiquées par les industries de toute taille où l'investissement est fonction des techniques disponibles, des parts de marché visées, des capacités d'autofinancement (= profits réinvestissables) et des interventions bancaires. Ces dernières donnent toutefois accès à d'autres stratégies dont les firmes multinationales font, pour leur part, un très fréquent usage. Leur priorité n'est pas l'extension ou la modernisation du capital fixe et de la force de travail en vue de perspectives technico-marchandes, mais elle se porte directement au niveau des profits. Il s'agit d'orienter les investissements nouveaux en fonction des plus hautes perspectives de rentabilité offertes soit par des placements financiers, soit par des achats et ventes de firmes, soit même, le cas échéant, par l'exploitation d'un nouveau marché grâce à de nouvelles marchandises. En schématisant à peine, on peut opposer de la sorte des stratégies d'entreprise et des stratégies de spéculation.

Or l'appareil bancaire et boursier qui pilote la circulation mondiale des capitaux investissables préfère généralement les secondes stratégies, car les indicateurs de taux et de cotations dont cet appareil fait usage éclairent mal les premières, cependant que ses techniques d'intervention tendent à rentabiliser les banques par un délestage boursier de leurs risques propres : les crédits titrisés et les émissions boursières sortent de leurs bilans. ² Au regard de ces désordres majeurs, les correctifs apportés par les "aides au développement" en provenance d'États ou d'institutions internationales sont d'un faible effet, quand elles ne contribuent pas à l'exploitation des zones sous-développées (aides liées à des opérations ou à des productions "métropolitaines" : mines, plantations, travaux publics préemptés, etc.) et au renforcement des liens politiques de dépendance des pays concernés.

À ces troubles de l'investissement répondent d'autres troubles dont la force de travail est frappée, mais qui ne sont que partiellement liés aux stratégies d'entreprise ou de spéculation. Dans les pays les plus développés, l'extension internationale du règne de la valeur d'échange se traduit par des délocalisations d'entreprises vers

¹ Valeur d'usage, d'échange ou de développement sont des concepts analysés dans *La Société* (www.macrosociologie.com). Dans un registre plus proche de l'économie politique de type universitaire, je recommande vivement le livre de Charles-Albert Michalet - *Le capitalisme mondial*, PUF, 1976.

² Voir *Le monde des banques et des bourses*, article du *Groupe bancaire 2002*, dans le n° 109 de la revue *Hérodote* (2^e trimestre 2003).

d'autres zones et par de fortes poussées migratoires vers les pays les plus riches. Partout, les firmes dont la délocalisation est décidée sont soumises à des pressions politiques, syndicales et autres visant à empêcher ou retarder leur départ, à inscrire des exceptions diversement motivées dans les statuts des organismes internationaux comme l'OMC ou à négocier avec les firmes multinationales elles-mêmes des arrangements divers. Mais, en toile de fond, un exode des capacités productives est recherché par les tenants des deux types de stratégie, pour les branches où la main-d'œuvre est la moins qualifiée et pour les entreprises dont le dépeçage offre de fortes perspectives de rentabilité à court terme. Néanmoins, les localisations nouvelles qui font suite à ces délocalisations ne sont pas d'un choix simple car le niveau des salaires ne peut être leur seul critère : les opportunités marchandes, les risques politiques, les tensions sociales, la solidité des monnaies et des banques et même les aménités de l'existence pour les cadres expatriés entrent également en ligne de compte.

Dans les zones moins développées les problèmes précédents sont souvent compliqués par un courant de brain drain, c'est-à-dire par un exode des professionnels à haute qualification, vers les pays déjà riches où leurs salaires et leurs statuts sinon leurs genres de vie seront plus confortables. Ces exodes volontaires sont gênants à court terme, car ils distraient une ressource rare. Mais leur effet à long terme est souvent bénéfique, car une fraction significative de ces émigrés rentre finalement au pays avec une qualification enrichie, y compris dans l'art entrepreneurial.

Enfin, les zones où le sous-développement condamne les masses à la misère projettent les grands flux migratoires d'hommes pour qui la misère des métropoles capitalistes est un relatif luxe au regard de la leur. Sur ces mouvements massifs se greffe toute une faune d'armateurs de rafiots, de passe-frontières, de "marchands de sommeil" et d'usuriers récupérant les frais de voyage des clandestins. Les vagues de réfugiés provoquées par des guerres et d'autres massacres comme par des cataclysmes ajoutent à ces flux de la misère. Même ralentie, la croissance démographique du 21e siècle continuera de nourrir cette poussée incoercible.

Migrations et délocalisations se conjuguent pour peser sur l'échelle des salaires et des autres rémunérations dans les pays que les peuples miséreux jugent attractifs. L'action des syndicats et d'autres associations, celle des administrations et des magistratures fidèles aux lois "sociales" des pays d'accueil et les stratégies des États gouvernant ces pays - de façon point trop distraite ni désarmée - concourent volontairement ou non à un freinage de ces exodes. Mais, pour les endiguer vraiment, le gardiennage des ports, aéroports et autres frontières et la répression des entrées clandestines doivent atteindre un tel niveau que les régimes démocratiques y perdent leur âme et que les dictatures militaires et autres s'en renforcent.

Ainsi, la distribution mondiale des capitaux investissables est nécessairement aberrante, au regard des besoins des régions non ou mal développées économiquement, cependant que la distribution mondiale des capacités d'emploi est, de son côté, tordue par l'entrechoc des résistances aux délocalisations, des poussées migratoires et des créations d'activités que dispersent les stratégies marchandes ou spéculatives des firmes multinationales et des cohortes de PME qui les suivent. Par quelque côté que l'on aborde l'entrelacs de problèmes aigus que cette double contrainte fait foisonner, on retombe toujours sur la même conclusion : les forces économiques à l'œuvre dans un système mondial où la valeur d'échange s'internationalise ne peuvent produire par elles-mêmes une réduction manifeste et durable des inégalités entre pays

et au sein de chacun d'eux, ni une distribution des ressources humaines et financières qui sous-tendrait une telle évolution.

L'économie des premiers pays conquis par le capitalisme fut canalisée par des États qui enveloppaient leurs marchés en voie d'interconnexion nationale, cependant que les lointains asiatiques, africains et latino-américains étaient subordonnés aux empires alors centraux. Quand cette dialectique coloniale du pouvoir politique et du marché capitaliste a été finalement débordée, après les crises et guerres de la première moitié du 20e siècle, les principales articulations qu'elle avait créées se sont défaites et n'ont pas été remplacées. En effet, les rares institutions économiques d'échelle mondiale qui ont alors émergé - la Bourse de New-York et le FMI, les principales firmes multinationales de toute sorte (banques comprises), etc. - n'ont pas de répondant politique qui puisse les envelopper et les contrôler, ni a fortiori, les orienter, si bien que, faute d'être canalisée par des États ou des "coopératives" internationales d'États - plus efficaces que les institutions onusiennes - l'économie dérive sans guide, ni dessein. Sur la haute mer du libre échange, la "main invisible" la pousse profitablement vers des récifs ou des tempêtes totalement imprévus ([n° 21](#)).

À cette contradiction structurelle, la conjoncture économique du jeune 21e siècle adjoint un péril supplémentaire : une crise majeure semble mûrir. Les désordres boursiers mondiaux mal atténués par le généreux crédit des banques centrales, l'éclatement des "bulles" inflationnistes de l'immobilier, le reflux des investissements dans les "technologies de l'information" et dans plusieurs autres branches attestent d'une dépression que les aides "sociales" et le jeu des budgets publics - ces "stabilisateurs automatiques" bien analysés par Galbraith¹ - peinent à corriger. En effet, le démantèlement mondial du capitalisme d'État et, à un degré moindre, la difficile reconversion du socialisme étatique réduisent les capacités de manœuvre contra-cycliques des États. À quoi s'ajoutent les troubles profonds de plusieurs grandes puissances, naguère motrices, à commencer par le Japon et l'Allemagne. Les firmes multinationales ne peuvent relayer les États dans une relance méthodique, car leurs orientations stratégiques ne le permettent pas. Les institutions internationales, prisonnières de sottises doctrines, sont handicapées comme l'on sait. Bref, toutes les conditions d'une crise majeure semblent réunies, d'autant que l'aventurisme militaire des États-Unis pourrait accélérer leur maturation.

¹ John Kenneth Galbraith - *The New Industrial State*, 1967

Civiliser les États-Unis (2003)

Deuxième partie

Un monde en désarroi

(Analyse politico-culturelle du capitalisme planétaire)

- (8) – [La turbulence des peuples](#)
- (9) – [L'inertie des cultures](#)
- (10) – [Embryons de société civile dans l'international](#)
- (11) – [Le monde comme idéologie](#)
- (12) – [La très inégale densité des États](#)
- (13) – [Les guerres excentrées](#)
- (14) – [Les "coopératives" d'État](#)
- (15) – [La superbe des États-Unis](#)
- (16) – [Les frontières et les fronts politico-culturels](#)

[8]. – La turbulence des peuples

[Retour à la table des matières](#)

Stabilisé à la fin des décolonisations, le nombre des États admis à l'ONU ou reconnus par certains au moins de leurs voisins n'a cessé d'augmenter depuis lors. En 2003, on en compte environ 200, mais leur effectif continue de fluctuer, d'autant qu'à leurs côtés subsiste une quarantaine d'entités géographiquement distinctes dont les statuts s'étalent de l'encore-colonial à la presque-indépendance. À quoi s'ajoutent les quasi-États sécessionnistes qui prolifèrent actuellement dans les Balkans, en diverses zones africaines et en d'autres sites archipélagiques ou montagneux. Si l'on s'en tient à

l'à-peu-près-stable, on peut considérer que 180 États se partagent plus de 98 % de la population mondiale.

Le décompte des peuples entre lesquels cette même population se répartit est plus incertain encore, car les sciences sociales concernées peinent à typifier et à cartographier cette matière, cependant que les turbulences des populations diversement encadrées par les États ne cessent de juxtaposer ou de mêler des éléments de peuples, ailleurs ou naguère distincts, mais aussi d'amalgamer lentement de "nouveaux" peuples. Les inventaires les plus détaillés comptent les peuples par milliers ; les recherches qui se rabattent vers un critère unique, à la façon de l'ethno-linguistique, s'en tiennent à 5-6000 peuples dont un tiers compterait moins de 1000 locuteurs ; d'autres sciences sociales, enfin, réduisent ce nombre à quelques centaines.

Quoi qu'il en soit, on détient une robuste vérité de notre temps en considérant que le système mondial actuel inclut un bon millier de peuples dans deux petites centaines d'États inégalement hétérogènes et qui les enferment fort diversement. Mais il suffit de descendre du système mondial aux sous-systèmes que l'on peut y discerner ¹ et, de là, vers des ensembles plus modestes encore, pour se trouver obligé d'enrichir de plus en plus ces évaluations.

La turbulence des peuples ainsi rangés tient apparemment à leurs migrations. La légende et l'histoire bien documentée débordent d'errances, d'exodes et d'autres remue-peuples dont beaucoup n'ont plus d'équivalents actuels, même si les exils collectifs et les ethnocides n'ont pas été rares, ni de faible ampleur au cours des 19e et 20e siècles, tandis que d'autres *Völkerwanderungen* ² massives se sont prolongées fort avant dans ces siècles ou y ont pris vigueur. Ainsi en allait-il des transferts esclavagistes ou serviles qui ont ponctionné l'Afrique ou les Indes et des émigrations plus ou moins volontaires par lesquelles la Russie a peuplé sa Sibérie, tandis que divers pays d'Europe colonisaient leurs Amériques ou saupoudraient d'autres continents.

Les décolonisations ont mis un terme à beaucoup de ces mouvements, faute de territoires contrôlés par une même puissance, au départ et à l'arrivée. De leur côté, les Amériques longtemps avides d'immigrants ont réduit leur accueil, sinon leur attrait. Désormais, les États tendent à contrôler l'immigration. Seules quelques Australie et Canada encouragent parfois celle-ci. Par ailleurs, les grands espaces étatiques sont le siège de fortes migrations internes, alourdies par des migrants officiels ou clandestins venus de l'étranger. La Chine n'échappe pas à ces tourbillons. L'Europe où se bâtit un grand espace unifié - dit espace de Schengen, du nom de la ville où fut signé le traité qui organise la libre circulation dans l'Union Européenne - s'accoutume mal aux migrations internes et subit l'inégale porosité de ses frontières périphériques, comme la capillarité des courants établis entre ses ex-colonies et leurs métropoles de naguère.

Enfin, hormis les régions développées d'Europe, d'Amérique septentrionale et du Japon où l'aménagement du territoire n'est pas livré au hasard des mouvements spontanés, presque toutes les régions du monde subissent un exode rural qui, faute de croissance économique suffisante, n'aboutit pas à la formation de cités ouvrières, de banlieues résidentielles et d'entrées de villes vouées aux commerces, mais conduit à l'agglomération ultra-rapide de mégapoles surdimensionnées que même les États les

¹ Cf R. Fossaert, Le système mondial vu des débuts du 21^e siècle, Hérodote, n° 108 (1er trimestre 2003).

² Ou errances des peuples.

moins pauvres et les mieux orientés ne réussissent pas à urbaniser en temps utile. Ainsi, le 20e siècle s'est achevé avec un milliard d'humains vivant loin des campagnes miséreuses, dans de pseudo-villes où l'eau propre, l'égoût, l'école, l'hôpital et l'électricité sont des luxes rares ou inconnus.

À l'échelle mondiale, tous ces mouvements ont le même ressort. Hors les pays capitalistes développés, l'exubérance démographique tarde à se calmer, tandis que l'inégal développement des économies et des politiques sociales (n° 6) convertit le différentiel démographique en une puissante incitation à l'exil vers les pays riches, vers les régions riches des pays immenses ou vers les villes préexistantes. En certaines zones, souvent miséreuses, les guerres génératrices de réfugiés ajoutent à ces flux leurs renforts répétés. Bref, le monde actuel serait partout traversé d'énormes courants migratoires, n'étaient les barrages, poreux mais point inefficaces, que les pays riches élèvent plus ou moins solidement. Le semis de communautés étrangères à leurs pays d'accueil et de diasporas plus durablement éparpillées continue donc de s'enrichir, tandis que le cancer des bidonvilles gagne du terrain.

Les Noirs semblent étranges en Russie, comme les Chinois en Afrique. Ces symptômes grossiers d'un racisme manifeste ont partout des équivalents multiples, quoique parfois plus subtils. Que l'accent soit porté sur les différences physiques, langagières ou religieuses ou qu'il soit déplacé vers les coutumes alimentaires, vestimentaires et autres, partout le monde actuel est hérissé de barrières culturelles qui enserrent les réfugiés et les migrants ayant franchi les frontières politiques, voire les nationales venus de provinces lointaines (n° 16). Partout ces barrières internes portent en germe - ou laissent éclater - des conflits d'altérité que seules, des politiques vigilantes et habiles réussissent parfois à pacifier ou à différer. Partout, l'intégration des nouveaux venus dans des sociétés qui s'accoutument à leur présence, requiert plusieurs décennies d'efforts auxquels les administrations, les écoles, les églises, les entreprises, les syndicats et bien d'autres appareils participent, qu'ils le veuillent ou non. Partout l'acceptation ou l'assimilation des nouveaux venus s'étale au moins sur la durée de vie de deux ou trois générations ; les nouveaux flux qui se présentent s'assimilent un peu mieux, si leurs congénères ont déjà réussi à se faire accepter, mais s'intègrent plus mal si leurs provenances inhabituelles se heurtent à des barrières culturelles insuffisamment baissées ou nouvellement dressées par les ex-immigrés désormais installés. Partout, les conjonctures économiques freinent ou facilitent l'accueil des étrangers selon les cycles du marché du travail ou la disponibilité d'espaces valorisables. Partout, enfin, les conflits internationaux qui touchent de près une partie des immigrés en voie d'intégration ralentissent ou entravent cette dernière. Autrement dit, les barrières culturelles sont plus durablement efficaces que les frontières politiques pour cerner les étrangers de méfiances variées selon leurs provenances et diversement affectées par les péripéties de l'histoire.

[9] - L'inertie des cultures.

[Retour à la table des matières](#)

Dans les pays riches, les produits et les modes changent si vite aujourd'hui que, d'une génération à l'autre, les usages et même certaines coutumes bien établies semblent se modifier en même temps que les besoins. Ailleurs, d'évidentes contagions s'opèrent dès que l'ostentation des classes fortunées - y compris les exilés paradant au pays - est confortée par l'enrichissement requis pour ouvrir un nouveau segment du marché. Bref, une nouvelle civilisation semble déferler sur le monde selon les gradients de la fortune locale. On se gardera toutefois d'accepter telle quelle cette image complaisamment étalée par les libre-échangistes de toute venue, parce qu'en nimbant le capitalisme de nuées trompeuses, elle rend inintelligible le comportement des peuples, riches ou non, et des classes qui les composent. Les changements qui s'opèrent sont à observer de plus près.¹

Inéluctablement, la culture de chaque peuple s'affiche dans tout ce qui concerne l'alimentation, le vêtement et le logement. À l'échelle mondiale, ceci contraint à rappeler l'existence de centaines de millions d'affamés, de mal nourris et de sous-alimentés sur lesquels les aides alimentaires ricochent faiblement. Deux autres tiers de l'humanité manifestent la pérennité de traditions alimentaires faiblement écornées par les usages nouveaux. Il n'est finalement qu'un cinquième de la population mondiale qui soit aujourd'hui repu au point que les maladies de la surabondance s'y répandent. Néanmoins, on observe dans ces zones de plénitude - où les poches de misère ne sont pas rares - la persistance de différentiels nationaux, régionaux et locaux, quant aux préférences alimentaires et aux normes usuelles des repas (nombre, durée, horaire, manières de table, etc.), lesquelles attestent de la solidité d'un socle plus ferme que l'estomac humain. La même observation peut être vérifiée sous l'uniformisation vestimentaire que symbolise le blue-jeans presque omniprésent. Ici également, la pauvreté pérennisée et la récurrence de traditions d'une extrême variété sont marbrées, de ci de là, par des luxes aussi minoritaires que médiatisés. À quoi s'ajoute évidemment la résistance coriace des mœurs que le vêtement habille jusqu'à proscrire la nudité des corps ou même des visages !

Quant au logement, on doit se souvenir qu'un bon tiers de l'humanité ne jouit que d'un habitat de fortune, à promiscuité contrainte et sans hygiène, faute d'eau potable. Et que la démographie, inégalement assagie, continue d'accroître, pour quelques décennies encore, cette fraction miséreuse, condamnée notamment à la massification bidonvillesque. Pour le reste, la rareté des beaux quartiers, la ségrégation différenciée

¹ Je précise que les concepts usités ici - tels que : appareils, civilisation, culture commune, habitus, nation ou peuples, etc. - sont explicités par *Macrosociologie* et par *La Société*, ouvrages consultables sur www.macrosociologie.com.

des banlieues, l'équivoque des centres urbains (tantôt puits de misère et tantôt îlots de luxe) font du logement de qualité un bien minoritaire, étendu en Europe mieux qu'aux États-Unis par le welfare des "logements sociaux" mais contenu, au Japon, par une extrême exigüité. Le tout chargé, comme devant, de survalorisations coutumières où les particularismes religieux et autres résistent à l'invasion de l'électro-ménager.

Néanmoins cette invasion, démultipliée par les biens durables de toute sorte dont l'industrie déborde - autos, radios, télévisions, ordinateurs, etc. - contraste fortement avec la solidité manifeste d'us et coutumes profondément enracinés. Dans la transmission de ceux-ci, l'habitus familial joue évidemment un grand rôle, encore qu'il soit déformé par une évolution des mœurs sexuelles et matrimoniales qui distend et recompose d'autre manière les liens entre enfants et parents, à mesure que la contraception féminine, la liberté de l'avortement, la fréquence du divorce et d'autres mutations s'acclimatent, en ordre dispersé et variable. Certes, la vigueur des traditions patriarcales de l'Asie, le désordre de l'Afrique, les caractéristiques de la famille latino-américaine ou même les éventuelles crises politico-morales nord-américaines et européennes attestent de puissantes résistances. Mais ce sont là des réponses à une transformation générale dont le moteur est ailleurs. La pilule répond à l'exubérance démographique incontrôlée, le préservatif protège du sida mieux que la prière ou qu'une pharmacopée trop onéreuse, le tout est porté par la vague de fond de femmes s'arrachant à leur soumission millénaire. Cette révolution essentielle n'en est qu'à ses débuts et elle n'annule pas la force de l'habitus familial. Elle ne peut que le transformer, péniblement et chaotiquement, autant que se modifie l'institution familiale elle-même, tant il est vrai que l'homme est un animal prématuré dont l'humanisation et la socialisation progressent de concert au sein d'une famille ou de son substitut, fût-ce une bande de rues, un chapelet d'ex-époux se succédant diversement ou quelque autre variante. À l'inverse de l'habitus familial, le scolaire entre dans le 21^e siècle, porté par le puissant élan que le siècle précédent lui a déjà donné à l'échelle de sociétés tout entières. Quelles que soient les crises et les novations que l'institution scolaire subit ou les tâtonnements qui accompagnent sa mondialisation, le fait est que le pourcentage des jeunes générations soumis à un apprentissage dont la durée moyenne s'allonge, ne cesse de s'accroître. L'habitus scolaire est encore loin d'être le lot commun de l'humanité, mais il y tend puissamment. Ce qui ne veut pas dire qu'un même moule façonnera chaque nouvelle génération, car comme tout habitus, le scolaire n'est pas premier, il est véhicule et façonnier d'une culture, tout en contribuant à l'évolution de celle-ci.

De son côté, la transmission traditionnelle des modes de travail paysans, artisanaux et autres demeure majoritaire mondialement, mais elle s'érode de plus en plus vite. Reste à savoir si les industrialisations d'aujourd'hui ont les mêmes effets en matière de cohérence, de discipline et de solidarité que leurs devancières et si les "tertiairisations" de plus en plus fréquentes dans le monde du travail se rapprochent ou non de l'efficace industrielle, le tout dans des sociétés porteuses de traditions militaires, bureaucratiques et religieuses très différentes ? À ma connaissance, il est peu de synthèses éclairant ces derniers problèmes.

Si l'on veut bien faire abstraction des mélanges hétérogènes que le tumulte des peuples multiplie ([n° 8](#)) et des grumeaux allogènes à dilution lente qu'il introduit dans la pâte de maints peuples, pour ne considérer que l'immense majorité de chaque peuple, force est de constater qu'au cœur de la culture commune de celui-ci figure un langage ou plus exactement un "langage de langages" un code de vie sociale, par référence auquel le devenir culturel de chaque peuple - c'est-à-dire son identité

collective - doit être apprécié. La thèse que je résume ci-après n'est pas sans rappeler la formule de Lacan pour qui "l'inconscient est structuré comme un langage"¹, mais je n'ai pas qualité pour juger du cheminement qui conduit de l'inconscient du sujet individuel à ce qu'est la culture commune à tout un peuple, ce "collectif anonyme". Ma seule certitude est que ce cheminement - s'il existe - part du primat qu'est le groupe, quels que soient les effets en retour que chaque individu peut y inscrire.

Le langage qui cimente chaque peuple est évidemment sa langue usuelle, mais considérée dans sa plénitude, comme totalité de ce que ses locuteurs multiples et divers savent dire et inventent et de ce que ses anciens, ses érudits et ses écrits gardent en mémoire, même si l'usage ordinaire en est perdu. Encore faut-il bien voir que ce langage n'est pas enfermable dans un dictionnaire parce que, dans sa singularité même, il est une façon de dire le monde, de le représenter, de le concevoir. La spécificité de chaque Weltanschauung langagière – c'est-à-dire la conception du monde exprimée par et dans un langage - se vérifie dans l'exercice de la traduction, laquelle n'est jamais le remplacement poids pour poids d'un mot par un autre, mais bien la confrontation de deux aperçus sur le monde, de deux points de vue, proches ou très différents, mais jamais identiques à tous égards. Depuis que l'ordinateur semble en offrir le moyen et l'internet le besoin, la création de machines à traduire ne produit que des palliatifs, des drogmans technologiques de rencontre.

Cette impossibilité conduit au cœur du problème. Une langue n'est pas qu'un prisme sémantique à travers lequel le monde se laisse observer. C'est aussi une façon de vivre dans ce monde, un savoir-faire, savoir-vivre, etc., c'est-à-dire savoir de tout ce qu'il faut savoir pour y vivre. Un savoir qui ne cesse de s'accumuler, depuis l'acquisition du "langage maternel" jusqu'au terme de la vie. Un savoir qui n'est pas fait que de mots - même si la langue en est la sténographie la plus explicite - car il inclut les gestuelles, les manières, les pratiques et les coutumes ritualisées, bref tous les faits et gestes inconsciemment codifiés qui singularisent un peuple. Autrement dit, chaque peuple a pour trésor commun un "langage généralisé", un répertoire de codes, bref une culture commune.

Cette culture est dotée d'une puissante inertie, elle se transporte de génération en génération avec la lenteur d'un glacier enserré entre les montagnes d'une commune structure sociale, y compris son État, ses appareils idéologiques et ses entreprises. Inertie, mais non intangibilité. De fait, chaque peuple s'adapte, apprend ou subit, et peu à peu se transforme. Des heurts historiques peuvent l'éclater et l'éparpiller, de lentes assimilations d'éléments divers peuvent l'enrichir et l'étendre, mais tout ceci s'opère au rythme séculaire des générations qui se succèdent.

Telle est la perspective selon laquelle les changements de notre monde actuel peuvent être évalués. Leur rapidité oblige à déplacer l'attention de l'inertie fondamentale de tout peuple vers les formes et les degrés de sa labilité, image inspirée par la chimie qui spécifie par ce terme un état de la matière faiblement protégé et, donc, exposé à quelque mutation. Dire qu'un peuple n'est pas intangible, c'est dire que sa labilité est un phénomène historique à évaluer très exactement, en jugeant des changements qu'elle autorise sous telles pressions spécifiques et avec tels effets repérables. Les glissements de la consommation sont significatifs à cet égard, mais moins profonds que les éventuelles transformations des habitus et des traditions qu'ils

¹ Écrits, Seuil, 1970

véhiculent et ainsi de suite, jusqu'à s'approcher du cœur de la culture commune, du code des codes que résume l'identité collective de celui-ci.

Dans cette perspective - et en négligeant mille développements majeurs qu'il faudra retrouver, par changements d'échelle, lors de l'étude des différents cantons du monde actuel - en restant donc à l'échelle mondiale, on se doit d'observer :

- que, dans les régions non ou peu développées économiquement, la labilité des peuples est d'autant plus faible que l'ancienneté historique de la civilisation dont leur culture relève est grande; que l'encadrement politique exercé par l'État est ferme, y compris à l'égard des entreprises marchandes et des appareils idéologiques modernes; et que l'encadrement religieux traditionnel, s'il est expressément organisé, converge avec l'encadrement politique comme gardien de l'acquis ;

- que, dans les États économiquement développés, la maturation nationale est un mouvement multi-séculaire et non un bricolage ideologico-politique improvisé, si bien que, selon les cas, un État donné peut recouvrir, pour l'essentiel, une seule culture commune ou embrasser sous une même nationalité politique des éléments de peuples encore disparates ou bien des éléments distincts, mais accoutumés de longue date à une coexistence pacifique et à une coopération effective ;

- que le conubium ¹ effectivement pratiqué au sein de la société considérée illustre leur degré de maturation nationale et concrétise les efforts homogénéisateurs des appareils d'État, des églises et des écoles, des médias enfin ;

- et que, dans ces mêmes États développés, les institutions démocratiques (élections, Parlement, partis, etc.) ne concourent utilement à l'entretien de la cohérence sociale qu'au prix d'un ancrage multigénérationnel, faute de quoi elles ne sont qu'un décor ou, au mieux, un espoir.

Trois conclusions sont à retenir ici. En ce début de 21e siècle, comme en toute autre époque, aucun peuple ne peut atteindre une forme idéale que son histoire ultérieure validerait éternellement, car tout peuple est et demeure un objet historique. En même temps, la labilité de chaque peuple que le monde actuel accentue plus ou moins et son héritage historique - c'est-à-dire son inertie propre - s'entrechoquent sans jamais détruire cette dernière. Un peuple peut être hissé vers un agrégat de plus vaste envergure ou être fragmenté en éléments de consistances diverses, mais il ne peut se fondre dans une grisaille mondiale qui le rendrait - pour lui-même et pour les autres peuples - indiscernable de ses contemporains. Autrement dit l'inertie des peuples contredit nécessairement l'uniformisation à laquelle tend le marché.

¹ Terme emprunté au droit romain (droit de se marier ensemble) pour caractériser l'étendue de l'espace sociologique au sein duquel les couples se forment.

[10] - Embryons de société civile dans l'international

[Retour à la table des matières](#)

La société civile (SC) est un concept qui aide à caractériser la structure politique d'une société donnée. Il enveloppe les institutions non étatiques dans une représentation claire des rapports que leur ensemble entretient avec l'État de ladite société. Autrement dit, le couple État / SC - dont la dialectique spécifie la forme de régime en vigueur - permet de représenter dans toute sa plénitude le réseau des pouvoirs propre à la société considérée. Mais qu'en est-il dans l'ordre international ?

Les firmes multinationales, ressort principal de l'économie mondiale (n°2), les ONG ([annexe 8](#)), ces organisations "non-gouvernementales" que l'ONU associe aux travaux de ses agences sont les éléments potentiels d'une ou plusieurs SC internationales. Il faut leur adjoindre d'autres éléments ayant forme d'entreprises ou d'appareils, avant de juger de la consistance et de la nature réelle ou virtuelle de cette ou ces SC. Un courant de pensée auquel Habermas a apporté son appui¹ inspire quelques organisations de lutte anti-mondialisation persuadées qu'elles ne peuvent être mêlées aux firmes multinationales honnies, dans une SC par trop accueillante. Pour sa part, la théorie de la SC qui a cheminé depuis Hegel et Marx et à laquelle j'adhère pleinement, non sans l'actualiser autant que de besoin, ne partage pas ces crispations vertueuses. Elle a permis de constater que, durant les 19^e et 20^e siècles, les SC se sont épaissies de tous côtés, à mesure que la liberté d'entreprise, la liberté d'association, la liberté de parole, etc. ont consacré la multiplication des institutions nées hors l'État et souvent contre lui. Elle offre une bonne base de départ pour juger des questions ici posées.

Les firmes déployées dans plusieurs pays sont mêlées de fait à la SC de chacun d'eux. À la limite même, quand l'État local est incapable de protéger leurs intérêts sécuritaires et autres, elles se dotent de moyens, voire de prérogatives, ailleurs étatiques. Mais ces firmes sont également tournées vers diverses institutions internationales : toutes sont attentives à l'OMC ; bancaires ou non, elles s'inquiètent des positions du FMI et d'autres institutions ; pétrolières surtout, elles prêtent une vive attention à l'OPEP et à l'AIE ; etc. En outre, leurs coordinations locales et leurs alliances spécialisées agissent, à diverses échelles, pour défendre leurs intérêts communs, tandis que leurs dirigeants participent volontiers à certains forums mondiaux – tels le Club de Rome, la Trilatérale, les Rencontres de Davos, etc.- où ils peuvent nouer des contacts avec une élite universitaire et, mieux encore, avec le personnel politique des principaux États. D'autres firmes, trop petites ou trop discrètes pour être classées comme des multinationales, doivent néanmoins être prises en considération

¹ *Droit et démocratie*, Gallimard, 1997

comme éléments potentiels de SC, lorsque leur activité propre (armes, drogues, blanchiment d'argent, etc.) ou leur positionnement stratégique sur certains marchés (diamant et autres gemmes, matières fissiles, fraude, prostitution, etc.) transforment ces agents ordinaires du capital marchand en acteurs internationaux, significatifs pour telle région ou telle période.

Les ONG prolifèrent désormais plus vite que les firmes multinationales car la concentration capitaliste n'a pas d'équivalent politique ou culturel. Leur foisonnement concerne aussi bien celles qui démultiplient ou masquent un syndicat professionnel (souvent patronal), une église, un parti ou même un État, que celles qui sont des associations originales, tournées vers des enjeux réellement internationaux, d'ordre caritatif, écologique, philanthropique, économique, politique, etc. Faute de tris contradictoires qui classeraient ces dernières ([annexe 8](#)), force est d'apprécier leurs rôles en fonction des cibles qu'elles visent, selon que des misères massives mobilisent leur action (réfugiés, famines, catastrophes naturelles, épidémies, etc.), que des crimes et délits individualisés ou frappant des collectivités diverses suscitent leur indignation (ce qui va de l'ethnocide au déni de justice, comme des droits de l'homme - et surtout de la femme ou de l'enfant - à la protection de professions exposées) ou que des objectifs plus abstraits sont affichés. A ce dernier cas correspondent notamment les grandes manifestations internationales accompagnant les Sommets de la Terre ou les réunions de divers centres de pouvoir (G7, FMI, OMC, etc.), mais aussi des actions d'allure plus précise mettant en cause des catégories d'États - y compris l'Union Européenne - ou diverses institutions internationales telles les agences onusiennes.

Non ou peu renforcés par des ONG, d'autres appareils tels les partis, les syndicats, les églises, les obédiences maçonniques, etc. doivent également être pris en considération, dès lors que leur activité internationale est avérée. Les Internationales politiques, exemplifiées par le socialisme européen du 19e siècle, semblent toutes en veilleuse aujourd'hui et les Confédérations syndicales - de salariés ou de patrons - ne s'activent qu'aux abords d'institutions telles que l'Union Européenne, mais il se crée par ailleurs de nouvelles organisations politiques, à visées mondiales, comme [ATTAC](#) (Association pour la Taxation des Transactions financières internationales) qui entend promouvoir une réforme radicale des institutions bancaires et financières ou Les Amis de la Terre qui embrasse la plupart des revendications écologistes. Dans l'ordre religieux, la Ligue islamique mondiale est une ONG en bonne et due forme, entourée d'autres ONG aux fonctions spécialisées (bienfaisance, étudiants, etc.), mais cet ensemble ne recouvre pas l'activité internationale des diverses branches de l'islam. En de nombreux pays où le départ n'est pas encore opéré entre la religion et le pouvoir étatique - à moins qu'un divorce déjà décidé soit activement contesté - certaines confréries jouent un rôle majeur, tandis que d'autres développent une activité plus militante encore. Bref, les appareils islamiques sont, comme ceux de diverses autres religions, des agents aussi actifs, dans l'ordre international, que le Vatican de Jean-Paul II-l'itinérant. Mais l'exemple islamique valait d'être retenu, non pour céder aux phobies alimentées par les États-Unis, mais pour une raison théorique plus centrale : la SC toujours définie par rapport à l'État a été nourrie en maints pays, d'éléments issus de l'appareil religieux longtemps prépondérant localement (écoles, hôpitaux, hospices, etc.). Savoir si la liberté des cultes est établie jusqu'à séculariser plus ou moins ces appareils jadis ecclésiastiques est une question essentielle pour juger du régime politique de chaque pays.

Les éléments multiples et variés dont l'inventaire vient d'être esquissé ne constituent pas une société civile internationale, parce que leurs activités, inégalement

réparties de par le monde, ne sont pas tournées vers un pouvoir étatique unique ou unifié. Autrement dit, aucune "coopérative" multi-étatique ne s'emploie à régenter une SC internationale, pas même l'ONU - centre peu cohérent - qui délivre leur label aux ONG. Aucun pouvoir étatique mondial ne s'offre comme cible centrale à toutes les pressions politiques qui s'exercent dans l'ordre international. Aucune élection mondiale ne canalise les aspirations les plus diverses afin d'aboutir à des décisions. - ou de bloquer celles-ci. Bref, il n'y a pas de SC internationale, parce qu'il n'y a pas de pouvoir politique mondial.

Mais il existe de multiples centres de pouvoir, nés de coopérations inter-étatiques ou résultant de la tutelle impérieuse exercée par un État, qui s'offrent à beaucoup des éléments internationaux de SC comme éventail de cibles. Les organes de l'ONU qui disposent d'un certain pouvoir, comme le Conseil de Sécurité ou le Secrétariat Général et les agences onusiennes pratiquement émancipées du contrôle de l'Assemblée Générale ou du Secrétariat général figurent parmi ces cibles, tout comme l'OMC, le G8 ou l'Union Européenne et comme maints organes interétatiques trop souvent ignorés par les ONG - sinon par les multinationales - telle la BRI. Les États importants sont eux aussi la cible de pressions visant par exemple leurs prérogatives bancaires post-coloniales. Les États-Unis qui s'arrogent une voix prépondérante dans les institutions financières internationales et qui s'efforcent - parfois en vain - de discipliner la plupart des organisations internationales dont ils sont membres pourraient être la plus importante de toutes les cibles à viser par la plupart des éléments revendicatifs de SC, mais, sans échapper totalement à leur vindicte, cet État réussit très souvent à utiliser lesdites agences internationales comme autant de coupe-feux. Une SC internationale prendrait nettement tournure, si le pouvoir réel des États-Unis était communément reconnu en tous domaines, par les opinions publiques d'un grand nombre de pays, à commencer par l'Europe et le Japon.

Faute de pouvoir central d'échelle internationale, les éléments de SC que l'on peut repérer dans le monde actuel sont les membres disjoints d'un corps qui n'a pas (encore ?) pris forme et dont la coalescence demeure utopique. Néanmoins, ces éléments épars ont une signification à souligner. Alors que les Internationales politiques, enfermées tout au long des 19^e et 20^e siècle derrière le grillage planétaire des États-nations (y compris les successeurs des empires coloniaux) finissent de mourir sous les décombres du communisme, que le syndicalisme tarde à imposer des formules qui l'adapteraient à l'échelle des firmes multinationales et que les religions, extraverties de longue date répètent leurs vérités sans rien "révéler" du monde actuel, une fermentation créatrice s'opère du côté de maintes ONG ou à leur voisinage. Tout se passe comme si la propagation mondiale des grandes firmes avait pour répondant non point un sursaut des États ([n° 4](#)), mais une sorte de mondialisation des émotions politiques, sinon déjà des forces capables de transformer ces dernières en actions durables. Les actuels embryons internationaux de SC expriment une attente multi-forme, celle de pouvoirs se hissant à l'échelle des problèmes à traiter, bien au-delà des limites territoriales dont les États assurent le gardiennage traditionnel.

[11] - Le monde comme idéologie

[Retour à la table des matières](#)

Les peuples présents sur notre planète depuis des millénaires ont découvert peu à peu le monde qu'ils formaient. Mieux que leurs soldats déferlant par rafales, ce sont leurs marins, leurs caravaniers, leurs pèlerins et tous autres obstinés voyageurs qui sont allés de grande découverte en grande découverte. Leur représentation du monde, matérialisée par des cartes et des portulans, s'est enrichie spasmodiquement, jusqu'à ce 19e siècle où des sociétés de géographie ont suscité l'exploration des dernières "taches blanches" des atlas, notamment au cœur de l'Afrique et de l'Asie. Le 20e siècle s'est achevé avec une Terre photographiée par satellite. Le monde semble désormais connu en son entier, si bien que la mondialisation dont la rumeur emplit le jeune 21e siècle s'étalerait sur une planète bien cadastrée.

En fait, l'épiderme géographique de notre monde est assez bien exploré, mais la connaissance pratique qu'ont les peuples des sociétés où ils vivent est fort inégale et substantiellement différente d'une civilisation à l'autre, voire d'une culture à sa voisine. Dans ma recherche, l'idéologie désigne la fonction de représentation du monde que tout peuple - comme tout homme-en-société - ne peut pas ne pas exercer; fonction qui mêle indissolublement des pratiques et des discours de toute sorte ; qui produit pour chaque peuple la culture commune dans laquelle et par laquelle il se reconnaît ; tandis qu'une civilisation embrasse un ensemble de peuples dont les cultures ont été apparentées par leur histoire. Rapportées aux sociétés, les cultures sont des composites dont la cohérence dépend du degré d'intégration effective des peuples ou éléments de peuples qui sont juxtaposés ou entremêlés dans chacune d'elles. Le monde, comme donné naturel, est un vaste champ d'investigations scientifiques. Le monde, comme sédiment historique et comme pratique sociale, est à peine effleuré par les savoirs fragiles que produisent des sciences très jeunes et souvent bridées par des épistémologies miniaturisantes où l'arbre humain cache la forêt sociale. Qui plus est, la représentation scientifique du monde n'est pas la composante maîtresse du monde comme idéologie. Plus triviale, sa substance principale est faite d'idées et de pratiques communément répandues, elle est le monde tel que les hommes le vivent. Or ils le vivent très différemment d'une société à l'autre et il serait naïf de croire que sa représentation aujourd'hui prédominante sous nos latitudes soit promise à un essor mondial, comme si l'intégration des économies avait pour corollaire, à quelque décalage près, une sorte de mondialisation culturelle qui réduirait les écarts actuels jusqu'à en faire des différences folkloriques inessentiels.

Certes, des moyens de communication facilitent à tel point les contacts et les échanges que l'avion et l'internet passent désormais pour les unificateurs d'un monde déjà irrigué par de multiples médias ([annexe 9](#) et [annexe 10](#)). Mais le livre et la presse, renforcés par le cinéma, la radio et la télévision, puis par l'information multi-médias véhiculable sur internet ([Annexe 10](#)) sont porteurs de discours et d'images

dont la signification est modulée par des appareils idéologiques à bien repérer. S'imaginer que ces vecteurs engendrent une "société de l'information", c'est confondre les tuyauteries avec ce qu'elles transportent.

Avant comme après internet, les explorateurs du monde ont poursuivi leurs expéditions. Parmi eux, les marchands se distinguent particulièrement, parce que, tout en accompagnant l'essor mondial de la marchandise, ils ont enrichi leurs enquêtes par des "études de marché" qui s'efforcent de préciser la réceptivité de telle société pour tels produits et qui jugent de sa capacité d'accueil pour les firmes en voie d'extension ou de délocalisation. Ainsi s'est créée une activité internationale de services visant à connaître des réalités mondiales pour les besoins des firmes multinationales. D'autres firmes, géantes ou modestes, s'emploient à vendre le spectacle du monde à des publics riches et nombreux. Elles peuvent être tournées vers la présentation des guerres ou des catastrophes naturelles, comme vers la recherche du pittoresque mondial, enrichissant ainsi la gamme des clichés qui symbolisent les divers pays. Plus largement, elles tendent à capter tout ce qui est aisément montrable aux publics les plus divers, quand aucune barrière langagière n'en gêne la compréhension : jeux olympiques et sports, musiques pouvant se mêler au brouhaha radiophonique, paysages, architectures et même rituels folklorisés pour l'agrément des touristes, etc. A grand renfort de tour operators, une industrie touristique déploie ses croisières et ses safaris-photos, en s'écartant parfois des circuits bien balisés, sans se réduire au sex, sea and sun de certains clubs de vacances, ni au "tourisme sexuel" où le vice et la misère se marient en des sites changeants.

Le point central à noter dans ce flot d'activités peu curieuses des cultures locales et rarement attentives aux aspirations des peuples visités, c'est que - médiatiques ou touristiques - elles se bornent le plus souvent à ce qui se donne à voir, sans chercher à percevoir, au-delà des barrières linguistiques, ce que sont et font vraiment les peuples regardés, les sociétés qui les contiennent, les États qui les régissent. Le monde s'offre ici comme un miroir où le passant n'aperçoit qu'une image complaisante de son "développement plus avancé". En particulier, l'immense effort par lequel certains des peuples hier colonisés et aujourd'hui "sous-développés" ont essayé de comprendre d'où provenait la supériorité militaire, technique et économique des États qui les ont subjugués ne suscite guère d'intérêt chez les touristes-spectateurs et ne mobilise pas les élites marchandes ou diplomatiques qui pourraient s'interroger sur les causes des "retards" locaux et sur les issues que les peuples "sous-développés" pourraient utilement emprunter. Ainsi, après un gros demi-siècle d'aide au développement, les experts de la Banque Mondiale - comme des autres institutions financières actives à l'échelle internationale - ne savent que sauter d'une impuissance à l'autre, des travaux publics primant tout au trade but not aid¹, puis à l'ultra-libéral "consensus de Washington" et à la "bonne gouvernance", en attendant de nouvelles recettes aussi sottes.

Moins central, mais néanmoins éclairant est cet autre point : les firmes multinationales qui tentent de s'enrichir en s'appropriant le plus possible de "tuyaux" (cables, satellites, téléphonie fixe ou mobile, mais aussi hôtels et circuits touristiques, etc.) et le plus de fournisseurs de services audiovisuels (studios de cinéma et de télévision, production de disques, etc.) se sont, jusqu'à présent disloquées à l'instar d'AOL-Time-Warner ou de Vivendi, ce qui pourrait signifier que l'industrie et la finance, bien mariées chez les exploitants de "tuyaux" n'ont pas grand chose en commun avec les

¹ Du commerce, mais pas d'aide

artisans et les bricoleurs qui créent les spectacles à véhiculer dans ces "tuyaux". Le monde comme idéologie se cherche dans ce qui se donne à voir, mais ne progresse guère vers ce qui est à comprendre.

Le monde que détaillent les ONG est moins superficiel que celui des firmes multinationales. Mais ces organisations souvent attentives à des misères réelles, à des besoins inassouvis, à des projets modestes ou à des crimes majeurs, ont généralement une plus faible audience que lesdites firmes. Seuls les scandales médiatisables et les manifestations massives qu'elles réussissent parfois à provoquer élargissent leur audience et fidélisent des publics auxquels elles donnent une représentation du monde moins dépendante des idées reçues, sinon affranchie de tout biais politique. En outre, certaines ONG, parfois mêlées à des PME touristiques ou vacancières, font de la "connaissance du monde" l'orientation première des services qu'elles offrent. À la limite, certaines de leurs actions rejoignent les investigations scientifiques de diverses disciplines - de l'archéologie à l'ethnologie - tandis que les pressions politiques qu'elles exercent mêlent de façon souvent utile l'enquête à l'action. Toutefois, on ne peut étendre ces remarques à toutes les ONG recensées par l'ONU, car beaucoup d'entre elles décorent ou déguisent des intérêts religieux, partisans ou professionnels qui contribuent parfois à divers conservatismes et n'enrichissent pas la représentation du monde.

Quant aux sociétés savantes, aux universités et aux divers organismes privés ou publics de recherche scientifique, la représentation du monde qu'ils donnent est encore de portée très limitée parce que les sciences sociales sont toutes nées en Europe et aux États-Unis au cours des 19^e et 20^e siècles, nonobstant les ancêtres savants qu'elles se sont déniché dans les siècles précédents. Même non bridées par des épistémologies défailtantes ou par des ressources exiguës, elles n'ont guère eu le temps de se départir du point de vue occidental qui leur est congénital. Même enrichies par les savoirs utiles qu'ont pu produire, de ci de là, des universités où le départ entre les Humanités et les sciences sociales n'est pas encore accompli et des monastères plus antiques encore, pour faire connaître les œuvres et les conceptions des sociétés épanouies hors les filières occidentales, elles n'ont acquis des civilisations d'Amérique précolombienne, d'Afrique et d'Océanie tout entières et de l'immense Asie que des vues sommaires, fragmentaires et fort peu répandues dans les publics érudits, malgré d'évidents progrès au cours des dernières décennies. De leurs côtés, les élites savantes des régions naguère dépendantes de l'Europe ont à peine commencé d'évaluer leurs richesses propres, en tant qu'elles peuvent être utilisables et exportables dans le monde actuel. Enfin, très peu d'efforts sont accomplis de part et d'autre pour densifier les connaissances pratiques ou savantes diffusées dans les publics intermédiaires entre les masses de touristes et de téléspectateurs et les élites plus raffinées des diverses hautes cultures.

Le monde comme objet politique commence d'être un peu mieux connu parce que la décolonisation a enrichi la gamme des sociétés autonomes, sans que leur très inégal développement ([n° 6](#)) ait complètement inhibé les effets de leur émancipation. Le monde comme objet culturel à saisir dans la plénitude de ses déterminations se dessine un peu plus nettement depuis que la géographie s'est convertie en géopolitique, que l'histoire est devenue respectueuse des effets de longue durée, que l'explosion démographique du 20^e siècle a multiplié les tensions à considérer, etc. Sur cette toile de fond, la sensibilisation spectaculaire opérée par la télévision et le tourisme a certes enrichi les loisirs des sociétés riches, mais elle ne peut être créditée que d'un très modeste éveil des peuples occidentaux aux réalités profondes du monde où ils vivent.

Autrement dit, le monde comme idéologie demeure lourd de fantasmes européens et nord-américains, mais pauvre en représentations bien ancrées dans sa réalité.

[12] - La très inégale densité des États

[Retour à la table des matières](#)

En 1946, l'Assemblée Générale de l'ONU comptait quarante États membres. Depuis lors son effectif a presque quintuplé. Après l'adhésion de la Suisse (2002), il lui reste encore quelques recrues potentielles, sans compter les scissions qui menacent divers États. Tous ses membres disposent d'une voix dans cette Assemblée, qu'ils soient bien établis comme le Japon et tant d'autres, chancelants comme plusieurs États des Balkans et d'ailleurs, ou évanescents comme les non-États afghan ou somalien d'aujourd'hui. Autrement dit, les États contemporains sont d'une très inégale densité, si cette image peut signifier non point la concentration de leur population, mais l'extrême inégalité de leurs capacités d'action interne et internationale, l'extrême variété de leurs héritages en matière d'organisation et de pouvoir et l'extrême diversité des situations que la marche du monde actuel leur impose.

Certes, l'inégalité des États est aussi vieille que ceux-ci, mais elle présente aujourd'hui des traits nouveaux qui l'accentuent. Ainsi, les États dont la société civile est réduite à la seule tapisserie des familles agencées en clans et en tribus, sont soumis, tout comme les États riches d'entreprises, d'églises et d'associations de toute sorte, à l'intrusion d'éléments internationaux qui perturbent l'exercice local du pouvoir ([n° 10](#)). On connaît de ces Angola où un exploitant pétrolier tient le gouvernement en tutelle et de ces Gabon où l'intervention permanente de l'ancienne puissance coloniale triangule les relations de pouvoir entre cet exploitant et l'État local, ce qui laisse à ce dernier une petite marge de manœuvre. Elf et la France, ici visés, ne sont que des exemples dans une longue collection de situations, parfois plus complexes, qui s'étale dans plusieurs dizaines d'États ou de pseudo-États.

Le plus souvent, l'ingérence des ONG est humanitaire ([n° 11](#)), mais il arrive que leurs pressions deviennent politiques, spécialement lorsqu'elles dénoncent les abus et les crimes des pouvoirs en place ou les infractions, les corruptions et les spoliations dont certaines firmes multinationales se rendent coupables avec la complicité ou la tolérance de ces mêmes pouvoirs. Les filiales locales des firmes multinationales établissent, avec ou sans l'aide des États concernés, des périmètres de sécurité autour de leurs installations et elles s'efforcent d'échapper à la justice autant qu'à la police locale, tout en usant des redevances et impôts auxquels elles ne réussissent pas à échapper, pour soudoyer, s'il se peut, les élites locales. Si bien qu'un bon test de la densité des États est celui de leurs rapports avec les multinationales : plus s'étend l'extra-territorialité économique, juridico-policière et fiscale de celles-ci, plus lesdits États sont évanescents ou domestiqués. Républiques bananières ou "droguistes", monarchies pétrolières ou minières, nombreux sont les territoires que l'on peut dire à

double appartenance car le pouvoir y est partagé. Mais quand on en vient aux bases militaires, du type de celles que les États-Unis entretiennent en maints pays, on entre déjà dans une catégorie d'États parfois plus denses, voire de grandes puissances - comme l'Allemagne, le Japon ou l'Italie - où perdure cet héritage des défaites de 1945.

Hormis ces effets de dépendance directe, il faut juger des capacités effectives d'un État en évaluant son appareillage administratif et militaire, sans se laisser prendre à l'apparente modernité de ses branches répressives : massacrer, réprimer et policer coûtent moins cher que d'entretenir les services publics grâce auxquels l'indice du développement humain s'accroît dans un pays ([annexe 6](#)). En tournant le regard vers les performances économiques, il convient également de discerner ce qu'elles doivent à la drogue et à divers autres trafics, sans oublier les délits dont les paradis fiscaux et bancaires tirent une large part de leurs revenus. Toutes considérations qui s'inscrivent sur une toile de fond que les indices du PIB mesurent vaille que vaille : à côté des 17 % de la population mondiale qui vivent dans des pays riches (sinon égalitaires), 3 milliards d'humains, soit 50 % de cette même population, vivent dans des pays "en voie de rattrapage" (selon les canons de la Banque Mondiale) et 33 autres %, soit 2 milliards d'hommes, survivent dans des pays en voie de marginalisation croissante (Banque Mondiale, rapport 2001).

La densité des États dépend aussi du degré d'intégration de leur population, qu'elle soit encore tribale ou déjà nationale, à moins qu'à un stade intermédiaire, elle soit plus ou moins hétérogène. Ainsi, par exemple, on se gardera de considérer comme démocratiques des États où une ou plusieurs dizaines de partis rivalisent dans des élections (éventuellement truquables) : ce pseudo-multipartisme révèle une société fort peu intégrée ou en voie de désintégration. Parmi les autres facteurs également importants figurent le poids relatif de la propriété latifondiaire, laquelle est généralement une cause d'arriération des campagnes et d'exode rural vers les bidonvilles; l'enracinement de la religion traditionnelle, si elle est entretenue par un appareil ecclésiastique combatif; l'héritage de l'époque coloniale en matière d'appareil étatique et de formation des personnels aptes à le diriger ; l'héritage, enfin, de systèmes politiques récemment effondrés (Russie, Allemagne de l'Est, ex-Yougoslavie, etc.).

Après l'implosion d'à peu près tous les États de type étatique-socialiste, les formations politiques établies dans le monde actuel ressortissent à deux types principaux ou relèvent d'un vaste ensemble de formes plus archaïques, souvent travaillées par de difficiles transitions vers l'un de ces deux types. Le premier type est celui des États militaires-nationalitaires, toutes formations où le contrôle de la population par l'armée (et la police) est la tâche principale de l'appareil d'État, cependant que l'intégration de cette population en une nation homogène - ou en plusieurs nations cohabitantes - est la préoccupation des appareils idéologiques d'État et surtout l'effet en longue durée d'un ordre public interne qui devient traditionnel. Pour ne prendre que des exemples asiatiques, l'Iran et le Pakistan relèvent de ce type, vers lequel l'Arabie séoudite commence à tendre (au-delà de sa confédération tribale habillée de riches oripeaux modernes) et que rejoignent également les formations, naguère étatiques-socialistes, qui entourent et incluent la Chine. La diversité des formes de régime de ces pays ne doit pas tromper, elle voile des similitudes essentielles. Le second type est celui des républiques démocratiques-bourgeoises qui est prépondérant au centre du monde actuel et qui gagne peu à peu l'Asie orientale et australe (de la Corée à l'Inde) et l'Amérique latine. L'Indonésie et la Russie figurent aux premiers

rangs des pays en difficile transition vers ce second type, quelles qu'aient été leurs positions antérieures.

Le poids des monopoles industriels et bancaires, leurs contributions aux diverses classes sociales, leurs rapports avec les PME locales et les petites bourgeoisies marchandes ou libérales, la nature des classes servant l'État, etc. particularisent les formes de régime. Ainsi, on doit prêter attention au personnel politique dirigeant : s'il émane encore de la propriété foncière, de l'armée ou de quelque église, le premier type demeure épanoui ou difficile à dépasser ; mais si l'élection extrait des représentants des classes moyennes et salariées, fût-ce au prix d'un nouvel élitisme, le second type s'affirme. Plus les dirigeants et cadres de multinationales se mêlent à ces élus et plus le cosmopolitisme des classes dirigeantes s'affirme, au fréquent bénéfice d'un libre-échange affirmé.

Ainsi, le degré d'autonomie dont un État peut faire preuve dans le monde actuel devient clairement analysable : il dépend avant tout de la densité de cet État, mais il s'exprime avec une vigueur très variable selon le type de formation politique en vigueur. La vaste catégorie des États archaïques en transition vers des formes plus modernes - si fréquente en Afrique ou au Proche et Moyen Orient - les rend quasiment impuissants dans le monde actuel, sauf alliances particulières ou actions de voisinage immédiat. Quant aux deux types distingués plus haut, ils ne différencient pas deux lignes politiques, mais ils expriment des possibilités d'action nettement différentes au service de la ligne politique choisie. Le type militaire-nationalitaire peut mobiliser une population sans avoir à trop renforcer ses moyens habituels de propagande et de contrôle, mais il est exposé à des vulnérabilités profondes si sa structure de classes - aux conflits toujours latents - explose soudain sous la pression d'événements inhabituels. Le type démocratique-bourgeois où le dosage de la contrainte et du consentement est tout autre est nettement plus difficile à mobiliser, tant l'expression des nuances et des divergences y est coutumière, mais son engagement est plus profond et donc plus solide.

De densité fort inégale, les États d'aujourd'hui - c'est-à-dire les forces politiques qui les pilotent ou qui contestent ces dernières - doivent s'orienter en fonction de voisinages plus ou moins pacifiés, d'institutions internationales plus ou moins écoutées, d'alliances plus ou moins contraignantes et de pressions américaines omniprésentes, cependant que des embellies ou des crises économiques les agitent et que l'incessant entrechoc des aspirations politiques, des poussées marchandes et des inerties culturelles emplit le monde des médias.

[13] - Les guerres excentrées

[Retour à la table des matières](#)

Du 15e au 19e siècle, l'Europe a conquis une position centrale dans le système mondial, position qu'elle a perdu au bénéfice des États-Unis depuis 1945. Néanmoins, en tant que région puissamment développée, elle demeure inscrite au centre du monde actuel, tout comme le Japon plus tard venu. Or, depuis 1945, les guerres se sont

éloignées du centre, hier européen et aujourd'hui mondial. Pendant la guerre froide, un armement dissuasif, suivi par un désarmement précautionneux ([annexe 11](#) et [annexe 12](#)) rejeta les conflits aux marges du système mondial, de la Corée au Vietnam et à l'Afrique, non sans coups fourrés, notamment au Proche-Orient et en Amérique latine. Les guerres ainsi excentrées se sont mêlées aux conflits tricontinentaux qu'une série de décolonisations couronna de 1947 à 1974. Foyer des deux guerres mondiales du 20^e siècle, l'Europe devint après 1945 une terre de paix.

Ensuite, l'implosion de l'URSS fût suivie par une traîne de nouveaux conflits, hors le centre du système mondial. Les guerres post-soviétiques et leurs échos balkaniques des années 1990 étendirent la décolonisation aux empires russe et turc, mal divisés après 1918 comme après 1945. Du Caucase aux Balkans, maints États reprirent à frais nouveaux leurs conflits nationalistes. En Afrique, les nouveaux États héritèrent des frontières que leurs colonisateurs avaient dessinées du fait de leurs rivalités ou selon leurs commodités administratives. Dans ce cadre artificiel, ils se livrent à des conflits entre ethnies rivales (notamment entre peuples pourvoyeurs ou victimes de la traite esclavagiste), conflits souvent envenimés par les compétitions (pétrolières, minières et autres) des firmes assistées par les anciennes puissances colonisatrices. L'épouvantable sommet de ces guerres fut atteint en Afrique centrale où - avant comme après le massacre rwandais de 1994 - toute la zone étalée en écharpe de l'Éthiopie aux Grands Lacs, puis au Congo et à l'Angola fut déchirée de conflits incessants et inassouvis qui n'étaient pas tous liés à des enjeux économiques, loin s'en faut.

De son côté, l'Asie fut le théâtre des massacres cambodgiens de 1975-6, de trois guerres indo-pakistanaïses, assez semblables aux litiges frontaliers de l'Europe classique et d'une longue chaîne de guerres - en quelque sorte "bifocales" - dans un Proche et Moyen-Orient où le gardiennage des ressources pétrolières se mêlait - et se mêle encore - à la difficile cicatrisation de la greffe israélienne. Les incursions massives des États-Unis et de leurs alliés, lors de la guerre du Golfe de 1991, s'étendirent ensuite jusqu'à l'Afghanistan à l'occasion de leur "croisade anti-terroriste" d'après 2001, puis derechef à l'Irak en 2003. Ainsi, cette région du monde est la seule où des puissances "centrales" s'impliquent massivement dans le cycle des guerres "périphériques". Même l'Amérique caraïbe ou latine, "arrière-cour" des États-Unis ne fut jamais traitée de la sorte, car ses États dotés de frontières coloniales devenues coutumières se livrèrent à très peu de conflits internationaux, quels qu'aient été leurs soubresauts internes.

Plus que la géographie des conflits, ce sont les buts de guerre des principales puissances qui ont subi une profonde transformation. L'incessante modernisation des armements, notamment par banalisation des missiles, allongement de leur portée et affinement de leur précision, joueront peut-être un rôle majeur à cet égard, si l'avance technique toujours renouvelée des États-Unis et l'impérieuse surveillance aéro-satellitaire qu'ils exercent sur la planète finissent par être modérées de quelque façon. Mais présentement, la prééminence américaine a déplacé les normes de la dissuasion établie au cours de la guerre froide. En quelques régions du monde, une dissuasion réciproque commence à se dessiner entre des puissances dotées d'armes de destruction massive (nucléaires ou non). Ces binômes régionaux, tout comme les configurations plus vastes où les puissances nucléaires d'aujourd'hui et de demain ([annexe 11](#)) peuvent s'inscrire ne déploieront pas leurs potentialités, tant que les États-Unis garderont la capacité de les inhiber.

Dans ce contexte radicalement nouveau, des tendances parfois esquissées au cours des décennies précédentes, mûrissent de mieux en mieux. Ainsi la conquête de territoires et l'annexion (ou l'éviction) de leurs populations apparaissent comme des archaïsmes aux yeux des puissances riches. La guerre de 1998 entre l'Éthiopie et l'Érythrée est, à cet égard, un exemple manifeste, encore que de semblables buts de guerre puissent s'affirmer ailleurs, dans une Afrique dotée d'États souvent inexpérimentés et de frontières nullement consacrées par l'histoire. Plus sournoisement, l'éviction potentielle des Arabes de Palestine procède du même archaïsme. L'accès aux ressources naturelles les plus valorisées (aujourd'hui le pétrole, demain l'eau, etc.) est un autre but de guerre que l'essor capitaliste a peu à peu remplacé par des traités et des contrats de bonne apparence, si bien que les guerres ad hoc demeurent virtuelles : les puissances surveillent leurs "routes des Indes" (pétrolières et autres), protègent leurs multinationales fousseuses et agissent brutalement ou sournoisement pour récupérer "leurs" Katanga. La guerre ouverte est un dernier recours qu'elles évitent, tant qu'il y a des Savimbi, des Mobutu ou des Pinochet pour ce faire. Elle n'intervient qu'à la limite, quand des Saddam Hussein s'entêtent.

Leur obstination enrichit la collection des buts de guerre des États les plus modernes. La guerre ouverte menée par les États-Unis et par les puissances européennes éventuellement "soutenues" par d'autres pays - par intérêt, déférence ou opportunisme - s'offre pour couronner la série des opérations clandestines visant à changer la direction politique d'un État donné. Longtemps drapé dans l'anti-communisme de la guerre froide - qui a fait de la Chine ou de Cuba des "foyers d'infection" démultipliant ou remplaçant l'URSS - la série des interventions clandestines ou déclarées s'est ensuite parée d'objectifs circonstanciels : la guerre "contre la drogue" a relayé l'anticastrie en Amérique caraïbe et latine, la guerre "contre les États voyous" - ainsi nommés parce qu'ils essaient de se doter d'une capacité dissuasive - a surtout habillé la chasse aux missiles "incontrôlés", la guerre "contre le terrorisme" sensée répondre aux attentats anti-américains de septembre 2001 offre désormais un prétexte passe-partout. Les interventions armées dans l'espace naguère yougoslave n'appartiennent à cette série nouvelle, que par l'une de leurs caractéristiques qui est, précisément d'imposer un changement de la direction politique des États.

Toutefois l'ingérence guerrière dans l'organisation politique des États devient impossible lorsque la cible est réellement a-territoriale, en quoi le "terrorisme" se différencie de "la drogue" ou "des armes de destruction massive". En effet, dans ces deux derniers cas l'ennemi affiché est une abstraction qui désigne - non sans une opportune marge d'imprécision - des États bien assis, tandis que le "terrorisme" ne peut désigner, dans le monde actuel, que des États déliquescents comme le Yémen, la Somalie ou l'Afghanistan, c'est-à-dire des territoires où peuvent s'installer des "bases arrières" au service de trafics ou d'actions des plus diverses. Faute de telles bases, le "terrorisme" empile les contestations les plus diverses par leurs finalités comme par leurs moyens, et il agence des réseaux volatiles qui relèvent d'un travail de police dont l'efficacité dépend d'une coopération internationale souvent aléatoire.

En s'attaquant à des États évanescents, la puissance armée de satellites et de missiles s'expose à d'énormes déconvenues comme celle que les Américains subirent en Somalie. C'est seulement dans les États d'une suffisante densité que l'ingérence guerrière a quelques chances de réussir, mais au prix d'une occupation durable et d'une aide massive. Les débris d'États issus de l'ancienne Yougoslavie remplissent à peu près cette dernière condition. L'Irak, l'Iran, la Corée du nord - inscrites sur "l'axe du mal" qui en fait d'éventuelles cibles de "l'anti-terrorisme" - les rejoignent, mais

l'une ou l'autre de ces puissances, sinon toutes, pourrait soumettre l'occupant étranger à une révolte nationalitaire durable aux effets comparables à ceux du Vietnam évinçant les États-Unis en 1975.

Autrement dit, les guerres "modernes" qui tendent à réorienter des États "voyous" ou à vaincre des périls abstraitement définis semblent devoir conduire inéluctablement à un énorme et difficile travail de nation building, formule américaine qui désigne non point la maturation nationale d'un peuple, mais plus prosaïquement l'édification d'un État "présentable", c'est-à-dire conforme aux souhaits de la ou des puissances ingérentes. Ce résultat a été atteint par les États-Unis après la capitulation inconditionnelle de l'Allemagne ou du Japon, c'est-à-dire d'États héritiers d'une longue tradition étatique. D'autant que ce précédent soit facile à reproduire, les États-Unis caressent l'espoir que leurs brèves interventions, riches en missiles et suivies de quelques crédits – si possible fournis par l'Europe et le Japon - suffiront à la tâche. Leur déception sera grande.

Le déracinement méthodique des causes du "terrorisme" serait une ligne d'action beaucoup plus prometteuse, mais elle déplacerait tant d'intérêts, bien assis aux États-Unis et dans les autres puissances "centrales" qu'on doit douter de leur mise en œuvre avant que d'éventuels spasmes du système mondial ne la rende plus ou moins inévitable. Si bien qu'à court et moyen terme, une autre voie, difficilement esquissée en Europe depuis les années 1990 semble être plus prometteuse, sinon d'ampleur suffisante ¹ : il s'agit de la "coopération" inter-étatique qui vide les guerres de leurs raisons d'être et qui peut se projeter au voisinage de la zone déjà pacifiée pour y imposer *manu militari* un traitement plus ou moins guerrier des conflits locaux (n° 14). Il s'agit, en somme, de remplacer l'ancienne "paix d'Empire" ² par une "paix à la yougoslave" plus modeste et très patiente.

[14] - Les "coopératives" d'États

[Retour à la table des matières](#)

Les réseaux qui prolifèrent à mesure que les transports et les télécommunications leur offrent des commodités croissantes sont supposés être à la fois la cause et le moteur d'une débilitation qui frapperait tous les États. Pourtant, aucune propriété politique commune ne peut caractériser tout à la fois les réseaux mondiaux des agences automobiles ou bancaires (ou d'autres branches) et ceux des ONG ou des églises de quelque confession que ce soit, ni ceux des bases militaires (américaines ou autres), ou ceux des radios-téles et des agences de presse, etc. Tous ces réseaux font grand cas d'internet et d'autres outils médiatiques et tous se déploient sur les territoires d'États nombreux, ce qui leur donne une apparente extra-territorialité.

¹ L'enrichissement de cette seconde voie sera discuté à partir du n° 26 ci-après.

² Selon la formule de Raymond Aron - *Paix et guerre entre les nations*, Paris, 1962

Autant dire qu'ils sont d'ordre international et se servent des outils de leur temps. En fait, ces réseaux très divers émanent des embryons de société civile qui prolifèrent dans l'international (n° 10), à moins qu'ils ne soient - comme les réseaux de bases militaires - des excroissances d'États surpuissants, à commencer par les États-Unis (n° 15).

Les projections internationales d'États agissant pour leur compte propre se combinent avec des actions associant coopérativement des États en nombre variable. Autrement dit, les États ne restent pas tous cantonnés sur le seul territoire où s'exerce leur souveraineté, ils sont aussi parties prenantes dans des "coopératives" d'États diversement agencées. De telles "coopératives" ont accompagné l'essor mondial du capitalisme pour répondre à ses besoins internationaux. Ainsi, par exemple, une Union postale a vu le jour dès le 19^e siècle pour organiser la coopération des services postaux, tandis qu'un siècle plus tard une Agence Internationale pour le Transport Aérien (IATA) a été mise en place dès que les liaisons aériennes régulières ont franchi les frontières. Plus tard, la coordination internationale requise pour le bon fonctionnement d'internet n'a pas tardé à s'émanciper des États.

Le choix entre des formules publiques ou privées s'est enrichi, après 1945, par un foisonnement des institutions onusiennes, très supérieur à celui que la Société des Nations avait pu susciter. En effet, les institutions centrales de l'ONU (Assemblée Générale, Secrétariat Général, Conseil de Sécurité, Conseil Économique et Social, etc.) ont été entourées par plusieurs auréoles d'organisations spécialisées, contemporaines de la Charte initiale (tels le FMI, la BIRD, l'UNESCO, la FAO, l'OMS, etc.) ou rangées sous l'aile d'une ONU née après elles (par exemple le BIT ou l'IATA), après quoi des Hauts Commissariats, Conférences, Programmes et autres missions décidées par l'Assemblée Générale - ou par le Conseil de Sécurité, voire le Secrétariat Général - se sont parfois pérennisés en institutions ad hoc, sans compter les organisations gérant les interventions de casques bleus.

L'égalité des États au sein de l'ONU - qui extrapole le "un homme, une voix" des régimes démocratiques - n'a souffert qu'une exception formelle, celle du Conseil de Sécurité dont les cinq membres permanents disposent d'un droit de veto. Mais en réalité, des inégalités, d'ailleurs mobiles, sont perceptibles dans tous les débats onusiens. À l'origine, la quasi-subordination des États sud-américains et l'alliance du Royaume-Uni et de ses ex-dominions ont donné aux États-Unis une sorte de majorité automatique, limitée seulement par les fréquents vetos de la Russie pendant la guerre froide. De son côté, la France empêtrée dans dix-huit ans de guerres coloniales n'a échappé aux blâmes qu'en usant de son veto au Conseil de Sécurité et en mobilisant, après 1958, toute sa clientèle d'ex-colonies désormais dotées d'une indépendance plus formelle que réelle. Le système onusien s'est ensuite compliqué. Les agences spécialisées à grande valeur stratégique, tels le FMI et la BIRD (devenue Banque Mondiale) ont affiché une autonomie constante, tout en étant soumises, de fait, à la stricte tutelle des États-Unis. Une orientation semblable s'est manifestée dans d'autres grandes "coopératives" internationales, nées hors l'orbite onusienne : ainsi de l'OCDE, héritière du Plan Marshall pour l'Europe, tandis que l'OSCE, née du traité d'Helsinki de 1975 ou l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique (AIEA) ont gardé une plus grande marge de manœuvre, du fait de la guerre froide et de ses séquelles.

Plus assujetties encore sont les alliances militaires, institutionnalisées par les États-Unis et l'URSS dans leurs camps respectifs. Les secondes sont mortes, mais les premières vivent toujours, même si elles ne couvrent pas le monde entier comme les

États-Unis l'avaient souhaité au temps où le Sud-Est asiatique et le Moyen Orient devaient être agencés à la manière de l'OTAN "européen". En fait, hormis ce dernier cas, les survivances de la pactomanie américaine s'observent sous des formes variées en Asie Orientale (Japon, Corée) et en Amérique latine.

Finalement, les "coopératives" les plus utiles aux États qui les composent sont les "unions" régionales. Unions douanières qui exercent à l'abri de leurs frontières extérieures un protectionnisme déclaré ou sournois. Unions monétaires qui gèrent en commun les diverses monnaies des États membres, fût-ce sous la forme souple et fragile d'une coopération des banques centrales. Zones de libre échange dont les risques sont plus grands, si les États "coopérateurs" conjuguent leurs efforts pour démanteler le capitalisme d'État ([n° 4](#)) ou si le renard américain est mêlé aux libres échanges de leur poulailler. Sous toutes leurs étiquettes, les zones et unions n'ont de valeur que si elles atténuent le libre-échange international et la discipline financière "orthodoxe" au bénéfice de stratégies mieux adaptées aux besoins effectifs de leurs adhérents ([n° 4](#) et [n° 5](#)). D'où l'intérêt potentiel de l'Union Européenne où un tarif douanier commun, une participation coordonnée à l'OMC (mais pas encore au FMI ni à la Banque Mondiale) et une monnaie effectivement commune préfigurent peut-être une coopération plus profonde encore, en matière économique, militaire, diplomatique et culturelle. Pour sa part, l'OSCE qui tend à gendarmier utilement les franges balkaniques et orientales de ladite Union, participe du même mouvement quand, du moins, elle réussit à s'émanciper des États-Unis et de leur OTAN.

Les traités, les alliances, les unions et couronnant le tout les institutions onusiennes ne peuvent faire l'objet d'une interprétation univoque. Leur sens et leur portée varient d'une période et d'une région à l'autre. Il serait naïf de considérer leur ensemble comme les piliers d'un droit international ayant partout mêmes vertus et même vigueur, alors que le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme en est à ses premiers balbutiements et que le Tribunal Pénal International (TPI) généralisant les tentatives esquissées à propos du Rwanda et des guerres yougoslaves progresse difficilement contre l'opposition vigoureuse des États-Unis et les réticences plus sournoises d'autres États ([annexe 13](#)). Les rapports internationaux - inter-étatiques ou non - sont des rapports de force pour lesquels le droit international n'est qu'une arme parmi d'autres, sauf dans les régions apaisées d'assez longue date où la conversion des conflits en litiges arbitrables ou jugeables devient une valeur de civilisation communément acceptée et, donc, aisément mise en force. Autrement dit, le droit international vaut moins par les textes qui en fixent les normes que par les tribunaux qui en jugent, les polices qui le sous-tendent et les moyens d'exécution qui garantissent sa portée pratique. Toutes choses qui vont de soi pour un État bien ordonné (une minorité des États actuels) et qui se construisent et se maintiennent laborieusement ailleurs.

En termes plus précis, on peut dire que les États bien intégrés et d'une suffisante densité ([n° 12](#)) exercent une souveraineté qui doit beaucoup plus au consentement de leurs populations qu'à la contrainte exercée sur elles. Le droit y dépend précisément du dosage contrainte / consentement. Sitôt passées les frontières étatiques, le problème change de nature. Il devient un non-sens dans les régions où l'excès de contrainte étatique étouffe le droit, mais aussi dans celles où les visées extérieures des États sont d'ordre clanique, tribal, dynastique, religieux ou de quelque autre variante archaïque. Quand le marché capitaliste, la république bourgeoise, l'éducation universelle et tout ce qui s'ensuit ont pu faire sentir longuement leur action civilisatrice, c'est-à-dire là où l'État de droit peut régner, les visées extérieures des États procèdent d'intérêts nationaux, hérités d'une histoire rarement réévaluée, et fixés en aspirations où la

solidarité collective et l'égoïsme collectif de chaque nation ont leur part. La maturation du droit international entre de tels États-nations devient possible dans la mesure où leur coopération sert leurs intérêts respectifs en ce qu'ils ont de plus évident pour les classes dirigeantes comme pour les peuples concernés, cependant que les lésions infligées à ces mêmes intérêts nationaux demeurent gérables par les classes dirigeantes de chacun des États concernés. Considéré à l'échelle des décennies, le même mouvement, signifie que le dosage entre contrainte et consentement tend à s'unifier dans l'ensemble des États liés.

Pour qui regarde de près le monde actuel, force est d'observer que les espaces plus ou moins acquis au droit international effectif sont encore minoritaires et que la qualité et la profondeur du droit dûment pratiqué demeurent hétérogènes. Si bien qu'il faut interpréter prudemment telle création de TPI, telle floraison de traités ou de résolutions onusiennes, telle invocation des droits imprescriptibles de l'Homme, de la Femme, de l'Enfant ou de qui l'on voudra, car loin d'être les indices d'un droit déjà triomphant, ce ne sont que la fragile résultante civilisatrice des conflits du temps présent, laquelle est, précisément, fragilisée aux deux bouts du système mondial : là où d'immenses majorités miséreuses demeurent prisonnières d'États aux intérêts archaïques et là où, au summum de la richesse des intérêts nationaux exprimant de puissants égoïsmes collectifs demeurent le moteur principal d'États surpuissants.

[15] - La superbe des États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

La supériorité économique des États-Unis se manifeste par un foisonnement mondial d'entreprises, (annexe 3), par un flux d'innovations techniques et par le jeu des banques et des bourses qui font de New-York la principale pompe aspirante et foulante du capital. La suprématie militaire de ce pays est plus nette encore, car ses armées disposent de multiples bases terrestres et de flottes sillonnant en permanence tous les océans ([annexe 14](#)), tandis que des agences spécialisées exercent une surveillance aéro-satellitaire de toutes les régions du monde et procèdent à l'écoute de toutes les télécommunications qu'elles jugent bon de cibler, même si l'exploitation en temps utile des renseignements ainsi accumulés est fort délicate.

Au mépris de divers traités ([annexe 11](#)), les États-Unis projettent d'abriter leur territoire par un bouclier anti-missiles, mais avant que la faisabilité technique de cette nouvelle ligne Maginot ait pu être démontrée, sa fiabilité stratégique a été ruinée par les attentats de 2001 : quelques groupes de "terroristes", armés de Boeing piratés en vol, ont provoqué d'énormes dégâts humains et matériels par la destruction du World Trade Center à New-York et des dégâts symboliques plus graves encore par la destruction partielle du Pentagone à Washington. Depuis lors, l'Exécutif américain s'emploie à créer un bouclier "anti-terroriste" par tous les moyens de renseignement et de police dont il peut disposer, avec l'aide de nombreux pays étrangers : contrôle des

passagers volant vers l'Amérique, contrôle des étrangers (de nationalité ou d'origine) vivant aux États-Unis mêmes, contrôle des marchandises expédiées vers les ports et aéroports américains, etc. Qui plus est, il a entrepris une guerre mondiale contre le "terrorisme", bien que cet "ennemi global non géographique" (Alain Joxe) soit plus insaisissable encore que les "trafiquants de drogue" traqués depuis la fin de la guerre froide.

Une telle guerre sera des plus délicates. Transformer le régime politique de l'Afghanistan qui a abrité le réseau Al Quaida dont relevaient les assaillants de septembre 2001 n'aura coûté qu'un bref conflit, si le soin de consolider ce pays et son voisin pakistanais peut être abandonné à des auxiliaires militaires et financiers, choisis parmi les alliés de bonne volonté. Mais pour détruire les circuits de financement des réseaux terroristes, il faudrait les extirper du royaume saoudien et des paradis chers à la banque internationale. Quant à s'attaquer à d'autres havres supposés du "terrorisme international" par d'éventuelles attaques "préventives", c'est mettre en péril les normes selon lesquelles la SDN, puis l'ONU ont été bâties, tant pourraient être nombreux et variés, les émules de la Russie qui redouble de vigueur à l'encontre des Tchétchènes révoltés, depuis que la nouvelle stratégie "anti-terroriste" a été affichée par les États-Unis.

Néanmoins, l'Exécutif américain persévèrera dans cette orientation calamiteuse qui gonfle un budget militaire déjà énorme ([annexe 14](#)), tant que son opposition interne demeurera faible, ses alliés réticents mais sans plus et ses troupes exposées à peu de massacres. Néanmoins, la fièvre obsidionale dont souffrent les États-Unis depuis 2001 et la ou les guerres qui s'ensuivent n'auront qu'un temps, car aucune victoire militaire ne pourra être remportée contre le "terrorisme international". En effet, celui-ci ne peut être vaincu, pays par pays, que par une action politico-policrière menée par un pouvoir légitime (= accepté) au sein de la population que cet État domine. Pour qu'une telle éradication soit durable, il faudrait, en outre, que les misères économiques soient visiblement réduites, afin de tarir les fanatismes politiques ou religieux. La croisade bushienne ne remplit aucune de ces conditions.

Au reste, la nouvelle politique américaine ne modifiera pas les pressions que les États-Unis exercent dans le système mondial actuel, car celles-ci résultent de la structure intime d'une société surpuissante qui ne peut pas ne pas influencer massivement le monde centré sur elle. La puissance militaire sert de moteur auxiliaire à une économie principalement marchande. Ainsi, après qu'Eisenhower eut justifié par d'éventuels besoins militaires le financement fédéral des autoroutes, la NASA, les armes nucléaires, les fusées et le bouclier anti-missiles, financés de même, ont stimulé la recherche-développement dont l'essor américain se nourrit. À quoi s'ajoute le gardiennage mondial des ressources nécessaires aux États-Unis, assuré bon an mal an par leurs agences militaires, renseignement inclus. L'histoire de la conquête ou de la reconquête des ressources pétrolières souligne ce point central, sans que le pétrole ait toutefois une position exclusive. Les interactions entre l'économico-financier et le militaro-stratégique ainsi déployées de par le monde pèsent plus lourd, dans la conduite de la politique internationale des États-Unis, que les traditions diplomatiques héritées de l'Europe. Peu à peu, une sorte de gouvernement américain des affaires mondiales s'est installé à la Maison Blanche depuis 1945. Son Conseil national de Sécurité ne s'intéresse à l'OMC ou au FMI qu'en cas de problème majeur, mais il coordonne les actions, sur toute la planète, des diplomates, des militaires, des espions et des politiques. L'aventureuse réorientation américaine n'a pas effacé les diverses alliances et institutions qui tentent de régenter la vie internationale. Du Japon et de la

Corée jusqu'en Amérique latine, via l'Indonésie, le Pakistan, Israël et quelques autres contrées, les États-Unis ont des obligations qu'ils ne peuvent négliger trop gravement sans affaiblir leurs positions locales. Ainsi, par exemple, l'OTAN qu'ils souhaitent transformer en une sorte de prestataire de services utilisables hors l'Europe, leur impose diverses contorsions diplomatiques, faute de quoi ils ne pourraient y enrégimenter les républiques issues du bloc soviétique, ni empêcher la cristallisation d'une coopération militaire proprement européenne, au service d'une OSCE pacifiant les Balkans et d'autres bordures de l'Union Européenne. Le respect qu'ils doivent à l'ONU leur évite seulement des désagréments idéologiques, celui dont ils continuent d'honorer l'OTAN leur épargne de sérieuses querelles politiques actuelles ou futures. Bref, toute la pyramide des accords souhaités ou contraints que les États-Unis ont bâtie pourrait être ébranlée si l'action militaire "préventive" contre le "terrorisme international" entraine dans les faits.

Les États-Unis font prendre un risque énorme au monde actuel, mais il le font avec bonne conscience. On peut le comprendre, sinon l'approuver. Ce pays qui comptait 285 millions d'habitants à la mi-2001 est huit fois plus peuplé qu'à la fin de sa guerre de Sécession (1865). De Pearl Harbor (1941) au World Trade Center sa population a encore augmenté de 50 %, l'afflux des immigrants ayant été ralenti par décision politique et non pas faute de demandes (ou de clandestins mal recensés). Depuis 1865, aucune guerre n'a été livrée sur le territoire américain. Jusqu'en septembre 2001, aucun bombardement n'a touché ce pays bordé par deux océans et deux voisins pacifiques. Pour lui, les guerres sont des aventures exotiques. Elles deviennent émouvantes quand beaucoup de boys y laissent leur vie : la dernière fois, ce fut au Vietnam et la blessure n'est pas encore complètement cicatrisée.

Bref, on vit heureux dans ce pays riche où l'argent est la mesure de (presque) toutes choses, malgré la longue durée du travail, la brièveté des congés, la rudesse des licenciements, les lacunes d'une protection sociale dont au moins 15 % de la population sont totalement exclus, les discriminations franches ou sournoises que subissent les Noirs, les Asiatiques et les Latinos. Aucun candidat à l'immigration n'est dissuadé parce qu'il y a plus de Noirs en prison que dans les collèges pré-universitaires, ni du fait que deux millions de détenus peuplent les prisons américaines de tous niveaux ou que la peine de mort soit généreusement prononcée par les tribunaux de bon nombre d'États, à commencer par le Texas. En effet, pour qui vient des vastes pays sud-américains ou asiatiques où la misère est le lot quotidien d'immenses majorités, l'Éden américain a de quoi tenter. Les nouveaux venus qui conquièrent enfin leur green card (permis de séjour pour immigré), puis leur naturalisation, prononcent de grand cœur leur pledge of allegiance, ce serment civique cérémonieusement prêté par les nouveaux naturalisés ! Ainsi, le patriotisme populaire s'enrichit de fraîches recrues tandis que le bas de l'échelle des salaires est nourri d'abondance, sans risque de syndicalisation précoce. Hormis les trop faibles qui stagnent dans les bas fonds de la misère, de la prostitution, du banditisme, de la drogue ou de l'hospice, une intense compétition offre diverses chances de promotion sociale que d'occasionnels coups d'audace ou de chance convertissent en enrichissements ostentatoires : de quoi alimenter le rêve américain.

À l'heure des élections, le peuple des immigrés récents, des bas salaires, des miséreux de toute sorte se mêle aux indifférents et aux ignorants pour former la grosse moitié du corps électoral qui ne vote jamais. L'élection est un jeu pour classes bien installées. En outre, les enjeux du comté, de la ville et de l'État local font beaucoup d'ombre au choix des représentants, sénateurs et président qui sont les acteurs de

l'État fédéral et, donc, de sa politique internationale. Comme ces élus ignorent souvent ce qui se passe dans le vaste monde, rien ne prédispose les États-Unis à élaborer une politique internationale adaptée à la complexité du réel. Si bien qu'à l'heure où le Pentagone est frappé par des "terroristes", un président guère plus inculte que les autres élus peut être applaudi dans tout le pays s'il suit les conseils de ses conseillers réactionnaires et de ses ex-collègues pétroliers.

Mais un pays qui groupe 5 % de la population mondiale et qui consomme 25 % du pétrole extrait chaque année dans le monde ne peut ignorer durablement les réalités qui l'entourent : son réveil sera rude.

On a dit de la politique américaine qu'elle est impérialiste (au sens léniniste du terme), ce qui est vrai. On a récemment observé que ses manifestations diplomatiques et militaires deviennent de plus en plus unilatérales, ce dont il est difficile de douter à l'ONU ou même à l'OTAN. J'adhère à ces jugements, mais, pour ma part, j'userai plutôt d'un vieux terme pour dire la morgue insensée des actuels dirigeants américains, leur grossier orgueil et leur immense vanité, en soulignant la superbe des États-Unis. En France, la superbe de l'aristocratie d'Ancien Régime la conduisit à sa perte.

[16] - Frontières et fronts politico-culturels

[Retour à la table des matières](#)

Ouverts ou latents, les conflits internes et internationaux qui portent sur le partage du revenu national se laissent aisément repérer (n° 3) parce que l'action des États et le jeu des marchés en scandent les manifestations, monétaires ou non. Rien d'aussi simple ne se produit dans l'ordre politico-culturel où ne fonctionne aucun dénominateur commun, où les simplifications marchandes ont un rôle limité et où les interventions des États s'étalent de l'évanescence à une quasi omniprésence. De ce fait, les fronts et frontières se laissent analyser plus tardivement que dans l'ordre économique-politique. Ici, les repères principaux sont la loi et les mœurs, tous deux bordés de zones grises : la loi pratiquée dans chaque État - même dans ceux où la coutume traditionnelle compte plus qu'une formalisation législative parfois absente ou trompeuse - mais aussi la loi produite par les "coopératives" d'États de toute sorte (n° 14) ; les mœurs, c'est-à-dire les pratiques et représentations sédimentées par l'histoire qui constituent, pour chaque peuple, sa culture commune, son identité collective, laquelle s'épaissit à mesure que les populations amalgamées par les États prennent de l'ampleur et que les parentés entre peuples de civilisation commune sont ressenties par les populations concernées, du fait notamment des coopérations établies entre les États qui les encadrent.

Au-delà des frontières étatiques, dans l'espace international où s'activent les firmes multinationales (n° 2), les lignes de partage entre les cadres et agents, de nationalité différente, employés par celles-ci sont d'une importance encore peu

étudiée. En revanche, les firmes qui déploient une activité culturelle sont des enjeux d'importance. Le front des exceptions culturelles imposées par des États ou des institutions internationales (comme l'OMC, la FAO, l'OMS, etc.) tend à contenir leurs priorités marchandes en matière d'éducation, de cinéma ou d'édition, mais aussi d'alimentation ou de santé, etc. Par ailleurs, le front de la liberté de communication est bordé par des actions administratives, policières ou judiciaires visant à étendre à l'internet une censure naguère réservée à la presse et à la librairie. Le front de la liberté de circulation est barré pour des raisons politiques (clôtures frontalières de l'Arabie, de la Corée du nord, etc.), mais aussi pour des raisons morales, par exemple en prohibant ou en cantonnant le tourisme qui véhicule des mœurs étrangères. Les ONG qui procurent des aides, dénoncent des pratiques politiques ou dérangent localement l'ordre public ou les mœurs traditionnelles sont tributaires de ces mêmes fronts.

Même si elles drapent ou prolongent leur action au moyen d'ONG de facture moderne, les églises de toute sorte doivent être considérées comme une catégorie à part. La très longue histoire de leurs conflits internationaux n'est pas qu'un répertoire de formules désuètes. Si le front des croisades n'a plus grande actualité, nonobstant les vaticinations anti-islamistes de ce temps et les extrapolations à la Huntington,¹ il est en revanche deux autres fronts où la combativité est des plus vives : le front des prosélytismes religieux activés aussi bien par les "aumônes" séoudiennes que par les voyages médiatiques d'un pape catholique ou par le zèle des "missions" protestantes et des "sectes" nouvelles, etc. et le front des sécularisations recherchées par des États en mal de modernisation, mais combattues par la plupart des églises que leurs alliés internationaux soutiennent volontiers. Autrement dit, la disjonction des États d'avec les églises prépondérantes en leur sein n'est pas souvent chose faite et ne se réduit jamais à des conflits purement internes, ni, à vrai dire, à des conflits d'essence religieuse : l'orientation politique des États et le contrôle de certains de leurs appareils (enseignement, santé, aumônerie militaire, etc.) sont toujours mis en question, même dans les pays où le conflit n'atteint pas l'acuité qu'il connaît aujourd'hui dans l'espace musulman. Rares sont les églises qui ont déjà appris à faire bon usage, à leurs fins propres, d'une séparation d'avec l'État, comme celle qui fit scandale en France au début du 20^e siècle et qui fait encore scandale dans la Turquie d'aujourd'hui.

Les "coopératives" États (n° 14) donnent parfois corps à des frontières originales. Tel est notamment le cas de la Francophonie qui s'emploie à défendre et illustrer la langue française. Presque toutes les anciennes puissances coloniales opèrent de même. Ces fronts langagiers ont divers effets politiques, à l'instar du français en Europe, en Afrique, au Canada, etc. Le front de l'information, concrétisé par l'implantation internationale des agences de presse et d'images et, plus encore, par l'entretien de réseaux internationaux de radio et de télévision déborde du précédent par ses transmissions: ainsi d'Al Jezira, rival panarabe de la CNN américaine. Toujours dans l'espace international, on doit s'interroger, enfin, sur les clivages politico-culturels qui sont provoqués ou balisés par des manifestations telles que les Jeux Olympiques, les tournois sportifs télévisés, les prix Nobel, les Foires du Livre et autres événements où des poussées marchandes et des tensions quasi guerrières se font parfois sentir.

Chaque État enferme ses habitants par une frontière de la nationalité qui distingue ses "nationaux" des étrangers de passage ou de long séjour, dont certains peuvent acquérir la nationalité locale, par voie de "naturalisation". Ces termes sont confortés

¹ Cf. *The clash of Civilizations and the Remaking of World Order*, Simon and Schuster, 1997

par des procédures administratives qui débordent du territoire "national" pour protéger les titulaires d'un passeport attestant leur nationalité. Deux précisions s'imposent : d'une part le droit de la nationalité et notamment la qualité du passeport sont de portée très inégale d'un pays à l'autre; d'autre part, il n'existe aucun lien universel entre la nationalité (et ses dérivés) qui est purement juridique et la nation qui est la forme idéologique de certains peuples.

Dans les États d'une densité suffisante ([n° 12](#)), la souveraineté étatique se manifeste encore par d'autres politiques dont chacune dessine un front de lutte actuel ou potentiel. Tel est le cas du front scolaire où se jouent la place accordée aux langues minoritaires, le rôle éventuel d'une ou plusieurs églises, ainsi que l'intensité de l'effort "nationalitaire" mené notamment par les médias et par "l'éducation nationale". Le front nationalitaire déborde de l'école vers l'administration, la justice, la signalétique urbaine et routière, etc., selon le degré d'imposition pratique de la ou des langue(s) reconnues comme "nationales" et de tolérance ou d'éradication des autres langues usitées par la population. Ainsi un front langagier traverse les deux fronts précédents, non sans déborder vers les appareils de la presse et des autres médias et vers les activités des collectivités territoriales infra-étatiques. D'autres affrontements interviennent sur divers segments du front budgétaire, notamment dans les secteurs spécialisés de la politique culturelle (*stricto sensu* : arts, lettres, théâtre, cinéma, autres médias, etc.), de la politique scientifique, etc. En tous ces domaines, ce qui est en jeu, c'est l'orientation politico-culturelle de choix qui se concrétisent dans les budgets publics à tous niveaux. La substance du lien social établi dans (et par) les États les plus développés peut être appréciée sous ces divers angles, mais elle doit également être jugée sur le front du welfare, c'est-à-dire sur l'ensemble des lois et conventions dont résulte la qualité technique et financière des "transferts sociaux" de toute sorte et de la "sécurité sociale" offerte aux familles, aux malades, aux chômeurs et aux autres handicapés de l'existence. Certes, le vocabulaire que je viens d'utiliser est marqué par l'expérience française et il faut, cas par cas, se défaire de ce corset : ce qui compte, c'est la qualité du lien social global qui concourt au consentement de la population et permet à l'État d'alléger son action contraignante. Étant bien entendu, d'erechef, que les capacités politiques et financières des États s'étalent sur un vaste éventail, jusqu'au plus miséreux des sous-développements, mais que dans les limites de ce qui est localement possible, dans une période donnée, les performances et les contreperformances se mesurent notamment grâce à l'Indice du Développement Humain.[\(annexe 6\)](#).

Au sein d'un État, la société civile - rudimentaire ou expansive - est elle aussi traversée par des fronts qui doivent peu à l'État et qui débordent de ses frontières quand l'histoire a segmenté un ou plusieurs des peuples qui composent la population dudit État. Or ces fronts sont parmi les plus importants pour la société considérée, y compris ses éléments hors frontières, car l'on atteint ici le tuf profond de la culture ([n° 9](#)), le réseau élémentaire des familles, clans, tribus plus ou moins fondus en ethnies, voire amalgamés en nations, si ce n'est déjà engagés dans une dynamique supra-nationale du type de celle où les États-Unis du melting pot sont entraînés depuis deux siècles déjà et où l'Union Européenne s'aventure depuis trente ans. En effet, c'est là que s'enracinent les identités collectives des divers peuples, les progrès éventuels de leurs unions, tout spécialement les progrès concrets des mélanges génétiques et culturels qui fondent les tribus en ethnies, qui fixent les provinces, qui marient en nations les ethnies bien territorialisées (= bien "provincialisées"), qui attestent de l'intégration d'apports étrangers. Aucune de ces évolutions lentes, multi-générationnelles, assistées ou non par des poussées étatiques de formes très diverses,

ne s'opère sans des refus, des tensions, d'éventuels reculs ou de soudains bonds en avant qui restent à consolider, aucune ne progresse autrement qu'à l'échelle des décennies, voire des siècles. Mais à tout moment, un front (au dessin très complexe) sépare l'acquis de l'incomplet ou du refusé, le nous (clanique, tribal, ethnique, national, selon le stade de développement) de ce qui est ressenti ou rejeté comme autre, comme étranger. Ce front de l'intégration peut être bordé de racisme ou de tolérance, d'éviction ou de ghettoïsation, de zones de transit d'autres styles (Gastarbeiter, immigrés des (ex-)colonies, citoyens de seconde zone, etc.), mais il ne peut pas ne pas exister, sauf isolat parfait d'une population "autochtone". En décrypter le tracé revient à établir, en somme, l'échelle des mixages et métissages acceptés *hic et nunc*, échelle que trop peu d'études détaillent et suivent dans son évolution historique. Il est vraisemblable que l'indicateur avancé le plus utile pour établir cette échelle est celui du *conubium* dans la société considérée. Non pour donner à ce repère sa vieille signification en droit romain (qui est de pouvoir se marier ensemble) mais pour juger de son étendue sociologique exacte.

La revue des frontières et fronts politico-culturels qui vient d'être esquissée recoupe par divers biais celle des fronts et frontières économique-politiques (n° 3). Ensemble, elles aident à cartographier les luttes de classes actuelles et potentielles dans une société. Séparément, elles conduisent, l'une, à détailler la dérive économique de notre système mondial et l'autre à repérer l'extrême variété des symptômes d'un désarroi politico-culturel qui s'y généralise. La turbulence des peuples (n° 8), l'inertie partout dérangée des cultures "traditionnelles" ou "modernes" (n° 9), la diffusion des idéologies mondialistes désormais privées des espérances communistes (n° 11), la superbe des États-Unis (n° 15) et l'indécision des pouvoirs établis presque partout ailleurs sont les symptômes principaux du désordre politique et culturel qui a succédé aux progrès et aux espoirs enregistrés en maintes régions du monde, durant quelques décennies, après la seconde guerre mondiale et la décolonisation.

Riches ou miséreux, les peuples sont presque partout perturbés et les États qui les encadrent ne savent trop que faire. Le monde actuel n'en est pas encore à chercher la voie de Réformes ou de Renaissances qui le ragaillardiraient - réellement ou imaginairement - il trébuche au bord des diverses catastrophes dont la misère extrême des uns et l'agressive superbe des autres le menacent. Mais d'inévitables novations surgiront des six milliards d'humains qui deviendront bientôt dix milliards, dans le monde actuel ou dans le nouveau système mondial que leurs actions produiront.

Civiliser les États-Unis (2003)

Troisième partie

Les périls du monde actuel

(Explosions à craindre et réformes envisagées)

- (17) - [La machinerie du monde actuel.](#)
- (18) - [Un monde dénaturé ?](#)
- (19) - [Des crises d'un genre nouveau ?](#)
- (20) - [La pax americana](#)
- (21) - [Révoltes et révolutions](#)
- (22) - [Quelques garde-fous autour du marché ?](#)
- (23) - [Quelques boucliers, mais contre quoi ?](#)
- (24) - [Quelques avancées culturelles ?](#)

[17]. – La machinerie du monde actuel

[Retour à la table des matières](#)

Le monde, en son entier, est aujourd'hui soumis à la suprématie militaire des États-Unis, riches d'alliances et de bases, de flottes navales, aériennes et satellitaires, d'armes téléguidées et d'espions omniprésents. L'Amérique latine est muselée par Washington qui protège ses classes dominantes ; l'Italie, l'Allemagne et le Japon sont défaits et restent soumis depuis 1944-5 ; l'Europe occidentale et l'Asie orientale ont été corsetées ensuite; les espaces sous domination chinoise ou russe sont surveillés de fort près, même après leurs ralliements successifs des années 1980 ou 1990 ; quelques Indes et Insulindes sont tenues de façon plus indirecte ; bref, la planète est entièrement contrôlée, exception faite de rares zones d'allure encore rebelle.

La supériorité économique et financière des États-Unis est tout aussi manifeste, mais elle n'atteint pas à la suprématie. Industrielles, commerciales ou financières, les firmes "multinationales" en sont le vecteur principal, même si leur maturation en d'autres pays est commencée. L'accumulation du capital - qui est le commun moteur de toutes ces firmes - rompt leurs positions monopolistiques par des regains concurrentiels, eux-mêmes générateurs de nouvelles concentrations, et ainsi de suite. Certes, aux États-Unis même, le militaire et l'économique s'épaulent réciproquement, l'un protégeant les ressources et les marchés de l'autre, cependant que l'autre stimule l'innovation technique. Qui plus est, les banques et les bourses américaines dominent la centralisation et la redistribution du capital à l'échelle mondiale. Pourtant, les entreprises s'alignent moins aisément que les armées et les états-majors. Que leurs stratégies soient d'entreprise ou de spéculation (n° 7), les "multinationales" se combattent sans cesse, fût-ce à fleurets mouchetés, ce qui est souvent interdit aux armées. La suprématie militaire tend à ordonner le monde, la compétition économique et financière y entretient un certain désordre, accentué par le très inégal développement du capitalisme d'un pays à l'autre (n° 6).

L'influence culturelle des États-Unis est à la mesure de leur richesse et de leur avance médiatique, mais elle est loin d'être générale, ni généralisable. Une évaluation positiviste de leur rayonnement mondial donne des résultats fort inégaux, selon que l'on prête attention à la radio-télévision ou à l'alimentation, au tourisme ou à l'habillement, aux loisirs ou à l'habitat, aux sports ou aux hôpitaux, aux arts et lettres ou à la haute couture, etc. Inégaux dans la production des biens et des services qui matérialisent ou sous-tendent les activités culturelles, mais plus inégaux encore dans l'accueil qui leur est fait en chaque pays, selon la hauteur des barrières langagières, la diversité des cultures et la divergence des civilisations. Au reste, l'essentiel n'est sans doute pas là. Il tient au fait que les États-Unis, aussi fiers d'eux-mêmes qu'ils soient (n° 15) et aussi convoités comme paradis par les flux d'immigrants, sont néanmoins incapables de produire une idéologie globale, une *Weltanschauung*, qui imprènerait de plus en plus profondément le monde entier. Le monde comme idéologie demeure un magma superficiel (n° 11), l'inertie des peuples non-américains n'en est guère modifiée (n° 9). La suprématie militaire et la supériorité économique n'ont pas de répondant idéologique, hormis un vernis de modernité. Les États-Unis sont enviés, craints ou haïs, beaucoup plus qu'ils ne sont admirés ou aimés, ce dont il faut juger en prêtant attention aux masses plus qu'aux élites, et aux peuples d'Asie et d'Afrique plus qu'à ceux de l'Europe ou de l'Amérique latine.

Pris dans le champ de forces des armées américaines, soumis aux contrecoups multiples des marchés labourés par les "multinationales" américaines et diversement attirés ou dérangés par l'américanisation culturelle, les États du monde entier doivent s'adapter à ces pressions complexes et aux soubresauts variés qu'elles provoquent dans leurs populations respectives. Beaucoup se soumettent, de bonne ou mauvaise grâce, soit à l'anglaise, par fidélité à de fluctuants liens spéciaux, soit de manière commune, comme il sied à tous les quémandeurs d'aide financière internationale. Les dégradés de ce vaste ensemble d'États soumis sont si changeants que la seconde catégorie ne s'en distingue, d'abord, que par des nuances presque insensibles. Toutefois, il est clair que plusieurs des États européens qui furent jadis de grandes puissances et certaines au moins des puissances nouvelles qui pointent en Asie ou même en Amérique latine ne se résignent pas à la soumission. Certaines tentent d'égaliser ou d'ignorer les capacités militaires américaines, d'autres, moins rares, s'efforcent de préserver quelques chances dans la compétition économique, beaucoup, enfin, s'arc-boutent sur les réticences culturelles de leurs populations - ou s'y trouvent contraintes

par celles-ci - pour préserver leur autonomie. À l'occasion, des "coopératives" d'États (n° 14) ou des marges de manœuvre offertes par diverses institutions internationales (n° 5) leur sont utiles à cette fin. Mais leur succès - toujours relatif et vulnérable - dépend surtout de l'habileté politique qui leur permet d'user - ou non - de leur densité propre (n° 12). De nouveau, une transition presque insensible sépare cette catégorie moyenne de celle des États profondément rebelles, même si leurs révoltes s'enrobert de formes diplomatiques ou de patiences politiques. Les États qui, à la manière de la Corée du nord ou de l'Irak des premières années 2000, se drapent dans une opposition ouverte sont des plus rares, mais leur existence atteste d'un *continuum* de réponses politiques à la surpuissance américaine : la soumission, la compétition et la rébellion sont trois repères qui aident à juger des politiques étatiques, mais non trois positions stables où se tenir dans un monde en changement rapide.

Elles sont d'autant moins stables que les États sont soumis aux pressions multiples et souvent croissantes de leurs populations dérangées par les risques guerriers, secouées plus souvent encore par les fluctuations économiques mondiales et sollicitées par les offensives médiatiques, marchandes et autres d'une modernisation culturelle - réelle ou apparente. Dans ces pressions se mêlent, de façon souvent indiscernable, des aspirations politiques plus vastes que précises, des résistances de modes de production que la pression des "multinationales" frappe d'archaïsme (n° 1), des corporatismes de salariés ou de fonctionnaires aux missions et aux statuts fragilisés. Sous d'autres oripeaux encore, l'inertie des cultures qui est partout puissante se fait partout sentir. Ainsi, tous les fronts et frontières d'ordre économique, politique ou culturel (n° 3 et n° 16) peuvent être excités et s'envenimer de conflits qui les déplacent. Autrement dit, le monde actuel secoue plus que jamais les peuples qu'il assemble.

Ainsi résumées, les analyses des deux parties précédentes donnent une image complexe de la machinerie du monde actuel. Celle-ci n'a pas la naïve simplicité de "la locomotive du progrès" chère aux débuts du 20e siècle, ni du "rouleau compresseur de la mondialisation libérale" selon un cliché du 21e siècle naissant, parce qu'aucune norme unificatrice ne règle son assemblage. Aucune religion n'enveloppe ses diverses pièces, aucune idéologie politique commune ne justifie les à-coups de l'ensemble, aucune espérance largement partagée n'annonce la venue d'un avenir meilleur, aucune patience n'est encouragée dans un monde de besoins stimulés, de misères et de luxes largement télévisés, de conflits ouverts ou sournois également médiatisés. Il faut donc s'attendre à ce que ce monde continue d'être secoué par de multiples explosions et à ce que les projets qui y germeront soient d'autant plus difficiles à concrétiser qu'ils auraient quelque envergure. Bref, les novations qui pourraient advenir et dont plusieurs sont d'ores et déjà supputables seront d'atteinte fort délicate.

Néanmoins il est indispensable de reconnaître les explosions potentielles et d'inventorier les projets qui germent, pour s'orienter dans le dédale d'une histoire qui est effectivement en voie de mondialisation, et pour y déceler les chances de novations plus radicales. Tant il est vrai qu'il n'est aucun vent favorable pour le navire dont la destination n'est pas fixée.

[18] - Un monde dénaturé ?

[Retour à la table des matières](#)

Longtemps la Terre a semblé dépourvue d'histoire. Ses rythmes saisonniers et ses cataclysmes occasionnels ont imprégné la légende plus que la chronique. C'est seulement au cours des tout derniers siècles que les rares notations de quelques sociétés avancées, comme la Chine, ont fait place à une périodisation de la géologie planétaire et des fluctuations climatiques de longue durée. Mais ces savoirs mal assurés et peu répandus n'ont pas encore acquis une valeur prédictive à moyenne et longue échéance. Ainsi, les variations qui affectent présentement le climat sont imputées à des causalités récentes, sans qu'il soit facile de prouver qu'elles pourraient relever - en tout ou en partie - de fluctuations pluri-séculaires. Faute d'assurer la priorité de l'analyse scientifique sur les légendes et les théologies, notre monde se croit souvent dénaturé, c'est-à-dire coupable d'une violation des lois de la nature qui irait s'aggravant et qui pourrait mettre en péril l'existence des sociétés qui le composent. Peut-être ce péril est-il parfois frôlé de nos jours. Il le sera encore au cours des millions d'années qui nous séparent de la probable disparition de notre planète, mais hormis l'improbable collision de celle-ci avec une comète immaîtrisable, l'essentiel des questions que l'on peut légitimement se poser renvoie à des risques sociaux plus qu'à d'éventuelles catastrophes naturelles. Autrement dit, il faut écarter l'alibi que l'invocation de la nature offre aux déficits politiques des sociétés.

L'explosion démographique qui a atteint son intensité maximale vers le milieu du 20^e siècle continuera de faire sentir ses effets pendant plusieurs décennies au moins. Elle ne sera pas freinée par l'épidémie de sida, ni vraisemblablement par les autres maladies auxquelles l'allongement de la durée de vie et surtout les recherches industrielles mal contrôlées pourront faire place. Sa prolongation dépendra principalement du rythme auquel les pays d'Afrique subsaharienne et du Proche et Moyen-Orient sauront, à leur tour, encourager une suffisante maîtrise de la natalité. Pourtant, à terme point trop lointain, les politiques suivies en matière d'immigration et de vieillesse dans les pays où les naissances équivalent à peine aux décès (Japon, Europe et Amérique du nord) ou même leur sont devenues inférieures (Russie, Allemagne, etc.) exerceront une influence croissante sur le reste du monde. En effet, l'adaptation des sociétés à une population stationnaire ou en régression posera des problèmes, certes différents de ceux que l'explosion démographique a pu poser, mais néanmoins complexes. Ainsi, en toute société et durablement, la composante démographique devra être prise en compte par toutes les actions politiques de quelque ampleur.

Il est probable que, durant un 21^e siècle où la population mondiale pourrait s'élever de 6 à 10 ou 12 milliards, les problèmes alimentaires se résoudre de même façon qu'au 20^e siècle : croissance des productions végétales et animales

par de nouvelles mises en culture, mais surtout par irrigation, production en milieux artificiels plus sophistiqués que les serres et bassins piscicoles d'aujourd'hui, recours accru aux biotechnologies, etc. Cette perspective doit imposer une orientation prudemment audacieuse aux réflexions relevant de l'écologie politique, comme aux recherches et expérimentations scientifiques. L'actuelle querelle des OGM est un bon exemple à cet égard. Il ne s'agit certes pas de les prohiber par une prudence nourrie d'archaïsmes et de révérence sacramentelle envers "l'ordre naturel des choses", car les sélections et hybridations pratiquées de fort longue date par l'humanité se sont révélées bénéfiques, tout comme les utilisations massives d'engrais "artificiels" et de produits phyto-sanitaires, dès lors qu'une expérimentation bien contrôlée les a guidées. Les dérapages parfois scandaleux (comme la saturation des nappes phréatiques ou la réorientation des herbivores vers une alimentation carnée) ont été les effets d'un contrôle mal agencé pour plaire à des catégories électorales ou d'une expérimentation abandonnée à l'impatience des "multinationales" pharmaceutico-chimiques ou agro-alimentaires. Resserrer les précautions et contrôles, assurer la publicité de leurs résultats, sanctionner les infractions ou les ruses d'entreprises exportant vers des États de faible "densité" ([n° 12](#)) leurs activités périlleuses : telle devrait être la logique politique en vigueur aux confins de l'alimentation, de la science et de la politique. Pour le reste, on ne soulignera jamais assez que les famines et malnutritions du 20e siècle finissant, comme celles du 21e siècle ont été et seront dûes non à des déficits de production, ni même aux fréquentes défaillances du commerce, mais presque toujours à des politiques ineptes du fait des États incapables de gérer les crises alimentaires et délaissés par l'aide internationale; voire aux politiques criminelles, d'États - ou de révoltés les contestant - qui prennent pour cible les secours alimentaires. Sans exclusivité, l'Afrique des dernières décennies a été - et demeure - le terrain d'élection de cette "arme alimentaire".

La rareté que l'explosion démographique, jointe à l'expansion industrielle et urbaine, a provoquée est celle de l'eau potable. Non celle de l'eau, laquelle se fait sentir de l'Afrique subsaharienne à diverses autres régions désertiques, car les pluies et les océans offrent une ressource énorme et d'un volume global quasiment constant, mais bien celle de l'eau potable ou de l'eau de moindre qualité requise par divers usages industriels. La localisation des manques se modifie selon les aléas climatiques et, plus encore, en fonction de l'inégale densification de l'habitat ou des usages industriels et agraires, sans compter la demande accrue des sociétés en voie d'enrichissement. D'ores et déjà, l'industrie mondiale de l'eau a commencé de multiplier les stations d'épuration, les retenues et les pompes ou les entreprises de désalinisation de l'eau de mer, cependant que les concurrences et parfois les conflits entre États chevauchant les mêmes bassins fluviaux sont de moins en moins rares. Qui plus est, de vastes travaux de dérivation des eaux vers les régions arides s'esquissent, par exemple en Chine où le pompage du Yang Tse Kiang pour alimenter le Fleuve Jaune est sérieusement envisagé. Ce n'est là qu'un début, car les régions où la ressource locale devra être renforcée seront de plus en plus nombreuses, sauf à provoquer d'importants transferts de populations et d'activités. La fourniture d'eau ne sera pas qu'une industrie d'avenir, ce sera également un enjeu international d'importance croissante, y compris pour ce qui est des barrages de retenue et des travaux d'endiguement fluvial ou maritime, ces derniers étant eux-même stimulés par la périlleuse montée du niveau des mers que le réchauffement climatique laisse augurer. Un surcroît de guerres ou de coopérations répondra à cette évolution, selon les politiques appliquées par les États et par leurs "coopératives" ([n° 14](#)).

Tout comme l'eau, l'air est un bien naturel disponible à suffisance, dès lors que sa pollution locale, régionale et mondiale est correctement traitée. Or les pays de vieille industrialisation, à commencer par l'Angleterre, sont loin d'avoir éliminé tout le *smog* qu'ils ont inventé. La délocalisation de leurs usines a été le principal assainisseur de leur atmosphère. En de nombreux pays, les entreprises transférées et les créations nouvelles ont "mondialisé" les rejets délétères. En outre, la prolifération des camions et des automobiles et la multiplication des équipements de chauffage domestique ou urbain sont venues gonfler le volume des rejets atmosphériques, si bien que la pollution de l'air n'est plus un phénomène localisé, mais s'étend sur des continents entiers, au gré des vents dominants. Renforcée par les dégâts suraigus imputables aux essais d'armes et aux accidents des centrales nucléaires, ainsi qu'aux produits qui attaquent la couche d'ozone filtrant le rayonnement solaire, cette dégradation atmosphérique se traduit désormais par un réchauffement climatique qui ne pourra être stoppé, puis inversé, que par des décennies de dépollution méthodique. Les cycles millénaires du climat terrestre masqueront longtemps les progrès réels de cette réhabilitation. Bref, les traitements énoncés par le protocole de Tokyo (1971) dont la mise en œuvre tarde devront être renforcés au plus vite, nonobstant les refus dont les États-Unis donnent un exemple stupide. Autrement dit, l'épuration de l'atmosphère est devenue un enjeu mondial.

Les énergies fossiles qui nourrissent actuellement l'industrie, les transports, l'urbanisation et le confort domestique causent des dégâts que le croît démographique et les efforts d'industrialisation vont continuer d'accroître. Heureusement, il s'agit là de ressources non renouvelables dont l'horizon ultime n'est pas très lointain, même s'il varie selon les combustibles et selon les régions du monde ([annexe 4](#)). C'est pourquoi le refus du nucléaire - qui devrait partout faire place à un durcissement des vigilances anti-accidents - perdra de sa vigueur. Quant à l'utilisation des énergies renouvelables (hydro-électricité, éoliennes, biomasse, solaire, etc.), elle sortira nécessairement de son actuelle médiocrité. La hantise du prochain après-pétrole se mêlant aux combats anti-pollution, il est évident qu'une transition technico-industrielle, déjà amorcée, écartera le risque d'une discontinuité majeure. Les enjeux politiques doivent être de hâter l'emploi d'énergies renouvelables et d'économiser les ressources fossiles qui sont des matières premières si riches d'utilisations fines qu'il est sot de les dilapider comme combustibles. Tous ces enjeux devraient conduire à un combat renforcé contre l'accaparement des rentes minières et pétrolières à des fins somptuaires ou spéculatives.

Mutatis mutandis, pour tous les minerais et métaux, comme pour tous les produits de l'agriculture, de l'élevage, du forestage, de la pêche et de la pisciculture, des réflexions analogues pourraient justifier des conclusions du même ordre qu'en matière énergétique. Le monde actuel gaspille les ressources naturelles par l'effet de politiques mal éclairées et mal orientées, c'est-à-dire par une prévalence automatiquement consentie au marché, au profit et à la tradition.

[19] - Des crises économiques d'un genre nouveau

[Retour à la table des matières](#)

En matière économique, le 21e siècle a mal commencé. La bulle de la "nouvelle économie" a éclaté à New-York entraînant les bourses du monde entier. Depuis 2000, l'atonie économique s'est généralisée, hormis les pays à ce point "sous-développés" qu'ils ne peuvent subir déjà une crise conjoncturelle ([n° 6](#)) et les zones asiatiques où - à l'instar de la Chine - le capitalisme d'État demeure vivace. L'anémie de plusieurs grands pays aggrave cette crise de spéculation. Ainsi du Japon où, depuis 1990, le surendettement des "multinationales" plombe les bilans de banques qui ne peuvent "perdre la face" en apurant massivement leurs créances douteuses, car les liens traditionnels de la banque, de l'industrie et du gouvernement inhibent les politiques radicales. Ainsi de l'Allemagne, également, où la réunification de 1991, à marche forcée contre les "séquelles du communisme", n'a pas permis d'opérer une réforme méthodique et où, par surcroît, le démontage, à l'Ouest, du capitalisme d'État hérité de la guerre, a quasiment rompu les liens étroits de la banque et de l'industrie qui avaient conforté le capitalisme dit rhénan. D'où la médiocrité des performances européennes, y compris en Suisse. À quoi s'ajoutent les craintes liées aux équipées militaires des États-Unis, craintes qui pourraient y convertir l'euphorie de consommation à crédit des années 1990, en dépression majeure d'un pays surendetté, à l'intérieur comme sur le plan international. En effet, des capitaux frais venus de l'étranger doivent équilibrer le déficit des échanges commerciaux américains; en 2002, ils ont atteint, en moyenne, 1,2 milliards de \$ *par jour*. Or le \$ ne peut être, à tout jamais, une valeur refuge pour les spéculations boursières ([n° 7](#)), d'autant que la crise de confiance qui secoue maintes "multinationales" américaines aux finances aventureuses, voire frauduleuses, s'accompagne, notamment en Amérique latine, d'implosions politico-financières, qui mettront le \$ à contribution, en Argentine, mais aussi en Colombie, au Venezuela et, peut-être, au Mexique et au Brésil.

Toutefois, il ne faut pas augurer de ce début médiocre qu'une crise générale du capitalisme se dessinerait. Des aléas spéculatifs ou conjoncturels et des évolutions structurelles aggravés par des dérapages politiques n'annoncent pas une maladie incurable, car le mode de production capitaliste a surmonté des épreuves plus graves. Ses principaux *built-in stabilizers* - pour reprendre une expression de Galbraith désignant les *pare-chocs* dont le capitalisme est équipé - survivent à l'actuelle régression du capitalisme d'État : poids des revenus peu dépendants de la conjoncture (armées, administrations, sécurité sociale et secours divers), investissements programmés sur de longues périodes (notamment dans certaines "multinationales"), subventions paysannes, aides internationales, etc. Même dans

les États où le néo-libéralisme s'épanouit, des interventions parfois massives viennent encore stimuler l'économie, à commencer par les dépenses militaires américaines. Aucune catastrophe ne s'annonce donc, bien que la répétition des cycles économiques, aussi déformés soient-ils, demeure inéluctable car elle procède de la nature même du capitalisme. Une seule péripétie majeure pourrait démentir ce pronostic : une crise systémique de l'appareil international des banques et des bourses. ¹

Plusieurs transformations structurelles des activités bancaires et boursières expliquent ce risque nouveau. Les banques ne sont plus principalement des intermédiaires entre les déposants de capitaux et les emprunteurs de crédits : une part croissante de leurs prêts est financée au moyen de titres émis en bourse. Parallèlement, les frontières réglementaires qui séparaient les métiers de banque, de bourse et d'assurance ont été supprimées ou abaissées dans un nombre croissant de pays. Au-delà du crédit, les banques sont les conseillers et les entrepreneurs pour les fusions de firmes, les augmentations de capital, les introductions en bourse et toutes les autres opérations banco-boursières où les occasions de profits adventices sont fréquentes (ingénierie financière, paradis fiscaux, etc.), sans compter les délits d'initiés, les blanchiments d'argent sale et les fraudes fiscales qui fleurissent aux marges de ces opérations. En outre, les banques ne cessent d'inventer de nouveaux "produits" dérivés de leurs activités, pour couvrir à bon prix tous les risques imaginables de leurs clients et d'elles-mêmes, ce qu'elles réalisent en empilant une énorme pyramide internationale d'engagements entremêlés qu'elles fabriquent toutes ensemble, car elles ne peuvent évidemment protéger d'un risque financier quelconque qu'en le diluant dans un océan d'opérations de banque à banque (ou à assurance) dans lequel toutes les banques impliquées. D'où le risque systémique : toute incapacité majeure d'une banque quelconque à faire face, à bonne date, à l'un quelconque de ses engagements peut se répercuter sur d'autres banques et, de proche en proche, ébranler ou renverser tout le système bancaire mondial comme un banal château de cartes.

Les banques centrales des principaux pays, à commencer par le FRB (*Federal Reserve Board* des États-Unis) se tiennent à l'affût de ce risque, qu'il se manifeste en banque, en bourse, ou chez quelque autre intermédiaire financier de haut vol. Le cas échéant, elles mobilisent sans délai, par émission de monnaie additionnelle comme par rassemblement de crédits "commerciaux", les sommes énormes requises pour étayer l'édifice branlant. Plusieurs milliards de \$ ont ainsi été rassemblés et jetés dans la bataille le temps qu'il faut au cours des quinze dernières années, mais la masse requise à chaque fois a tendance à croître. Les concours à mobiliser pour venir en aide aux pays dont la monnaie s'effondre, les souscriptions requises pour éviter un krach boursier, les bouées de sauvetage à lancer vers les institutions en péril et d'autres improvisations de même nature sont déjà devenues monnaie courante, même si d'un cas à l'autre le coût final de ces secours se répartit différemment : souvent sur les populations des pays pauvres à monnaie fragilisée ou sur les contribuables des pays riches dont les fonds publics sont mis à contribution, et rarement sur les actionnaires, les spéculateurs et les autres créateurs du risque systémique.

¹ Voir l'article du Groupe bancaire 2002 sur Le monde des banques et des bourses, Hérodote, n° 109 (2^e trimestre 2003).

Toujours est-il que ce risque, jusqu'ici maîtrisé, ne cesse de s'enfler et que, se greffant sur d'autres accidents économiques ou politiques, il peut devenir immaîtrisable, au détriment d'un ensemble de banques, de bourses ou de pays, voire en entraînant un effondrement quasi général des monnaies. D'autant que son propagateur principal est précisément l'appareil bancaire et boursier des États-Unis, piloté par le *New-York Stock Exchange* et le FRB de New-York, puisque ces institutions siègent au sommet du circuit mondial des capitaux (n° 2). Ainsi, l'économie mondiale a beau disposer de multiples secours, elle n'est bordée par aucun garde-fou financier, car aucune banque centrale-mondiale ne peut opérer comme prêteur en dernier recours et aucune autorité de contrôle - autre que la BRI qui se contente de centraliser l'information financière disponible - n'a vocation à surveiller et à punir les institutions défailtantes, ni à bannir les opérations dérapantes. Pour le plus grand péril de l'économie mondiale, le marché "auto-régulateur" est censé remplir ces fonctions.

D'ailleurs, l'éventuel effondrement systémique n'est que le sommet d'une pyramide de risques dont la fréquence va croissant. En effet l'appareil bancaire-boursier à peu près sans frontières (qui couvrirait dès aujourd'hui le monde entier, si l'Asie cessait de s'accrocher à ce qui subsiste chez elle de banque-à-l'ancienne et de capitalisme d'État) a d'ores et déjà pour conséquences le *risque pays*, le risque de délocalisation et la riche gamme des risques spéculatifs. Le *risque pays* - ainsi nommé par les banques - tient au fait que les capitaux librement entrés dans un pays quelconque, par souscriptions boursières ou par investissements directs dans l'économie locale, ne peuvent en ressortir librement, dans la monnaie qui convient à leur propriétaire, que dans la mesure où le pays considéré dispose de suffisantes réserves de change. Autrement dit, la libre convertibilité des monnaies et la liberté des transferts financiers internationaux sont des luxes pour pays riches d'abondantes réserves et des pièges auxquels les autres pays n'échappent que par des blocages freinant ces transferts ou par la mendicité auprès du FMI. Celui-ci fait toujours supporter au pays dont la monnaie défailte le coût (énorme) de son ragaillardissement. Il abrite du *risque pays* les spéculateurs que sont les banques et bourses, ainsi que leurs clients, faute de quoi la cascade du risque systémique se déclencherait par suite des défailtances des spéculateurs "punis". Le *risque de délocalisation* - c'est-à-dire de dispersion des sites de production selon les risques économiques et politiques propres aux divers pays - est évidemment aggravé par les transferts financiers sans frontières et par l'assurance que procure le FMI à l'encontre des pays à monnaie défailtante. Ainsi, à tout prendre, les stratégies de *spéculation* peuvent devenir plus rentables que les stratégies d'entreprise (n° 7), qu'il s'agisse d'aller-retour boursiers ou d'opérations plus complexes.

On le voit, le capitalisme de multinationales et de spéculateurs qui s'épanouit dans le monde actuel aggrave considérablement la dissymétrie entre le capital et le travail. L'extrême fluidité du premier a pour contrepartie la volatilité de l'emploi délocalisable, mais aussi le regain de l'émigration vers les pays où "il y a de l'emploi" - tels les pays du Golfe vus par les Pakistanais, Philippins, etc. - mais aussi vers les régions riches où la misère est bien moindre que dans les contrées d'origine, que ces pays soient plutôt aspirateurs de main-d'œuvre à bon compte, à la façon des États-Unis, ou que - cette motivation étant tempérée par des vigilances syndicales - elle soit renforcée par un welfare parfois généreux, ce dont l'Europe offre maints exemples.

Outre la vingtaine de millions de réfugiés pour faits de guerre et de demandeurs d'asile et hormis les touristes et les étudiants - toutes catégories qu'aucune limite irréfutable ne peut séparer des migrants à la recherche d'un emploi ou d'une moindre misère - ces derniers forment un flux annuel difficilement décomptable qui vient ajouter au stock des immigrés déjà en place. Des estimations raisonnables évaluent ce stock à environ 200 millions d'hommes et femmes, sans compter les migrations intérieures, parfois énormes, comme en Chine. Étant donné les différences de richesse et de population, ainsi que l'inégale porosité des frontières, on doit s'attendre à ce que les flux additionnels continuent de s'accroître, sans être compensés, loin s'en faut, par des retours au pays d'origine, comme il s'en établit quand celui-ci devient attractif.

Il n'est plus de puissances coloniales maîtrisant à la fois les zones de départ et de destination, si bien que les migrations deviennent un enjeu majeur de politique internationale. L'Angleterre et la France le démontrent par l'affaire de Sangatte, le désaccord entre le Mexique et les États-Unis qui persiste malgré l'ALENA le confirme, les drames maritimes de la Méditerranée occidentale en soulignent l'acuité. Une ceinture d'abcès migratoires cerne le monde, du rio Bravo aux rivages caraïbo-américains et des contours de l'Europe de Schengen aux rivages espagnols, albanais, turcs et autres, après quoi, effacée par les porosités de l'ex-URSS, la même ceinture réapparaît autour de Hong-Kong et des États attractifs du sud et de l'est asiatiques, pour s'achever autour de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, paradis gardés comme le sont les États-Unis. L'Afrique n'est pas ceinturée de la sorte, en raison de ses guerres et de la faible densité de ses États ([n° 12](#)). Des camps de rétention et des patrouilles parfois meurtrières ponctuent cette frontière, activée par un incessant trafic de passeurs équipés d'engins divers. Les politiques fluctuantes des États visés par les migrants apaisent ou irritent les abcès locaux qu'aucun baume ne guérira de sitôt.

Les élégantes spéculations des capitaux sans frontières et les misérables aventures des migrants mal encageables sont deux faces d'un même désordre mondial, deux grands chantiers politiques du 21e siècle qu'aucun État ne pourra maîtriser par lui-même sauf à policer dramatiquement ses accès et ses voies internes.

[20] - La pax americana

[Retour à la table des matières](#)

La paix à l'américaine n'a pas encore gagné toute la planète. Elle se mêle peu des conflits mineurs et récurrents comme celui qui s'est esquissé en 2003 entre la Thaïlande et le Cambodge. Elle contourne diplomatiquement les guerres internes de la Fédération de Russie et n'avance autour de la Caspienne ou en Transcaucasie qu'à petits pas feutrés. Après sa débâcle somalienne de 1993, elle résiste à la tentation, pourtant croissante, de s'insérer ouvertement dans l'épouvantable lacis des guerres post-coloniales, ethnico-tribales et parfois nationalitaires qui déchirent la majeure

partie de l'Afrique sub-saharienne. Ailleurs, elle entretient, plus qu'elle ne les apaise, diverses tensions héritées de la guerre froide, que ce soit la "guerre de la drogue" qui maintient l'Amérique latine sous surveillance active malgré l'affadissement du castrisme ou bien la "protection" de Taïwan qui pérennise les divisions est-asiatiques, mieux que les troupes stationnées en Corée et au Japon.

Ses premières démonstrations ont suivi de peu l'implosion de l'URSS, quand il s'est agi d'assembler les forces qui ont refoulé l'Irak hors le Koweït envahi en 1990 ou quand, durant les années suivantes, les États-Unis et leur OTAN se sont engagés sinueusement dans les guerres yougoslaves. Les zigzags hésitants des soutiens apportés à la Croatie, puis à la fraction "musulmane" de la Bosnie et ensuite au Kosovo - sans compter les protections et menaces versatiles qui ont concerné le Monténégro, l'Albanie et la Macédoine - ont certes été influencés par les complexités intrinsèques du guêpier balkanique et par les tergiversations du gouvernement et du Congrès américains. Mais on ne les comprendrait pas pleinement si l'on négligeait leurs aspects "otaniens", car il s'agissait aussi - et par moments surtout - d'assurer la pérennité de l'OTAN après la guerre froide, de bloquer les tentatives d'euro-pé-anisation de cette alliance et les efforts pour contenir son périmètre d'action dans les limites du traité original, tout en commençant d'engranger le plus possible d'États satellites de l'ex-URSS et d'éclats de celle-ci, en accentuant, de la sorte, la subordination de la Russie elle-même.

Les attentats de septembre 2001, à Washington et à New-York, ont renforcé cette évolution tout en la déviant. Il y avait bien une liste de *rogue States* à surveiller et à pénaliser, parce que ces *États voyous*, hostiles au leadership américain, étaient en outre accusés, à tort ou à raison, d'entretenir ou de préparer des armes de destruction massive, d'ordre nucléaire, chimique ou bactériologique, en violation de normes internationales avec lesquelles les États-Unis prenaient eux-mêmes des libertés qu'ils ne tarderaient pas à élargir. Mais ces États - Irak, Iran, Corée du nord - étaient situés loin des rivages américains et ne constituaient pas une menace pressante. Leur traitement pouvait être différé et divisé selon les opportunités stratégiques mondiales et régionales. Les attentats de 2001 - beaucoup plus spectaculaires que les quelques esquisses des années précédentes - appelaient une réponse plus nette et plus rapide, sans parler de sa pertinence sur quoi l'on reviendra ([n° 27](#)). La paix à l'américaine s'enrichit ainsi d'attributs nouveaux, explicités par des discours officiels, sinon déjà tous mis en pratique : action unilatérale faute de concours des alliés ; utilisation des alliances comme réserves de supplétifs, à défaut de participation communément acceptée; adjonction au réseau des bases terrestres et navales d'appuis additionnels dans les États bien situés pour les opérations projetées, au moyen de fortes pressions politico-militaires et nonobstantnt les opinions publiques locales; enfin, action préventive envisagée par les États-Unis comme un droit d'autodéfense...

À ces principes militaires, quelques orientations politiques ont été adjointes, de façon presque aussi officielle, mais d'un moindre cœur : libérer les populations des États visés des régimes politiques qui les oppriment ; réparer les dommages délibérés ou collatéraux occasionnés par les opérations militaires ; aider les peuples ainsi libérés à édifier au plus vite un ordre politique démocratique pour se gouverner souverainement ; toutes perspectives qui ont pour prédicat la reconnaissance desdits peuples envers leurs libérateurs.

Les travaux pratiques n'ont pas attendu que cette doctrine soit détaillée en 2001-03, pour se manifester par des opérations militaires ou de police (Indonésie,

Philippines, Djibouti, Somalie); par des contrôles portuaires opérés par les services américains, de Singapour au Havre, dans les pays d'où part le gros des marchandises destinées aux États-Unis ; par des contrôles policiers renforcés, au départ comme à l'arrivée, sur les passagers aériens se rendant en ce pays; par des extraditions requises des pays où des "suspects" sont repérés par des services locaux ou américains ; bref par un contrôle aussi serré que possible des populations dont pourraient émaner les terroristes.

Toutefois, les premiers de ceux-ci ayant été identifiés, sitôt après les attentats, comme des Séoudiens accompagnés d'une minorité de ressortissants d'autres pays qualifiés d'arabes ou/et d'islamiques, de grands efforts furent déployés par les diplomates - et même les médias - américains, pour éviter une mise en cause trop directe de l'Arabie séoudite (et pétrolière) et pour noyer de brumes oubliées le rôle que beaucoup de ces suspects avaient pu jouer, sous la houlette de la CIA, dans les opérations militaires d'Afghanistan (contre les Soviétiques qui s'y imposèrent jusqu'en 1989), de Yougoslavie (au cours des années 1990), sans parler des éléments de ces mouvances repérés plus tard dans les maquis algériens et dans divers noyaux politiques d'Angleterre, d'Allemagne, de France ou d'ailleurs ¹.

La doctrine ainsi esquissée supporte mal l'épreuve des faits. Dès sa première application massive, en Afghanistan, la dissymétrie est devenue éclatante, entre une action militaire d'apparence efficace et des suites politiques erratiques. Les dirigeants du gouvernement taliban et du "réseau El Quaïda" se sont évanouis dans la montagne pakistanaise d'où sont lancés des attentats contre les troupes américaines, cependant que la reconstruction de l'État et de la société tarde à se dessiner dans un Afghanistan où persévère un émiettement tribal ravivé par la guerre anti-soviétique. Appliquée à l'Irak à partir de mars 2003, la même doctrine provoque un profond désordre dans un pays déjà tronçonné en trois parties depuis la guerre de 1991, d'autant que les concours internationaux souhaités par les États-Unis tardent à se concrétiser. Et ainsi de suite, selon les particularités des autres sites auxquels la paix à l'américaine étendra ses coups de bélier. En effet, à la différence de l'Allemagne ou du Japon reconstruits après 1945, par des sociétés qui n'avaient perdu que certains supports matériels de leur densité propre (n° 12) et qui les reconstruisirent par leurs propres forces, provisoirement confortées par une aide américaine, les sociétés visées ou visables par la *pax americana* sont beaucoup moins denses et n'ont point acquis un semblable ressort, cependant que la modernité agressive de leur "libérateur" les choque et les désoriente.

Une longue liste de prolongements pourrait faire suite aux guerres d'Afghanistan et d'Irak (2001-03), pour corriger l'affront que l'Iran infligea aux États-Unis en devenant khomeyniste (1979), pour discipliner le Pakistan ombrageux, pour "démocratiser" l'Arabie sournoise, pour discipliner derechef l'ingrate Turquie, pour mater éventuellement celles des républiques pétrolières d'Asie centrale, héritières de l'URSS, qui commenceraient à broncher, sans compter les cibles situées au-delà du Moyen-Orient. Mais le plein épanouissement de la paix à l'américaine ne sera atteint qu'au moment où l'impérieuse polarisation qui la sous-tend sera mise en péril. En effet, la solitude où l'implosion soviétique a laissé les États-Unis depuis 1989-91, n'aura qu'un temps. Une Europe qui trouverait les voies et moyens de son autonomie (n° 27), une Chine qui poursuivrait durablement sur sa lancée actuelle, nonobstant

¹ Sur l'ensemble des mouvements "islamistes" du 20^e siècle, voir l'excellent livre de Gilles Kepel : *Jihad - Expansion et déclin de l'islamisme*, Gallimard, 2003

d'inévitables aléas, une Russie qui sortirait de ses deux décennies de langueur, et même une Inde ou un Brésil qui continueraient obstinément de se muscler, esquisseraient, de ce fait, une nouvelle bipolarité, si ce n'est une multilatéralité, plus complexe mais plus souhaitable encore.

Les États-Unis vont contribuer à cette maturation en raison de leur rôle dans la machinerie du monde actuel ([n° 17](#)), car leur absolue suprématie militaire va jouer au service de leur supériorité économique, sauf revirement politique majeur (qui aurait déjà pu être l'une des réponses aux attentats de 2001). L'idée que leurs "multinationales", leurs états-majors militaires, leurs élus, leurs ministres, leurs médias se forment de leurs "intérêts nationaux" ne permet pas d'escompter un tel revirement, même si un basculement démocratique pourra conduire, chemin faisant, à plusieurs épisodes où leur supériorité sera mieux tempérée. En tout cas, les autorités américaines se comportent, depuis quelques années déjà, comme si la Chine était leur futur vis-à-vis. Les précautions de type COCOM qui bordent le commerce avec ce pays et les dimensions coréenne et taïwanaise de leur politique sont claires à cet égard. Les chances d'encourager les résistances ouïgoures ou tibétaines sont entretenues. Les attitudes de la Chine vis-à-vis de la Russie, du Japon et de l'Inde sont examinées de près. Bref, la Chine est d'ores et déjà en observation - et n'en ignore rien. Le monde entier devra prendre garde à l'évolution de ce nouveau duo, comme à celle des autres puissances qui acquerront une tournure internationale. Mais il serait vain de spéculer, par un jeu de scénarios, sur les acteurs et le calendrier de ces transformations. En tout état de cause, elles s'étaleront de façon telle que la *pax americana* aura le temps de provoquer tous les effets - généralement ravageurs - que l'on peut attendre d'elle. Elle sera la matrice de maintes guerres "locales".

La difficulté où sont les élites et le peuple des États-Unis de concevoir, qu'à l'étranger - d'ailleurs fort mal connu, hors business et tourisme - les autochtones sont chez eux et vivent à leur façon ; que les "intérêts nationaux" (ou de plus courte portée collective) dont leurs gouvernements se font les gardiens sont partout de fabrication locale ; que les réalités économiques, culturelles et politiques plus ou moins bien réfléchies par ces intérêts n'ont aucune raison de s'aligner spontanément sur les intérêts propres aux Américains; et que, de ce fait, la plus puissante des armadas, ne peut résoudre durablement les conflits d'intérêts entre les États-Unis et le reste du monde. Cette difficulté est irréductible. ou, plus exactement, elle ne peut être réduite que par une chaîne infinie de négociations, de compromis, de traités, bref de tâtonnements internationaux, où les positions soutenues par les divers États doivent nécessairement composer avec les positions rivales. La plus efficace des méthodes à cette fin serait de secourir les intérêts - non ou peu "nationaux" - des masses immenses dont le niveau de "développement humain" ([annexe 6](#)) est lamentablement inférieur à celui des Américains, lesquels doivent donc cesser de penser que la défense et la promotion de leur propre niveau de vie est la clé du bonheur planétaire, alors que c'est seulement le ressort de la *pax americana*.

[21] - Révoltes et révolutions

[Retour à la table des matières](#)

Une sorte de *péril jeune* semble frapper l'Afrique ainsi que le Proche et Moyen-Orient, tant l'ampleur des manifestations et des émeutes y est accrue par l'abondance des très jeunes adolescents et adultes. Cette conséquence de l'énorme croît démographique des dernières décennies se marie, en effet, avec un désœuvrement entretenu par le sous-développement économique et elle frappe des générations peu et mal scolarisées. Le péril n'est donc pas dû aux jeunes, mais aux conséquences locales de la machinerie de notre monde. Il n'en est pas moins réel, d'autant que l'émigration ne purge guère ses effets : les jeunes qui émigrent sont plutôt aventureux et formés, ceux qui restent aux pays sont souvent tenus par des liens familiaux et coutumiers dont ils ne peuvent pas se dégager. Les extrêmes de cette misère juvénile s'observent dans celles des guerres africaines où des enfants-soldats sont entraînés. Ailleurs, dans l'ordinaire des guerres et des massacres africains, la pléthore juvénile se manifeste également du côté des massacrés. Ou bien, elle se traduit par le tumulte des combats proche-orientaux, dans le gonflement des milices de toute sorte et par l'abondance des kamikazes.

Le pseudo *péril jeune* n'est pas un facteur premier des crises et des guerres, tant pour le présent que pour l'avenir prochain, car celles-ci prennent leur source dans les divers spasmes de l'économie locale et internationale, comme dans le heurt régional et mondial des "intérêts nationaux" ou de ce qui en tient lieu dans les sociétés encore infra-nationales ([n° 19](#) et [n° 20](#)). Les sociétés qui implorent ou explosent, les États qui se délitent ne sont pas les victimes directes d'un surcroît de jeunes, car les régions où ce facteur est omniprésent connaissent des histoires très variées, comme on peut en juger en comparant, par exemple, l'Égypte et le Liban ou la Sierra Leone et le Sénégal.

En fait, les révoltes expriment des tensions sociales que les révolutions exaspèrent jusqu'à bouleverser les sociétés qu'elles traversent et les États qui enveloppent celles-ci. Les secousses sismiques des révoltes sont transformées en éruptions volcaniques par les révolutions. Pour suivre cette métaphore, on peut dire des *fronts et frontières* recensés ci-avant ([n° 3](#) et [n° 16](#)) qu'ils dessinent la tectonique des plaques sociales d'où cette sismicité provient. En d'autres termes, ce sont les marques des luttes de classes qui ont façonné l'histoire desdites sociétés. Les particularités régionales de ces luttes sont à observer de près, en se gardant d'importer, d'une région à l'autre ou d'une période à l'autre, des schémas supposés universels.

Ainsi la propriété latifondiaire qui gagne encore du terrain en Amérique latine est en passe de s'y dédoubler par l'extension des zones déforestées, exploitées par des plantations industrialisées, fort différentes des grands domaines hérités de la

colonisation, dans lesquels le vieux mariage de la religion, de l'armée et de la propriété se délite, mais où l'abondance des paysans sans terre se maintient, malgré un exode massif vers les bidonvilles urbains. Des anciennes terres ottomanes jusqu'aux Philippines, la grande propriété foncière (d'échelle variable) survit presque partout, mais son poids est très différent, selon qu'elle est redoublée par une organisation quasi tribale de la population (Liban, Syrie, Irak, etc.), ou bien mariée à une religion (comme en Iran où l'hostilité du clergé à la réforme agraire joua un grand rôle dans l'éviction du Shah), ou bien encore, nappée dans un réseau de castes, d'ailleurs très variées, mais souvent trop dépendantes pour soutenir pleinement la réforme agraire longtemps voulue par le gouvernement indien, et ainsi de suite jusqu'aux lointaines Philippines, assez semblables aux ex-colonies espagnoles d'Amérique. De leur côté, les pays très différents où des réformes agraires radicales ont été opérées par des révolutions (Mexique, Russie, Chine, Vietnam, etc.) ou par les vainqueurs d'une guerre (Corée, Japon) n'ont pas produit des paysanneries aux caractéristiques partout semblables.

Pour ne pas multiplier les exemples, je laisse de côté les variantes (encore peu étudiées) que les "multinationales" exportent vers les pays divers et nombreux où elles s'implantent plus ou moins durablement, ou - autres exemples non moins divers - les formes imprimées aux classes salariées par l'arrivée tardive d'industries minières ou manufacturières dans des pays où la misère surabonde ou les torsions diverses que le salariat "tertiaire" fait subir aux clans, aux castes et aux autres groupes d'identification collective au sein desquels les "éduqués" sont recrutés. Je ne retiens qu'un dernier cas qui est celui des filières de promotion sociale vers les hauts emplois militaires, administratifs, religieux et vers l'accumulation de propriétés et d'autres richesses, là où les mécanismes du capitalisme et de la république bourgeoise ne fonctionnent pas ou mal. En effet, ces filières qui activent des transferts de classes et qui façonnent le haut appareil d'État pèsent lourdement sur le devenir des sociétés.

Tous les pays, même les États-Unis, sont exposés au risque d'émeutes dégénérant en révoltes plus larges. Les groupes clandestins porteurs d'une revendication sécessionniste, comme il en existe plusieurs en Europe et en diverses autres régions sont une variante parmi les plus durables. Mais, le plus souvent, les hausses d'impôts ou de prix (comme ceux du pain ou, dans les pays pétroliers, de l'essence, etc.), les crises de change, les coupes budgétaires servent de détonateur, à moins que des tensions entre communautés ethniques distinctes ne jouent ce rôle. L'enfièvrement des conflits du travail est également un point de départ fréquent, mais dans les concentrations industrielles plus que dans les domaines ruraux. En outre, des motifs moins affichables peuvent être en cause, par exemple pour capter des trafics clandestins ou pour collecter "l'impôt révolutionnaire". D'autres facteurs, encore, sont à considérer, pour des révoltes qui ne sont presque jamais des amorces de révolution. Plus précisément, il n'est pas d'exemple de révolution qui se soit enflammée presque instantanément. Dans tous les exemples que les 19e et 20e siècle ont produit en abondance, une période de quelques mois, voire quelques années, a manifesté une fébrilité sociale multiforme, ponctuée de révoltes encore éparées, mais marquée également par bien d'autres troubles - d'ailleurs variables selon le degré de développement économique et la densité politico-administrative de la société : banditisme rural, piraterie terrestre ou navale, grèves à répétition, manifestations, prises d'otages, attentats, fièvre journalistique, sans compter d'autres accès plus surprenants, telle la recrudescence des pèlerinages, processions et autres rituels religieux localement coutumiers, la prolifération de sectes, la multiplication des "prophètes", etc. Tout ce tumulte, évidemment

provoqué par des ébranlements profonds de la société prélude aux "éruptions volcaniques", même s'il n'en est pas toujours le précurseur .

La machinerie du système mondial actuel, presque partout propice aux émeutes et révoltes, est également capable d'engendrer des poussées révolutionnaires, sans qu'il soit possible d'en prévoir les sites, ni les enchaînements premiers. La *pax americana* (n° 20) ne pourra pas les enrayer toutes, ni même souvent. Un rapide tour du monde des révolutions potentielles est démonstratif à cet égard, encore que l'inventaire soit à rafraîchir périodiquement.

Vue de 2003, l'Amérique latine est dotée d'une Argentine proche de l'implosion, d'une Colombie exténuée par trois décennies de guerres où la drogue et révolution s'entremêlent dommageablement, d'un Équateur et d'un Venezuela très fébriles et de divers autres pays mal remis de crises précédentes, voire de révolutions avortées, grâce notamment au tuteur américain.

Au Proche et Moyen Orient, la chaîne des poussées nationalitaires symbolisées par Nasser et ses émules, des longues guerres civiles dont le Liban a été le théâtre principal, des guerres ouvertes ou latentes menées contre Israël ou par ses soins et des interventions de la *pax americana* ne s'est jamais dénouée et semble s'allonger d'une décennie à l'autre dans une région où, hormis l'Égypte et l'Iran, tous les États sont jeunes, souvent mal assis et gangrenés par des rentes pétrolières très inégales et des "aumônes" guère égalisatrices, mais toujours perturbantes. Ici, comme au Maghreb, la propriété latifondiaire et l'organisation tribale survivent au sein d'États où le gardiennage des masses requiert de grands efforts militaires, rendus difficiles par des sectes, confréries et religions locales, non sans d'âpres compétitions entre elles. Ainsi, du Maroc à l'Iran, presque tout est possible et presque partout, sans qu'on puisse penser que les forces de l'Amérique et de l'Europe puissent durablement assourdir toutes les crises régionales.

À très grands traits, la situation est la même de l'Afghanistan au Bangla-Desh. Les révoltes ouvertes du Népal et de l'Assam sont loin d'être les plus menaçantes. Les séquelles des guerres afghanes, leurs éventuelles contagions en Asie centrale, la poudrière pakistanaise et le conflit du Cachemire mordent sur une Inde immense, amalgamée par le colonisateur anglais et où la politique souvent habile de cette surpuissance régionale ne peut prévenir tous les séismes. À côté d'agglomérations réussies, comme celles des États Arabes Unis, de la Malaysia et, jusqu'ici, de l'Inde, l'empire britannique a légué au monde actuel d'autres agrégats plus fragiles, tels le Nigéria pétrolier et chaotique et la République sud-africaine où l'heureux traitement des crises de l'apartheid a peut-être consolidé le pays, mais ne l'a certainement pas immunisé contre tous les risques.

Quant au reste de l'Afrique, on ne peut le croire abrité des poussées révolutionnaires par la fréquente dérivation guerrière des conflits qui y mûrissent, car aucune frontière étanche ne sépare la révolution de la guerre, ni du sous-développement : l'histoire de la Russie et de la Chine conforte cette double assertion. Aujourd'hui, ces deux derniers pays, travaillés l'un par une difficile reconversion économique et politique et l'autre par une énorme croissance économique qui tarde à irriguer le pays tout entier, pourraient être, l'un et l'autre, le terrain de nouvelles révolutions, encore que les épreuves subies au 20e siècle ont peut être poussé des racines profondes dans leurs cultures respectives.

En Asie du sud-est, où l'agrégat indonésien appelle les mêmes remarques que ses homologues britanniques et où les Philippines présentent à peu près les mêmes vulnérabilités que l'Amérique latine, les Indochines étalées du Myanmar au Vietnam semblent toutes fragilisables, encore que de nombreuses tentatives révolutionnaires s'y soient engluées au temps de la guerre froide.

À quelques Corée(s), Caraïbes et Océanie près, il reste le centre du monde où, de Vancouver à Helsinki, on se croit volontiers à l'abri des secousses majeures, même si de Seattle à Gênes on a déjà vu s'y manifester les premières "refus de la mondialisation", auxquels le Japon s'est associé par des campagnes écologiques. Mais l'Europe de 1848 pourrait rappeler que la Terre peut trembler au cœur des zones riches

Aucun pronostic daté et situé ne peut être formulé quant aux prochaines crises révolutionnaires. Le fait qu'il existe, aujourd'hui, moins de partis révolutionnaires qu'au 20e siècle et qu'ils soient moins vindicatifs n'autorise aucun pronostic négatif, tant il est vrai qu'aucun des partis révolutionnaires du passé n'a réellement produit la révolution qu'il visait - à l'exception, d'ailleurs très discutable, du parti bolchevique de Lénine. Mais il est également vrai que toutes les révolutions ont produit des cohortes de révolutionnaires, à mesure que leurs péripéties se déployaient et qu'elles ont trouvé une bonne partie de ceux-ci dans les loges, comités, cénacles, associations, syndicats, partis et même églises là-présents. Les survivances des IIe, IIIe et IVe Internationales se trouveront prises, le cas échéant dans le tourbillon de nouvelles révolutions, aux côtés des embryons divers que l'anti-mondialisation fait germer, comme des ONG les plus motivées, et des multiples néo-révolutionnaires que l'évènement tirera d'un peu partout.

[22] - Quelques garde-fous autour du marché ?

[Retour à la table des matières](#)

À l'orée du 21e siècle, notre système mondial est gros de guerres, de révolutions et de crises économiques (n° 19 à n° 21) que la *pax americana* et la décadence du capitalisme d'État rendent plus menaçantes qu'à l'époque de la guerre froide. Elles pourraient même s'enfler en un cycle comparable à celui qui ravagea le monde des années 1910 à la fin des années 1940. Néanmoins, il est probable que les États, héritiers de traditions interventionnistes, mûs par des forces sociales tumultueuses ou engagés dans des tentatives novatrices, s'efforceront d'écarter certains de ces périls. Dire lesquels et comment serait prendre un pari sur des évènements à venir, mais une autre approche est possible. Elle revient à examiner les projets de toute sorte qui se heurtent actuellement à la résistance des classes possédantes, des gouvernements conservateurs et d'autres intérêts bien enracinés, mais que l'acuité des drames nouveaux rendrait moins irréalisables. Je m'en tiendrai aux projets d'ordre économique, politique ou culturel dont la mise en oeuvre aurait une portée mondiale, en écartant provisoirement toute hypothèse sur les politiques nouvelles que l'évènement pourrait faire sourdre.

Dans l'ordre économique, il faut évidemment commencer par l'OMC et le FMI qui sont devenus les chiffons rouges de toutes les manifestations anti-mondialisation. Les 142 membres actuels de l'OMC (dont la Chine et Taïwan) sont engagés dans un cycle de négociations qui devrait se conclure en 2005. Ils pourraient être rejoints, d'ici là, par certains des trente pays candidats, notamment la Russie, l'Arabie, l'Algérie, etc. Cette agence ne reniera certes pas son credo libéral pour faire droit aux demandes de la CNUCED dont le *Rapport 2002* propose diverses réformes visant à sortir du "piège international de la pauvreté", Mais on peut penser que seront entendues les observations de Stern ¹ sur l'agriculture et le textile qui forment près de 70 % des exportations des pays pauvres et qui coûtent aux contribuables des pays riches plus de 300 milliards de \$ par an (pour la seule agriculture), soit un montant supérieur au total de l'aide internationale procurée par ces mêmes pays. D'autant que *La grande désillusion* de Stiglitz ² élargit cette critique, car l'ex-économiste en chef de cette même banque s'en prend aussi bien aux "injustes lois du commerce" qu'aux errements de la finance internationale.

On peut donc s'attendre à ce que les industries protégées du textile et de l'habillement soient exposées à une concurrence plus ouverte et, surtout, à ce que les protectionnismes agricoles, diversement agencés, des États-Unis, de l'Europe et du Japon soient démantelés. Dire en combien de temps, c'est formuler une hypothèse sur les manœuvres de retardement que les ensembles rivaux (les trois protégés et le groupe de Cairns, avocat des "pays neufs" à cultures industrialisées) livreront à propos des OGM et des normes de l'OIT, de la FAO, de l'OMS, etc. Savoir si l'issue sera pleinement favorable aux pays pauvres est incertain. Mais la PAC européenne ne pourra vraisemblablement survivre plus d'une ou deux décennies qu'en s'ajustant aux seuls besoins des micro-agricultures artisanales de qualité, tandis que les cultures et élevages hyper-industrialisés des États-Unis, de l'Europe et de leurs émules seront exposés à une sévère compétition.

D'autres évolutions viendront déranger les marques et brevets des industries pharmaceutiques qui entravent les politiques de santé publique, ainsi que les autres protections qui heurtent de front les rares intérêts que les États jugeront supérieurs à ceux du commerce. Leur liste dépendra des luttes sociales concernées et des conflits et alliances des grandes puissances commerciales. De leur côté, les combats déjà noués autour des marchandises qui servent de support à des "produits culturels" conduiront sans doute à des issues variées, selon que l'enseignement, les arts et lettres, les croyances religieuses, les bonnes mœurs et diverses autres valeurs seront ou non rangées aux côtés de la santé et de l'hygiène.

La recherche de tels garde-fous interférera avec le vaste problème des services lesquels désignent les marchandises immatérielles ([n° 1](#)) ou peu dépendantes des supports matériels qu'elles utilisent (le tableau noir n'est pas l'école, etc.). Traiter ces services comme des marchandises à libre commerce reviendrait donc à exposer toutes les cultures à des invasions sans frein, ce que très peu d'États (et de peuples) peuvent accepter. Mais que freiner et comment ? De multiples "multinationales" surmultipliées par d'habiles lobbies s'emploient à écarter des limites coutumières, renforcées par des politiques plus ou moins adroites. Savoir dans quel sens ces fronts ([n° 16](#)) seront déplacés fera l'objet de débats souvent repris.

¹ Directeur général de la Banque Mondiale

² Fayard, 2002

Les projets qui mûriront à l'OMC dépendront certes des pressions exercées sur cette agence internationale, mais aussi de son évolution institutionnelle propre. Son nouveau directeur général, le Thaïlandais Supachaï Panitchipakdi, imposé malgré les réticences américaines, a pris ses fonctions, en 2002, en mettant l'accent sur "les besoins et intérêts des pays en développement". Ce qui pourrait conduire à une transparence accrue des débats et des litiges, encore que les États répugnent à montrer leurs cartes dans des négociations-poker et des panels juridictionnels que des lobbies, des syndicats et maintes ONG tentent d'influencer, avec des moyens très inégaux. La clarté y gagnera-t-elle ? accélèrera-t-elle le traitement d'abus discrétionnaires comme ceux des États-Unis levant des droits prohibitifs sur les importations d'aciers provenant de pays aptes à concurrencer une sidérurgie américaine vieillissante ? Des progrès peuvent être escomptés, mais ils seront partiels et fragiles, tant les pays riches - et non les seuls États-Unis - répugnent à des contrôles juridictionnels trop autonomes et à ciel ouvert.

Les services requis par l'investissement international sont produits par des banques, des bourses, des assurances et leurs satellites qui traitent du juridique, du fiscal, de l'audit, etc. Laisser la bride sur le cou à ces multinationales alourdirait la dépendance envers les centres financiers nord-américains, des appareils d'État concernés par l'impôt, le crédit et la monnaie. Quelques freinages prometteurs se dessinent donc en ces domaines. Ils sont à apprécier en examinant les chances d'évolution du FMI, de la Banque Mondiale et de ce qui s'ensuit. Ces chances sont un peu plus grandes que dans le domaine de l'OMC, parce que les périls financiers sont particulièrement préoccupants pour les États qui ne peuvent pas s'en remettre totalement au libre jeu du marché. Les troubles fiscaux liés aux péripéties monétaires, les désordres économiques provoqués par les crises financières et les révoltes populaires contre les "plans d'austérité pour rétablir la confiance en une monnaie défaillante" menacent leurs gouvernements. Néanmoins, la résistance des banques et des bourses arc-boutées sur leurs bastions new-yorkais demeurera tenace et rusée. On ne peut pas compter sur de grands secours à provenir de la Banque Mondiale, malgré les revirements théoriques qui s'y dessinent, comme on l'a noté plus haut. Au contraire, la suppression pure et simple de cet organisme qui empiète sur des tâches bancaires "normales" pourrait être une nouvelle fois recherchée, comme elle le fut au début de l'ère Reagan. Les réformes du fonctionnement boursier sont plus probables, en raison des dégâts provoqués, à New-York, par les turpitudes que l'affaire Enron et ses suites ont révélées en 2002. Outre les amendes qu'elles ont déjà accepté (pour éviter procès et enquêtes), les banques se résigneront notamment à un durcissement des fonctions d'audit et de certification des comptes, à une séparation des métiers d'analyse financière, de marketing boursier et d'ingénierie financière et à quelques autres retouches de cet ordre. Mais le renforcement des moyens humains et financiers des organismes de contrôle, aux États-Unis comme ailleurs, n'ira pas sans mal, car il s'agit, pour l'État américain et ses homologues, d'imposer leur volontés aux banques, et aux bourses, alors que le courant du capitalisme monopoliste ([n° 4](#)) coule normalement dans l'autre sens.

Le FMI lui-même ne sera guère affecté par ce modeste réformisme, car il persévèrera dans son rôle de bouclier des prêteurs internationaux et d'assembleur de "plans de secours" (formés surtout de crédits bancaires) à destination des pays à monnaie effondrée. Toutefois la pression qui s'enfle, depuis plusieurs années déjà, pour que les prêteurs aux comportements "purements spéculatifs" qui fuient comme des moutons de Panurge au moindre péril, pourrait aboutir à une certaine réforme. Comment ? Un

État peut définir ce qu'est, pour son économie, la limite à partir de laquelle les entrées-sorties de capitaux étrangers deviennent spéculatives. Le Chili, la Malaysia et quelques autres pays l'ont déjà fait, mais le FMI est incapable de fixer, à ce propos, une norme générale qui briderait banques et bourses, car la place de New-York dont il dépend ne le permettrait pas. Il pourrait néanmoins se résigner à ce que des États de plus en plus nombreux prennent ainsi leurs intérêts en mains. Par ailleurs, il ne pourra faire aboutir les projets d'extension de la faillite commerciale aux États défaillants, car cette idée, naïvement promue par la nouvelle représentante de l'administration Bush à la direction du FMI, a été rapidement ensablée par les banques. Qui dit faillite, dit concordat, report des créances, abandon partiel de celles-ci - ô douleur des bilans bancaires - cependant que le traitement des États "faillis" suppose des ingérences dont l'histoire du Mexique ou de la Turquie au 19^e siècle a montré les périls. Ni le Pentagone ni le Département d'État de la *pax americana* ne semblent prêts à renouveler cette expérience. Les pressions du FMI pour imposer en tous pays les normes bancaires occidentales et l'installation des banques américaines et autres sont mal reçues en Asie. D'autres États les freineront aussi, car les bavardages sur "la bonne gouvernance" bancaire ne peuvent convaincre qui connaît les scandales financiers de New-York. En ira-t-il de même pour le maintien des banques publiques qui existent encore dans divers États et pour le renforcement des banques publiques internationales (émules régionales de la Banque Mondiale) où les États-Unis se sont partout immiscés et qu'ils cherchent souvent à canaliser étroitement ? Ici encore, la vigueur des réactions étatiques pourrait inverser plus ou moins cette tendance.

Au total, il semble que les transformations potentielles de la finance et du commerce seront modestes. Encore faudra-t-il que des secousses économiques et des forces sociales viennent empêcher les États et les agences internationales de s'assoupir dans le statu quo. On est loin, en effet, de voir mûrir des projets qui serviraient directement à la dynamisation des économies, au désendettement radical des pays pauvres, à l'aide massive à leur développement, etc. Loin également d'une réelle mise en cause des "paradis" bancaires et des autres grands leviers de la fraude fiscale ou des turpitudes financières. Il faudra assurément des séismes plus puissants qu'à l'accoutumée pour éveiller de nouvelles ardeurs réformatrices, c'est-à-dire pour entourer le marché de garde-fous abritant les peuples et les États de ses embardées dommageables, voire catastrophiques.

[23] - Quelques boucliers, mais contre quoi ?

[Retour à la table des matières](#)

Le bouclier nucléaire, souvent évoqué au temps de la dissuasion réciproque, était un bouclier anti-soviétique. Le traité de non-prolifération (1968) a tenté de réserver son usage aux seuls membres permanents du Conseil de Sécurité, en faisant mine d'ignorer l'arsenal israélien, mais à la différence de divers renonçants plus ou moins tardifs (Argentine, Brésil, Afrique du sud, républiques non-russes de l'ex-URSS), plusieurs pays se sont glissés dans le club des nucléarisés

et commencent à s'exercer à l'art de la dissuasion, chantages compris (Inde, Pakistan, Corée du nord). Quelques autres pays frétilent à la porte du club, tel l'Iran, tandis que de grandes puissances comme l'Allemagne et le Japon se font gloire d'ignorer cet armement - dont les États-Unis disposent sur leur territoire ou à son voisinage - mais ils pourraient s'en équiper en peu de mois, si besoin était, tout comme le Canada, la Suisse ou d'autres pays industriels. Bref, le bouclier nucléaire se répand et il a jusqu'ici fait preuve de réelles vertus dissuasives. Toutefois, la prolifération des fusées à moyenne, puis à longue portée est venue bousculer les équilibres dissuasifs, du moins si l'on en juge par l'envie américaine de créer un bouclier anti-missiles. Les armes chimiques et biologiques ne peuvent être concernées par ce dernier projet qui a d'ailleurs été ridiculisé par les attentats-au-Boeing de septembre 2001. Nul n'a encore évoqué la création d'un bouclier anti-terroristes, la métaphore de la croisade étant désormais à la mode. En fait, la vieille dialectique du glaive et du bouclier n'a pas fini de rebondir et le complexe militaro-industriel américain et ses émules en divers pays pourront continuer d'être inventifs, sans bénéfice durable.

Le bouclier onusien dont les vertus n'ont jamais été grandes et qui a souvent été éclipsé depuis sa création, reprend néanmoins du service quand il s'accorde bien aux stratégies de quelques puissances, dans une conjoncture internationale tendue, mais encore ouverte. Il serait déraisonnable de penser que les sursauts du Conseil de Sécurité depuis 1990 préfigurent un renforcement de l'ONU, car les États-Unis et Israël ne sont pas seuls à dédaigner ses résolutions. Ni ce Conseil, ni l'Assemblée Générale de l'ONU ne disposent des capacités militaires et économiques qui leur donneraient du poids. Leurs interventions sont donc d'ordre symbolique, sauf le cas où quelques grandes puissances choisissent d'agir (militairement ou/et humanitairement) sous couvert de l'ONU ou, à l'inverse de freiner les interventions américaines.. Les péripéties de la crise américano-irakienne de l'hiver 2002-3 ont ragaillardé le Conseil de Sécurité, mais l'entrée en guerre de la coalition américano-britannique, sans son aval, a provisoirement annulé ce regain. En fait, tout dépendra de l'acuité des crises nouvelles où la *pax americana* entraînera les États-Unis et leurs alliés du moment et de l'évolution des rapports de forces entre les tout-puissants États-Unis et les puissances de naguère (et de demain...). Quels que soient les projets formulés par des pays comme la Suède, le Canada ou l'Inde et par maintes ONG, notamment pour élargir le Conseil (ce qui suppose une difficile réforme des statuts de l'ONU), aucun progrès essentiel n'est à attendre de ce côté, tant que la machinerie du monde actuel n'aura pas été suffisamment modifiée. La *pax americana* est tout, sauf une paix onusienne.

À considérer directement les puissances elles-mêmes, quelques espoirs se laissent entrevoir. Il est possible que la *pax americana* irrite et inquiète diverses puissances dont la densité ([n° 12](#)) suffit pour leur assurer quelques capacités de manœuvre. Ainsi, par exemple, dans le nord-est asiatique que la Corée du nord agite à sa manière, la préférence de la Corée du sud pour une pacification de sa voisine, jointe à une avance prudente vers une réunification souple (et moins onéreuse que celle de l'Allemagne) est évidente. Si elle dérange les États-Unis, elle semble, en revanche, ne pas trop inquiéter la Chine et la Russie, ni même le Japon. De son côté, la Chine détend ses rapports avec Taïwan en s'ouvrant à des flux financiers et marchands plus efficaces que ses essais balistiques, cependant que le précédent de Hong-Kong rend un rapprochement politique de moins en moins inquiétant. Non sans péripéties parfois majeures, on peut donc s'attendre à

un allègement du poids politico-militaire des États-Unis dans cette région, mais selon un rythme plutôt décennal.

Un examen détaillé des perspectives ouvertes en Asie du sud-est ou même en Russie ferait apparaître d'autres atténuations possibles de l'emprise politique américaine, ce qui n'est pas le cas en Asie du sud où l'apprentissage pakistano-indien de la dissuasion prendra du temps et où les ondes de la guerre d'Afghanistan (2002) sont loin de se calmer. Les tumultes du Proche et Moyen-Orient qui n'ont jamais cessé depuis 1945 donneront aux États-Unis maintes occasions de manœuvre, même s'il est douteux que leurs vastes et vagues projets de "démocratiser" toute cette région, après leur guerre contre l'Irak, aient une chance sérieuse d'éteindre les volcans locaux.

L'Europe qui poursuit depuis plus de quarante ans une intégration économique désormais bien avancée et une intégration politique dont le cheminement est beaucoup plus tortueux, offre deux types très différents de boucliers politico-militaires : l'OTAN et l'OSCE. L'OTAN qui fût longtemps son bouclier anti-soviétique et son corset pro-américain peine à survivre depuis 1990. Outre son extension vers l'est ([n° 20](#)), elle s'est inventé une théorie de "l'interopérabilité" qui tente d'associer la compatibilité des forces nationales qu'elle assemble avec la quasi-obligation d'acquérir des matériels américains de plus en plus sophistiqués, tandis qu'un assouplissement de cette théorie vise à rendre utilisables sans délai les troupes mal équipées des nouveaux venus. Mais utilisables où et comment ? De longues tergiversations ont précédé l'intervention de l'OTAN dans les guerres yougoslaves des années 1990, d'autant qu'il s'agissait aussi de bloquer les progrès d'une force européenne logée en son sein. De plus discrètes querelles ont accompagné les poussées américaines visant à otaniser un champ d'action débordant des limites fixées par le traité d'origine. De vives disputes ont précédé sa mobilisation comme auxiliaire de la 2e guerre américaine du Golfe (2003). Quel que soit le détail de ces soubresauts promis à un bel avenir, l'inclusion de l'OTAN dans l'organigramme mondial des forces américaines est de plus en plus contestée. Une lancée est prise qui pourrait en peu de décennies faire s'évaporer cette alliance sous hiérarchie américaine. Alors seulement l'autonomisation complète des ressources militaires et des initiatives d'une Europe gardant suffisamment d'unité serait une transformation prometteuse du système mondial ([n° 27](#)).

D'autant que cette Europe a construit, après le traité d'Helsinki (1975), une Organisation pacifiante qui est une nouveauté à première vue improbable, mais riche de potentialités. Le traité visait seulement à sacrifier les frontières européennes d'après 1945, ce à quoi l'URSS tenait beaucoup et l'Allemagne assez peu (mais la réunification d'après 1989 donna presque toute satisfaction à cette dernière). Pour enrichir cette consécration des faits accomplis, le traité institua une Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe (CSCE) qui géra utilement les mesures de mise en confiance et de désarmement progressif et partiel qui venaient d'être décidées. Mais, à la demande des États-Unis qui craignaient l'autonomisation de cette Conférence de diplomates, la CSCE fit place, en 1991, à une Organisation permanente (OSCE) moins difficile à aligner sur l'OTAN. Pourtant l'OSCE, pacificatrice de divers conflits, n'est pas totalement fidèle à l'OTAN guerrière. Elle poursuit une existence utile, mais à bas régime, y compris dans le contrôle des élections chez les nouveaux venus à l'OTAN et même dans la lointaine Transcaucasie. Malgré ces errements, l'OSCE pourrait,

tout comme la Force d'intervention européenne (présentement "domiciliée" dans l'OTAN) s'affirmer, aux côtés de l'Union européenne (UE) et de la Banque centrale européenne (gestionnaire de l'euro) comme l'un des piliers d'une Europe redevenant européenne.

En outre, une telle évolution, aussi lente et progressive soit elle, pourrait encourager les efforts de l'Asean (Asie du sud-est) et du Mercosur (Amérique latine) pour asseoir leur autonomie, ce qui élargirait la transformation partielle de la machinerie mondiale, laquelle sera une entreprise de longue haleine, sauf ressauts aujourd'hui imprévisibles. Certains de ces ressauts pourraient provenir d'États auxquels leur dimension et leur densité actuelles donnent déjà un poids considérable dans les affaires mondiales, aux côtés de la Chine en plein essor et de la Russie renaissante : Inde, Brésil, Indonésie, etc. Mais il faudrait une action audacieuse pour anticiper ces lents changements. Par exemple une réforme du G8 (plus facile que celle du Conseil de Sécurité ou d'autres rouages onusiens), réforme que les États-Unis n'accepteront pas de grand cœur, mais à laquelle ils s'adapteraient si elle prenait tournure.

Ainsi se conforterait l'effet des transformations européennes couronnées par l'OSCE : le système mondial commencerait à s'équiper de boucliers anti-guerres, voire de boucliers protecteurs du développement.

[24] - Quelques avancées culturelles ?

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'ordre culturel, les grands projets de réforme n'ont pas de cible mondiale majeure. Ils se fragmentent entre États, ricochent sur diverses institutions comme l'UNESCO qui n'en peut mais (avec son petit milliard de \$ comme ressource annuelle) et s'enlisent un peu partout. Néanmoins, des aspirations fécondes se font jour en ce domaine où elles sont si nombreuses et variées que l'on risque d'en méjuger. Qu'elles semblent d'ordre sanitaire ou éducatif, qu'elles soient centrées sur l'habitat ou l'alimentation, etc., toutes procèdent d'une exigence civilisatrice, au sens qu'Elias donne à ces termes. Toutes sont donc aptes à enrichir les cultures des sociétés concernées ([n° 9](#)).

Beaucoup d'ONG s'emploient à moderniser la philanthropie. Quelques États les soutiennent de temps à autre. Parmi leurs démarches de portée mondiale, le cas des maladies délaissées par la recherche médicale et pharmaceutique ou les secours aux victimes de catastrophes (naturelles ou non) valent d'être soulignés. Les premiers dérangent utilement les routines de l'OMC, de l'OMS et même de la FAO, ce qui pourrait faire naître de nouveaux garde-fous contre les risques de tout-au-marché : la question des médicaments génériques anti-sida est exemplaire à cet égard ([n° 22](#)). Les seconds préfigurent une obligation de solidarité internationale qui devient coutumière dans un ensemble comme l'Union euro-

péenne et qui déborde déjà sur le droit maritime, la sécurité aérienne, l'organisation des transferts ferroviaires. Rien n'est encore solidement acquis en ces domaines, mais de vives poussées se font sentir. L'idée d'un effort collectif pour endiguer le Gange et le Brahmapoutre qui font chaque année d'énormes ravages pendant la mousson est encore une pure utopie. Elle pourrait devenir un prototype de la grande prévoyance mondiale.

La famine et la malnutrition sont déjà considérées comme des scandales et le remplacement de leur dénonciation verbale par des actions concrètes gagne du terrain : beaucoup d'ONG s'en soucient, maints États commencent à être concernés et la Banque Mondiale, elle-même, en vient à hisser ce risque - comme celui des épidémies - au rang des priorités à satisfaire par les programmes de développement qu'elle finance. Ici non plus, les discours vertueux ne sont pas encore convertis en actions méthodiquement étendues et répétées, mais l'idée qu'il s'agit là d'un devoir mondial pousse de fortes racines en toutes directions, jusques et y compris dans les débats sur la déprotection des agricultures industrielles ultra-subsventionnées ([n° 22](#)), car l'alibi de la "faim dans le monde" cède le pas à la recherche d'une extension de l'autosuffisance alimentaire à la plupart des pays.

À en juger par le *World Education Forum* de Dakar, en 2000, l'analphabétisme devient lui aussi un scandale, au même titre que les épidémies insoignables en raison du coût exorbitant des médicaments. Le fait qu'à cette date, un cinquième de la population mondiale soit totalement analphabète a été ressenti comme un péril grave, parce que cette moyenne mondiale à résorption lente ne souligne pas suffisamment la situation dramatique de trois régions : l'Asie du sud, le monde arabe du Maghreb au Moyen-Orient et l'Afrique subsaharienne. Ici, en effet, 30 % des hommes et 50 à 55 % des femmes sont analphabètes, ici vivent la plupart des 120 millions d'enfants (dont 80 millions de filles) qui ne fréquentent pas du tout l'école. L'UNESCO affiche le projet de réduire le taux mondial moyen d'analphabétisme de 20 à 15 % d'ici 2015 et souligne que cet objectif ambitieux sera d'atteinte difficile, car la scolarisation (surtout des filles) se heurte encore à de nombreux blocages, cependant que la formation et l'entretien d'un effectif suffisant de maîtres est très délicate dans des pays pauvres où les adultes sont en minorité. À juste titre, la Banque Mondiale considère que l'aide au développement doit aider à rompre les cercles vicieux qui se nouent entre le surcroît potentiel d'élèves, la rareté des maîtres, la surnatalité persistante et les déficits en main-d'œuvre qualifiée. Mais toutes ces sages résolutions se heurtent non seulement aux pénuries humaines et financières des nombreux pays concernés et à leurs réticences traditionnelles, mais aussi à la déperdition de l'aide dans des États mal organisés. Aucune instance coordinatrice - onusienne ou autre - n'est à même de réduire la prolifération des "consultants" ou les double emploi entre ONG plus ou moins rivales qui gaspillent une partie de l'aide fournie à ces États.

Au reste, l'éradication de l'analphabétisme n'est que la première étape d'un long chemin au terme duquel les populations, à peu près bien scolarisées des pays riches, explorent de tout autres difficultés, depuis quelques décennies déjà : celles qui naissent de systèmes éducatifs fortement marqués par des traditions élitiques qui peinent à se transformer. En effet, les études poussées jusqu'à 16-18 ans au moins, y deviennent la norme commune (et nullement élitique), tandis que les méthodes fondées sur la leçon magistrale, la documentation livresque et la performance individuelle perdurent dramatiquement. En réalité, une révo-

lution scolaire, amorcée au 19e siècle en Europe, peu à peu élargie au monde entier durant le 20e siècle, tend au 21e siècle à se parfaire quantitativement, sans avoir déjà mûri qualitativement. Autant dire que cet immense chantier requerra encore beaucoup de persévérance et d'invention, sans compter les aides massives sans lesquelles son progrès mondial s'enrayerait, comme il s'est déjà embourbé en maints pays pauvres, notamment dans les trois zones précitées.

Un regain d'aide est effectivement envisagé, non point par les pays riches, mais par certaines organisations internationales. On le sait, l'aide américaine déborde peu des pays qui, comme Israël, l'Égypte et la Jordanie, voient récompenser leur fidélité à Washington. L'aide européenne se centre surtout sur les anciennes colonies et - hormis les Pays-Bas et la Scandinavie - elle est loin d'atteindre les objectifs fixés par l'OCDE et le G7. L'aide japonaise est un peu plus substantielle et cible l'Asie avant tout, où elle soutient les efforts commerciaux nippons, non sans présenter aussi - tout comme l'aide allemande à Israël - certains traits d'une aumône pénitentielle. Substituant le prosélytisme religieux à la pénitence, l'aide de l'Arabie, enfin, est une aumône rituelle qui produit plus de mosquées que d'écoles, sans parler du terrorisme comme les États-Unis le soupçonnent. L'aide utile à la santé, à l'alimentation et à l'éducation vient principalement des organisations internationales spécialisées (UNESCO, UNICEF, OMS, HCR, UNRWA, etc.), et elle est renforcée par l'*International Development Association* (IAD) qui est un satellite de la Banque Mondiale. En 2002, les 39 pays, cotisants volontaires de cette association, ont fourni 13 milliards de \$. L'ensemble est loin de répondre à l'immensité des besoins. Vers la fin de la guerre froide, Léontiev avait calculé le supplément de croissance mondiale que l'on pourrait attendre d'un réemploi partiel des énormes dépenses militaires de l'époque, mais aujourd'hui, seules les ONG gauchistes suggèrent que le budget militaire américain ¹ serait plus utile (y compris contre le terrorisme), s'il était partiellement reconverti.

Toujours est-il que, malgré l'insuffisance de l'aide internationale, la faim et la maladie sont partiellement combattues, tandis que la scolarisation poursuit, vaille que vaille, sur sa lancée centenaire. Le projet d'accélérer cet élan est tout-à-fait louable, s'il prend corps. Mais il faut en apprécier exactement la portée. Il en va de la scolarisation, comme du défrichage par lequel les sociétés ont arasé, déforesté, drainé ou irrigué des terres et les ont vidées des animaux sauvages, pour les cultiver et y bâtir villages et villes. C'est un énorme travail civilisateur, mais ses effets mûrissent très lentement, au rythme multi-séculaire des générations qui échappent, l'une après l'autre et toujours partiellement, à leurs routines traditionnelles. D'autant plus lentement que, des États-Unis jusqu'à l'Afrique profonde, aucun pays n'est indemne des déviations de la scolarisation à des fins religieuses jamais modernisatrices ou à des fins politiques d'endoctrinement. Donc, il ne faut pas escompter des transformations miraculeusement rapides de la machinerie du monde actuel qui seraient dûes à cette bienfaisante évolution. Il faut savoir que l'inertie des cultures n'autorise qu'un lent glissement de celles-ci ([n° 9](#)).

Par contre, la création éventuelle de quelques garde-fous autour du marché ([n° 22](#)) ou de quelques boucliers effectivement pacifiants ([n° 23](#)) pourrait produire des effets culturels, certes moins profonds, mais assurément plus rapides.

¹ Qui sera au minimum de 500 milliards de \$ en 2003, guerre d'Irak comprise.

Encore faut-il éviter d'en surestimer la portée. Le système mondial en vigueur est robuste et bien défendu, les forces sociales et politiques aujourd'hui disposées à le réformer de ci de là ne pourront pas le modifier substantiellement, sauf à recevoir les renforts que de graves séismes sociaux pourraient éventuellement leur procurer.

À moins que les plus lucides de ces forces sachent explorer des voies nouvelles de transformation sociale dont certaines ont été entrevues ci-avant et qu'il s'agît maintenant d'éclairer autant que faire se peut.

Civiliser les États-Unis (2003)

Quatrième partie

Civiliser les États-Unis

(Une nouvelle stratégie, pour un monde moins désordonné)

- (25) - [L'erreur stratégique des États-Unis](#)
- (26) - [La chance historique de l'Europe](#)
- (27) - [Assoupir l'OTAN](#)
- (28) - [Décentrer l'Organisation Mondiale du Commerce](#)
- (29) - [Reconvertir le FMI](#)
- (30) - [Accoucher l'Europe](#)
- (31) - [Revaloriser les progrès du 20e siècle](#)
- (32) - [Promouvoir l'État stratège](#)
- (33) - [Civiliser les États-Unis](#)

[25]. – L'erreur stratégique des États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

Pour apprécier la signification stratégique mondiale du comportement américain après les attentats de septembre 2001, plusieurs précautions s'imposent. La première est de s'abstenir des considérations éthiques que pourrait entraîner une comparaison de ces attentats et de leurs échos, avec d'autres attentats ou massacres encore présents dans beaucoup d'esprits, de par le monde : les États-Unis ne sont ni le Rwanda , ni le Liberia, etc. ; les atteintes qu'ils subissent ne se mesurent pas en dizaines ou centaines de milliers de morts, mais en coups portés à l'orgueil de la principale puissance du monde actuel. De ce fait, le peu d'émotions qu'ont pu manifester les États-Unis à

l'occasion des attentats dont l'Italie, l'Allemagne, le Japon, la France et d'autres puissances non négligeables ont souffert depuis les années 1960 n'entre pas non plus en ligne de compte. S'il se trouve, enfin, que les États-Unis ont eux-mêmes été les instigateurs, les acteurs ou les complices d'attentats et de massacres qui ravagèrent - ou ravagent encore - de nombreux pays d'Amérique latine ou qui se greffèrent sur les guerres asiatiques des dernières décennies, cela ressortit également à l'éthique politique et non à l'analyse stratégique des présentes démarches américaines. Autrement dit, toute l'analyse doit être centrée sur ceci : les États-Unis sont la puissance centrale du système mondial actuel.

Choquées par les attentats de septembre 2001, l'*Administration*¹ et la presse américaines s'indignèrent à l'unisson. L'attaque du Pentagone fut vite abandonnée aux oubliettes, tandis que l'effondrement télévisé des tours du *World Trade Center* capta l'attention du monde entier. Adossé à l'émotion populaire, un Président naguère mal élu affermit l'attitude martiale qu'il avait déjà affichée contre "l'axe du mal" où son Administration rangeait l'Irak, l'Iran et la Corée du nord. Il entreprit une "croisade" contre le "terrorisme international" dont les talibans furent la première cible, sans que les leaders d'El Quaïda auquel l'Afghanistan servait de base puissent être capturés. Au jour où j'écris ceci, les suites de la "croisade" entremêlées aux offensives contre "l'axe du mal" dessinent un panorama incohérent : l'invasion de l'Irak a été entreprise contre l'avis de maints gouvernement et de peuples plus nombreux encore; une feinte indifférence répond aux relances nucléaires de la Corée du nord; une temporisation nappée d'encouragements à la démocratisation salue les modestes évolutions de l'Iran; des promesses contradictoires sont chuchotées pour le Proche et Moyen-Orient "d'après Sadam Hussein"; des efforts pour mobiliser la Turquie, contenir le Pakistan, aligner tout l'OTAN sur le zèle britannique se déploient en désordre et sans grand succès ; des poussées de zèle militaro-policiers tentent de mieux solidariser les Philippines et l'Indonésie; bref, le monde entier est secoué par une agitation frénétique et désordonnée. Certes, cet instantané de la situation mondiale en août 2003 n'est ni complet, ni doté de signification prévisionnelle, mais tout porte à penser que sur sa lancée actuelle, la stratégie américaine conduira à de semblables zigzags jusqu'à ce que, d'éventuels succès en probables échecs, elle aboutisse à des révisions partielles, éventuellement accompagnées d'un déplacement de la majorité politique au Congrès.

Les Affaires Étrangères, la Défense et les autres échelons de l'Exécutif américain n'ont pas (encore ?) présenté au Congrès une claire hiérarchie des fins poursuivies par cette stratégie et l'explicitation des moyens qu'elle requerra se limite à une lourde rallonge budgétaire qui a porté les dépenses militaires de l'année fiscale 2003-4 à quelques 500 milliards de \$. La conquête et l'occupation de certains pays aurait valeur d'objectif si leur liste était fixée ou leur repérage assorti de critères précis. La modification du "régime politique"² des États ainsi visés ou de toute leur "région" n'a pas davantage été cernée de repères et de normes. La promotion de la "démocratie" et du "développement", parfois évoquée, est une fin encore plus floue, l'éradication du "terrorisme international" est sans doute le plus vague des objectifs poursuivis. Les moyens militaires, policiers, d'espionnage et de surveillance, jusqu'à

¹ Ce terme désigne ce qu'en Europe on appelle plutôt l'Exécutif ou le Gouvernement, en incluant sous ces termes la haute administration civile et militaire qui prépare et exécute les grandes décisions politiques.

² Terme usuel, mais vague, désignant les formes de la domination politique exercée dans (ou sur) un pays, mais non sa substance.

présent employés au service de ces fins en précisent peu les contours et semblent plutôt garantir leur poursuite pour une durée indéfinie. L'interprétation bienveillante des visées américaines se réduit à ceci que les États-Unis voudraient être respectés - par admiration, par intérêt ou par crainte - et que les citoyens américains doivent être libérés des risques d'attentat, au pays comme en tous territoires étrangers.

La prévention du terrorisme réduite à des gestes militaires et policiers conduit à d'inévitables échecs. D'ores et déjà, le trouble est profond dans les alliances militaires multilatérales comme l'OTAN ou bilatérales comme celles qui concernent le Japon, la Corée et bien d'autres pays. La devise (non officielle) de l'*Administration* – "*US fight, UN feed, EU found*"¹ - inspirée par les guerres balkaniques, ne deviendra sans doute pas la norme régissant les étapes suivantes de la *pax americana*, mais elle inspire maintes demandes adressées aux "alliés et amis". La virtuelle mercenarisation de ceux-ci multiplie les réticences des gouvernants et renforce les oppositions populaires. Le parage des prisonniers à Guantanamo ou dans des États accueillants, aux polices musclées, souligne l'inquiétant dérèglement des normes judiciaires américaines. Les immixtions dans les ports et aéroports où sont embarqués les marchandises et les passagers à destination des États-Unis manifestent une méfiance que ces "amis et alliés" ne toléreront pas longtemps, aussi décidés soient-ils à aider les États-Unis à se protéger.

Aux États-Unis, dans l'étroit horizon dessiné par un pouvoir vexé et vengeur, la recherche des raisons pour lesquelles ce pays suscite une animosité mondiale ne dépasse pas la description de quelques symptômes. Rares sont les interrogations qui portent sur la captation d'une large fraction des ressources naturelles mondiales, le drainage bancaire et boursier des capitaux vers New-York, la tentative obstinée "d'aplanir" le champ mondial de la compétition économique, la présence de militaires américains dans 132 pays, la directivité à peine polie des actions diplomatiques ou l'obsédante antienne sur la supériorité technico-culturelle des États-Unis. Plus rares encore sont les chercheurs qui visitent les souterrains de l'organisation mondiale actuelle, là où s'enracinent le capitalisme, l'impérialisme et quelques autres "ismes" tout aussi *unpalatable*.² Autrement dit, nul ne pose, en ce pays, la question de savoir si la position procurée aux États-Unis par la machinerie du monde actuel (n° 17) n'est pas la raison essentielle de l'animosité anti-américaine qui se manifeste par un terrorisme extrême, par des crises comme celles qui travaillent l'est asiatique, l'OTAN et l'Union Européenne (n° 20) comme bon nombre de "relations bilatérales" avec l'Amérique latine, ou même par un mépris un peu sournois comme celui qui les a fait évincer de la Commission des Droits de l'Homme de l'ONU, au bénéfice de la Libye ?

On peut certes douter que, sur la lancée actuelle, la suprématie militaire, la supériorité économique et l'influence culturelle des États-Unis soient mises en péril par les rebuffades qu'ils subissent de par le monde, tant que les conséquences dramatiques de l'erreur stratégique américaine n'auront pas blessé gravement de nombreux peuples et éveillé de plus saines réflexions en Amérique même. Mais on ne peut douter que les difficultés économiques, financières et monétaires imposées à maints pays par la puissance américaine soutenant contre vents et marées ses firmes et ses banques continueront de susciter rancœurs et révoltes. Ni douter que les attaques contre des soldats américains omniprésents - et souvent bardés de privilèges

¹ Les États-Unis combattent, les Nations Unies nourrissent (les populations "libérées"), l'Union Européenne finance.

² Épithète appliquée aux idées que les Américains "ne peuvent avaler".

juridictionnels - se poursuivront, tout comme les mises en garde écartant les touristes américains de nombreux sites, tant que la supériorité économique américaine gardera ses formes actuelles. Et l'on peut penser enfin que, nonobstant les prouesses variées de Las Vegas, des Disney Parks, d'Hollywood, de la Silicon Valley, des Universités émérites (d'ailleurs très minoritaires) et de tous les autres phares de la culture américaine, le monde demeurera peuplé de vieilles Europes, de très vieilles Indes et Chine et d'autres aires de civilisation où l'*american way of life* ne s'enracinera pas profondément ([n° 24](#)).

L'erreur stratégique des États-Unis commence à se profiler nettement, malgré leurs victoires et leurs menaces militaires, leur activisme diplomatique et l'efficacité de leurs banques et autres "multinationales". Toutefois les nombreux refus qu'elle provoque sont partiels, non convergents et parfois réversibles. Ils ne dessinent pas une stratégie de remplacement. Quant au réveil du peuple américain, on peut craindre qu'il soit tardif et douter qu'il puisse conduire spontanément à des révisions politiques suffisamment profondes pour enrayer la dérive économique du monde ([n° 7](#)) et l'arracher à son désarroi politico-culturel ([n° 16](#)).

Aussi, sans attendre que de nouvelles voies soient ouvertes par le fer et par le feu de la "croisade" contre le "terrorisme mondial", il est nécessaire d'explorer ce qu'avec Henri Lefebvre on peut appeler le monde des possibles, c'est-à-dire l'éventail des politiques qui pourraient s'écarter suffisamment de la lancée actuelle pour conduire à d'autres stratégies mondiales, initiées ou subies par des États-Unis mieux civilisés. Autrement dit, il importe de rechercher les voies et moyens d'une révision de la machinerie mondiale actuelle ([n° 17](#)) plus ambitieuse que les menues réformes qui y germent présentement, non dans l'espoir de détruire d'un coup cette énorme machinerie, ni de l'orienter aisément vers un monde présumé meilleur, mais simplement pour éviter autant que possible les explosions menaçantes et pour commencer de porter remède aux défauts les plus criants du monde actuel. Le champ des possibilités explorables à ces fins est déjà balisé, puisqu'aussi bien toute novation devra s'inscrire à contre-pente de certaines des tendances aujourd'hui prédominantes. C'est donc du côté des ressorts de la suprématie militaire des États-Unis et de leur supériorité économique qu'il faut porter le regard en premier lieu.

[26] - La chance historique de l'Europe

[Retour à la table des matières](#)

L'actuelle stratégie des États-Unis ne mettra pas un terme au terrorisme, international ou non, parce qu'elle maintiendra le développement économique du monde dans les ornières qui en font surtout un producteur de sous-développement et parce que, de ce fait, ses promesses de démocratie resteront creuses. D'où la chance historique qui s'offre à l'Europe. En effet, la majeure partie de ce petit continent vient de faire, en un demi-siècle de paix, une découverte majeure à laquelle les aventures coloniales et impériales des 16e-20e siècles ne l'avaient nullement préparée, à savoir :

que la paix est féconde et civilisatrice. Sans avoir parachevé la désintoxication impérialiste des puissances qui la composent, elle a bien progressé dans cette voie, en passant de la décolonisation formelle des années 1945-65 à l'établissement, encore imparfait mais prometteur, de relations moins inégalitaires avec ses ex-colonies. Elle a établi des coopérations élargies et fructueuses entre les pays et coalitions qui engendrèrent les deux guerres mondiales du 20^e siècle. Cet apprentissage lui a permis d'explorer des voies politiques qui ont atténué certains des méfaits ordinaires du capitalisme, par un *welfare* redistributif. Aucune de ces avancées n'est devenue irréversible, certaines performances sont même contrariées par des conjonctures défavorables et, plus encore, par les réformes ultra-libérales inspirées par les États-Unis, mais pourtant une voie de progrès a été ouverte et quelques étapes y ont été parcourues. Rien n'est gagné, beaucoup est gagnable à poursuivre dans cette voie, par delà les obstacles que la machinerie du système mondial actuel tend à multiplier. Ainsi, d'Amérique comme d'Europe, une même leçon se dessine : il faut échapper aux erreurs promues par celle-là et renouveler l'élan que celle-ci a su prendre d'abord par contrainte, puis par goût. Autrement dit, il faut remplacer ou corriger les pièces les plus défectueuses de la machinerie mondiale : celles qui accentuent la suprématie militaire, la supériorité économique et l'influence culturelle des États-Unis ([n° 17](#)).

Pour s'engager dans cette voie qui sera détaillée par la suite, l'actuelle Union Européenne (UE) n'est certes pas une base de départ idéale, mais la stratégie politique doit opérer dans l'existant. Il faut donc partir de là, en sachant que deux obstacles majeurs vont se présenter, en plus des multiples handicaps dont cette UE est porteuse. Le premier est évidemment les États-Unis qui, dans leur phobie du *deuxième grand* apte à contester leur prééminence, rangent parfois l'Europe aux côtés de la Chine et d'autres "menaces" virtuelles. En fait, l'UE devrait viser un rôle rarement occupé dans l'histoire : *ni allié, ni ennemi, ni neutre*. Ni allié soumis à un pays surpuissant et dominateur qui s'engage dans une stratégie aventureuse ([n° 25](#)). Ni ennemi d'un pays porteur d'une civilisation cousine de l'euro-péenne. Ni neutre, c'est-à-dire indifférent aux éventuelles demandes américaines de soutien, alors que l'UE aura assez souvent intérêt et convenance à satisfaire ces demandes, dans la mesure qu'elle jugera raisonnable et dans les occasions qu'elle trouvera pertinentes. Si, par contre, les tendances dont les États-Unis font preuve depuis plusieurs décennies, dans l'OTAN et ailleurs, devaient se prolonger jusqu'à tenter de convertir l'Europe en une deuxième Amérique latine, continent bridé et dépendant dont les ruades *anti-gringos* sont corrigées, voire prévenues, par des moyens puissants et parfois féroces, alors des malentendus et des brouilles seraient inévitables, mais sans jamais conduire, du fait de l'Europe, à une guerre ou à une capitulation. Pour éviter cette cruelle alternative, des précautions systématiques devront être prises progressivement pour minorer les moyens militaires, policiers et clandestins dont les États-Unis peuvent disposer en Europe même et pour équilibrer leurs pressions financières, économiques, diplomatiques ou autres. L'UE qui est virtuellement aussi riche et puissante que les États-Unis peut parfaitement y réussir, si elle convertit, autant que de besoin, ses virtualités en moyens et en agencements effectifs. Non pas pour renouveler à l'échelle mondiale les sournoiseries de "l'équilibre européen" des 16^e-20^e siècles, mais bien en aidant à construire, à cette échelle, un concert de puissances coopératives, respectueuses les unes des autres, et surtout, attentives à ne pas inhiber la montée en puissance des peuples moins développés ou autrement orientés. En somme, l'UE devrait entreprendre calmement et progressivement de *divorcer à l'amiable* des États-Unis, tout en créant avec eux de nouveaux liens amicaux et coopératifs, de pair à égal.

Le second obstacle majeur sera constitué par l'Angleterre. En effet, ce pays qui occupa du milieu du 18^e siècle à la guerre de 1914-18, une position prééminente comparable à celle des États-Unis d'aujourd'hui, est désormais déchiré entre trois tendances dont aucune ne satisfait pleinement ses intérêts et ses traditions. Elle est entrée dans l'UE, mais assez tard et comme un cheval entre à Troie : pour y promouvoir la zone de libre-échange qu'elle avait instaurée contre le Marché Commun initial. Elle y demeure, mais rétive aux "politiques communes" et extérieure à une *zone euro* pourtant tentante. Elle est par ailleurs l'héritière d'un immense empire dont le fantôme hante son *Commonwealth* au sein duquel les ex-dominions où le peuplement d'origine britannique est substantiel continuent d'être liés à la *City* de Londres par des liens plus solides que ceux qui les attachent au *Foreign Office* ou à la monarchie anglaise. Sa présence sur les continents américain (Canada) et africain (Afrique du sud), comme aux antipodes (Australie, Nouvelle-Zélande) est plus solide que les relations post-coloniales qu'elle entretient en Afrique au même titre que la France, non sans rivalités avec cette dernière. Enfin, quelle que soit l'infiltration des intérêts économiques et diplomatiques des États-Unis dans ces vastes vestiges d'un empire défunt, l'Angleterre entretient avec l'État américain auquel elle donna le jour et à l'émancipation duquel elle se résigna après deux guerres, des "liens spéciaux" qui ne datent pas de la Seconde guerre mondiale, mais dont la substance a plusieurs fois changé, jusqu'à l'activisme du gouvernement Blair au service de la "croisade" bushienne. Presque européenne, toujours pilote d'un empire fripé et philo-américaine par "programme génétique" l'Angleterre trivalente opposera une résistance directe ou oblique à une UE qui se musclerait et s'émanciperait de la tutelle américaine. Il lui faudrait perdre l'une au moins de ses trois valences pour s'épanouir dans une UE ambitieuse, à moins qu'elle ne soit contrainte de pratiquer un *opting out*¹ semblable à celui qu'elle a fait inscrire dans le traité de Maastricht, créateur de l'euro.

Au sein de l'UE, la capacité de manœuvre de la Grande-Bretagne n'est pas une singularité. Toutes les puissances tendent de même à jouer dans les institutions européennes, en fonction de ce qu'elles croient être leurs intérêts respectifs. Cela est normal : il en va de même dans toute "coopérative" d'États ([n° 14](#)). Les véritables handicaps sont ceux qui empêchent les manœuvres des États européens de déboucher, dans et hors les institutions communes, sur des compromis valant décision. Sous cet angle et pour s'en tenir aux handicaps majeurs qui peuvent inhiber la stratégie d'émancipation de l'Europe, il faut considérer tout d'abord le cas de la France et de l'Allemagne. Ces deux pays ont tiré un suffisant bénéfice de leur alliance expresse pour qu'on puisse la juger durable, sinon stable. Toutefois le temps n'est plus où la France croyait être un "géant politique" à côté du "géant économique et nain politique" qu'était l'Allemagne divisée ; il lui faut désormais se départir de la suffisance que cette position l'incitait à manifester et qu'alimentait sa vieille mais tenace illusion que, depuis les Lumières et la Révolution, elle était le phare de l'Europe. Cette transition est commencée, mais il est souhaitable qu'elle s'accélère. Du côté de l'Allemagne, la situation est différente : ce pays qui s'est assez bien désintoxiqué du nazisme est devenu un partenaire européen de bon aloi, mais il entretient avec les États-Unis une relation d'admiration déférente dont il commence à peine à se départir, relation dont la racine principale semble être une crainte de l'URSS que la conversion de celle-ci en une Russie très affaiblie n'a pas encore déracinée. Il importera d'en tenir le plus grand compte quand l'OTAN et les autres questions militaires viendront en discussion ([n° 27](#)).

¹ Droit de se tenir en dehors

Le "triangle de Weimar" qui associe l'Allemagne avec la France et la Pologne donne à ce dernier pays une garantie diplomatique quant à la sécurité de sa frontière occidentale. Mais il préfigure aussi le luxe de précautions diplomatiques et pratiques dont il faudra entourer les pays de l'ex-"camp socialiste" pour que les souvenirs de la prédominance soviétique ne les conduisent pas durablement à une inféodation volontaire vis-à-vis des États-Unis, supposés seuls aptes à les protéger d'un regain de pression russe. Outre ces séquelles du système mondial précédent - celui qui s'est effacé de l'Europe en 1989-91 - les handicaps de l'UE tiennent évidemment à sa faible capacité d'action collective à contre-courant des conjonctures défavorables. Gagner de réels degrés de liberté à cet égard devra inspirer plusieurs des réformes *mondiales* d'ordre économique-financier, à débattre plus avant (n° 28), mais elle devra tout autant guider les réformes *européennes* d'ordre politico-culturel qui viendront adapter l'UE à son élargissement d'après 2006 et à la réorganisation corrélative de ses organes politiques propres (n° 30). Pour tous ces domaines, la chance stratégique qui s'offre à l'Europe devra être servie par priorité, sans la laisser masquer par les délices des réformes institutionnelles, ni la laisser s'embrumer dans des débats identitaires toujours passésistes.¹

Finalement, deux questions de méthode doivent venir clarifier la perspective stratégique dont l'examen vient de commencer. L'une est d'ordre géopolitique : aucun privilège inhérent à l'histoire ou à la position de l'Europe ne garantit que la transformation de la machinerie mondiale proviendra d'un mouvement initié par celle-ci. Savoir si la montée en puissance de la Chine et de l'Inde, l'émergence du Brésil, la réémergence de la Russie ou quelque autre novation sera décisive à cet égard est une question parfaitement ouverte. Mais la chance historique de l'Europe est qu'elle constitue, elle aussi, une bonne base de départ et peut-être même la meilleure, en raison de ses acquis et, plus encore, de la cure de désintoxication qu'elle a largement entamée. L'autre question est d'ordre historique : rien n'autorise à préjuger de la durée requise pour la mise en oeuvre de la stratégie envisagée, ni des contorsions, amendements et déformations qu'elle subira au cours des prochaines décennies. Car il faut évidemment s'attendre à ce que les réformes essentielles qui vont être esquissées requerront beaucoup de temps pour mûrir et, d'abord, pour établir le rapport de forces convenant à leur progression. Bref, pour aider à l'accouchement d'un nouveau système mondial qui ne sera, lui-même, qu'une étape temporaire du développement social, à moins que les péripéties accompagnant ses tentatives ne le fassent avorter. Maintes phases de l'histoire ont soldé par l'échec des projets généreux. Mais parfois aussi la fière devise batave - *il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer* - a permis d'immenses réussites, dont celle des Hollandais du 17e siècle.

¹ Puisqu'aussi bien l'identité des peuples se constate, comme un sédiment historique, mais ne se construit pas selon des visées a priori. (cf *Les peuples*, in *Macrosociologie* sur : www.macrosociologie.com)

[27] - Assoupir l'OTAN

[Retour à la table des matières](#)

Deux crises mortelles ont frappé l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) depuis 1990, mais les États-Unis ont assuré la survie de cette alliance appareillée - qu'il est grand temps d'assoupir. L'effondrement du Mur de Berlin, c'est-à-dire du "camp socialiste", aurait pu tuer l'OTAN. Elle aurait également pu mourir quand, de tergiversation en bricolage, son aire d'action a été élargie au-delà des limites de l'Atlantique Nord. Dans les deux cas, la volonté américaine l'a emporté avec l'aide, il est vrai, d'une majorité des pays membres, confortablement nichés dans son giron. Pourtant, il est indispensable de supprimer sinon cette alliance, du moins l'appareil qui la concrétise, car c'est une muselière imposée à l'Europe. La chaîne mondiale de commandement des forces américaines où l'OTAN s'inscrit tout entière, les bases terrestres et portuaires où l'OTAN héberge des forces américaines qui s'envolent ou s'embarquent vers d'autres cieux selon les besoins du Pentagone, le semis d'armes nucléaires qui a laissé de ci de là des traces parfois abondantes ne sont pas les seuls éléments de cet appareil, car les travaux pratiques otaniens effectués au nom de l'interopérabilité des forces ont une efficacité discrète mais réelle, cependant que le réseau des services clandestins inclus dans l'OTAN parachève l'oppressante omniprésence d'un "allié" sans égal. Le zèle avec lequel les échappés du "camp socialiste" ont été accueillis dans cette alliance ou à son voisinage, puis les arguments tirés de cette adhésion pour que soit diligentée leur intégration "naturelle" dans l'Union Européenne (UE), tout comme les pressions exercées par les États-Unis pour que la Turquie, otanisée de la première heure, soit incluse dans l'UE montrent par ce jeu en échelle de perroquet que l'OTAN a deux missions : soutenir les États-Unis et discipliner à cette fin les États européens. D'ores et déjà les États balkaniques et quelques pays du Proche-Orient, à commencer par Israël, se sont entendus promettre un accès à l'OTAN ou/et à l'UE. Si elle ne veut pas devenir un satellite des États-Unis, entraîné par l'aventurisme de cette puissance, il est temps que l'Europe entreprenne de dénouer ses liens otaniens, ce qui, en tout état de cause prendra de longues années et suivra un chemin sinueux et accidenté, tant le freinage américain sera puissant et répété.

Sans préjuger de l'ordre des étapes à parcourir sur ce chemin, il est évident que les deux principales d'entre elles concerneront la montée en puissance d'une force européenne et la pleine autonomisation de son commandement. Les orientations pertinentes sont de se doter des moyens d'effectuer toutes les opérations de sécurisation de l'UE et de pacification de ses abords immédiats ; de remplacer systématiquement les commandements américains par des états-majors européens ; de se libérer des procédures et des "moyens" américains de l'OTAN et de renforcer la qualité et l'autonomie des "moyens" européens, en les confortant par l'europanisation de multiples contingents aujourd'hui nationaux et par leur placement sous une autorité militaire

européenne, elle même articulée sur les pouvoirs politiques agencés au sein de l'UE et sur eux seuls. La maturation de services paneuropéens spécialisés dans certaines fonctions de police transfrontières (douanes, garde-côtes, affaires maritimes, grand banditisme, fraudes financières) ou dans la collecte de renseignement indépendamment des agences américaines - otanisées ou non - pourra renforcer cette orientation. Il convient, en outre, que l'armée continentale ait accès à des renseignements satellitaires proprement européens, pour se libérer des ruses américaines souvent renouvelées en ce domaine. Même si cet énorme programme devait progresser de façon fragmentaire, à mesure que se résoudre les problèmes politiques, institutionnels et autres qui se poseront inévitablement, toute avancée sera bénéfique si elle s'inscrit dans une perspective de refus, par l'OTAN, de toute aventure extra-européenne et de relève des forces et des "moyens" américains "mis à la disposition" de l'OTAN. Si la France et l'Angleterre entendaient poursuivre leurs interventions africaines, il leur faudrait agir, de concert ou non, sans engager la nouvelle force européenne.

Les étapes politico-diplomatiques du dépérissement de l'OTAN et de la musculation de l'UE peuvent être d'une telle variété qu'il serait utopique d'en dresser la liste ou les priorités. Au reste, il importe peu que la transition conduite de l'OTAN actuelle vers une OTAN (rebaptisée ou non) qui n'aurait pas plus de prise sur les affaires militaires de l'Europe que l'OCDE - lointainement issue du Plan Marshall - n'en a sur ses affaires économiques ; ou bien qu'elle conduise vers d'autres formules encore, par exemple une mini-OTAN ouverte aux seuls États de l'ex-"camp socialiste" tant qu'ils demeureront frileux, à condition toutefois que ceux d'entre eux qui entreraient effectivement dans l'UE s'engagent à rejoindre la force européenne dans un délai bien défini. Et ainsi de suite, étant bien entendu que l'objectif européen devrait être d'agencer une force totalement autonome et d'obtenir dans des délais qui pourraient être longs, mais préfixés de façon définitive, la suppression sur le territoire européen de toute autorité militaire extra-européenne, que ce soit pour le commandement de la flotte américaine en Méditerranée ou pour la régulation de l'espace aérien. La même exclusive devrait s'appliquer aux bases nucléaires américaines installées en Grande-Bretagne, ce qui pourrait imposer à l'Angleterre de choisir entre ses diverses valences, sans que l'UE ait à s'émouvoir d'un complet *opting out* ([n° 26](#)) qui irait jusqu'à faire de ce pays un menu paquet de nouveaux membres des États-Unis.

Politique, diplomatique et militaire tout à la fois sera l'étape décisive de l'émancipation européenne : celle où la France et l'Allemagne - éventuellement rejointes par une Angleterre qui aurait définitivement opté pour l'UE - trouveront le moyen de convertir l'équipement nucléaire de la première en sécurisation anti-russe de la seconde. Les ressources stratégiques d'une "dissuasion du faible au fort" - qui vaudrait "tous azimuts" - permettent d'envisager une voie d'accès vers un tel accord, à condition que la France sache mettre en condominium politique une capacité qu'elle détient seule aujourd'hui. À partir du moment où le principe en serait acquis, on peut faire confiance aux diplomates pour habiller cet accord de façon telle que la "souveraineté" des puissances concernées soit satisfaite, sans violer les normes internationales de non-prolifération et sans inhiber les capacités stratégiques requises par le nucléaire. L'affaire sera délicate, assurément, mais décisive pour l'enjeu essentiel qu'est l'autonomisation de l'Europe. Encore faudra-t-il faire en sorte que la Russie accueille une telle évolution avec une pleine satisfaction, ce à quoi devront concourir, de front, des mesures de confiance du genre de celles que la CSCE a su initier depuis 1975 et des programmes à long terme de coopération entre l'UE et la Russie aidant ce dernier

pays à retrouver une pleine capacité économique et politique. Ce sera une affaire de longue haleine, assurément, mais chacun y gagnera.

Sans attendre la maturation des réformes essentielles qui viennent d'être évoquées, l'UE pourrait faire de grands pas en direction de l'autonomie en restant insensible aux sirènes otaniennes de la modernisation et de l'interopérabilité. La modernisation réclamée de façon quasi permanente par l'OTAN se distingue mal du marketing des industries d'armement stimulées par le Pentagone (ou l'inverse ?) et toujours désireuses d'anticiper la concurrence (partielle) des industries européennes. Présentement, elle n'est plus jamais justifiée par des besoins militaires réels, résultant d'opérations ou d'éventualités dûment délibérées. Elle peut donc être délaissée - et pas seulement en raison des contraintes conjoncturelles qui la freinent depuis le début du siècle, nonobstant les tristes efforts que s'imposent les nouveaux venus de l'ex-"camp socialiste". Efforts auxquels l'interopérabilité sert d'alibi : car enfin ne faut-il pas que des armées appelées à opérer de concert aient des matériels et des procédures pleinement compatibles ? Autant dire que la sophistication chère au Pentagone et à ses fournisseurs doit être la norme des équipements militaires et que l'anglais (version américano-militaire) est, par excellence la langue de travail des armées otanisées ! La force militaire au service de l'UE devra certes se doter des moyens d'une coopération supérieure à celle de l'armée austro-hongroise d'avant 1914, mais il n'est nul besoin qu'elle recoure pour cela aux onéreux gadgets et aux jargons d'outre-Atlantique. Mieux, il importe que l'industrie européenne d'armement dont les éléments épars existent déjà puisse se développer selon les besoins de l'UE - sans prétendre inonder à toute force le reste du monde. Et que les experts en astronautique, aéronautique, informatique et autres disciplines avancées qu'elle utilise déjà puissent aussi déployer leurs talents au bénéfice d'applications civiles.

Bien d'autres directions de recherche devront être explorées pour que le divorce à l'amiable d'avec les États-Unis s'accomplisse, par exemple pour mettre un terme aux privilèges juridictionnels des troupes américaines stationnées en Europe ¹ ou pour encadrer transitoirement les aspirants à l'UE (balkaniques et autres) de façon telle que leur sécurisation militaire soit bien établie. Mais il ne faut pas se faire d'illusion : les quelques petites décennies requises pour émanciper complètement l'Europe laisseront tout loisir d'explorer ce problème et bien d'autres. À qui s'étonnerait qu'un tel délai soit posé comme hypothèse, alors qu'en 1965, un temps beaucoup plus court suffit à de Gaulle pour faire sortir la France de l'OTAN (en tant que commandement intégré) et l'OTAN de la France (en tant que bases et État-Major), il faut faire observer : que la visée gaullienne était de rétablir la "grandeur de la France", ce qui était déjà un objectif suranné et l'est plus encore aujourd'hui; que la surpuissance américaine s'est énormément accrue au cours des quarante dernières années, spécialement à partir du moment où elle a été délestée de son contrepoids russe ; et que l'accoutumance des peuples européens à l'otanisation s'est allongée d'autant. C'est seulement maintenant que l'ébranlement causé par l'aventurisme américain commence d'éveiller ces peuples, comme le souligne l'actuelle coopération germano-française, malgré les manœuvres adverses auxquelles plusieurs gouvernements européens ont donné prise. Donc, il est temps d'entreprendre un vigoureux effort d'émancipation, mais en sachant toujours se garder des poussées d'anti-américanisme, quelles que soient les foudres des États-Unis. Car, à tout prendre il s'agit d'avancer vers un système mondial mieux équilibré,

¹ Privilèges qui empêchèrent de poursuivre en Italie les aviateurs américains dont le vol sectionna le câble d'un téléphérique italien et fit beaucoup de morts, exemple aigu d'une anomalie souvent répétée.

de libérer les États-Unis de leur fièvre obsessionnelle et - en les aidant ainsi à se civiliser davantage - de préparer un avenir meilleur dont ils seront, eux aussi, des bénéficiaires : mais pas aux dépens du reste du monde.

[28] - Décentrer l'OMC

[Retour à la table des matières](#)

Un ensemble d'idées plutôt justes inspire l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC), mais leur application, déformée par une doctrine ultra-libérale, a transformé cette institution en bouc émissaire de l'anti-mondialisation. La suppression de cet appareil international serait une grossière erreur : dûment réformée, l'OMC pourra rendre d'éminents services. Favoriser les échanges internationaux qui stimulent la croissance économique est une idée pertinente, si du moins cette expansion du commerce ne s'effectue pas aux dépens des pays peu développés. Border ces échanges de normes juridiques établies par traité est une autre idée juste, si toutefois les capacités de négociation de toutes les parties au traité sont égalisées de façon que les pays déjà riches ne puissent imposer leurs vues. Établir une procédure juridictionnelle pour garantir le respect des normes en sanctionnant les contrevenants est une dernière idée digne de soutien, dès lors que les deux conditions précédentes sont satisfaites et que les échappatoires des puissants sont combattues. Mais, en fait, ces trois orientations formellement inscrites dans la charte de l'OMC sont viciées par une interprétation dommageable, selon laquelle tout élargissement des échanges et tout allègement des normes et contrôles bordant le marché sont utiles, voire nécessaires, en vue d'un bien suprême qui serait l'*aplanissement* du marché. En effet, la poursuite impatiente d'une parfaite unification des "règles du jeu marchand" entre tous les États et l'extension illimitée de la gamme des produits commercialisables ont pour résultat inéluctable de développer le commerce au bénéfice des pays déjà développés économiquement et d'inhiber le développement des pays handicapés par la médiocrité de leurs ressources naturelles, l'enfance ou l'inexistence de leur industrie, le bas niveau de leur formation de capital investissable et l'inexpérience de leur main-d'œuvre potentielle. Les échanges façon OMC favorisent les pays centraux du système mondial. Il faut *décentrer* cette organisation, c'est-à-dire la réformer de façon telle que les pays périphériques - où vivent les trois quarts de la population mondiale - soient durablement les bénéficiaires d'une expansion économique *supérieure* à celle des pays centraux.

Le problème n'est pas de choisir entre le libre-échange et le protectionnisme, car chacun des pays centraux d'aujourd'hui a su faire bon usage de l'un pour protéger son prime essor et de l'autre pour conquérir ensuite des marchés lointains faute de les assujettir par une domination impériale ou coloniale. Les formes les plus efficaces de ce jeu de bascule ont été pratiquées par le Japon depuis 1950 - ce que j'ai résumé par le modèle *serre-jardin-plein champ* (n° 4) que j'abrègerai désormais en *sjp* - puis depuis 1980 environ, par la Chine adaptant ce modèle à sa masse immense et à sa reconversion économique. Par contre, les formes les plus dommageables de cette même bascule sont les poussées vers la pleine libération des échanges, accompagnées

de prolongations sournoises d'un protectionnisme dommageable pour de très nombreux pays (tel celui que tous les pays centraux pratiquent au bénéfice de leurs agricultures) et de retours brutaux à des protections particulières visant à abriter les industries vieillissantes d'une concurrence nouvelle ("accords" multi-fibres, aciéries américaines et autres, etc.).

La ligne générale des réformes à opérer pour *décentrer* l'OMC se dessine clairement. Il convient de généraliser le modèle *sjp*, en emboîtant l'un dans l'autre les programmes pluriannuels d'États - ou mieux de "coopératives" d'États ([n° 14](#)) - qui ont atteint des stades différents de développement et qui, par conséquent, donnent des contenus différents à leurs propres contributions *sjp* aux échanges mondiaux. Les uns ont besoin de couvrir d'une *serre* bien climatisée leurs rares industries naissantes; d'autres expérimentent déjà une prudente concurrence dans le *jardin* de leur économie nationale; les moins retardataires disposent désormais de branches d'activité aptes à supporter la compétition du *plein champ* mondial. Puis en renouvelant, tous les cinq ou dix ans, cet emboîtement de pays inégalement développés, on peut appliquer de nouveaux accords, prudemment négociés, avec des *sjp* modifiés selon le développement réalisé depuis l'étape précédente. Une telle méthode permettrait non seulement aux nécessiteux du protectionnisme d'agencer leur connexion avec le marché mondial à la mesure de leur développement, mais autoriserait également les apôtres du libre-échange à programmer l'effacement pluriannuel de leurs protections devenues inacceptables et de leurs restructurations industrielles inéluctables. Ainsi, les pseudo-dumpings, les compétitions trop sauvages et les délocalisations massives d'industries devenues désuètes pourraient être remplacés par des échanges dont l'expansion serait prudemment programmée.

Pour qu'une telle méthode prenne corps, il faudrait que les pays faibles reçoivent un puissant soutien politique et technique d'institutions internationales attachées à un développement durable et équilibré, tels le PNUD ou la CNUCED, à charge pour ces agences de s'entourer d'un réseau de sociétés de conseil et d'aide à la négociation. En outre, il y aurait grand avantage à ce que les programmes d'aide technique et financière fournis par des pays donateurs et, surtout, les concours apportés par la Banque Mondiale et par les Banques publiques internationales ¹ soient définis et pris en considération lors des négociations quinquennales ou décennales de l'OMC réformée, sauf à prendre des précautions adventices pour minorer les risques de crise monétaire aiguë ([n° 29](#)). S'agissant toujours de cette aide accolée à l'élargissement méthodique des échanges internationaux, il conviendrait que les rares exemples d'aide internationale féconde soient étudiés de près, afin d'en tirer leçon. L'exemple le plus significatif est sans doute celui de l'UE où l'intégration des nouveaux venus a été assortie de périodes transitoires dûment négociées, d'aides "structurelles" plus durables et de concours substantiels fournis par la BEI. Ainsi une "mise à niveau" réussie a permis à des pays comme l'Espagne, le Portugal ou la Grèce de s'installer de plain pied dans un espace concurrentiel où l'Allemagne et d'autres puissances exercent leurs talents, sans que leur avance écrase les nouveaux venus.

La domestication du libre-échange et du protectionnisme devrait déborder du schéma qui vient d'être suggéré, sur deux points au moins. D'une part, il serait souhaitable que la réforme de l'OMC n'attende pas qu'il y ait partout des "coopératives" d'États qui, dûment aidées, soient aptes à affronter les grandes puissances, car la

¹ Comme il en existe pour presque tous les continents.

consolidation de tels groupes est une affaire de longue haleine. Pour pallier cet inconvénient, il conviendrait que la CNUCED et ses soutiens aident à définir des groupes d'États, contigus ou non, caractérisés, chacun, par le besoin plus ou moins durable d'un type distinctif de *sjp* et assistent chacun de ces groupes dans les négociations pluriannuelles. D'autre part, il conviendrait que les États puissants d'où émanent les "multinationales" soient incités ou contraints à guider lesdites "multinationales", non par un "code de bonne conduite" façon OCDE, mais par des lois ou des traités explicitement sanctionnables. Ainsi deviendrait-il possible de faire respecter, au centre, les limites du hors commerce définies périodiquement par les accords globaux de l'OMC rénovée et de pourchasser, en périphérie, les atteintes éhontées aux normes établies, y compris en matière d'environnement.

Opéré grâce à une élaboration détaillée du présent schéma ou effectué selon un modèle plus pertinent, le *décentrage* de l'OMC requerra, en tout état de cause, un combat obstiné pour modifier le rapport des forces au sein de cette organisation. Toutefois, il suffit de rappeler la longue crise péniblement résolue, après Seattle, pour désigner le directeur général de cette institution ([n° 5](#)) et les tensions sous jacentes ainsi révélées, pour estimer que la pré-réforme la plus utile serait sans doute de remplacer la règle du consensus, aujourd'hui en vigueur, par un recours de plus en plus fréquent au vote. Ainsi se manifesteraient, cas par cas, les rapports de force et leur évolution, cependant que les manifestations anti-mondialisation pourraient mieux définir leurs cibles. Des renforts utiles pourraient également être trouvés par la mise en question des rentes comme celle du pétrole qui sont le plus souvent dilapidées en générosités budgétaires, en extravagances onéreuses ou en corruptions contagieuses, le tout sans bénéfice durable pour les pays servant de supports à ces rentes. L'inclusion dans les accords d'une OMC décentrée, d'étapes explicites, scandées par des prix d'objectif croissant à raison de l'épuisement des ressources pétrolières et de leur remplacement à assurer par des énergies renouvelables, ajouterait un stimulant supplémentaire à la croissance des échanges que l'on peut attendre d'une OMC rénovée. Bien d'autres exemples pourraient évidemment être adjoint à celui du pétrole, car il s'agit, en somme de convertir l'OMC en locomotive d'un développement durable de moins en moins inégalitaire. Si bien qu'il n'est pas déraisonnable d'escompter qu'après de rudes pressions visant à faire avorter la réforme de l'OMC ou à faire capoter son application, on pourrait voir les États-Unis et d'autres puissances centrales en venir à se féliciter d'une réforme dont leur commerce tirerait bénéfice plus que de la lancée actuelle. Qui en douterait réfléchirait à ceci : l'essor de la Chine, plus rapide que celui de la production mondiale, a-t-il nui au commerce américain et à celui des autres puissances déjà développées ? ne peut-on s'attendre à ce qu'un essor de même envergure entraînant progressivement de nouvelles centaines de millions d'habitants de pays aujourd'hui miséreux ait un effet plus stimulant encore ?

L'exemple des prix pétroliers est peut être malencontreux car il pourrait prématurément compliquer une réforme qui n'aura que trop d'ennemis. Néanmoins, il valait d'être évoqué car il préfigure une série de réformes très utiles qui pourraient être greffées, le succès aidant, sur celle de l'OMC. Ainsi de la réorganisation de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) qui est un cartel défensif des propriétaires et armateurs plutôt qu'une agence apte à pourchasser les navires-poubelles et les pavillons de complaisance ; du renfort qui permettrait à l'OMS (Santé) et à la FAO (alimentation) d'aider à policer deux compartiments délicats du marché mondial. Mais il faudra avancer avec prudence dans cette direction, par exemple en ce qui concerne l'Organisation Internationale du Travail (OIT) car à mêler prématurément l'amélioration des conditions de vie des salariés avec la réforme du commerce mondial, on

risquerait de favoriser la formation d'une trop large coalition d'opposants. Que l'OMC devienne d'abord le héraut d'un développement amélioré pour tous et beaucoup de ricochets bénéfiques pourront advenir.

[29] - Reconvertir le FMI

[Retour à la table des matières](#)

La reconversion du FMI effectuée durant les années 1970 (n° 2) a provoqué tant de crises - dites à tort sud-américaines ou asiatiques - que le besoin d'une nouvelle reconversion est devenu manifeste (n° 19), du moins pour ce qui est des objectifs à viser, car la définition des moyens à mettre en oeuvre reste à préciser¹. En effet, le FMI qui gendarme tous les pays victimes de spéculations boursières ou de défaillances gestionnaires est dans une position qui devient intenable, mais ses ressources propres sont faibles, tandis que sa dépendance vis-à-vis des "multinationales" bancaires, de leurs "paradis" exotiques, des principales banques centrales et des bourses polarisées par New-York n'a cessé de s'accroître. Les capitaux qui circulent de l'un à l'autre des pays jugés rentables, sans se fixer en investissements dans des entreprises, mettent en péril les monnaies locales. Quand les réserves de change s'épuisent, ce FMI procure des prêts onéreux, assortis de contraintes budgétaires et fiscales "pour restaurer la confiance dans la monnaie". La protection des prêteurs volatils est ainsi assurée. Après quoi le scénario de la *hot money* peut être rejoué, ici ou ailleurs. Il est vrai que certains pays aggravent ce péril par des politiques aventureuses et que les classes fortunées ne tardent jamais à expatrier leurs capitaux liquides quand une dévaluation menace. Mais, au total, ce qui est en cause, c'est l'énorme besoin de capitaux des pays cherchant à sortir de leur sous-développement et le zèle spéculatif qui répond à ce besoin par excès et défaut alternés, sans qu'aucune écluse canalise les flux et reflux et sans qu'aucune agence internationale vienne endiguer les pays aux écluses défaillantes ou mal gérées. Le FMI actuel ne joue pas ce rôle ; bien au contraire, il s'emploie à faire détruire les digues et écluses qui ont résisté à la déréglementation des trente dernières années.

Une reconversion qui demeurerait fidèle au principe de la libre circulation internationale des capitaux ne pourrait accomplir que des progrès modestes. Par exemple, en chargeant le FMI d'alerter clairement et publiquement tous les prêteurs potentiels que, sur la lancée en cours, les réserves de change de tels pays seraient asséchables en *x* années (alerte orange) ou en *x* mois (alerte rouge). Les cris d'orfraie des banquiers et des ministres persuadés que de telles alertes précipiteraient le péril pourraient être apaisés par la menace de sanctions précises, comme le blocage, à la banque centrale du pays concerné, des créances nées tardivement, jusqu'à ce que la crise de change ait été surmontée. Mais il est douteux que les administrations et surtout les banques qui auraient à appliquer de telles sanctions puissent se vouloir efficaces. Si bien que les alertes du FMI devraient être confortées par une invitation faite aux pays concernés

¹ Voir l'article du Groupe bancaire 2002 sur Le monde des banques et des bourses (Hérodote, n° 109, 2ème trimestre 2003).

de s'engager sur les voies déjà explorées par le Chili ou la Malaysia (dépôt d'une fraction significative des apports de capitaux sur un compte - rémunéré ou non - à la banque centrale et blocage de ce dépôt pour une durée préfixée ou discrétionnaire). Le FMI lui-même pourrait conserver par devers lui la partie des crédits de sauvetage d'une monnaie finalement dévaluée, qui correspondrait aux entrées après alerte publique, pour ne débloquent ces fonds (avec ou sans intérêt) qu'après un délai de pénitence. Mais au total, on peut douter que l'alerte et la pénitence soient des outils fort efficaces, tant sont grandes les ressources de l'ingénierie financière servie par de nombreux "paradis".

Si le rapport des forces et l'urgence due à l'acuité de nouvelles crises rendaient possible une reconversion moins respectueuse du credo ultra-libéral des banquiers et des boursiers, l'horizon s'élargirait. Le FMI, adossé ou non à d'autres institutions, telles la BRI ou l'OCDE, pourrait dresser la liste des États dont la santé financière et l'organisation bancaire autorisent une liberté des mouvements internationaux, ce qui déterminerait *a contrario* la liste des pays "sensibles" où "l'abus" de cette liberté pourrait fragiliser la monnaie et l'appareil bancaire. Avec ou sans procédure spéciale, le FMI pourrait alors autoriser - ou engager - les pays de cette seconde catégorie à pratiquer un contrôle des changes plus ou moins restrictif, selon des modalités négociées cas par cas entre les autorités financières du pays concerné, les représentants de ses banques et les services du FMI. Une autre variante réserverait à l'État concerné le soin d'accorder ou non son visa et sa garantie aux entrées de capitaux ; etc. La responsabilité du couple FMI-BRI devrait être de dénoncer à la banque centrale locale les ruses éventuelles des banques commerciales. Un pas de plus - un très grand pas - serait accompli si le FMI agissant seul ou en conjonction avec la BRI accédait à certains des pouvoirs d'une super-banque centrale, pour orienter le travail des banques centrales de chaque État ou même pour se rapprocher du rôle de prêteur en dernier ressort, par exemple en organisant à cette fin un *open market* ou en effectuant de nouvelles distributions de DTS.

Au sein du FMI actuel, la prédominance américaine s'exerce sous le paravent d'un directeur général choisi en Europe. Cet état de fait qui s'expliquait par l'énorme surpuissance des États-Unis au lendemain des accords de Bretton-Woods (1945) a été entretenu par la suprématie croissante des banques et des bourses américaines, laquelle se fait sentir lorsque la locomotive FMI forme un train de crédits, mais n'a pas d'expression au sein du conseil d'administration de cette "coopérative" d'État ([n° 14](#)). Les mandats (ou droits de vote) détenus par chaque pays membre fluctuent en fonction de leurs réserves au Fonds. ¹ À la fin février 2003, lors du dernier décompte des mandats au sein du FMI, les pays de la zone euro dépassaient les mandats des États-Unis d'un petit tiers. L'ensemble de l'Union Européenne (UE) - y compris les pays non-euro, dont la Grande-Bretagne - dépassait les droits de vote américains de 70 % environ et l'arrivée des dix nouvelles recrues de l'UE portera son poids à 220 % de celui des États-Unis. Certes les autres pays membres se rangent généralement dans le sillage des États-Unis, encore que l'on puisse s'attendre à voir les cinq "petits Grands" d'aujourd'hui (Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Russie) qui pèsent ensemble plus de 10 % prendre du poids et, peut-être, de l'autorité. Mais surtout le potentiel de l'UE demeurera virtuel, tant que les 12, 15 ou 25 États européens continueront d'agir isolément. Quatre années de monnaie unique administrée par la Banque Centrale Européenne n'ont pas (encore ?) produit un rassemblement des mandats au sein du

¹ Y compris les DTS non transférés à d'autres pays. Les réserves sont d'ailleurs mesurées en DTS, ce qui retrace l'évolution relative des taux de change.

FMI. On le voit, l'affaire est d'ordre politique : le FMI deviendra réformable *de l'intérieur* quand la coalescence européenne s'opérera. Les débats qui s'ouvriront alors pourront se répercuter à *l'extérieur* du FMI si les réformes envisagées sont orientées de façon à priver la "communauté financière" américaine et ses alliés européens ou japonais d'une part suffisante de leur influence ou de leur *nuisance value*.¹

À cette fin, il conviendrait d'augmenter les ressources propres du FMI, par émission de DTS et d'obligations. Bien calibrées, ces émissions permettraient au FMI de s'aventurer prudemment, de concert avec la Banque Mondiale, dans l'établissement d'aides financières *préventives* des crises de change prévisibles. L'expérience aidant, le FMI pourrait également coopérer avec la CNUCED et l'OMC pour l'ajustement périodique des programmes mondiaux de développement des échanges (n° 28) en bordant ceux-ci des précautions nécessaires à la stabilité des monnaies concernées et en aidant, même, le cas échéant, à la négociation de nouvelles unions monétaires qui réduiraient les risques de spéculation sur les changes. Enfin et surtout, le FMI rénové devrait devenir l'animateur et le tuteur des banques centrales, afin d'aider celles-ci à contrôler de plus en plus utilement les banques commerciales de leur ressort. À la limite, on pourrait même concevoir que le FMI soit désigné (par l'ONU ?), pour suppléer les banques centrales défailtantes, notamment dans les pays à État évanescent (n° 12).

Que le FMI rénové et ses alliés potentiels puissent obtenir la fermeture de tous les "paradis" bancaires est un espoir utopique, mais il est concevable que, par une offensive progressive, la marginalisation de ceux-ci devienne envisageable. Il s'agit, en somme, de mettre hors d'état de fonctionner des *banques-poubelles* grâce auxquelles les États, les "multinationales" bancaires et les mafias de toute sorte "blanchissent" leur argent sale, non sans roueries adventices, d'ordre fiscal ou autre. Ceux des États qui y seraient décidés pourraient avec le concours volontaire ou contraint de leur banque centrale, du FMI et de la BRI y parvenir en imposant aux banques actives sur leur territoire d'être toujours en mesure de répondre de façon détaillée aux injonctions judiciaires et autres visant les opérations qui transitent par leurs caisses. À cette fin, il leur faudrait justifier la nature et la provenance réelles des fonds reçus de quelque "paradis" que ce soit, ou s'exposer à supporter la charge des pénalités applicables à ces opérations ou sanctionnant leur "ignorance", complice ou non. Un judicieux système d'assurances et de cautions pourrait border ce dispositif en offrant aux banques loyales la possibilité de s'offrir une "double coque" et en laissant aux banques "à simple coque" la plénitude du risque judiciaire résultant des turpitudes qu'elles "ignorent" ou dont elles croient rentable de se faire complice. Si un ensemble de pays comme l'Union Européenne s'engageait dans une telle voie, on peut penser que son exemple serait contagieux - ou qu'il ferait place nette des banques étrangères rétives.

Il reste à souligner un point : un FMI rénové ne pourrait fonctionner démocratiquement, comme une OMC rénovée, ni *a fortiori* devenir une source d'aide financière internationale, car aucune banque, ni aucune agence internationale de contrôle bancaire ne peut fonctionner sans veiller au permanent équilibre dynamique des créances et des dettes à gérer, ce qui ne peut jamais se décider par un vote où les débiteurs et les demandeurs pèsent autant que les financiers et les créanciers. Tout

¹ En l'espèce, cette expression doit se traduire non point par *capacité de nuire*, mais bien par *capacité d'inhiber, de freiner ou de dévier* les décisions prises ou préparées par la nouvelle majorité interne du FMI.

au plus, ce FMI pourrait-il placer ses contrôles et ses éventuelles pénalisations en flanc-garde d'opérations d'aide montées par d'autres organismes comme la Banque Mondiale, les Banques publiques d'échelle continentale ou les États enclins à distribuer une véritable aide au développement - à ne pas confondre avec les subventions politiques du type de celles que les États-Unis versent à Israël et à plusieurs de ses voisins et que d'autres États imitent à leur échelle.

[30] - Accoucher l'Europe

[Retour à la table des matières](#)

L'Europe qui n'en finit pas de naître n'est pas en mesure de satisfaire, aujourd'hui, les attentes que l'on vient de repérer. Elle ne dispose ni de la force armée, ni de la capacité politique qui lui permettraient d'assoupir l'OTAN (n° 27). Elle négocie à peu près d'une seule voix dans l'OMC, mais à condition de respecter le credo ultra-libéral qui empêche la modernisation de cette institution (n° 28). Enfin, sa coalescence n'est pas en vue au sein du FMI, si bien qu'elle y est quasiment impuissante (n° 29). La chance historique que lui offre l'erreur stratégique des États-Unis (n° 26) ne pourra être saisie que si elle surmonte ces handicaps. Toutefois, il ne faut pas concevoir les transformations souhaitables comme une succession d'étapes hiérarchisées (d'abord bâtir une capacité politique européenne, puis s'émanciper de l'OTAN, puis rénover l'OMC et reconvertir le FMI) car les débats et combats requis pour progresser dans l'accomplissement de ces diverses tâches ne le permettront pas. Mais tout progrès dans l'une des directions envisagées facilitera l'atteinte des autres objectifs, de même que tout renfort reçu d'autres régions du monde sera bénéfique. À l'inverse, les ruades des États-Unis retarderont ou dévieront la progression escomptée. Bref, celle-ci sera longue et sinueuse.

Au cours du dernier demi-siècle, la marche vers l'Union Européenne (UE) a produit plus d'ultra-libéralisme que de politique économique discrétionnaire. Le protectionnisme collectif concrétisé par la "politique agricole commune" ne dément pas cette assertion. Seules certaines des actions financées par l'UE ou par sa Banque Européenne d'Investissement (BEI) sont d'une plus grande souplesse. Pourtant, beaucoup des ambitions groupées sous le nom de la politique industrielle, ont été taillées court ou bientôt abandonnées. Même la maturation de l'euro n'a pas dérogé au libéralisme ambiant, car la *Bundesbank* prise comme modèle pour la Banque Centrale Européenne (BCE) ne l'a pas permis. Au reste, les réalisations de l'UE se sont presque toutes logées du côté de l'économie, alors que les progrès politiques (dans l'UE ou à son voisinage) ont été si maigres que l'embryon d'armée européenne ne s'est pas dépêtré de l'OTAN et qu'à la veille de "l'élargissement" de 15 à 25 membres, les réformes requises pour gérer cette énorme UE restent encore à définir, nonobstant le triste traité de Nice (2002). Ainsi, la construction européenne est à consolider et à

étendre, si l'on veut que cette "coopérative" d'États se convertisse en une force politique digne de la force économique présente dans l'UE.

Il faut d'ailleurs commencer par l'économie pour dynamiser l'UE, car celle-ci ne pourra s'engager dans une politique ambitieuse et supporter les contre-chocs que les États-Unis ne lui ménageront pas, qu'en rendant à l'immense majorité des peuples européens la confiance en soi qu'une économie florissante peut entretenir, en réduisant visiblement le chômage, en abritant les revenus et les retraites des poussées inflationnistes et en offrant aux jeunes générations des espoirs réels. À cette fin, la première étape doit être de débloquer la BCE et de muscler la force armée européenne. Autrement dit, il faut, sans délai, remplacer le stupide "pacte de stabilité" qui inhibe la BCE. La question est de rendre aux budgets les latitudes contra-conjoncturelles requises pour combattre une récession, comme pour freiner une inflation, tout en mettant fin à l'anomalie mondiale que constitue une banque centrale non subordonnée à un pouvoir politique. Pratiquement, cela signifie qu'il faut dégager *sous une forme ou sous une autre* - sans attendre la maturation des réformes institutionnelles qui mijotent présentement - une direction de la politique économique européenne qui, tout en faisant leur part aux susceptibilités nationales, se concentre en un noyau de quelques personnalités aux talents reconnus, en donnant à leur groupe le pouvoir d'orienter la direction de la BCE et d'encadrer par des directives globales les politiques fiscales et budgétaires des États membres. Membres de quoi ? Évidemment de la zone euro, car les ultra-libéraux qui campent sur leur Aventin hors-euro ne peuvent être parties prenantes à la dynamisation recherchée. Même s'il fallait enfermer les ministres des 12 États concernés pendant de longues nuits blanches pour les contraindre à un compromis beaucoup plus délicat qu'un accord agricole, et même s'il fallait que leurs débats débouche sur un *gentlemen's agreement* qui trouverait plus tard sa formalisation diplomatico-juridique, mais entrerait en vigueur sans délai, la bonne démarche serait acquise. À défaut, il ne resterait qu'à concrétiser un accord germano-français appuyé par quelques États volontaires, pour anticiper autant que possible sur une réforme visant à doter la partie motrice de l'UE d'une autorité économique pertinente permettant d'arracher la BCE à sa monomanie monétariste.

En parallèle, il serait souhaitable de pousser les feux du côté de la force armée européenne, sous commandement propre (surchargé ou non d'une casquette OTAN, si celle-ci ne s'accompagne d'aucune subordination effective) afin qu'elle puisse s'engager, avec ou sans la participation des "moyens de l'OTAN", dans celles des opérations de "gendarmerie" intra- et péri-européennes que le Conseil des chefs de gouvernement de l'UE¹ jugerait d'*intérêt européen*, à commencer par la gestion des convalescences balkaniques. Cette visée, jointe aux objectifs économique-monétaires suggérés plus haut, ne pourra s'accomplir qu'au prix de rudes tensions. Aussi serait-il opportun de concrétiser la portée bénéfique des réformes visées par d'audacieuses actions budgétaires de relance économique, comme par des campagnes politiques ciblées sur les classes populaires qui souffrent particulièrement du chômage et de la récession en cours. Si la "locomotive germano-française" de l'UE répond à une volonté politique réelle, elle devrait trouver ici son terrain d'élection.

¹ Ou une formation plus réduite en cas d'*opting out* de quelques Etats encore travaillés par le virus atlantiste (n° 27). L'*opting out* en question généraliserait la faculté de ne pas se lier par de nouvelles avancées de l'UE qui a été ouverte, sur la demande de la Grande-Bretagne par le traité de Maastricht.

À partir d'un tel élan, les objectifs ultérieurs se déduisent aisément des analyses précédentes - lesquelles n'ont d'ailleurs qu'une valeur indicative pour concrétiser la recherche d'une stratégie permettant à l'Europe de saisir sa chance historique (n° 26). En matière économique, il s'agit de rénover la prévision et la coordination, d'utiliser au mieux les capacités (renforcées) de la BEI et d'user de nouveaux instruments financiers (n° 31). En matière bancaire, l'objectif est de dynamiser le contrôle des banques commerciales par les banques centrales, y compris pour le bannissement des "paradis" et de renforcer le contrôle des bourses tout en favorisant leur agrégation en "pompes à capitaux" d'efficacité comparable à celle des bourses américaines. S'agissant, par ailleurs du contrôle des concentrations et de la protection de la concurrence, une vigilance redoublée devrait s'appliquer au respect d'un droit social mieux européenisé.

Moyennant des réformes qui restent à discuter (n° 31) la constitution de sociétés anonymes de droit européen et la formation d'entreprises publiques internationales, également de droit européen, devraient être soutenues, notamment en matière stratégique (espace, aviation, armement, etc.), mais aussi dans les secteurs d'avenir (énergies nouvelles, recherche et développement, etc.).

Pour que ces ambitions ne s'ensablent pas dans une routine plus marchande que politique, deux problèmes majeurs doivent trouver réponse sans trop de retard, après l'amorce du nouveau départ stratégique qui vient d'être esquissé. Le premier concerne la poursuite de l'édification institutionnelle de l'Europe. L'erreur serait ici de viser un modèle préconçu, fût-il la projection de formules où la France, héritière d'une tradition trop centralisatrice, l'Allemagne, assemblage historique enclin à la décentralisation et d'autres États européens aux expériences variées croient devoir se complaire. La méthode pertinente est de traiter les problèmes urgents pour toute l'UE - par exemple, aujourd'hui, la dynamisation de l'économie et la consolidation militaire - et de leur donner une réponse ajustée aux finalités spécifiques à atteindre et politiquement acceptable par tous les États. À quoi peuvent s'ajouter pour des besoins plus détaillés (navigation aérienne, circulation maritime, diverses branches internationales de police, etc.) des agences au cas par cas. Le tout sous la houlette d'un Conseil et d'une Commission progressivement ajustés aux institutions nouvelles; en multipliant les décisions prises par des majorités qualifiées; et en élargissant les missions d'un Parlement, élu selon des dispositions uniformisées et centré sur le vote d'un budget - puis d'une fiscalité européenne - et sur l'exercice d'enquêtes décidées par autosaisine. Qu'une telle orientation édifie une UE que les juristes ne pourront pas ranger dans leurs catégories habituelles est sans importance, même s'il sera utile de charger un conclave juridico-politique de "rationaliser" l'acquis. Car, si l'UE devient une véritable puissance, elle sera un objet sans précédent historique, une union d'États naguère employés à convertir leurs populations respectives en nations distinctes de leurs voisines, alors que l'Europe inventera un État-civilisation enveloppant ses États-nations fondateurs.

En effet, la réussite de cette construction politique approfondira l'identité collective des Européens, sans gommer leurs anciennes identités - nationales ou non - autrement que par une érosion séculaire. Ceci permet d'écarter le faux problème que la candidature turque a porté vers l'avant-scène : où commence et où finit l'UE ? La seule réponse réaliste est d'ordre pratique : la collectivité des États *déjà* incorporés dans l'UE (*de fait*, sans *opting out*) peut accueillir de nouveaux États si leur *mise à niveau* économique, financière, juridique, démocratique paraît possible et souhaitable. Acceptation ou refus ? À ce pile ou face devrait s'ajouter une troisième voie de

caractère collectif, remplaçant l'actuel système des "associations" bricolées au cas par cas. En effet, il n'y aurait que des avantages à ce que les candidats prouvent leur adaptabilité à la vie commune en s'assemblant avec leurs voisins dans une "pré-union" évolutive dont l'horizon serait l'entrée dans l'UE ou, plus souvent sans doute, l'accomplissement d'étapes programmables vers cette entrée. L'ensemble balkanique serait un bon exemple à cet égard, surtout si la Roumanie et la Bulgarie prématurément acceptées dans l'UE (via l'OTAN : voir [n° 27](#)) en étaient renvoyées.¹

De nombreuses objections seront opposées aux propositions précédentes, y compris à celles des [n° 27](#) à [n° 29](#). Elles seront pertinentes si elles les remplacent par des propositions mieux affinées. Mais toutes doivent aussi être pesées à ce trébuchet historique : la stratégie visée est pluri-décennale par nature et elle n'acquerra une certaine évidence qu'à partir du moment où l'Europe, assemblant ses forces, assurera un certain mieux-être à ses habitants, à commencer par les plus démunis; son évidence deviendra plus manifeste encore quand les États-Unis, d'abord crispés par "l'ingratitude" de l'Europe, en éprouveront l'efficacité, puis l'utilité pour eux-mêmes, moment que rapprocheraient des démarches plutôt convergentes des autres "petits Grands" actuels (Brésil, Chine, Inde, Indonésie, Russie). Car l'Europe n'est aujourd'hui encore qu'un ensemble de "petits Grands" partiellement fédérés dans une UE ouverte à tous les vents du marché mondial et de l'aventurisme américain. Sa coalescence effective est un enjeu d'importance mondiale.

[31] - Revaloriser les progrès du 20e siècle.

[Retour à la table des matières](#)

Corrodés par de savantes démonstrations de leur inefficacité supposée, les progrès du 20e siècle semblent avoir été ensevelis sous les décombres du communisme soviétique, d'autant que l'*Internationale Socialiste*, vainqueur apparent du duel qui opposait depuis le début du siècle la réforme à la révolution, n'a pas su couronner sa "victoire" par un nouvel élan. Ainsi, la sécurité sociale, les services publics, les nationalisations et toutes les autres ingérences des États dans la marche des économies seraient à jamais bannies, sauf quelques séquelles conservées par philanthropie. Bien au contraire, il convient de revaloriser la plupart des "réformes de structure" opérées au cours du 20e siècle, en les débarrassant de leurs excroissances inutiles ou dangereuses et en les enrichissant de prolongements adaptés à leur souhaitable propagation mondiale.

S'agissant du welfare, c'est-à-dire des redistributions qui financent la santé et la retraite, qui indemnisent les chômeurs, les accidentés du travail et les invalides ou qui irriguent les prestations annexes consacrées à la scolarité, au logement, aux transports, etc., la revalorisation sera très délicate, car elle interrompra le reflux désor-

¹ L'UE devra créer, avant longtemps, une forme de "traité de sortie".

donné qui est en cours, sans le remplacer par une satisfaction inconditionnelle de toutes les revendications que ce reflux a provoquées. Le welfare concourt à la paix sociale ; il soutient l'équilibre économique mais ses excès le dérèglent ; il pèse nécessairement sur l'équilibre budgétaire (y compris celui des organismes nourris de cotisations obligatoires) ; et il peut éventuellement nuire à la compétitivité internationale d'un pays. Le dernier de ces critères sera le moins inquiétant, à mesure que l'Union Européenne (UE) tendra, pays par pays, vers un alignement du poids global des prestations, car ses échanges - et donc sa compétitivité - se jouent pour l'essentiel en son sein. Par contre, les équilibres économique et budgétaire seront durablement contraignants et il ne pourra être question de privilégier la paix sociale par d'excessives générosités. Il faudra donc élaguer méthodiquement - et répétitivement - les rentes de situation des professions dont le welfare solvabilise la demande (professions médicales, juridiques et autres), élaguer les greffons inutiles du paramédical et du circo-scolaire, et border toutes les prestations par un fonds de réserve contra-conjoncturel stockant une partie des cotisations et subventions durant les années de haute conjoncture, pour aider au financement durant les années de vaches maigres. Ce dernier moyen devra notamment ajuster le financement des retraites par répartition, vis-à-vis des aléas démographiques, étant bien entendu qu'en toutes circonstances les retraites par capitalisation sont à écarter, tant les risques boursiers sont ravageurs. Dans la durée, le vieillissement de la population devra, le cas échéant, être compensé par un flux accru d'immigration. En toute hypothèse, la revalorisation du welfare sera une entreprise délicate que, seul, un essor économique durable pourra simplifier. Encore faudra-t-il apprendre à gérer le welfare des pays riches, sans en faire un modèle général, car d'autres priorités peuvent légitimement être retenues en d'autres régions du monde. Ainsi, les aides internationales devront se garder d'imposer des "normes sociales" non choisies par les pays destinataires : ceux-ci doivent trouver leur propre itinéraire pour bâtir un droit social.

Entre administrations et entreprises et, parmi ces dernières, entre les secteurs privé et public, les lignes de partage sont variables d'un pays à l'autre, d'autant que les formules mêlant l'administratif et le marchand, ou la propriété publique et la propriété privée ne sont pas rares. L'ultra-libéralisme tend à réserver toutes les productions de biens et de services à des entreprises privées et à cantonner les appareils administratifs dans un domaine aussi réduit que possible, mais il ne peut résorber tous les "services publics" - aux dénominations très diverses - qui empiètent sur des domaines (medias, scolaire, santé, etc.) où la doctrine voudrait voir les services marchands proliférer ([n° 3](#) et [n° 16](#)). Il condamne les expropriations étatiques d'entreprises privées (dites "nationalisations") et il tolère transitoirement les entreprises créées par les États à des fins stratégiques (armement, nucléaire, etc.) à condition qu'elles soient privatisées sans trop tarder. Il accuse tout le secteur public de violer la saine concurrence, par des subventions et des crédits privilégiés, comme par des clientèles captives. L'OMC est vigilante dans ces divers domaines et, cahin caha, l'UE se rallie à la saine doctrine libérale. En outre, les syndicats de ces secteurs (où, le plus souvent, les États appliquent les lois qu'ils ont fait voter) sont accusés de tenir leurs "usagers" en otages de "grèves à répétition" qui défendent des "privilèges corporatifs". Pays par pays et secteur par secteur, ces critiques sont parfois fondées, mais plutôt que d'en discuter le détail, mieux vaut afficher les principes que la nouvelle stratégie en discussion devrait appliquer, en corrigeant, quand il y a lieu, les errements actuels.

L'UE restreint la souveraineté des États membres, mais il est inacceptable qu'elle le fasse uniquement dans un sens libéral. Elle devrait faire voter par son Parlement un statut des sociétés, enrichi de formules nouvelles, à commencer par celle des *sociétés*

publiques d'intérêt européen dont les actionnaires exclusifs seraient des États européens ou des entités garanties par ces États. Après que l'UE eût négocié avec l'OMC une adaptation convenable des normes commerciales internationales, le nouveau statut conviendrait à diverses organisations existantes comme à de nouvelles initiatives paneuropéennes. Les firmes d'armement, d'aéronautique et, demain, de nucléaire, d'exploitation satellitaire (Galileo) ou de transport continental par TGV, par ferroutage, par oléoducs ¹, etc., bénéficieraient d'un tel statut. Les "multinationales" privées et les États non membres de l'UE ne pourraient pas y entrer, mais rien n'interdirait qu'à l'avenir un statut de *sociétés publiques d'intérêt international* voie le jour, sur décision des États intéressés et avec l'accord de l'OMC. Encore faudrait-il, en ce dernier cas, veiller à ce que l'inégale densité des États soit compensée (n° 12). Les nouvelles *sociétés publiques d'intérêt européen* enrichiraient le terreau d'une "bourgeoisie" européenne - qui n'est présentement formé que par les administrations, les agences et les armées de l'UE - "bourgeoisie" dont l'existence aiderait à la coagulation de classes européennes de salariés de tous niveaux, enrichissant ainsi une panoplie européenne où, aujourd'hui, la paysannerie figure presque seule.

Il y aurait intérêt également, à ce que l'UE établisse un statut de droit commun pour les sociétés commerciales de toutes sortes et origines opérant sur son territoire et à ce qu'elle adjoigne à ce statut un chapitre définissant les normes applicables aux *sociétés publiques d'intérêt national*. Appelées à remplacer les entreprises que l'on dit aujourd'hui "nationalisées" et qui, de fait, ont un caractère purement étatique, ces normes traceraient une frontière claire entre les administrations gestionnaires de services publics d'une part et d'autre part les entreprises dont la propriété est publique, pour des raisons d'intérêt national à expliciter cas par cas, et dont l'activité est d'ordre pleinement commercial. Du côté des services publics, les États fixeraient souverainement les normes à respecter par leurs agences, régies ou services, mais ne pourraient ranger sous ce statut que des prestations de services gratuits. Toutes les activités à caractère commercial devraient être ouvertes à la libre activité des entreprises, ce qui n'exclut pas l'imposition de normes prohibant certains produits ou imposant certaines obligations (de libre accès, de tarifs nationaux égalitaires, de taxes et cotisations diverses, etc.) pour l'ensemble des entreprises privées ou publiques, actives dans un domaine donné, aux contours bien définis, le tout sous contrôle judiciaire banal. Ainsi les *sociétés publiques d'intérêt national* devraient être soumises à ce droit commun, sauf dans la mesure où l'intérêt national (explicitement détaillé) qu'elles ont à servir requiert des concours ou des précautions, également détaillées sous contrôle juridictionnel. Il n'y aurait que des avantages à ce que ces *sociétés publiques* aient des actionnaires autres que l'État (central ou fédéral) et à ce que leur gestion échappe à une tutelle administrative discrétionnaire (et discrète) pour ne relever que des orientations, évaluations et recommandations formulées publiquement par une ou des Commissions autonomes spécialisées. En effet, un nouvel essor de la prévision économique, de la recherche scientifique et de l'enrichissement culturel est des plus souhaitables et il conviendrait que l'UE et ses États membres y contribuent massivement, en s'appuyant, notamment mais non exclusivement, sur des sociétés publiques d'intérêt européen ou national dûment éclairées et orientées, pour une tâche qui ne peut pas être confiée à des ministères gestionnaires.

Deux bénéfiques au moins pourraient être attendus de telles réformes - outre la condensation de classes potentiellement européennes. L'une serait de disposer d'instruments souples pour explorer ou créer de nouveaux marchés. L'autre serait d'offrir

¹ Permettant d'interdire aux pétroliers l'accès des mers les plus exposées à la pollution.

un cadre aux regroupements bancaires et boursiers qui seront nécessaires pour muscler l'économie de l'UE, comme celle de ses États membres ¹. Les sociétés dites *d'intérêt européen* ou *d'intérêt national* pourraient, en outre, bénéficier de subventions, de crédits ou de garanties en provenance des États concernés, mais dans les limites agréées par l'OMC et sous le contrôle de celle-ci, lorsque leurs activités sont de nature pleinement concurrentielle. Plus généralement, il va de soi que de telles réformes initiées par l'UE pourraient inspirer d'autres pays (isolés ou organisés en "coopératives"), y compris pour la réalisation de leurs programmes pluri-annuels de développement semi-protégé, selon la formule *serre-jardin-plein champ* déjà discutée (n° 28) et pour la modernisation des formes bancaires du capitalisme d'État dont la Chine et d'autres pays asiatiques ont fait assez bon usage.

Rénover les entreprises publiques, les multiplier à l'échelle nationale et européenne, aider les pays en développement à se doter de telles entreprises en les débarassant - comme les européennes - de leurs dérives partisans, claniques, spéculatives ou autres est une orientation qui doit rejeter nettement les précédents européens des années 1945-60 ou, à plus forte raison les "nationalisations" tardives opérées, notamment par le Mexique ou la France, en 1982. Le projet est, ici, de rénover le capitalisme d'État (n° 1), dans un monde redevenu concurrentiel, mais alourdi par un sous-développement auquel n'échappe qu'un tiers de l'humanité. De même qu'il s'agit d'utiliser l'OMC (n° 28), le FMI (n° 29) et maintes autres agences internationales pour dynamiser l'économie mondiale, en faisant en sorte qu'une croissance accrue profite prioritairement aux régions sous-développées, de même il s'agit de mettre l'Europe en mesure de concourir pleinement à cette dynamisation, en coordonnant les efforts beaucoup trop dispersés de ses États membres et en renforçant les moyens d'action coopérative de ces États.

[32] - Promouvoir l'État stratège.

[Retour à la table des matières](#)

Trois foires aux États ont eu lieu au cours du 20e siècle : après 1918, la première dépeça les empires ottoman et austro-hongrois ; à partir de 1947 et jusqu'en 1974, la deuxième fit exploser les empires coloniaux ; après 1990, enfin, la troisième éparpilla l'empire russe devenu soviétique, puis ses prolongements européens. Selon que de prochaines foires feront éclater la vieille Chine et les agglomérats façonnés dans l'ex-empire britannique ou que l'agrégation d'éléments épars produira de nouveaux États, comme il s'en dessine dans quelques "coopératives" (n° 14), l'effectif de l'ONU fluctuera diversement au 21e siècle. Mais la chose dite État n'acquerra pas pour autant la consistance homogène qui lui fait défaut, aujourd'hui, plus qu'au début du 20e siècle. La très inégale densité des États est une donnée durable (n° 12).

¹ Notamment en sachant utiliser les capacités d'emprunt sous signature étatique - ou européenne - qui sont une façon très précieuse de surmonter la rareté du capital investissable (n° 7).

Elle compliquera les réformes envisagées jusqu'ici, car les États faibles seront parties prenantes à des négociations pour lesquelles ils ne sont pas armés. De ce fait, des sociétés qui auraient le plus grand intérêt à entrer dans le système *serre/jardin/plein champ* (n° 28) y seront mal préparées, tant leur diversité favorisera les manœuvres des grandes puissances. Comme le PNUD l'a proposé, il serait donc très souhaitable qu'une aide technique, sélectionnée et financée par des agences internationales, leur soit apportée par des ONG qualifiées et que cette aide s'efforce de les conduire vers des "coopératives" à former avec des pays, voisins *ou non*, mais de sous-développement comparable au leur. De leur côté, les États nettement plus substantiels qui auraient à jouer un rôle de premier plan dans la reconversion du FMI (n° 29) ne seront pas seulement exposés aux refus américains, mais devront aussi surmonter l'hostilité de leurs banques (et bourses) propres et souvent même de leur banque centrale, car ces institutions se complaisent dans un libéralisme aussi absolu que possible.

C'est dire que les réformes souhaitables doivent déborder de l'ordre international vers les États eux-mêmes. Le renforcement des États à faible densité est un objectif désormais prioritaire. Il s'agit de leur donner une cohérence suffisante pour que leur participation à la vie internationale ait un sens. À cette fin, les premiers objectifs devraient être de bâtir une armée disciplinée et bien réglée, une justice non vénale ni partisane et un budget aux recettes et dépenses clairement décidées et enregistrées, le tout sous un contrôle, s'il se peut démocratique, mais en tout cas indépendant du chef d'État et de son gouvernement. En effet, la consolidation de ces trois appareils vitaux est indispensable pour que les institutions internationales et les pays donateurs puissent voir clair dans les affaires locales et pour que l'État puisse servir la société sans se contenter d'en extraire la ressource de ses dirigeants privilégiés.

Le cas des États déjà plus denses est à étudier concrètement, car leur variété culturelle, politique et économique ne peut se réduire à un schéma unique. À titre d'exemple, on peut observer les États aujourd'hui assemblés dans l'Union Européenne. Malgré leur diversité, ceux-ci sont porteurs d'une tradition commune, marquée par des luttes sociales prenant l'État pour cible, non seulement en vue de modifier ses gouvernants, par voie électorale ou non, mais aussi en vue d'infléchir telle ou telle de ses orientations. Ainsi le renforcement ou le contrôle de "l'État-gendarme", l'élargissement ou le resserrement de "l'État-providence", la philosophie de "l'État-éducateur" ou les décisions de "l'État-patron" et maintes autres facettes de l'activité administrative et gouvernementale font l'objet de conflits récurrents. La stratégie en discussion devrait conduire à un renversement de perspective quant au rôle central de ces États. Hier, ils étaient essentiellement les instruments d'une domination politique veillant au maintien de l'ordre social établi, c'est-à-dire à la sauvegarde des intérêts des classes fortunées, propriétaires ou cultivées. Sans abandonner cette fonction qui leur est consubstantielle ¹, les États devraient donner priorité aux offensives et aux alliances requises pour l'accomplissement des grandes réformes internationales ici visées (OTAN, OMC, FMI) ce qui requerra évidemment une réorientation convenable des luttes sociales. Leur priorité devrait être de faire du pouvoir politique, en chaque État, l'avocat et l'acteur persévérant desdites réformes. En d'autres termes, il s'agirait de transformer les États en stratèges internationaux, plus qu'en dominateurs internes.

¹ Sinon, la société entrerait dans une période révolutionnaire, ce qui pose de tout autres problèmes, qui ne sont pas d'actualité dans l'Europe du premier 21^e siècle.

Je le répète : rien ne garantit le succès de la stratégie proposée et tout porte à penser que ce succès requerra du temps et de l'ingéniosité pour sinuer d'un obstacle à l'autre ; mais le choix me paraît être entre une telle tentative et la maturation explosive des méfaits de l'actuel système mondial (n° 21). Au reste, en toute hypothèse, il n'y aura que des avantages à ce que l'État - le plus possible d'États, dans l'UE et ailleurs - devienne stratège plus que gardien de l'ordre établi. En effet, la corrosion du pouvoir d'État - à laquelle conduisent présentement le marché mondial, la suprématie américaine et les courants idéologiques ultra-libéraux qui exaltent cette situation - continuera de réduire les moyens d'action et les capacités de manœuvre de chaque État, si bien que la stratégie, c'est-à-dire la recherche de l'emploi optimal des capacités et moyens restants deviendra une nécessité pour les États qui ne voudront pas se résigner à la passivité. Passivité veut dire discipline, peut-être grincheuse, mais discipline quand même vis-à-vis de la superpuissance américaine. Stratégie veut dire, recherche d'autres issues pour satisfaire des intérêts nationaux bien réévalués et, le cas échéant, pour promouvoir des intérêts européens bien orientés ¹.

Qu'elles soient nationales, régionales ou internationales, les forces requises pour soutenir d'aussi vastes actions ne pourront pas être toutes héritées des mouvements sociaux des deux derniers siècles. Même si leur essor suit les progrès mondiaux de l'industrie et s'étend aux activités tertiaires, au point de surclasser le relatif déclin du syndicalisme dans les pays où l'industrie est en recul et dans ceux où l'accoutumance au welfare a érodé le militantisme, les forces de tradition plus ou moins socialiste devront opérer une complète reconversion pour devenir opérationnelles face à la machinerie du monde présent. Des appoints parfois massifs sont sans doute à attendre des immenses paysannes miséreuses d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine, mais l'histoire atteste qu'elles sont généralement porteuses de révoltes saccadées et mal organisées, voire de "chouanneries" et d'autres complexes populistes ou religieux, si bien qu'une rénovation expérimentale devra leur être imposée par l'histoire - comme on le vit en diverses périodes du 20^e siècle, du Mexique à la Chine - avant qu'elles puissent peser utilement dans les conflits du 21^e siècle. Comme toujours, d'autres ressources seront forgées au feu des événements, sans qu'on puisse préjuger de leurs orientations et de leurs capacités d'organisation, ni même de leur base sociale : mégalo-poles ou migrations ? poursuite des tentatives féministes d'émancipation vers et au-delà du contrôle des naissances ? surcroûts de population juvénile ou retours de flamme d'une scolarisation sans débouchés suffisants ? émeutes de la faim ou crises ethnico-nationalitaires débordant du Proche et Moyen Orient et de l'Afrique ?

Sans mettre en doute l'utilité des élections représentatives et des Parlements délibératifs, on ne peut ignorer les trois maux qui rongent ces institutions de la démocratie bourgeoise : elles dédaignent le bas peuple des non-électeurs, non-inscrits, non-assujettis à l'impôt direct, comme des SDF et des immigrés, illégaux ou non ; de ce fait, elles condamnent les partis au rôle de machines-à-faire-voter-les-déjà-installés, sur des enjeux de portée souvent locale ; en outre, elles offrent peu de prise aux ONG attentives au monde tel qu'il devient. Bref, des combats seront à mener pour réveiller les Parlements nationaux, pour activer les Parlements communs des "coopératives" d'États et, à cette fin, pour moderniser leur approvisionnement en candidats et en débats, ainsi que leurs capacités délibératives. À mener également pour que les grands forums internationaux ² adjoignent aux émotions qui les motivent des

¹ Ou les intérêts communs à d'autres "coopératives" d'États.

² Qui se multiplient, de Sommet de la Terre en World Economic Forum, etc.

réflexions stratégiques détaillant leurs objectifs et spécifiant leurs cibles internationales ainsi que leurs pressions sur les Parlements nationaux.

Enfin, les forces novatrices et les États qu'elles auront rendus stratèges de la rénovation internationale devront bâtir des politiques d'alliance internationale d'un genre nouveau. Non des alliances d'États subordonnés aux plus puissants d'entre eux, ni à plus forte raison des alliances classiquement militaires, mais bien des alliances politiques pour soutenir les progrès des uns et des autres. Diverses pistes ont déjà été évoquées à ce propos, qu'il s'agisse de l'émancipation de l'Amérique latine, de la rénovation du Proche et Moyen-Orient, de la consolidation de l'Afrique ou du soutien à apporter aux progrès comme à la pacification des Indes et de l'Indonésie, etc. (n° 21). Mais l'exemple le plus central est assurément celui de la Chine que les États-Unis considèrent souvent déjà comme une menace potentielle et qui, par ailleurs, ne peut tirer de sa longue et riche histoire aucun savoir faire la prédisposant à bâtir un monde de puissances égales entre elles. Ici, la visée devrait être de mettre à profit la probable sinophilie mondiale des années prochaines où le barrage des Trois Gorges, la dérivation des eaux du Yang Tse vers le Fleuve Jaune, les Jeux Olympiques, la Foire Internationale de Shanghai et d'autres événements de moindre visibilité la précipiteront en pleine actualité, pour aider ce pays à bien mûrir, à élaborer plus vite que l'Europe un droit social pertinent,¹ à multiplier les échanges d'étudiants, d'enseignants, d'artistes et de chercheurs avec les pays européens, à entrer sans trop tarder dans des sociétés (interétatiques) inspirées des *sociétés publiques d'intérêt européen* (n° 31) et porteuses de réalisations communes et de transferts de technologie, etc. Bref à mûrir les qualités d'État-stratège dont il a déjà commencé de faire preuve, notamment sous le pilotage économique de Zhu Rongji.

Car l'État-stratège, c'est cela : un pouvoir politique conscient des périls militaires et autres du monde actuel, mais qui les combat en déplaçant les enjeux, en organisant ses moyens propres et ses coopérations internationales en vue d'un développement économique mondial de mieux en mieux équilibré et d'un développement culturel mondial modernisant respectueusement les civilisations héritées de l'histoire.

[33] - Civiliser les États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

"Bonaparte agissait sur la nation la plus intelligente, la plus brave, la plus brillante de la terre". Comment ne pas se souvenir de cette forfanterie de Chateaubriand, quand on est soi-même Français et qu'on se propose de conclure un essai stratégique en conseillant de *civiliser les États-Unis* ? Encore un Français qui prend son pays pour le

¹ Le maoïsme finissant avait fait grand cas de *La Critique des Programmes de Gotha et d'Erfurt*, ensemble d'écrits posthumes de Marx commentés par Engels. Mais il vaudrait mieux inciter la Chine à lire *La Situation des Classes laborieuses en Angleterre*, ouvrage du jeune Engels (1844) qui pourrait aider son gouvernement, déjà préoccupé du retard paysan, à comprendre ce qui ne va pas dans beaucoup des industries nouvelles, pour l'aider à édifier un droit social, garant de la stabilité politique qui est son principal souci. En tout cas cette réflexion serait plus utile que tous les discours prématurés ou controuvés sur les droits de l'homme *in abstracto*.

parangon de la civilisation ? Encore un "vieil européen" nostalgique du temps où son petit continent croyait rénover le monde entier et déclenchait une cascade de guerres auxquelles l'intervention américaine dût mettre un terme ? Encore une poussée d'anti-américanisme, parce qu'après avoir remis de l'ordre en Europe, nous commençons à mettre de l'ordre dans le reste du monde ?

Et ainsi de suite : on peut produire des tonnes de mauvaise littérature de ce genre, la presse ne s'en prive pas à l'heure où j'écris ceci, ce qui nous ramène au propos central de ce livre. Les États-Unis, blessés par les attentats de 2001, ont fait un choix stratégique qui aggrave les conséquences mondiales de leur suprématie militaire, de leur supériorité économique et de leur influence culturelle lancinante (n° 17), si bien que l'Europe qui est déjà en bonne voie de désintoxication impérialiste peut essayer de promouvoir une tout autre stratégie pour favoriser un développement économique moins inégal et contribuer à la pacification des régions du monde les plus souffrantes, stratégie dont l'exposé (évidemment hypothétique) s'achève ici par cette recommandation : il faut *civiliser les États-Unis*, les y aider, les y contraindre autant que de besoin, mais pacifiquement. Les civiliser, non pas pour gommer la morgue unilatéraliste de leur Administration, ni pour corriger la brutalité et le manque de tact de leurs militaires omniprésents et de certains de leurs diplomates, ni même pour adoucir les mœurs d'un peuple souvent violent. En effet, ces conséquences d'un surcroît de civilisation s'épanouiront à mesure que les États-Unis, bénéficiaires égoïstement inconscients des injustices structurelles du monde actuel, seront contraints de s'adapter à un autre système mondial. Le gain ne s'obtiendra pas à grand renfort de sermons, mais par l'effet de réformes qui dérangeront *leur* monde. Ils se battront bec et ongles pour maintenir un ordre mondial qui leur convient, mais de reculade en échec et de contre-offensive en compromis, ils se retrouveront dans un monde transformé dont leurs intellectuels, leurs universitaires, leurs artistes, leurs hommes d'église, leurs syndicalistes et même leurs politiciens, aujourd'hui minoritaires et inaudibles, leur feront entendre la portée bénéfique, y compris pour les États-Unis eux-mêmes.

Ainsi, ils se civiliseront au sens où Elias entend ce mot ¹. De gré ou de force, leur État deviendra plus présentable, sans perdre de ses actuelles vertus démocratiques. Il apprendra à se soumettre aux traités qu'il a signés et aux institutions internationales qui en émanent, sans transférer aucun prisonnier "innommable" sur une quelconque base de Guantanamo ou de Bagram. Il rapatriera toutes les troupes dont les États concernés souhaiteront le repli. Il ne produira pas d'armements interdits par les traités qui le lient (même pour dresser un bouclier anti-missiles ou pour stocker, à toutes fins utiles, des armes chimiques et bactériologiques). Il s'interdira toute guerre "préventive". Il s'emploiera diplomatiquement à faire réviser les traités et institutions qui le dérangent, mais sans coup de force. En tant qu'État-stratège (n° 32), il se souciera de son propre développement économique en le rendant compatible avec celui du reste du monde, selon des modalités longuement et sagement négociées. Il tirera partie de ce développement pour généraliser son assurance-maladie et les autres branches de son welfare, pour faire respecter le droit d'avorter, pour améliorer son système éducatif, pour supprimer la peine de mort, pour alléger l'effectif de ses prisons, pour diversifier ses médias, etc. Il perfectionnera la séparation de l'État et des églises qui continueront de proliférer en son sein, l'objectif étant d'abriter la décision politique des vérités "révélées" et des révélateurs de "vérités". Tout en entretenant son système

¹ Norbert Elias, *Über den Prozess der Zivilisation*, - Ed. française en deux volumes : *La civilisation des mœurs* et *La dynamique de l'Occident*, Ed Calmann-Lévy, 1973 et 1985.

décentralisé et différencié de pouvoirs régionaux et locaux, il veillera à ce qu'aucun de ses échelons ne devienne un puits de misère, un nid de guêpes agressives ou un camp retranché réactionnaire. Bref, en tous domaines où la décision politique peut être utile, il s'emploiera au mieux-être de toute sa population en prêtant toujours une attention prioritaire aux plus démunis. Il en viendra peu à peu à comprendre que civiliser une société, c'est finalement démilitariser son État. Alors, les progrès internes de la civilisation américaine pourront se mesurer au fait que le classement des pays selon leurs *Indices du Développement Humain*¹ rangeront les États-Unis au premier rang, comme leur richesse le permettrait.

Quant aux progrès de la civilisation américaine dans l'ordre international, ils résulteraient à l'évidence de celles des orientations politiques, évoquées ci-dessus, qui tendraient à canaliser l'élan du marché mondial vers un développement durable de tous les continents, assorti d'une progression accélérée des régions aujourd'hui sous-développées ; et tout autant vers une réforme du système financier international qui accroîtrait le volume du capital investissable et qui raréfierait ses emplois militaires, somptuaires ou subsidiaires. Les États-Unis qui sont capables de réorienter radicalement leurs activités gagneraient finalement au succès de telles réformes, même si leur prééminence s'atténue peu à peu. Ils y gagneraient notamment la faculté de concourir utilement aux réformes politiques qui renforceraient l'autorité de l'ONU et de ses agences, en débarrassant cet ensemble de beaucoup des chicanes, des excroissances et des sournoiseries nées de la guerre froide, puis de l'unilatéralisme américain. À cette fin, un virage politique des plus utiles serait d'ouvrir les États-Unis aux réalités du monde contemporain, non pour élargir l'immigration et l'accueil des étrangers qui, de toute façon verront leurs lancées se prolonger, mais bien pour accroître massivement l'exportation d'étudiants, de professionnels et de touristes toujours accompagnés de guides avertis des langages et des usages des pays longuement visités. Un enseignement universitaire et scolaire intelligemment ouvert à la connaissance du monde leur serait des plus utiles. Quant aux trop nombreux élus américains *qui ne possèdent même pas de passeport* parce qu'ils n'ont jamais fréquenté le vaste monde et qu'ils n'ont poussé d'occasionnelles incursions en terres étrangères qu'à l'occasion de voyages officiels bardés de passe-droits diplomatiques, il serait opportun de faire preuve d'une grande imagination pour les inciter, voire les contraindre, à découvrir les réalités du vaste monde, y compris par de longs séjours et pour leur faire clairement apercevoir les tenants et aboutissants des choix politiques vers lesquels s'orientent les dirigeants politiques des pays "non-américains". Cette exportation massive de citoyens américains, sans uniformes ni missions confidentielles, pourrait s'accompagner d'une révision des mauvaises habitudes acquises par les autorités américaines depuis que la CIA est devenue le parapluie de multiples agences, riches de gadgets ultra-sophistiqués. À l'horizon de cette reconversion qui purifierait l'atmosphère internationale, devrait sans doute figurer un traité, pas moins complexe que ceux qui ont peu à peu corseté le nucléaire et les autres armes de destruction massive - et que les États-Unis s'emploient à tourner, y compris en fermant les yeux sur l'équipement nucléaire du Pakistan et d'Israël. Car il en va des écoutes omniprésentes comme des satellites-photographes en survol permanent du monde entier : ce sont, potentiellement, des armes de destruction massive - et jamais des boucliers utiles ni des gages de paix mondiale.

Au reste, les États-Unis ont un tel ressort qu'il ne leur faudra pas plusieurs décennies pour comprendre qu'un autre monde est en gestation et qu'il est de leur

¹ Voir annexe 6.

intérêt de s'y insérer dynamiquement. Pour concevoir qu'ils gagneraient à une application zélée du protocole de Tokyo et de ses successeurs visant à protéger l'environnement, en incitant leurs pétroliers à se ranger parmi les premiers producteurs d'énergies nouvelles et leurs usines de Detroit à fournir vite de bonnes voitures roulant sans essence, ce qui leur permettrait finalement de militer pour un plan international de protection des ressources en hydrocarbures, concrétisé par une hausse des prix pétroliers programmée sur longue durée et génératrice des capitaux investissables dans le développement des industries nouvelles et des pays les moins avancés. Que cette conception soit aujourd'hui purement utopique est bien évident, mais elle est aussi un exemple de ce que le surcroît de civilisation obstinément recherché pour les États-Unis pourrait produire comme novations industrielles de portée mondiale, sans compter les multiples innovations politiques et culturelles auxquelles ce pays pourrait apporter une contribution majeure quand ses dirigeants auront rectifié leur *Weltanschauung*¹ - ou quand de nouveaux dirigeants les auront remplacés ! Car il viendra alors un moment où l'ambition américaine de civiliser le reste du monde - qui est aujourd'hui une dramatique sottise belliqueuse - pourrait devenir une mine d'initiatives heureuses dans un monde poursuivant sa désintoxication impérialiste. *Civiliser les États-Unis* aiderait à civiliser le monde entier.

¹ Conception du monde

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexes

[Retour à la table des matières](#)

- (1) - [Les crises cycliques aux États-Unis](#)
- (2) - [Firmes multinationales du monde entier](#)
- (3) - [Firmes multinationales américaines](#)
- (4) - [L'avenir mondial de l'énergie](#)
- (5) - [Investissements directs de/vers les États-Unis](#)
- (6) - [L'Indice de Développement Humain \(IDH\)](#)
- (7) - [Les indices du PIB](#)
- (8) - [Les Organisations non-gouvernementales \(ONG\)](#)
- (9) - [Cinéma et autres produits médiatiques](#)
- (10) - [Internet](#)
- (11) - [Armes nucléaires et missiles](#)
- (12) - [Armements et Désarmement](#)
- (13) - [Droit international et Tribunaux internationaux](#)
- (14) - [Appareillage militaire mondial des États-Unis](#)

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 1. –

Crises cycliques aux États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

(Source : *National Bureau of Economic Research* - N.B. - L'étude du NBER porte sur les années 1854 à 2001)

- 1854-2001 32 cycles
dont : 1945-2001 10 cycles

- derniers cycles repérés : (d'un sommet au suivant)

juillet 1981 à juillet 1990
juillet 1990 à mars 1991
mars 1991 à mars 2001

- moyenne (d'un sommet au suivant) :

des 15 cycles de 1854 à 1919 : 49 mois
des 6 cycles de 1919 à 1945 : 53 mois
des 9 cycles de 1945 à 1991 : 61 mois

- ainsi le tout dernier cycle (1991-2001) présente une durée exceptionnelle de 120 mois.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 2. – **Firmes multinationales du monde entier**

[Retour à la table des matières](#)

(Source : CNUCED : Rapports sur les investissements dans le monde, 1999 à 2001)

(1) - Effectifs et caractéristiques

- Plus nombreuses que dans les évaluations américaines : 65.000 en 2001 avec 850.000 filiales étrangères.

- Les 100 premières sont "l'élément moteur de la production internationale".

- Ces 100 premières sont présentes principalement dans les secteurs :- équipement électronique et électrique ; - automobile ; - pétrole ; - chimie ; - pharmacie.

- Ces 100 premières sont originaires de l'Union européenne (45 %) (Fr, All et GB respectivement 13, 11 et 11%) ; de l'Amérique du nord (30 %) (dont 3% pour le Canada et 27 % US) ; du Japon (17 %) ; d'autres pays (8 %). Les "autres pays" sont : Australie, Nouvelle Zélande, Norvège, Corée (S) Suisse et Venezuela. (Les données du présent alinéa sont extraites du seul Rapport 2000).

- Parmi ces 100 premières, les fluctuations annuelles se manifestent par une douzaine d'entrées (et, donc, de sorties).

- Sur la période 1990-2001, 90% des investissements directs des firmes multinationales ont été destinés à 30 pays et par une progression assez régulière, 50 à 70 % [parmi ces 90 %] ont été absorbés par 5 pays. En 2001, chez ces 5 pays, le total est retombé de 70 à 60 %.

(2) - **Principaux effets** (outre le leadership de la production mondiale)

- Canalisent l'essentiel des investissements internationaux directs (74 % de ceux-ci dans 10 pays développés seulement ; et, pour les pays moins-développés 80 % vers 10 d'entre eux). Ceci pour 1999.

- Forte poussée des fusions-acquisitions, après le "plat" de 1982-83.

- Forte influence sur les législations intérieures, pour les rendre "plus accueillantes" : entre 1991 et 1999, 94 % des 1035 révisions effectuées, de par le monde, ont été favorables aux investissements étrangers directs.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 3. –

Firmes multinationales américaines

[Retour à la table des matières](#)

(selon le *Survey of Current Business*; entreprises non-bancaires exclusivement)

- Part de ces FMN dans le commerce extérieur américain (marchandises) :

1995 : 62 % des exportations totales (26 de ces 62 % par commerce intra-FMN)
39 % des importations - (17 de ces 29 % par commerce intra-FMN)

1998 : 64 % des exportations totales (27 de ces 64 % par commerce intra-FMN)
39 % des importations totales (17 de ces 39 % par commerce intra-FMN)

- La part des FMN et de leurs filiales majoritaires dans la **production intérieure brute mondiale** a augmenté de 4 % l'an de 1982 à 1994, 6 % en 1995 (en 1996 ?), 3,8 % en 1997 et 1,2 % en 1998

- La part des FMN dans la **production intérieure brute américaine**

1982 : 33% (dans la production industrielle : 70 %)
1989 : 25 % (dans la production industrielle : 62 %)
1994 : 25 % (dans la production industrielle : 63 %)
1998 : 24 % (dans la production industrielle : 58 %)

- La part des filiales de FMN américaines dans la production intérieure brute de certains pays : variation de 1989 à 1998 :

Irlande de 9,9 à 16,1 % ;
Canada de 11,2 à 6,1 %

Singapour de 7,3 à 9,2 %
Royaume-Uni de 7,9 à 6,5 %
Belgique de 6 à 5,5 %
Malaisie de 6,3 à 4,2 %
Hong-Kong de 3,1 à 4,3 %
Mexique de 2,1 à 3,4 %
Allemagne de 3,8 à 2,6 %
France de 2,2 à 2,5 %
Japon de 0,4 à 0,6 %

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 4. – Avenir mondial de l'énergie

[Retour à la table des matières](#)

[Sources : World Energy Prospects to 2020 (WEP) ; Agence Internationale de l'Energie (AIE)]

(1) Remarques

La biomasse et le solaire sont négligés par ces sources. Pour le pétrole, la fourchette des "réserves prouvées" est estimée par le *United States Geographical Survey* (USGS) et les sources ci-dessus. Leur relative incertitude résulte plus de l'évolution des techniques de prospection et d'extraction que des ignorances géologiques, lesquelles deviennent rares. En clair, on approche désormais de la limite naturelle, pour ce qui est du pétrole et du gaz, sinon déjà du charbon.

(2) Le nucléaire

La question des réserves naturelles semble d'autant moins problématique que les États-Unis et l'Europe limitent leurs installations nouvelles au remplacement des centrales vétustes. L'Allemagne et la Suède ont même décidé (de façon plus ou moins ferme) de supprimer leur parc nucléaire "à l'horizon 2020". Mais, à l'inverse, le Japon et la Corée continuent de s'équiper, cependant qu'en 2002, la France et la Finlande ont manifesté l'intention de construire de nouvelles centrales. Donc, à moyen-long terme la question est ouverte, nonobstant les craintes engendrées par Tchernobyl (avril 1986).

En 2002, 439 réacteurs produisaient 16 % de l'électricité mondiale.

(3) Durée des réserves mondiales en fonction des niveaux de production atteints vers 2000.

Selon l'estimation basse de WEP, les ressources naturelles récupérables seraient de 3000 milliards de barils pour le pétrole et le gaz liquéfié, dont 732 milliards de barils "non encore découverts". Si les niveaux annuels de consommation atteints en 2000 restaient inchangés, ces réserves seraient totalement épuisées :

- vers 2050 pour le pétrole ;
- vers 2070 pour le gaz naturel ;
- vers 2230 pour le charbon.

Sur cette lancée, les réserves sises aux États-Unis seraient asséchées vers 2010, tandis que celles propres à la Russie dureraient jusqu'en 2058 et celles de l'Arabie jusqu'en 2076.

Mais l'AIE et d'autres sources considèrent que la production de produits pétroliers liquides à partir du gaz, voire du charbon (ou d'autres ressources, tels les sables lourds et bitumes du Canada et du Venezuela) tendra à étaler et à homogénéiser plus ou moins ces limites temporelles, non sans stimuler la production d'énergies de substitution (avec adaptation des technologies d'emploi), le tout s'inscrivant dans une probable hausse tendancielle des prix.

Par ailleurs, d'importantes modifications géographiques des sites de production, des courants d'échange et des zones de haute consommation accompagneront cette évolution, quelles que soient les stratégies adaptatives des États les plus concernés et des multinationales énergétiques. Vues de 2002, les principales novations seront la montée en puissance de l'aire Caspienne et, peut-être aussi, l'évolution corrélative de la stratégie russe (surtout si la Russie continue de piloter le pétrole ex-soviétique. En ce dernier cas, la compétition (pour l'influence et les parts de marché) entre la Russie et l'Arabie pourrait devenir importante, en soi et via (ou circa) l'OPEP .

Pour mémoire : l'OPEP qui contrôlait environ 39 % des exportations, de 1992 à 1997, a vu sa part tomber à 35 % au cours des années 1998-2002 ; mais, durant cette dernière période, la Norvège, le Mexique et la Russie ont assez souvent soutenu ses positions.

La croissance de la consommation d'énergie primaire, vraisemblablement plus forte que les gains d'efficacité énergétique des productions industrielles et des usages tertiaires ou domestiques, se mêlera aux contradictions précédentes pour en aiguïser les tensions et, probablement, pour en resserrer le calendrier.

Bref, un pronostic détaillé et daté n'aurait pas grande signification, sauf à noter que le maximum de la production de pétrole naturel sera vraisemblablement atteint entre 2015 et 2030, cette dernière date correspondant à la branche haute de l'estimation (WEP) des réserves.

(4) Les vrais problèmes

Les incertitudes du calendrier ne concernent pas que les quantités disponibles, les prix et les substitutions au pétrole. En effet, les données du § 2 visent des moyennes mondiales dont la signification se détaille, région par région, de façon extrêmement différenciée. Ces différences "régionales" ne concernent pas que la balance production/consommation, elles porteront aussi sur l'aptitude aux substitutions (formes d'énergie utilisables et modalités de leur emploi), c'est-à-dire sur les investissements requis.

D'où résultera sans doute un jeu différencié des prix relatifs "régionaux" et un système d'échanges, de tensions et de conflits "inter-régionaux" plus complexe que l'actuelle géopolitique du pétrole (ou : de l'énergie). Les États producteurs et consommateurs, les multinationales de l'énergie et les autres sociétés du secteur - notamment les entreprises publiques - seront ainsi portés à l'avant-scène.

En somme, la dynamique géopolitique des toutes prochaines décennies sera fortement marquée par les résultantes économique-politiques des transformations attendues, lesquelles seront l'un des ressorts principaux, mais variables dans chaque "région", c'est-à-dire dans chaque sous-système mondial.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 5. –

Investissements directs *de et vers* les États-Unis

[Retour à la table des matières](#)

(Survey of Current Business - SCB)

(1) Investissements externes des États-Unis

- De 1982 à 2000, pente régulière de 200 Mds \$ /an à 1200 Mds \$ /an.
- Cibles principales, vues de 2000 :
 - Royaume Uni : 18,8 %
 - Canada : 10,2 %
 - Pays-Bas : 9,3 %
 - Japon : 4,5 %
 - Suisse et Allemagne : 4,4 ou 4,3 %
 - France, Brésil, Mexique, Australie et Irlande : de 3,1 à 2,7 %
 - Autres pays : 34,1 % en y incluant Bermudes et Panama...

(2) Investissements aux États-Unis

- De 1982 à 2000 pente un peu moins régulière, partant de 100 milliards \$/an pour rejoindre la courbe précédente à 1200 Mds \$ / an en 2000.
- Provenances principales, vues de 2000 :
 - United Kingdom : 18,5 %
 - Japon : 13,2 %
 - Pays-Bas : 12,3 %
 - Allemagne : 9,9 %
 - France : 9,6 %
 - Luxembourg et Suisse : respectivement 6,7 et 6,6 %

- Autres pays : 15 %

(3) Circulation internationale des dollars en espèces

- Étude du SCB publiée en juillet 1997, portant sur les années 1973-1996 et, apparemment, non prolongée ensuite.

- En 1996, 53 % des billets en circulation, spécialement les coupures de 100 \$, sont utilisés hors les États-Unis, contre 49 % en 1973.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 6. – **Indices du développement humain (IDH)**

[Retour à la table des matières](#)

(Source : Rapports du PNUD, spécialement 1999 et 2001)

Sous la présidence de Mahbub ul Haq, économiste, alors ministre des Finances du Pakistan, assisté de l'indien Amartya Sen, futur prix Nobel, l'ONU a créé un Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD) dont le premier rapport annuel fut publié en 1990.

(1) - Remarques méthodologiques

De multiples indices mesurent le développement de ceci ou de cela, mais quelle que soit l'utilité de beaucoup d'entre eux, leur agrégation en indices globaux significatifs, aptes à supporter une comparaison internationale pertinente restait à inventer. Ce fut l'objet du PNUD.

À cette fin, il fallut fixer une méthode permettant de rendre commensurable les trois indices de base, retenus pour juger du développement humain :

- le taux d'alphabétisation des adultes est chiffré entre 0 et 1 (1 équivalant à 100 % de la population considérée) ; ultérieurement le taux de scolarisation à tous niveaux fut également pris en compte, les deux éléments étant respectivement pondérés à 2/3 et 1/3 ;

- le taux de longévité de la population est compté entre 25 ans (= 0) et 55 ans plus tard portés à 85 ans(= 1), les durées hors ces limites étant ignorées ;

- le taux de revenu par personne et par an est compris dans la fourchette de 100 \$ ppa - c'est-à-dire "à parité de pouvoir d'achat", car un filtrage statistique s'efforce d'éliminer les fluctuations dûes aux variations des taux de change - à 40.000 \$ ppa, 100 \$ étant posé = 0 et 40.000 = 1 avec omission de ce qui est hors ces limites 0 et 1 ;

- la moyenne arithmétique des trois résultats, tous compris entre 0 et 1, chiffre l'indice synthétique IDH ; autrement dit ses trois composantes sont, chacune, pondérées à 1/3.

Cette méthode rudimentaire a été par la suite affinée, à mesure que d'autres indicateurs sont venus détailler ou compléter l'IDH, notamment pour l'évaluation des dépenses budgétaires relatives aux finalités étudiées (1991) ; pour celle des garanties de sécurité alimentaire, sanitaire, économique, politique, etc. (1994) ; pour la pauvreté (1997) ou, enfin, pour la santé (2000). L'annexe technique au Rapport 2001 détaille le mode de calcul de tous les indices du développement humain (cf. pp. 239-246).

La nouvelle méthode, élargie et évolutive, ne permet cependant pas de constituer aisément des séries cohérentes sur longue durée. En outre, elle ne repose pas sur une théorie explicite qui justifierait le choix des indicateurs retenus, en quoi elle se différencie des comptabilités économiques nationales qui sont les supports des PIB (voir [annexe 7](#)). Il n'est donc pas surprenant que l'IDH ait fait l'objet de multiples discussions que le PNUD a souvent conclues en enrichissant sa batterie d'indicateurs.

(2) - Sur quelques discussions importantes

Les rapports du PNUD et les autres textes publiés sur le site de cette organisation font connaître les débats dont l'IDH et ses dérivés font l'objet. Plusieurs biais s'y font sentir : le goût académique pour les querelles répétitives portant parfois sur des points d'épingle ; l'antagonisme manifeste entre PNUD et OCDE ou FMI, c'est-à-dire entre des organisations dont les orientations politico-idéologiques sont contrastées ; enfin, la pugnacité du PNUD qui défend ses choix en privilégiant, cas par cas, les fins qu'il poursuit. Bref, le PNUD se bat pour les "victimes d'inégalités" tandis que beaucoup de ses opposants soulignent les bénéfices de la "globalisation".

En laissant de côté les mérites et défauts des différents types de mesure du PIB qui servent à évaluer les performances économiques (voir [annexe 7](#)), on peut néanmoins retenir de ces débats quelques précautions très utiles. Ainsi, il importe de séparer la question de savoir si l'inégalité (et de quoi ?) s'est accrue d'avec l'identification des raisons de cette variation ; de prêter attention aux "écarts régionaux" majeurs qui déforment les variations mondiales moyennes quand une évolution particulièrement aiguë se fait sentir dans une région du monde (par exemple dans l'ex-URSS et sa mouvance est-européenne lors des années suivant l'implosion du communisme soviétique); de distinguer, enfin, les variations inégalitaires entre pays et les variations simultanées des inégalités internes ; autrement dit, ne pas oublier que les luttes de classes font sentir leurs effets dans chaque société, comme entre elles.

(3) - Quelques résultats établis par l'IDH et ses dérivés

Les informations collectées par le PNUD sont d'une grande importance qualitative. Ainsi, par exemple, noter que 2,4 milliards d'humains ne disposent pas des soins sanitaires de base (*basic sanitation*), lesdits soins étant clairement définis, mesure assurément l'une des inégalités majeures de l'année considérée (1998) et permet d'en juger l'évolution ultérieure. Des données plus globales seraient plus intéressantes encore, si elles reposaient toujours sur des bases historiques et théoriques bien affirmées. Mais, lorsque le Rapport 1999 estime (p.38) que l'écart entre les pays les plus riches et les plus pauvres, estimé de 3 à 1 en 1820, aurait atteint 11 à 1 en 1913 et 35 à 1 en 1950, pour s'établir, en 1973, à 44 à 1 et rebondir en 1992 à 72 à 1, on ne peut que douter de telles évaluations - et pas seulement du fait que tous ces chiffres expriment des PIB par tête, pour partie recalculés un siècle après la maturation des comptabilités économiques nationales, et toujours mesurés en \$ US constants (1990) (voir [annexe 7](#)).

Sur des périodes plus courtes, les inégalités de revenus considérées par le PNUD varient presque du tout au tout, selon les indices retenus. Ainsi, pour les années 1960 les PIB par tête, comparés internationalement par conversion des monnaies selon les taux de change du marché marquent un net élargissement des écarts, alors que, pour la même période, une comparaison internationale où les taux de change sont ajustés ppa manifeste, au contraire, une nette décade des inégalités. Interpellé sur ce point, le PNUD répond que le choix de l'une ou l'autre série d'indices dépend de la question posée : autrement dit, il varie selon la démonstration recherchée. Nous sommes ici sur le terrain des plaidoiries faisant feu de tout bois.

Plus intéressantes sont les réflexions fondées sur l'évolution des coefficients de Gini, qui mesurent par un chiffre de 0 à 1 l'écart entre une distribution parfaitement égalitaire du revenu national et la distribution effectivement observée dans l'ensemble de la population ventilée en déciles (= par tranches de revenus allant à chaque 10% de la population totale) ou répartie selon quelque autre découpage régulier. Les dits coefficients dessinent la courbe d'une lente décade des inégalités entre 1965 et 2000, plus lente encore si l'on retient seulement, pour chaque pays, les 20% les plus riches et les 20% les plus pauvres. À juste titre, la Lettre du CEPII (n° 205, octobre 2001) fait en outre observer que cette très modeste décade n'est pas liée à l'ouverture croissante des pays vers le marché mondial : elle s'observe aussi bien dans des pays "encore fermés" que dans des pays qui s'ouvrent".

En définitive, les résultats les plus significatifs établis par le PNUD proviennent des IDH dans leur forme la plus globale. Cet assemblage éclectique d'indicateurs divers - où la performance économique ne compte que pour un tiers - porte un jugement qualitatif dont les comparaisons mondiales ne peuvent pas tirer grand chose, mais dont l'intérêt s'accroît pour les comparaisons "régionales" - c'est-à-dire entre pays qui participent peu ou prou de la même civilisation et, en tout cas, de la même histoire - et s'accroît plus encore pour juger de l'évolution d'année en année d'un pays donné, lorsque le PNUD réussit à garantir cette comparabilité historique, par-delà ses variations méthodologiques. Enfin, l'intérêt des indices IDH est grand également, lorsqu'ils peuvent être recalculés par zones régionales à l'intérieur des pays vastes et hétérogènes.

Le progrès qui serait le plus précieux résulterait d'une généralisation par le PNUD de ses recherches sur l'effet comparatif interne et international des variations d'inégalités internes. Tant il est vrai que, par exemple, l'enrichissement économique et "humain" (IDH) des États-Unis ou de la Chine, n'a pas du tout la même signification idéologico-politique s'il s'accompagne d'une réduction des inégalités internes qui en diffuserait les bénéfices ou d'une aggravation de ces inégalités qui en annulerait ou même en surclasserait les effets pour une fraction plus ou moins large de la population.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 7. –

Les indices du produit intérieur brut (PIB)

[Retour à la table des matières](#)

(1) - Comptabilité économique et PIB

Les normes de comptabilité économique ont été plusieurs fois modifiées depuis le début des années 1950 et il existe quelques écarts méthodologiques d'un pays à l'autre. Néanmoins la Banque Mondiale, le FMI, l'OCDE, Eurostat et diverses autres agences ont établi des séries cohérentes dont on peut faire usage.

L'indice le plus utilisé dans les comparaisons internationales est le produit intérieur brut (PIB) par tête. Les pays qui ne disposent pas d'un appareil statistique fiable et a fortiori ceux dans lesquels l'État est disloqué ou évanescent ne sont pas en mesure de produire un tel indice. Des substituts, à considérer avec une extrême précaution, sont établis par diverses organisations internationales, par enquêtes, par extrapolation de résultats acquis en d'autres pays supposés semblables ou par des méthodes "au doigt mouillé". Autrement dit, quelques dizaines d'États sont affublés d'indices douteux, quant à leur PIB réel.

(2) - Les insuffisances du PIB

Le PIB omet les activités économiques délictueuses ou clandestines, du modeste travail-au-noir aux extrêmes du banditisme (prostitution, drogue, faux monnayage, etc.). Il évalue d'autres activités par des méthodes non dépourvues d'arbitraire (en matière de logement, notamment) ou par la supputation d'équivalences pour celles qu'aucun prix marchand ne mesure (travaux intra-familiaux et autres formes "d'auto-consommation"). Il ne défalque pas de la richesse nouvellement créée les gaspillages massifs que la vie sociale favorise (p.ex. du fait des guerres ou des accidents), ni les destructions irrémédiables du donné naturel, telle la consommation des ressources

finies et non substituables. Toutefois ces derniers éléments sont difficiles à cerner, si bien qu'ils font l'objet de débats sans fin entre modernistes ("on trouvera un substitut") et écologistes ("ces pertes sont irrémédiables").

Bien qu'elle semble soulever des difficultés analogues, la question des transferts bruts et nets de valeur d'un pays à l'autre pourrait être correctement traitée si aucun tabou ne s'y opposait. En effet, les matières premières extraites de pays "faibles" et le travail dépensé en ceux-ci (qui se concrétise en produits à bas prix) entrent dans les pays "forts" comme biens intermédiaires ou produits de consommation dont la valeur sera réalisée aux prix desdits pays "forts" et non aux prix de leurs marchés d'origine. Le travail à accomplir pour maîtriser conceptuellement et statistiquement cet immense problème serait assurément complexe et onéreux, mais pas plus que les travaux qui, au cours des années 1930 à 1950, ont donné naissance à de premières comptabilités économiques nationales. La vraie différence tient au fait que les pays "faibles" qui auraient intérêt à élucider cette question ne disposent guère des ressources requises, tandis qu'à l'inverse, les pays "forts" n'ont aucun intérêt à renouveler leur exploit des années de crise et de guerre (1930-1950), tant la mise au jour des inégalités intrinsèques de l'échange international pourrait les fragiliser. Le PNUD est né de cet écart, mais ses moyens modestes et les prudenances politiques de l'ONU l'ont condamné à travailler aux marges du problème fondamental que provoque ledit écart (voir [annexe 6](#)).

Néanmoins, les indices du PIB par tête permettent d'effectuer de grossières mais utiles comparaisons internationales.

(3) - La question des taux de change.

Encore faut-il rendre internationalement commensurables des données nationales, c'est-à-dire exprimées en monnaies très variées. La solution d'abord retenue a été de convertir les résultats d'un pays à l'autre selon le taux de change de leurs monnaies respectives et même de généraliser ces conversions en utilisant le \$ américain comme dénominateur commun. Pour réduire les écarts dûs à de trop fortes et trop fréquentes fluctuations des taux de change, la Banque Mondiale a ultérieurement établi une "Méthode de l'Atlas" qui combine deux précautions : d'une part, les taux de change sont lissés en utilisant, pour une année donnée, la moyenne des taux de cette année et des deux précédentes ; d'autre part le résultat ainsi obtenu est corrigé par un indicateur du différentiel d'inflation tiré de la comparaison entre le taux d'inflation dans le pays et pour l'année considérés avec les taux d'inflation (combinée) des cinq pays de référence pour les Droits de Tirage Spéciaux (DTS) du FMI. Ces cinq pays de référence sont les États-Unis, le Royaume-Uni, le Japon, l'Allemagne et la France.

Une autre méthode correctrice, tout aussi complexe, est plus usitée que la précédente. Elle part de l'idée que les niveaux de vie, dans un pays donné, sont peu sensibles aux fluctuations des changes, si les importations pèsent peu dans la consommation intérieure. L'évolution différentielle des prix, d'un pays à l'autre, peut alors être prise en compte par des filtres statistiques qui établissent une parité de pouvoir d'achat entre leurs monnaies respectives. Tant le PNUD que ses critiques conviennent que cette seconde méthode est la meilleure, surtout pour bien apprécier la situation de la majorité des populations habitant dans des pays vastes ou pauvres : autant dire l'immense majorité de la population mondiale.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 8. – **Organisations non-gouvernementales (ONG)**

[Retour à la table des matières](#)

(Source : Sites ONU)

(1) - Les ONG reconnues comme telles

L'ONU désigne comme organisations "non-gouvernementales" les associations auxquelles le Conseil Économique et Social - parallèle au Conseil de Sécurité, mais nettement moins influent que lui...- reconnaît un rôle consultatif et celles que le Secrétaire Général leur a adjointes pour les besoins d'autres organes créés par l'Assemblée Générale de façon occasionnelle ou permanente. Des répertoires généraux ou spécialisés (notamment par régions) dressent la liste de ces ONG. La banque de données de la Section des ONG au Département de l'Information Publique de l'ONU est accessible sur <http://www.unog.ch/>. Les ONG y sont classées par ordre alphabétique, mais aussi par régions, par pays et par activité.

Un Service de Liaison Non Gouvernemental, installé à Genève et à New-York, emploie de modestes effectifs aux contacts entre ces dernières et les dix-huit organes du système des Nations-Unies qui entretiennent des rapports avec elles.

Diverses autres organisations internationales ont également institutionnalisé leurs relations avec des ONG. Tel est, par exemple, le cas de l'Union Européenne. Souvent aussi, les gouvernements nationaux formalisent leur coopération décentralisée avec ces associations, notamment en matière de solidarité internationale : ainsi la France a constitué, à cette fin, une Mission pour la coopération non gouvernementale, rattachée à son ministère des Affaires Étrangères.

(2) - Nature et activité des ONG

En fait, les ONG sont des associations plus ou moins internationales. Nombre d'entre elles prolongent des activités qui avaient pris forme dans les républiques démocratiques-bourgeoises des 19e et 20e siècles et qui, déjà, étaient parfois tournées vers des interventions sanitaires, éducatives, missionnaires ou autres, hors les frontières nationales - sinon hors les empires coloniaux de l'époque. On retrouve ainsi, dans les répertoires actuels des ONG, de nombreuses associations ecclésiastiques, philanthropiques ou humanitaires qui - sous d'éventuels nouveaux noms de baptême - sont parfois plus vieilles que l'ONU. La décolonisation a gonflé leurs rangs par l'effet des pays ou des religions alors émancipées.

On y retrouve également des organisations syndicales et des partis politiques qui avaient établi jadis des formes explicites de liaison internationale ou qui ont créé de nouvelles ONG, encore que beaucoup de ces syndicats et partis aient une faible activité internationale.

Ce mode d'action dépend peut-être de la notoriété réelle ou supposée que le label onusien procure aux associations qu'il décore, mais elle doit plus encore à la réputation internationale - et parfois au respect - conquis par de nouvelles actions, souvent bien organisées et riches de savoir-faire médiatique. Chacun connaît Amnesty International ou Greenpeace, Médecins sans frontières et Human Rights Watch ou encore Oxfam et Reporters sans frontières, à quoi quelques dizaines d'autres ONG d'égale vertu pourraient être adjointes. Moins connues nommément - et pas toujours déclarées comme entités spécifiques - les comités et les coordinations auxquels sont désormais associés les noms de Seattle ou de Gênes, mais aussi de Rio, de Porto Alegre ou de Johannesburg et, d'autre manière, de Tokyo, sont plus célèbres encore, en raison des grandes manifestations internationales dont ces villes ont été le théâtre ou le siège.

Mais la Croix Rouge ou ses émules et le Comité Olympique International de fâcheuse mémoire figurent aussi dans le répertoire des ONG, aux côtés de très nombreux lobbies agricoles, industriels, financiers et autres, comme au voisinage d'associations dont la vocation caritative, sanitaire ou écologiste est rarement douteuse.

Aucun tri n'est opéré parmi les ONG. L'ONU ne juge pas de leur qualité, ni de leurs finances ou de leur autonomie. À ma connaissance, aucune force politique ne soumet non plus ces ONG à une évaluation publique. Si bien qu'en attendant l'ère des évaluations croisées où des partis, des syndicats, des églises, etc. porteront un jugement explicite et détaillé sur des ONG qui, de leur côté, formuleront - du point de vue des fins particulières qu'elles poursuivent - une évaluation tout aussi critique desdits partis, syndicats et églises, force est d'évaluer avec circonspection les activités de chaque ONG ou de chaque groupe d'ONG défini, par exemple, par ses orientations spécifiques (anti-pollution, anti-nucléaire, anti-OMC, etc.). Et donc de se garder de toute appréciation d'ensemble, d'autant que maintes ONG parent d'un habit grandiose de simples associations internes à tel État et que, dans l'ordre international, il en est qui véhiculent les ressources, les idées ou les projets de leurs États d'origine, fût-ce à des fins humanitaires ou d'égale qualité, par exemple en servant d'antenne administrative temporaire pour le compte d'États qui n'entendent pas s'encombrer d'une structure permanente.

Bref, les 12.500 ONG qui existaient au tout début du 21e siècle - et dont l'effectif va croissant - constituent une catégorie d'acteurs du système mondial, aussi hétérogène que celle des États, mais non séparée de celle-ci par une frontière étanche.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 9. – **Cinéma et autres produits médiatiques**

[Retour à la table des matières](#)

(1) Cinéma emblématique

Dans une industrie en transformation rapide, le cinéma jadis prépondérant demeure emblématique d'un ensemble qui inclut la production de films sur divers supports, leur distribution et leur exploitation ; la production d'autres produits télévisables, leur distribution et leur exploitation, ainsi que les publicités y afférentes; les jeux vidéo et autres produits grand public sur médias divers; les services de diffusion (salles, radios, cables, satellites, etc.) ; et la production et la diffusion de disques et de tous autres enregistrements sonores.

(2) Le très inégal développement de cette branche

Sa géographie s'est beaucoup modifiée depuis le début du 20e siècle. Hors les États-Unis, les principaux producteurs sont l'Europe, l'Inde, l'Égypte et l'Asie orientale. Les ex-dominions britanniques jouent un rôle non négligeable, quand aucune barrière linguistique ne les sépare des marchés anglophones ; en outre, le Canada, la République sud-africaine et l'Australie aident les productions locales. L'Amérique latine qui fut importante au cours des années 1940 (Mexique) et 1960 (Brésil) a perdu de son élan. Enfin, malgré quelques films de qualité, l'Afrique produit peu (Nigeria, Kenya, Afrique de l'ouest).

La prépondérance américaine est manifeste. Par exemple, les films américains détiennent encore 80 % du marché direct européen et environ 60 % du marché européen de la télévision. Néanmoins les fluctuations de cette branche ont été sensibles au cours des dernières décennies en Asie orientale. Hong-Kong, grand producteur de séries B est ralenti depuis son rattachement à la Chine, mais semble amorcer une réorientation vers la qualité. Taïwan, naguère grand exportateur grâce à des aides budgétaires substantielles souffre de la réduction de celles-ci. Au Japon, les grands studios en crise sont relayés par des productions destinées aux jeux de Sega, Sony et Nintendo. La Corée du sud et Singapour, enfin, connaissent des fortunes contrastées, aujourd'hui au bénéfice de la première.

Toutefois, la multiplication des chaînes de télévision en de nombreux pays continue de réduire peu à peu les parts de marché détenues par Hollywood. De plus en plus souvent les heures d'affluence sur les chaînes principales (le prime time) sont conquises par des productions locales ou "régionales" relevant de la même culture que les téléspectateurs. À un degré moindre, la prépondérance américaine est également reculé sur le marché du disque en toutes ses variantes.

Encore faut-il se garder d'imputer à tel ou tel pays la plénitude de la production qu'il revendique, tant les intérêts croisés des firmes sont complexes et changeants, sous la prédominance apparente des firmes multinationales d'origine américaine, au sein desquelles des capitaux étrangers se sont insinués, jusqu'à prendre parfois le contrôle de sociétés bien connues.

(3) L'OMC comme champ de bataille

Les accords du GATT avaient ménagé les capacités protectionnistes des États (contingentements, aides, etc.). Les accords dits AGCS, contractés lors du "cycle de l'Uruguay" ont libéralisé un peu plus le commerce des services audiovisuels, mais quinze pays seulement ont pris, dans ce cadre, des engagements précis : neuf d'entre eux assurent une production aujourd'hui modeste (Corée, Israël, Kenya, Malaisie, Maroc, Mexique, Nicaragua, Nouvelle-Zélande et Thaïlande) ; trois autres comptent davantage (Corée, Hong-Kong et Singapour) ; trois seulement sont ou furent des producteurs de premier ordre (États-Unis, Inde et Japon). Les grands absents sont l'Égypte et les pays européens.

L'OMC qui gère désormais ces accords est soumise à une forte pression des États-Unis désireux de pousser plus avant le libre-échange en ce domaine. L'opposition la plus véhémente vient d'Europe, sans que celle-ci soit isolée.

Outre les aides nationales, inégales et incoordonnées, l'Union Européenne a mis sur pied en 1991 un programme MEDIA pour promouvoir la création et la distribution d'œuvres audiovisuelles communautaires, programme doublé par une aide à la formation professionnelle dans ces domaines. Néanmoins, beaucoup reste à faire pour donner à ce programme une dimension et des formes pertinentes et pour guider les entreprises européennes du secteur - qui sont souvent des PME et parfois des filiales de groupes américains - vers une coopération effective.

Il est douteux que le libre-échange fasse de sitôt de réels progrès dans les activités médiatiques et multimédias de toute sorte.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 10. – INTERNET

[Retour à la table des matières](#)

(1) - Sur la toile elle-même

Extraordinaires expansions

1975 : apparition des PC (personal computers) ;

1980 : apparition des PC portables (laptops)

Présence sur Internet (en fin d'année) :

1997 environ 1.700.000 sites

2002 environ 38.100.000 sites selon www.zakon.org

2003 environ 3,1 milliards de pages explorées par Google (l'un des principaux "moteurs de recherche" sur le "web")

Compétition entre réseaux satellitaires, cablés et hertziens. L'européen *Eutelsat*, né comme "coopérative" interétatique et transformé en société privée en juillet 2001 serait convoité concurrentiellement par deux réseaux américains (*Intelsat* et *PanAmsat*).

Extraordinaires inégalités

L'utilisation d'Internet a d'abord explosé en Amérique du nord, Canada inclus, puis au Japon. L'Europe, pénétrée durant les années 1990, a été touchée via la Grande-Bretagne et la Suède, avant d'être recouverte du nord au sud par une défer-

lante qui atteint désormais la péninsule ibérique, aborde l'Europe orientale et touche les Balkans. L'évolution est si rapide que les zones retardataires seront vite atteintes.

Non sans diverses nuances, une semblable invasion se dessine déjà pour l'Amérique latine et l'Asie - de l'Inde à la Corée et même à la Chine - le record étant détenu par Singapour.

À l'inverse, le retard maximal s'observe en Afrique.

Internet dans le monde (mi-2002) :

Moyennes : 1 utilisateur sur 2 habitants en Amérique du nord et en Europe (hormis son sud-est)

1 sur 30 en Amérique latine et dans les Caraïbes
1 sur 43 en Asie orientale (hormis la Chine)
1 sur 166 dans les pays arabes
1 sur 250 en Asie du sud

Internet en Afrique

Moyenne pour l'ensemble du continent 1 utilisateur sur 250 habitants

En excluant la République sud-africaine et les pays arabes du littoral méditerranéen - déjà comptés plus haut, avec le Proche et Moyen-Orient - la moyenne tombe à 1 pour 400 habitants dans l'Afrique noire.

Coordination technique

Né aux États-Unis et doté de normes fixées par les universités initiatrices d'Internet et les firmes créatrices des outils ad hoc, le Web a été contraint de se doter de normes techniques internationales pour accompagner son essor mondial. En 1994, un World Wide Web Consortium (dit W3C) a été constitué. Il rassemble plus de 400 organisations du monde entier, engagées dans la propagation du réseau, et il est financé par les cotisations de ses membres, abondées par quelques subventions publiques. Ce W3C a désormais trois domiciles : le Laboratory for Computer Science du M.I.T., l'Institut National de la Recherche en Informatique et en Automatique INRIA qui est français et censé représenter l'Europe et la Keio University japonaise. Ce trio qui correspond au stade actuel de développement pourrait être remis en cause, notamment lorsque l'Inde, la Russie ou la Chine occuperont toute leur place sur Internet.

Le W3C s'occupe principalement de l'interopérabilité de l'infrastructure mondiale du Web et promeut, à cette fin, des spécifications techniques et des protocoles opérationnels, sous le regard évidemment très attentif des industries concernées, mais aussi des États.

Quoique prématurée et naïve, la question de savoir si la charge de guider le W3C et ses successeurs en vue d'un bien commun international à définir, reviendra à l'OMC, à l'UNESCO ou à une agence onusienne ad hoc doit néanmoins être posée.

(2) - Sur quelques effets d'Internet

Économie

Poids vers 2000 : 5 % du PIB américain, ce qui rapprocherait cette branche de l'automobile, de l'énergie ou des télécoms classiques, si cette évaluation établie en pleine "bulle boursière" n'était pas surestimée.

Toute la production du *hardware*, réseaux inclus, se délocalise(ra) beaucoup plus vite que celle du textile ou des télécoms. Transformations des procès de production (moins de stocks, plus de fluidité des sites et des flux de production, enrichissements des interfaces hommes/machines, etc.) le tout s'accélégrant plus ou moins selon la conjoncture économique

Incertitudes : quant à l'expansion du commerce par internet (sécurisation, contrôle, litiges, etc.) ; quant à la localisation des producteurs de software ; quant au poids relatif des divers types d'utilisation : productive et professionnelle (autre), éducative, scientifique, ludique, etc.

Culture

Probable porosité croissante de tous pays ; lente transformation des procédures bureaucratiques ; plus rapide transformation des pyramides de pouvoirs, y compris la géographie de leurs assises territoriales.

Pénétration (superficielle ou essentielle ?) des divers types d'activité culturelle, notamment des divers niveaux et domaines de l'enseignement ; etc.

Politique

Maturation d'un droit adapté à internet ? Quelques germes : la Chine impose l'enregistrement à la police des utilisateurs et tente de bloquer les moteurs de recherche comme Google et de fermer ou contrôler les cybercafés ; la Nouvelle-Zélande définit les disques durs comme des "publications" soumises aux lois ad hoc ; l'Arabie saoudite requiert l'enregistrement administratif des serveurs pour les sites à contenu religieux ou politique ; la France a poursuivi le portail Yahoo pour vente d'objets nazis.

Aux États-Unis où le *free speech* constitutionnel est souvent invoqué contre toute ingérence étatique, à charge pour les parents de gérer l'accès aux ordinateurs domestiques par les programmes de filtrage qu'offre le marché. Toutefois, les attentats de septembre 2001 ont fait mûrir l'idée qu'une surveillance plus ou moins généralisée de communications informatiques et autres était indispensable pour "vaincre le terrorisme". D'ambitieux projets pilotés notamment par l'amiral Pointdexter sont élaborés à cette fin, mais leur ratification politique et leur mise en œuvre effective demeurent incertaines.

Dans l'Union Européenne l'ingérence juridico-judiciaire est souhaitée pour tous crimes et délits déjà prévus par les lois existantes. En Russie et en Asie, des tendances

plus administratives se manifestent, peut-être par hystérésis du communisme ou du confucianisme.

Bref l'avenir technico-juridique d'Internet reste donc ouvert et, probablement, évolutif.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 11. – Armes nucléaires et missiles

[Retour à la table des matières](#)

(1) - Rappel : le nucléaire au 20^è siècle

Les États-Unis ont fabriqué 700.000 charges nucléaires depuis 1945. Coût global : le tiers des crédits militaires ou 10 % des dépenses de l'État fédéral durant cette période. Le poids relatif de l'ensemble nucléaire + missiles a été plus lourd pour l'économie soviétique, même si les évaluations sont rares et douteuses.

Selon l'Agence américaine pour le désarmement et le ministère français de la Défense : 2032 tirs nucléaires ont été effectués de 1945 à 1997.

États-Unis : 1030
URSS : 715
France : 198
Grande-Bretagne : 45
Chine : 43
Inde : 7.

Les équipements israéliens n'ont pas été "essayés", sauf expérimentation sous couvert des États-Unis, de la Grande-Bretagne ou de la France. Les essais pakistanais de mai 1998 portent à **huit le nombre des puissances dotées d'armes nucléaires.**

Des armes nucléaires américaines, (composants ou armes complètes) parfois "otanisées", ont été placées dans les pays suivants : Allemagne, Corée du sud, Cuba (Guantanamo), Islande, Japon (Okinawa), Maroc, Philippines, Taïwan. Divers autres pays de l'OTAN ont été concernés, ainsi que Guam et Hawaï. Ces dépôts parfois secrets auraient été supprimés de 1963 (Maroc) aux années 1990.

Les cas du Japon et de la Corée restent douteux, en 2002.

L'URSS a fait de même dans une partie du pacte de Varsovie et en maintes républiques soviétiques. Après 1991, les armes stockées en Ukraine, Biélorussie et Ouzbekistan ont été ramenées en Russie ou démontées, avec aide et contrôle des E.-U.

(2) L'armement nucléaire au début du 21e siècle

(Sipri : estimation des stocks)	1986	1996
États-Unis	25.000	9.097
Russie	45.000	11.000
France	500	490
Grande-Bretagne	700	300

De source américaine, l'Iran et La Corée du Nord (qui s'en vante) porteraient à **dix le nombre des puissances dotées d'armes nucléaires.**

Pression américaine contre l'Anti Ballistic Missiles Treaty de 1972, amendé en 1974, 2è amendement en 1977, non ratifié. Il empêche l'expérimentation du "bouclier" et son installation éventuelle. À la différence de la Chine, la Russie s'est résignée à l'abandon de l'ABM qui est devenu effectif en juin 2002; mais, par l'abandon de Start II, elle se réserve d'étoffer ses fusées à têtes multiples.

Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (1996) ratifié par de nombreux pays, dont la France en 1998 malgré la reprise de ses essais en 1995. Les États-Unis, la Russie et la Chine ne l'ont pas ratifié.

Mars 2002 : outre le rejet de l'ABM, les États-Unis s'orientent vers l'utilisation d'armes nucléaires "miniaturisées".

Août 2002 : les États-Unis qui viennent d'évacuer vers la Russie de l'uranium serbe seraient prêts à agir de même en 16 autres pays.

(3) - Missiles et autres armes ; craintes nouvelles

Les missiles issus des V2 de la 2e guerre mondiale et des engins balistiques de l'exploration spatiale sont équipables de "têtes" nucléaires ou autres.

La précision des missiles a été accrue, peut-être plus par guidage depuis le sol que par d'autres moyens (Serbie et Kosovo, 1999, Afghanistan 2001).

Les pays soupçonnés par les États-Unis d'exporter des missiles ou des technologies ad hoc sont considérés comme des rogue states lorsqu'ils sont isolés (Corée du

nord, Iran, Irak, etc.) et soumis à diverses pressions lorsqu'ils sont moins intimidables (Russie, Chine, France, etc.).

Septembre 2002 : débat au Pentagone sur l'abandon de six des huit pistes de recherche pour le bouclier anti-balistique (alors qu'en fait, malgré quelques rares essais réussis du type *sitting duck*, la faisabilité dudit bouclier n'est nullement établie).

Les avions sans pilote - dits *drones* - ont commencé de jouer un rôle important durant la guerre d'Afghanistan (2002).

Les armes biologiques ou chimiques dont 15 pays disposeraient (2001) sont dénoncées mais les traités ad hoc sont ignorés ou mal respectés par les E.-U., la France, Israël et d'autres pays, y compris les *rogue states*.

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 12. – Armements et désarmement

[Retour à la table des matières](#)

(Sources : SIPRI - *Stockholm International Peace Research Institute* - et IISS - *International Institute for Strategic Studies* -)

(1) - Les ventes d'armes

Données statistiques d'une fiabilité parfois médiocre (confusions entre commandes, paiements et livraisons ; dissimulations et autres tromperies).

Au cours des dernières années du 20^e siècle, ces ventes semblent avoir été de l'ordre de 30 à 40 milliards \$ par an. Le plus souvent, les États-Unis tiennent la première place parmi les fournisseurs, suivis par la Grande-Bretagne et la France. La Russie, longtemps deuxième, a perdu cette place à la fin des années 1980, mais semble l'avoir regagnée à partir de 1999. L'Allemagne et l'Italie figurent aussi en bon rang. La Chine commence à s'y glisser. Parmi les autres vendeurs notoires, figurent Israël et le Brésil.

Selon le *Congressional Research Service* (USA) les achats des pays développés auraient oscillé autour de 10 mds \$ / an de 1994 à 2001, tandis que les achats annuels des pays "en voie de développement" auraient atteint un peu plus du double.

(2) - Dépenses d'armement

Données budgétaires un peu moins incertaines que les chiffres précédents, encore que les dissimulations ne soient point rares.

L'année 1998 semble avoir marqué le point bas des dépenses mondiales d'armement depuis la fin de la guerre froide. La baisse semble avoir été d'un tiers au cours de la décennie précédente et elle attendrait jusqu'à 90 % pour la Russie. Les hausses, d'ailleurs modérées, concerneraient principalement le Proche et Moyen-Orient et l'Est asiatique.

Années	1998	1999	2000	2001	2002 (prév)	2003 (prév)
ÉTATS-UNIS	280	292	301	310	321	379
UNION EUROPÉENNE	181	169	156	144		
Dont R. U.	39	37	35	32		
Dont France	452	39	35	33		
Dont Allemagne	34	32	29	25		
Dont Italie				20		
En milliards de \$ U.S.						

(3) - Traités et projets de désarmement

Hormis le nucléaire traité par [l'annexe 11](#)

1997 : On approche d'un traité sur le bannissement des armes chimiques et sur l'élimination des stocks. Depuis 1993, 163 pays l'ont signé et 75 l'ont ratifié. Après sélection du Conseil exécutif, les règles de vérification seront définies (...). L'Iran, la Chine et la Russie ont signé mais pas (encore) ratifié.

1999 : Un traité visant à plafonner les armements lourds est mis en négociation (États-Unis, Russie et 28 autres pays).

2001 : Le traité de 1972 interdisant les armes biologiques reste en suspens car le protocole de contrôle est refusé, notamment par les États-Unis ; en 2002, ceux-ci ont décidé de suspendre jusqu'en 2006 leur participation aux négociations, bien que 144 États aient déjà ratifié ce traité

2001 : L'idée d'un traité réduisant la production d'armes légères continue de flotter entre deux eaux, les États-Unis s'y opposant .

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 13. –

Droit international et tribunaux internationaux

[Retour à la table des matières](#)

(1) Une invention du 20e siècle

Multiples précédents historiques dans l'ordre commercial (privilèges, capitulations, chambres de commerce, etc.), comme dans l'ordre interétatique (traités, droit des gens, droit maritime, droit de la guerre, etc.).

Novations du 20e siècle : des sources nouvelles de droit international (SDN, ONU, etc.) et des tribunaux extra- et supra-étatiques sur la lancée de la Cour d'Arbitrage International (La Haye, 1912) suivie notamment par la Cour Européenne des Droits de l'Homme et par le Tribunal de la Communauté Européenne

Cette lancée est d'effet tardif et d'abord spasmodique : tribunal de Nuremberg (1945), tribunaux spéciaux pour la Yougoslavie (1993) puis pour le Rwanda (1994). La novation se précise à la Conférence de Rome (1998) par la création d'un Tribunal Pénal International (TPI) à vocation mondiale. Les crimes "majeurs" à poursuivre devant ce tribunal (génocide, crime contre l'humanité, crimes de guerre, utilisation d'armes prohibées) sont déjà visés par divers traités internationaux ou par des délibérations onusiennes. La saisine du TPI appartient à tout État comme au Conseil de Sécurité de l'ONU.

(2) Les crispations souverainistes

Le TPI prévu à Rome (1998) peut devenir opérationnel en 2002, du fait de sa ratification par plus de 60 États. Parmi les 160 États qui participèrent aux débats romains, 120 approuvèrent le traité, 21 s'abstinrent et 7 votèrent contre. Trois ans plus tard, le traité comptait 139 signataires.

En 2002, les ratifications provenaient du Canada et des flancs ouest de l'Amérique latine et de l'Afrique, ainsi que du sud-est asiatique, l'Europe ayant fourni, de son côté, un fort contingent de signataires. Plusieurs États ont toutefois fait usage de la disposition du traité qui leur permet de suspendre en ce qui les concerne et pour sept ans, l'une des catégories de crimes "majeurs" recherchables. Ainsi de la France qui a exclu pour 7 ans la compétence du TPI pour ce qui est des éventuels "crimes de guerre" qui lui seraient reprochés.

Parmi les sept opposants de 1998 figuraient les États-Unis eux-mêmes. Ils refusent que le TPI ait à connaître de leurs opérations, directes ou "otanisées". La mise en place du TPI se poursuit néanmoins après l'accord de septembre 2002 sur les règles de désignation des 18 juges (contingents par région et par sexe). La pression américaine fait de même : après un chantage sur les ressources de l'ONU, elle se manifeste par la recherche d'accords bilatéraux d'exemption réciproque avec des États pris un à un. En septembre 2002, seuls le Tadjikistan, l'Italie et le Royaume-Uni ont signé de tels accords. La Colombie hésite... La Roumanie qui s'était engagée s'est fait tancer par l'Union Européenne (à laquelle elle est candidate...).

En septembre 2002, l'Union Européenne a adopté une position commune de portée douteuse : certaines ONG la tiennent pour une capitulation devant les exigences américaines, d'autres y voient une heureuse défense de l'essentiel. À suivre...

(3) Les tentations impériales

Les États-Unis plus que d'autres pays (hormis l'URSS et la Chine de la guerre froide) ont plusieurs fois manifesté l'envie de juger des actes relevant d'autres souverainetés, c'est-à-dire commis ou initiés au delà de leurs frontières (et de leurs bases étrangères). Ainsi, leurs sanctions relatives à Cuba et à divers *rogue states* peuvent ricocher vers des firmes et des États étrangers. Les réactions des États concernés ont rendu ces sanctions inapplicables de fait, mais elles survivent en droit (nord-américain).

Les prisonniers de la guerre d'Afghanistan (afghans ou de diverses autres nationalités) ont, de leur côté, été soumis à des procédures d'enquête, d'incarcération - et, demain, de jugement ? - qui violent ouvertement les conventions de Genève et d'autres éléments du droit de la guerre.

La Suisse réunira en 2003 une conférence exploratoire en vue d'une éventuelle révision des Conventions de Genève pour les adapter à la "guerre contre le terrorisme".

Civiliser les États-Unis (2003)

Annexe 14. – **Appareillage militaire mondial des États-Unis**

[Retour à la table des matières](#)

(1) Les " aires de responsabilité "

L'empire américain dont Alain Joxe souligne le caractère "aéro-satellitaire électronique" comporte, au début du 21^e siècle, les "grands commandements" suivants :

EUCOM et CENTCOM : commandements qui couvrent une grande partie de l'Eurasie. Le premier inclut l'OTAN et en déborde vers la Méditerranée, l'Afrique du Nord, le Proche et Moyen Orient ; le second couvre l'Asie centrale et australe. La Russie relève du premier, ainsi que les zones caucasiennes ; le reste de la C.E.I. semble être plutôt de la compétence du CENTCOM.

SOUTHCOM : commandement qui supervise l'ensemble de l'Amérique latine.

PACOM : commandement qui concerne tout le Pacifique, du Japon et de la Corée jusqu'à... Madagascar.

Un cinquième commandement, le *Homeland Defense Command* a été esquissé en 2002 pour coordonner l'action au sein des États-Unis.

Aucun de ces commandements ne s'intéresse officiellement à la Chine ou à l'Inde...

(2) Les bases-isolats et autres points d'appui

D'Iwo-Jima à Diego Garcia, comme de Francfort à Panama, les États-Unis collectionnent les bases, si possible opaques à leurs alliés. Héritées de colonies anciennes (Philippines et Cuba) ou installées après 1945 (Japon, Corée, Guam, etc.) ces bases ont parfois aussi été achetées, louées ou utilisées au titre de "facilités" concédées par traité (p. ex. Bahamas, Açores, Arabie, etc.). Certaines servent surtout de terrains d'entraînement (Vieques à Porto Rico, Kwajalein dans les Marshall, etc.). D'autres ont été fermées à contre-cœur, par suite de crises locales (Subic Bay, Panama, etc.).

Souvent, l'extra-territorialité politique fait de ces bases des enclaves américaines où les forces armées appliquent leur ordre (par exemple à Guantanamo où beaucoup de captifs de la guerre d'Afghanistan ont été rassemblés en 2002).

(3) L'OTAN comme semi-singularité

Fondée en 1949, comme alliance antisoviétique, l'OTAN inclut notamment d'anciennes grandes puissances européennes, qu'il faut traiter avec plus de doigté que maints autres États. En outre, une douzaine d'années après l'implosion de l'URSS, cette organisation s'est transformée. Les États-Unis ont rusé, avec divers appuis internes, pour éviter la suppression de l'OTAN après la fin de la guerre froide (1990) ou son émancipation, au service de la seule Union européenne. L'élargissement que la puissance américaine a fait entreprendre par l'OTAN ajoute de nouvelles incertitudes à ces imprécisions.

Fondamentalement, l'OTAN est une fraction d'un commandement américain, organisé sous l'autorité hiérarchique du Pentagone, nonobstant son décor européen (secrétaire général, conseil central, etc.). Les éléments militaires de diverses nationalités inclus dans ses état-majors et ses commandements subdivisionnaires jouent un rôle plus que décoratif, mais toujours subordonné. En certaines périodes de tension, les diplomates - civils ou militaires - assemblés dans les conseils de l'organisation peuvent faire sentir leur nuisance value, en retardant ou en déviant les décisions opérationnelles ou symboliques qui choquent une large partie des dirigeants européens (pour autant que ceux-ci en soient informés). Cette dernière réserve vise notamment les opérations d'écoute, d'espionnage, d'infiltration, voire de provocation politique dans lesquelles les États-Unis ont impliqué des services de l'OTAN, selon leurs fins propres, par exemple pour empêcher la formation en divers pays européens de majorités politiques "déplaisantes".